

**LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DES
RESSOURCES HUMAINES POUR
LE RENFORCEMENT DE
L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES
ZONES CENTRE ET NORD
DE LA COTE D'IVOIRE (PCN-CI)**

RAPPORT FINAL DE PROJET

AVRIL 2017

**AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION
INTERNATIONALE (JICA)**

**ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL CO., LTD.
EARTH SYSTEM SCIENCE CO., LTD.**

E I
J R
17-063

**MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

**LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DES
RESSOURCES HUMAINES POUR
LE RENFORCEMENT DE
L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES
ZONES CENTRE ET NORD
DE LA COTE D'IVOIRE (PCN-CI)**

RAPPORT FINAL DE PROJET

AVRIL 2017

**AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION
INTERNATIONALE (JICA)**

**ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL CO., LTD.
EARTH SYSTEM SCIENCE CO., LTD.**

Table des Matières

Liste des sigles et acronymes

	Page
Chapitre 1 Introduction	1-1
1.1 Contexte	1-1
1.2 Cadre du Projet	1-1
1.2.1 Titre du projet	1-2
1.2.2 Durée du projet	1-2
1.2.3 Zones cibles	1-2
1.2.4 Objectif global	1-3
1.2.5 Objectif du Projet	1-3
1.2.6 Extrants	1-3
1.2.7 Activités	1-3
1.3 Politiques du Projet	1-6
1.3.1 Modèles possibles pour le renforcement de l'Administration Locale	1-6
1.3.2 Appropriation du Projet par l'Administration Centrale	1-6
1.3.3 Promotion de la coopération et de la collaboration entre les communautés et les Collectivités Territoriales	1-7
1.4 Organisation du projet	1-8
1.4.1 Système de gestion du projet	1-8
1.4.2 Affectation des Homologues	1-8
1.4.3 Equipe d'Experts de la JICA	1-11
Chapitre 2 Acquis du Projet	2-1
2.1 Les Acquis des Extrants	2-1
2.1.1 La Composante des Infrastructures	2-1
2.1.2 La Composante COGES	2-4
2.2 Réalisation Visant l'Objectif du Projet	2-7
2.2.1 Développement de Modèles pour la Côte d'Ivoire	2-7
2.2.2 Développement de Modèle dans la Région de Gbêkê	2-8
Chapitre 3 Activités Concernant l'Ensemble du Projet	3-1
3.1 Discussions et Accord sur le Plan de Travail	3-1
3.1.1 Explication aux organisations concernées du cadre du projet et des approches de base	3-1
3.1.2 Préparation du Cadre Logique du Projet (CLP) et des plans de travail détaillés	3-2
3.2 Réunions sur l'état d'avancement des activités	3-3
3.3 Les activités de Relations Publiques	3-12

3.4	Mise en oeuvre de programmes de formation	3-14
3.4.1	La formation au Japon	3-14
3.4.2	Formation sur la Décentralisation.....	3-18
3.5	Séminaires de Partage d'Expériences.....	3-19
3.5.1	Partage des Expériences du Projet dans les Régions du Tonpki et du Kabadougou.....	3-19
3.5.2	Séminaires de Partage d'Expériences avec l'ARDCI.....	3-21
3.5.3	Séminaires de Partage d'Expériences à Bouaké	3-22
3.5.4	Séminaires de Partage d'Expériences avec l'UVICOCI	3-24
3.5.5	Handover Ceremony	3-24
3.5.6	Le Seminaire Final.....	3-25
3.6	Enquêtes	3-26
3.6.1	Enquête sur la Situation Institutionnelle et Financière des Collectivités Territoriales.....	3-26
3.6.2	Enquête sur la Satisfaction des Populations des Activités Communautaires (COGES et CGPE) et de la Fourniture des Services de Base par les Collectivités Territoiales	3-27
3.7	Incidents subis par les Bureaux du PCN-CI à Bouaké et Relocalisation des Bureaux du Projet.....	3-28
3.8	Création d'un Comité Scientifique dans la Région de Gbêkê	3-28
3.9	Préparation du Plan d'Actions	3-29
Chapitre 4	Activités de la Composante des Infrastructures de Développement et de Gestion.....	4-1
4.1	Enquêtes sur les Conditions Actuelles des Infrastructures d'EPP et d'HV et Préparation des Plans de Développement Sectoriel.....	4-1
4.1.1	1ère phase des enquêtes, gestion des bases de données et planification du développement et de la gestion des Infrastructures	4-1
4.1.2	2 ^e Phase des enquêtes, gestion de base de données et planification du développement et de la gestion des infrastructures	4-11
4.2	Mise en oeuvre des Projets Pilotes de Construction et Réhabilitation des Infrastructures Scolaires.....	4-15
4.2.1	L'évaluation technique des infrastructures Scolaires pour la sélection des projets pilotes.....	4-15
4.2.2	Préparation des Documents d'Appel d'Offres pour les Projets pilotes de EPP	4-20
4.2.3	Mise en oeuvre des appels d'offres pour les Projets d'EPP.....	4-25
4.2.4	Mise en Oeuvre des Projets d'EPP	4-28
4.2.5	Préparation du Manuel de Maintenance de l'EPP	4-39
4.3	Mise en œuvre des Projets Pilotes de Construction et Réhabilitation des des Infrastructures d'HV.....	4-41
4.3.1	Résumé de la Phase de Mise en œuvre des Projets Pilotes d'HV	4-41
4.3.2	Historique de la Phase de Mise en œuvre des Activités des Projets Pilotes d'HV	4-42
4.3.3	Evaluation Technique et Sélection du Contenu des Projets.....	4-48
4.3.4	Préparation des documents d'appel d'offres pour les projets pilotes d'HV	4-54
4.3.5	Préparation et signature des conventions relatives aux projets d'HV	4-56
4.3.6	Appel d'offres pour les Projets Pilotes d'HV	4-60
4.3.7	Résultats des projets pilotes d'HV.....	4-62
4.4	Mise en oeuvre de programmes de formation.....	4-75
4.5	Élaboration de modèles de systèmes de prestation de services de base.....	4-77
4.5.1	Modèles de Développement et de Maintenance des Infrastructures d'HV et d'EPP à examiner à travers la Mise en œuvre du Projet Pilote.....	4-77

4.5.2	Discussion entre Fonctionnaires de Hauts Rangs du MEMIS, MIE et MEN	4-83
4.5.3	Elaboration de Documents du Modèle sur le Développement et la Gestion des Infrastructures d'HV et d'EPP sur la base des Expériences de la Mise en œuvre du Projet Pilote.....	4-85
Chapitre 5	Activités de la Composante Amélioration de la Gestion de l'Ecole par le Renforcement des COGES	5-1
5.1	Etude d'Etat des Lieux sur les Ecoles et les COGES.....	5-1
5.2	Formation au Niger sur la Gestion de l'Ecole	5-2
5.3	Formation sur la Mise en place Démocratique des COGES (Manuel 1).....	5-4
5.3.1	Préparation du Manuel 1 sur la Mise en place Démocratique des COGES	5-4
5.3.2	Organisation de la Formation sur la Mise en Place des COGES.....	5-4
5.4	Formation sur la Gestion Participative de l'Ecole par le COGES (Manuel 2).....	5-8
5.4.1	Préparation du Manuel 2 sur la Gestion Participative de l'Ecole par les COGES.....	5-8
5.4.2	Mise en œuvre de la Formation sur la Gestion Participative de l'Ecole par le COGES dans les IEPP pilotes	5-9
5.4.3	Mise en œuvre de la Formation sur la Gestion Participative de l'Ecole par le COGES dans les IEPP non pilotes	5-11
5.4.4	Mise en œuvre de la Formation sur le Manuel 2 Révisé.....	5-13
5.5	Formation sur la mise en place et le fonctionnement des U-COGES (Manuel 3)	5-15
5.5.1	Préparation du Manuel 3 sur la mise en place et le fonctionnement des Unions de COGES (U-COGES)	5-15
5.5.2	Mise en œuvre de la formation des COGES sur l'établissement et le fonctionnement de l'U-COGES ...	5-16
5.6	Forum Régional sur l'Education.....	5-20
5.6.1	Préparation du Forum Régional.....	5-20
5.6.2	Mise en œuvre du Forum régional	5-21
5.6.3	Suivi du Forum Régional.....	5-24
5.7	Suivi des Activités des COGES.....	5-27
5.7.1	Mise en place Démocratique des COGES	5-27
5.7.2	Année Scolaire 2014/ 2015.....	5-27
5.7.3	Année Scolaire 2015/ 2016.....	5-28
5.7.4	Année Scolaire 2016/ 2017.....	5-30
5.8	Suivi des Activités des U-COGES	5-30
5.8.1	Mise en Place des U-COGES	5-30
5.8.2	Année Scolaire 2015/ 2016.....	5-32
5.8.3	Réunion Annuelle d'U-COGES (2016)	5-33
5.8.4	Année Scolaire 2016/ 2017.....	5-35
5.9	Formation des Conseillers COGES	5-37
5.10	Développement de Modèle pour l'amélioration de la Gestion de l'Ecole	5-39
5.11	Suivi des COGES après le Début de la Gestion Participative de l'Ecole.....	5-42
5.12	Autres Acti vités	5-43
5.12.1	Participation au Séminaire Régional pour le Partage des Expériences sur la Gestion Basée sur l'Ecole au Niger en 2015	5-43
5.12.2	Mise en œuvre de la Formation des Elus	5-44

Chapitre 6	Leçons tirées du Projet.....	6-1
6.1	Leçons tirées du Projet	6-1
6.2	Recommandations pour l'atteinte de l'objectif global	6-2

Liste des Annexes

Appendice A	Cadre Logique du Projet (CLP) et Plan des Opérations (PO)
Appendice B	Comité Conjoint de Coordination (CCC) à Abidjan
Appendice C	Groupe de Travail Technique (GTT) à Bouake
Appendice D	Plans d'action
Appendice E	Apports des Experts de la JICA
Appendice F	Liste des Equipements

Liste des Tableaux

	Page
Tableau 1.4.1 Liste des homologues (Membres du CCC)	1-9
Tableau 1.4.2 Liste des homologues (Membres du GTT)	1-10
Tableau 1.4.3 Liste des membres de l'équipe d'experts de la JICA (Experts de la JICA)	1-11
Tableau 1.4.4 Member List of JICA Expert Team (National Staff)	1-12
Tableau 3.4.1 Participants de la Formation sur la Gouvernance Locale au Japon	3-15
Tableau 3.4.2 Programme de 1re formation au Japon	3-16
Tableau 3.4.3 Programme de 2ème formation au Japon	3-17
Tableau 3.4.4 Programme de formation sur la Décentralisation (Jour-1)	3-18
Tableau 3.5.1 Programme des Séminaires de Partage d'Expérience dans les Régions du Tonkpi et du Kabadougou	3-20
Tableau 3.5.2 Programme des Séminaires de Partage d'Expérience et des Visites des Sites (Exemple du Département de Man, Région de Tonkpi)	3-21
Tableau 3.5.3 Programme du Séminaire de Partage d'Expériences avec l'ARDCI le 11 Octobre 2016	3-22
Tableau 3.5.4 Programme du Partage d'Expériences à Bouaké le 21 Octobre 2016	3-23
Tableau 3.5.5 Programme de Cérémonie de Remise des Clés le 29 Novembre 2016	3-25
Tableau 3.5.6 Programme du Séminaire Final du 2 Mars 2017	3-26
Tableau 3.9.1 Résumé des Plans d'Actions	3-30
Tableau 4.1.1 Les Conditions des infrastructures de EPP par Collectivité Territoriale	4-6
Tableau 4.1.2 Fonctionnement des PMH par collectivité territoriale	4-6
Tableau 4.1.3 Nombre de Projets Nécessaires et de Projets Prioritaires	4-8
Tableau 4.1.4 Critères de sélection pour la long list et la short list des infrastructures	4-8
Tableau 4.1.5 Nombre de projets nécessaires en HV	4-10
Tableau 4.1.6 Nombre de villages par collectivité pour l'évaluation technique	4-10
Tableau 4.2.1 Critères de sélection des cibles de l'Evaluation Technique	4-16
Tableau 4.2.2 Les cibles de l'Evaluation Technique	4-16
Tableau 4.2.3 Contenu de l'Evaluation Technique	4-17
Tableau 4.2.4 Les résultats de l'Evaluation Technique	4-18
Tableau 4.2.5 Critères de sélection des projets pilotes à partir des cibles de l'évaluation technique	4-19
Tableau 4.2.6 Liste des Projets Pilotes sélectionnés	4-19

Tableau 4.2.7	Comparaison des procédures de marchés publics.....	4-20
Tableau 4.2.8	Conditions Applicables aux Marchés Publics pour les Projets Pilotes d'EPP	4-21
Tableau 4.2.9	Méthode de Marchés Publics pour les Projets Pilotes d' EPP	4-21
Tableau 4.2.10	Rôles de la Direction Nationale du PCN-CI (MEMIS) et de l'ATMO (Equipe d'Experts de la JICA) dans les activités de renforcement des capacités selon les contrats de Construction et de Réhabilitation d'EPP	4-24
Tableau 4.2.11	Liste des Résultats des Appels d'Offres	4-25
Tableau 4.2.12	Capacité des agents de Collectivités dans le processus allant de l'ouverture des plis à l'évaluation des offres	4-27
Tableau 4.2.13	Informations sur la Mise en Oeuvre des Appels d'Offres par les Collectivités Territoriales	4-27
Tableau 4.2.14	Problèmes liés à la supervision des Constructions, aux Activités du PCN-CI, Sujets à davantage d'examens pour que des solutions soient trouvées	4-30
Tableau 4.2.15	Fréquence de Participation des Agents des Collectivités Territoriales à la Supervision.....	4-32
Tableau 4.2.16	Avancée des Projets Pilotes d'EPP.....	4-35
Tableau 4.3.1	Phase de Suivi et de Planification et Phase de Mise en œuvre des Projets Pilotes d'HV	4-41
Tableau 4.3.2	Contenu des Projets Pilotes d'HV après l'Evaluation Technique	4-43
Tableau 4.3.3	Méthodologie de Contrat des Prospections Géophysiques et des Projets Pilotes d'HV	4-46
Tableau 4.3.4	Cibles de l'Evaluation Technique.....	4-49
Tableau 4.3.5	Contenu de l'Evaluation Technique	4-50
Tableau 4.3.6	Résultats de la Phase 1 de l'Evaluation Technique.....	4-51
Tableau 4.3.7	Gestion des PMH	4-52
Tableau 4.3.8	Contenu des Projets Pilotes d'HV après l'Evaluation Technique	4-53
Tableau 4.3.9	Nombre de Sites de Projets Pilotes d'HV par Collectivités Territoriale après l'Evaluation Technique.....	4-53
Tableau 4.3.10	L'estimation des coûts des projets pilotes d'HV après l'évaluation technique.....	4-54
Tableau 4.3.11	Programme de lancement d'appel d'offres pour les projets d'HV	4-55
Tableau 4.3.12	Obligations des différentes parties prenantes définies dans la Conventions-Cadre.....	4-56
Tableau 4.3.13	Rôle des parties prenantes dans la mise en œuvre des Projets Pilotes de la composante HV	4-57
Tableau 4.3.14	Obligations des différentes parties prenantes définies dans la Convention Spécifique ...	4-58

Tableau 4.3.15	Rôles des parties prenantes relatifs à la passation de marché et l'exécution du "Contrat de Forage"	4-59
Tableau 4.3.16	Procédure de lancement d'appel d'offres d'un "Contrat de Forage"	4-60
Tableau 4.3.17	Liste des membres du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Soumissions (COJO)....	4-61
Tableau 4.3.18	Résultats de l'appel d'offres d'un "Contrat de Forage"	4-61
Tableau 4.3.19	Les résultats des passations de marché.....	4-61
Tableau 4.3.20	Problèmes relatifs à la fonctionnalité de la PMH et du CGPE lors du suivi	4-64
Tableau 4.3.21	Plan et résultat des Projets Pilotes d'HV	4-65
Tableau 4.3.22	Contrats des Projets Pilotes d'HV	4-67
Tableau 4.3.23	Résultat de Travaux de Forage	4-69
Tableau 4.3.24	Analyse du coût de construction des forages	4-69
Tableau 4.3.25	Caractéristiques des forages forés.....	4-70
Tableau 4.3.26	Quantités d'ouvrages de construction de forages neufs achevés	4-72
Tableau 4.3.27	Quantité d'ouvrages de rénovation et de réhabilitation achevés de PMH existantes	4-73
Tableau 4.3.28	Inventaire du coût des pièces de rechange pour la réhabilitation de 47 PMH	4-74
Tableau 4.4.1	Les programmes de formation mis en œuvre.....	4-75
Tableau 4.5.1	Modèle de Système de Fourniture des Services de Base (Secteur de l' Education)	4-84
Tableau 4.5.2	Modèle de Système de Fourniture des Services de Base (Secteur de l'Hydraulique Villageoise)	4-84
Tableau 4.5.3	Contenu des Documents des Modèles (EPP).....	4-86
Tableau 4.5.4	Rôles de l'Administration Centrale (EPP)	4-87
Tableau 4.5.5	Les six stratégies pour améliorer le service d'approvisionnement en eau en milieu rural.....	4-87
Tableau 4.5.6	Documents de projet HV joints au Rapport d'Examen du Modèle de l'HR	4-88
Tableau 5.1.1	Cadre de l'Enquête Situationnelle des Ecoles et des COGES	5-1
Tableau 5.1.2	Points touchés par l'Enquête sur les Ecoles et les COGES	5-2
Tableau 5.2.1	Programme et Contenu des Formations	5-3
Tableau 5.3.1	Contenu du Manuel 1.....	5-4
Tableau 5.3.2	Résumé de la Formation des Formateurs (FDF) sur le Manuel 1	5-5
Tableau 5.3.3	Nombre réel de Participants à la Formation des Formateurs sur le Manuel 1	5-6
Tableau 5.3.4	Cadre de la Formation des Directeurs sur le Manuel 1	5-6
Tableau 5.3.5	Résumé de la mise en œuvre de la Formation des Directeurs d'Ecoles sur le Manuel 1	5-7

Tableau 5.4.1	Contenu du Manuel 2.....	5-9
Tableau 5.4.2	Participants à la FDF des IEPP Pilotes.....	5-10
Tableau 5.4.3	Formation des Membres du COGES des IEPP Pilotes.....	5-10
Tableau 5.4.4	Participants à la FDF des IEPP Non-Pilotes	5-12
Tableau 5.4.5	Formation des Membres des COGES des IEPP Non Pilotes	5-13
Tableau 5.4.6	Contenu du Manuel 2 Révisé.....	5-14
Tableau 5.4.7	Participants à la Formation des Formateurs sur le Manuel 2 Révisé.....	5-14
Tableau 5.4.8	Formation des Membres des COGES sur le Manuel 2 Révisé à travers les U-COGES	5-15
Tableau 5.5.1	Contenu du Manuel 3.....	5-16
Tableau 5.5.2	Participants à la Formation relative au Manuel 3 pour les Fonctionnaires et Agents à Bouaké.....	5-18
Tableau 5.5.3	Formation relative au Manuel 3 pour les membres des COGES.....	5-19
Tableau 5.5.4	Formation portant sur le Manuel 3 pour les membres des COGES (Deuxième Tour)....	5-19
Tableau 5.6.1	Réunions du Comité d'Organisation	5-21
Tableau 5.6.2	Participants au Forum Régional	5-22
Tableau 5.6.3	Engagements pris par chaque Entité.....	5-23
Tableau 5.6.4	Exemples d'activités mises en œuvre	5-25
Tableau 5.6.5	Taux d'Admission de l'AS 2014/ 2015 et de l'AS 2015/ 2016.....	5-26
Tableau 5.8.1	Mise en Place des U-COGES dans la Région de Gbêkê	5-31
Tableau 5.8.2	Participants à la Réunion Annuelle des U-COGES	5-34
Tableau 5.8.3	Activités Proposées pour les COGES et les U-COGES	5-35
Tableau 5.8.4	Activités Planifiées liées aux Résultats de la Réunion Annuelle dans le Plan d'Actions des U-COGES.....	5-35
Tableau 5.10.1	Caractéristiques du Modèle de Gestion Participative de l'Ecole par le COGES avec la Communauté (Premier Draft).....	5-40
Tableau 5.10.2	Caractéristiques du Modèle de Gestion Participative de l'Ecole par le COGES avec la Communauté (Final)	5-41
Tableau 5.12.1	Participants de la Côte d'Ivoire au Séminaire Régional du Niger.....	5-43
Tableau 5.12.2	Cadre de Formation des Elus sur le COGES	5-44
Tableau 5.12.3	Elus Participant à la Formation.....	5-45

Liste des Figures

	Page
Figure 1.2.1	Structure du projet..... 1-2
Figure 1.2.2	Zone cible 1-5
Figure 1.4.1	Diagramme de l'organisation du projet..... 1-8
Figure 3.3.1	Posters présentant les Activités du Projet..... 3-13
Figure 3.3.2	Design de l'autocollant et de la jacket du CD 3-14
Figure 4.1.1	Carte de localisation des villages du conseil régional de Gbêkê 4-2
Figure 4.1.2	Questionnaire pour l'étude d'état des lieux..... 4-5
Figure 4.1.3	Questionnaire pour l'étude d'état des lieux..... 4-7
Figure 4.1.4	Critères de sélection des projets prioritaires et nécessaires..... 4-9
Figure 4.4.5	Activités de soutien à la 2eme Etude d'Etat des Lieux par les Collectivités Territoriales 4-11
Figure 4.2.1	Construction de Bâtiments d'Ecoles 4-36
Figure 4.2.2	Exemple de Mobiliers Scolaires (EPP KOUBEBO-DAN)..... 4-36
Figure 4.2.3	Réunion Communautaire à l'EPP Telebopri (Diabo Commune) le 16 Dec. 2015 4-37
Figure 4.2.4	Plaque de Visualisation (EPP AHOKOKRO) 4-38
Figure 4.2.5	Plan Révisé..... 4-39
Figure 4.3.1	Processus des Projets Pilotes d'HV 4-42
Figure 4.3.2	Calendrier de la Phase de Mise en œuvre des Projets Pilotes d'HV 4-42
Figure 4.3.3	Système de Mise en œuvre des Nouvelles Constructions pour les Projets Pilotes d'HV 4-44
Figure 4.3.4	Système de Mise en œuvre des Réhabilitations de PMH pour les Projets Pilotes d'HV 4-44
Figure 4.3.5	Méthodologie de Contrat des Projets Pilotes d'HV 4-45
Figure 4.3.6	Carte de localisation des infrastructures achevées des Projets Pilotes d'HV 4-66
Figure 4.3.7	Rendement soufflé de 29 forages réussis 4-70
Figure 4.3.8	Caractéristiques des forages faits lors du Projet Pilote d'HV 4-71
Figure 4.5.1	Modèles de systèmes de mise en oeuvre pour la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires..... 4-78
Figure 4.5.2	Système de mise en oeuvre des projets pilotes pour la construction et la réhabilitation des infrastructures de EPP 4-79

Figure 4.5.3	Système de mise en oeuvre des projets pilotes pour les ouvrages scolaires construction et réhabilitation.....	4-79
Figure 4.5.4	Systèmes de Modèles de mise en oeuvre pour la construction et la réhabilitation des ouvrages HV.....	4-81
Figure 4.5.5	Modèles de planification et de suivi des ouvrages HV	4-82
Figure 4.5.6	Modèle des réparations mineures des PMH par les CGPE	4-82
Figure 4.5.7	Système de mise en oeuvre des projets pilotes pour la construction des ouvrages HV ...	4-83

Liste des sigles et acronymes

	Acronyms	French	English
1	ARDCI	Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire	Association of Towns and Communes of Côte d'Ivoire
2	BEP	Bureau d'Exécution des Projets	Office of Project Implementation
3	CCC	Comité Conjoint de Coordination	Joint Coordination Committee
4	CLP	Cadre Logique du Projet	Project Design Matrix
5	CNC-CGPE	Cellule Nationale de Coordination des Comités de Gestion des Points d'Eau	National Coordination Unit for Management Committees of Water Points*
6	COGES	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires	School Management Committee
7	CV	Curriculum Vitae	Curriculum Vitae
8	DAPS-COGES	Direction d'Animation, de Promotion et de Suivi des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires Publics	Direction of Animation, Promotion and Monitoring for COGES*
9	DDL	Direction du Développement Local	Direction of Local Development*
10	DELC	Direction des Ecoles, Lycées et Collèges	Direction of Primary Schools, Secondary Schools and Colleges*
11	DEM	Direction de l'Exploitation et de la Maintenance	Direction of Operations and Maintenance*
12	DEP	Direction d'exécution des Projets	Direction of Project Execution*
13	DGDDL	Direction Générale de Décentralisation et du Développement Local	General Direction of Decentralization and Local Development*
14	DGIHH	Direction Générale des Infrastructures de l'Hydraulique Humaine	General Direction of Human Water Infrastructure*
15	DHRP	Direction de l'Hydraulique Rurale et Périurbaine	Directorate of Rural and Suburban Water Supply*
16	DMP	Direction des Marchés Publics	Direction of Public Procurement*
17	DPCT	Direction du Personnel des Collectivités Territoriales	Direction of Human Resources of Local Government*
18	DPES	Direction de la Planification de l'Evaluation et des Statistiques	Direction of Evaluation Planning and Statistics*
19	DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale	Regional Direction of National Education*
20	DRENET	Direction Régionale de l'Education Nationale et l'Enseignement Technique	Regional Direction of National Education and Technical Education*
21	DSPS	Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques	Direction of Strategies, Planning and Statistics*
22	DTEF	Direction de la Tutelle Economique et Financière	Directorate of Economic and Financial Regulator
23	DTH	Direction Territoriale de l'Hydraulique	Territorial Director of Water*
24	EPP	École Primaire Public	Public Primary School
25	FST/ OJT	Formation Sur le Tas	On the Job Training
26	HV	Hydraulique Villageoise	Rural Water*
27	IEP	Inspections d'Enseignement Primaire	Inspections for Primary Education*
28	JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale (Japan International Cooperation Agency)	Japan International Cooperation Agency
29	MAH	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique	Ministry of Agriculture and Water*
30	MEMIS	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Ministry of State, Ministry of Interior and Security

	Acronyms	French	English
31	MEMPD	Ministère du Plan et du Développement	Ministry of Planning and Development
32	MEN	Ministère de l'Éducation Nationale	Ministry of National Education
33	MENET	Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Ministry of National Education and Technical Education*
34	MENETFP	Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Ministry of National Education and Technical Education and Vocational Training*
35	MIE	Ministère des Infrastructures Economiques	Ministry of Economic Infrastructure
36	ONEP	Office National de l'Eau Potable	National Office of Drinking Water*
37	ONG/ NGO	Organisation Non Gouvernementale	Non-Governmental Organizations
38	PHAM	Programme d'Hydraulique et d'Assainissement pour le Millénaire	Programme of Hydraulic and Sanitation for the Millennium
39	PMH	Pompe à Motricité Humaine	Human Motorized Pump
40	PO	Plan d'Opération	Plan of Operation
41	PPP	Partenariat Public-Privé	Public Private Partnership
42	SELC	Service des Ecoles Lycées et Collèges	Service of Primary Schools, Secondary Schools and Colleges*
43	SPES	Service de la Planification, de l'Evaluation et des Statistique	Department of Planning, Evaluation and Statistics*
44	SNAPS-COGES	Service National d'Animation, de Promotion et de Suivi des Comité de Gestion des Etablissements Scolaires	National Service of Animation, Promotion and Monitoring for COGES*
45	U-COGES	Union des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (Union de COGES)	Union of School Management Committees (COGES Union)
46	UVICOCI	Union des Ville et Commune de Côte d'Ivoire	Assembly of the Regions and Districts of Côte d'Ivoire

*: Provisional translation by the Project Team.

Chapitre 1 Introduction

1.1 Contexte

La Côte d'Ivoire a connu un retour graduel à la stabilité en de nombreuses parties du pays, incluant les parties Centre et Nord, suivant les violences post-électorales qui ont pris fin après Avril 2011. Dans les parties Centre et Nord du pays, la séparation du pays après la crise de 2002 a eu un impact significatif sur la région en termes de détérioration des conditions socio-économiques, de régulation par les lois et la sécurité. En fait, la région a connu une augmentation radicale de la pauvreté au cours des 10 dernières années. La comparaison des taux de pauvreté en 2002 et en 2008 se présente comme suit: Centre-Nord : 32%/57%, Nord : 40%/77%, Nord-Ouest : 52%/58%, Nord-Est : 45%/54%.

Le retour de l'Administration dans les régions ravive les services essentiels, incluant les secteurs de l'éducation et de la santé. Cependant, l'autorité de l'Etat dans la région fait face à d'immenses défis comprenant la restauration de la fourniture des services essentiels, la reconstruction des infrastructures de base, la reconstitution du système judiciaire, le maintien de la sécurité et par-dessus tout le sous-développement des régions.

En vue d'accélérer la reconstruction et la réconciliation nationale d'après-crise, le Gouvernement de Côte d'Ivoire a préparé un programme de cohésion sociale (2012-2015) et un Plan National de Développement (2012-2015).

Ce projet vise à offrir un soutien à la fois à l'Administration Centrale et aux Collectivités Territoriales pour la restauration et l'amélioration des services de base dans les régions touchées par le conflit. Ce, à travers le développement des ressources humaines, dans les zones Centre et Nord du pays, régions en pleine transition entre phase d'urgence et phase de développement. A travers la ré-institution des services de base dans ces régions, le projet vise à valoriser un développement inclusif et la cohésion sociale.

1.2 Cadre du Projet

Les composantes du Projet et leurs relations sont présentées sur la figureFigure 1.2.1. Le CLP (Cadre Logique du Projet) et le PO (Plan d'Opération) sont joints en appendices A, H, I et J. Le CLP peut être modifié si nécessaire avec l'accord de l'ensemble des parties prenantes.

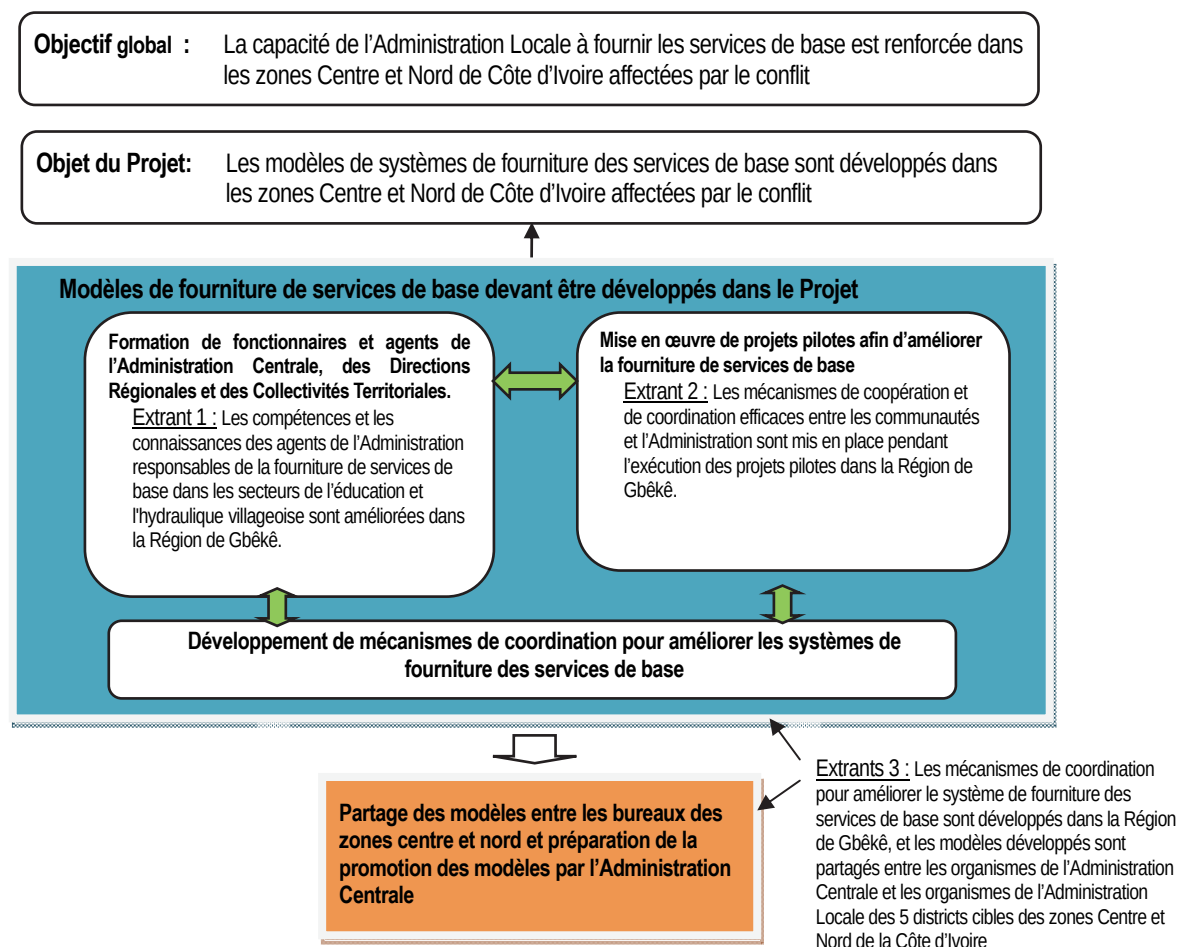


Figure 1.2.1 Structure du projet

Les grandes lignes du Projet qui ont fait l'objet d'un accord lors de la première réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC) sont indiquées ci-dessous:

1.2.1 Titre du projet

Le Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire.

1.2.2 Durée du projet

La durée du projet sera de trois (3) ans à partir du premier envoi d'une équipe d'experts japonais en Novembre 2013.

1.2.3 Zones cibles

Les zones cibles du projet sont les douze (12) régions dans les zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire (Folon, Kabadougou, Bagoué, Poro, Tchologo, Gbêkê, Hambol, Bafing, Béré, Worodougou, Bounkani et Gontougou). Cependant, les projets pilotes ne seront mis en œuvre que dans la Région de Gbêkê. (Voir Figure 1.2.2)

1.2.4 Objectif global

La capacité de l'Administration Locale à fournir les services de base est renforcée dans les zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire affectées par le conflit.

1.2.5 Objectif du Projet

Les modèles de systèmes de fourniture des services de base sont développés dans les zones Centre et Nord de Côte d'Ivoire affectées par le conflit.

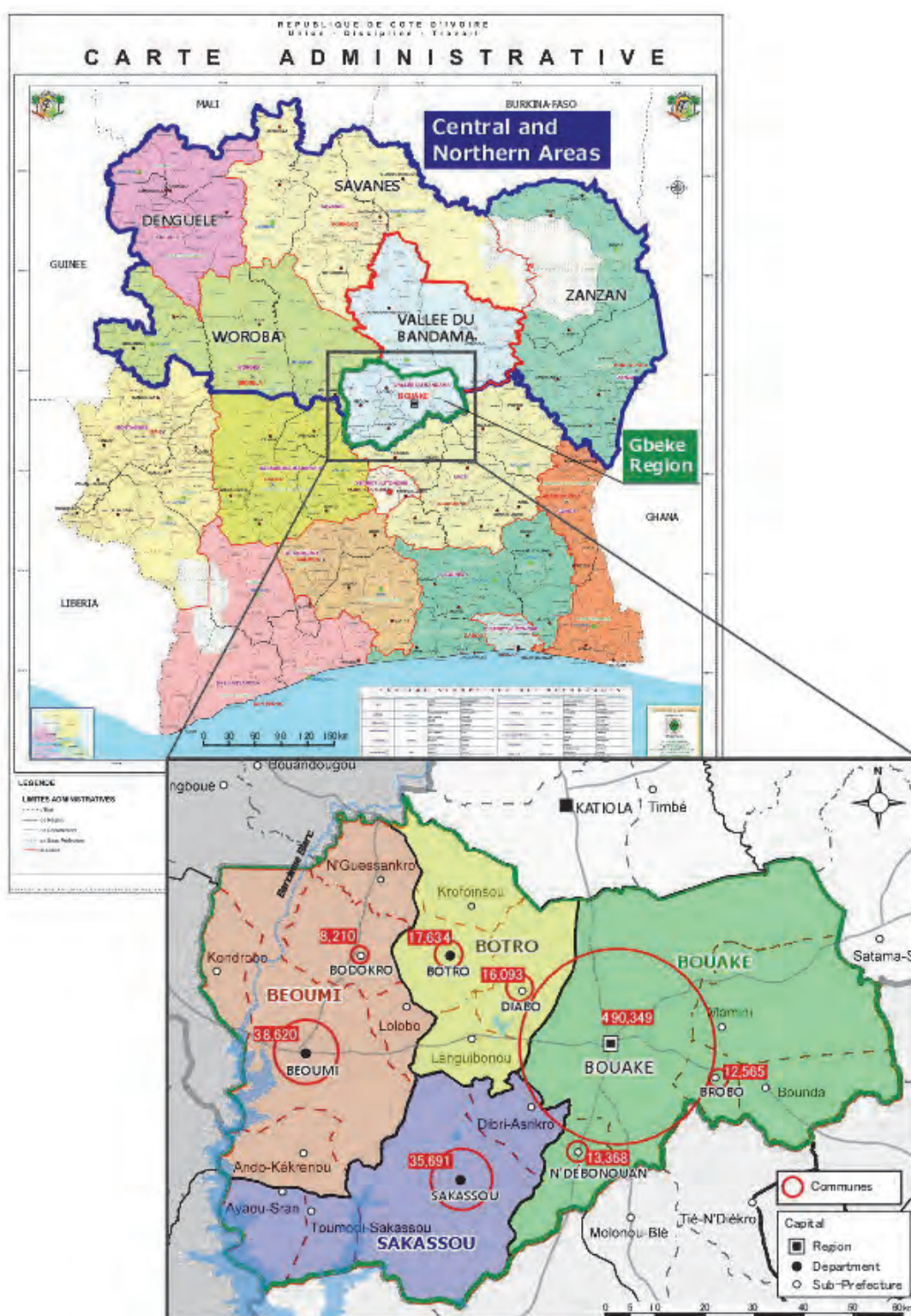
1.2.6 Extrants

- 1) Les compétences et les connaissances des agents des Entités responsables de la fourniture de services de base dans le secteur de l'Education (agents de DRENET, Inspecteurs et Conseillers de COGES et agents du Conseil Régional et des Communes) et du secteur de l'Hydraulique Villageoise (agents de la DTH, du Conseil Régional et des Communes) sont améliorées dans la Région de Gbêkê.
- 2) Les mécanismes de coopération et de coordination efficaces entre les communautés et l'Administration (Conseil Régional et Communes, Préfet de Région et Préfets de Départements, DRENET, DTH) sont mis en place à travers la mise en œuvre de projets pilotes (pour l'aménagement des infrastructures, la réhabilitation, et la redynamisation des activités communautaires pour une meilleure gestion des infrastructures et une meilleure fourniture des services) dans la Région de Gbêkê.
- 3) Les mécanismes de coordination pour améliorer le système de fourniture des services de base sont développés dans la Région de Gbêkê, et les modèles développés sont partagés entre les organismes de l'Administration Centrale et les organismes de l'Administration Locale des 5 districts cibles des zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire.

1.2.7 Activités

- 1-1. Identifier les problèmes de fourniture de services de base à travers des ateliers, études et interviews qui voient la participation de l'Administration Centrale et de ses Directions Régionales ainsi que des Collectivités Territoriales dans la Région de Gbêkê
- 1-2. Développer des programmes de formation pour les fonctionnaires et agents de l'Administration et des Collectivités concernés afin de s'attaquer aux problèmes identifiés en 1-1
- 1-3. Mettre en œuvre des programmes de formation pour les fonctionnaires et agents de l'Administration et des Collectivités concernés dans les secteurs de l'Hydraulique Villageoise et de l'Education de la Région de Gbêkê
- 1-4. Mettre en œuvre des programmes de formation dans des pays tiers et au Japon pour les fonctionnaires et agents de l'Administration Centrale concernés et leurs Directions Régionales ainsi que ceux des Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê pour l'amélioration de la fourniture de services de base.
- 2-1. Réaliser des études sur la situation actuelle dans les domaines socio-économique et administratif dans la Région de Gbêkê

- 2-2. Réaliser des études d'Etat des Lieux incluant la situation actuelle des infrastructures publiques de fourniture de services
- 2-3. Sélectionner les sujets et sites pour les projets pilotes (pour le développement et la réhabilitation des infrastructures, et les activités communautaires de gestion des infrastructures et des services).Organiser des consultations publiques pour mettre en œuvre les projets pilotes
- 2-4. Développer des plans de mise en œuvre des projets pilotes dans lesquels les communautés peuvent participer à la mise en œuvre et à la gestion
- 2-5. Mettre en œuvre les projets pilotes et réaliser des programmes de formation pour les organisations à base communautaire et les fournisseurs de services privés (artisans réparateurs, Comités de Gestion de points d'Eau, réparateurs de pompes et COGES)
- 2-6. Compiler les leçons apprises dans la mise en œuvre des projets pilotes
- 3-1. Développer des systèmes de suivi et de mise en œuvre des projets pilotes et mettre en œuvre leur suivi
- 3-2. Clarifier les processus de fourniture des services de base ; de la planification à la mise en œuvre et au suivi .Définir les rôles et responsabilités des organismes gouvernementaux et des communautés concernés
- 3-3. Développer des directives/manuels/guides pour l'amélioration des systèmes de fourniture des services de base
- 3-4. Partager les leçons tirées de la mise en œuvre des projets pilotes entre les organismes de l'Administration Locale des cinq districts cibles ls organismes de l'Administration Centrale à travers des séminaires et ateliers.
- 3-5. Créer un plan d'actions afin de développer des systèmes de fourniture des services de base dans les zones Centre et Nord.



Source : Equipe d'Experts JICA

Figure 1.2.2 Zone cible

1.3 Politiques du Projet

1.3.1 Modèles possibles pour le renforcement de l'Administration Locale

L'objectif du projet est « de développer des modèles de système de fourniture des services de base pour les zones Centre et Nord de Côte d'Ivoire affectées par le conflit ». Pour cela, il est essentiel d'identifier une vision future de fourniture de services publics par les Administrations Locales, Il faut pour cela clarifier les étapes à suivre pour réaliser cette vision, et obtenir l'accord des organisations concernées.

Vu les conditions actuelles de l'Administration Locale, il est difficile de construire un système de fourniture des Services publics par les Collectivités Territoriales. Ce projet consiste non seulement à discuter et à examiner la vision à concrétiser dans un futur lointain, mais aussi à identifier un modèle de mécanisme de mise en œuvre devant être réalisé dans un futur proche.

Les projets pilotes seront exécutés à travers un tel modèle de mécanisme de mise en œuvre qui doit être réalisé dans un futur proche et, qui de surcroît est réalisable. Trois modèles de mécanisme de mise en œuvre peuvent être mis au point comme le présente la description ci-après: modèles A, B et C. Le « Modèle B » et le «Modèle C» sont préférables d'autant plus qu'ils permettent le transfert de plus de pouvoirs vers les zones décentralisées avec une plus grande implication des Collectivités Territoriales alors que le «Modèle A» laisse le rôle principal à l'Administration Centrale et aux Structures Déconcentrées des ministères centraux. Le «Modèle A» est le modèle actuel, dans lequel l'Administration Centrale et ses Démembrements sont au centre de toutes les actions de Développement. Toutefois, vu la période transitionnelle du pays, le "Modèle B" sera considéré comme le mécanisme de mise en œuvre à réaliser dans un proche avenir. Ce modèle est conforme à la situation actuelle et permet une mise en œuvre rapide. Cependant, prenant en considération la situation actuelle du pays qui est dans une période de transition entre reconstruction et développement, le « modèle B » sera utilisé comme mécanisme de mise en œuvre de façon à être concrétisé dans un futur proche, ce qui s'adapte à la situation actuelle permettant également une mise en œuvre rapide.

Modèle A : Mécanisme de mise en œuvre pour une reconstruction rapide qui dépend davantage de l'Administration Centrale et des organismes locaux de Ministères Centraux.
Modèle B (sélectionné) : Mécanisme de mise en œuvre permettant la décentralisation qui doit être réalisée dans un futur proche ainsi qu'une reconstruction rapide.
Modèle C : Mécanisme de mise en œuvre par les Collectivités Territoriales et les organisations à base communautaire en tant qu'acteurs principaux. C'est un modèle pragmatique, fondé sur les besoins locaux.

1.3.2 Appropriation du Projet par l'Administration Centrale

L'Administration Centrale devrait jouer un rôle essentiel dans la promotion des modèles dans les zones Centre et Nord. Les approches seront utilisées à travers le processus du projet afin d'accroître le sentiment d'appropriation du MEMIS, du Ministère de l'Éducation Nationale et du MIE concernant le développement des modèles dans la Région de Gbêkê. A la fin du projet, il est prévu que les organismes gouvernementaux responsables soient prêts à mener des actions pour la

promotion des modèles. Les agents des organismes étatiques seront impliqués dans les discussions et les prises de décisions relatives au projet à chaque stade du développement des modèles, et dans les explications à fournir sur les actions qui doivent être réalisées par les ministères concernés.

Les rôles de l'Administration Centrale pendant et après le projet sont les suivants:

- Accord sur le rôle et les responsabilités des organismes de l'Administration Locale (Directions Régionales des Ministères et des Collectivités Territoriales);
- Approbation des manuels et directives développés dans le projet;
- Affectation d'agents techniques aux Collectivités Territoriales;
- Préparation des programmes de formation destinés aux Collectivités Territoriales (en fonction de leur rôle et responsabilités définis dans le projet);
- Mise en œuvre des programmes de formation;
- Allocation de budgets aux Collectivités Territoriales;
- Préparation des propositions de projets pour l'obtention de l'aide des bailleurs.

1.3.3 Promotion de la coopération et de la collaboration entre les communautés et les Collectivités Territoriales

La coopération et la collaboration entre les communautés et les Collectivités Territoriales sont très importantes pour améliorer la fourniture des services publics lorsque les capacités et les ressources des Collectivités Territoriales sont insuffisantes; dans les pays en voie de développement, et particulièrement ceux touchés par des conflits.

Dans le projet de la JICA, des programmes de formation seront dispensés pour les membres réélus et les présidents des COGES (Comité de Gestion des Écoles). Ces formations porteront sur les COGES et auront pour but de mettre sur pied les activités des COGES pour l'amélioration de la gestion des écoles primaires. D'autre part, les composantes Infrastructures des projets pilotes (réhabilitation, reconstruction, ou extension des bâtiments des écoles primaires) seront réalisées. Les COGES seront impliqués dans la planification, la mise en œuvre et la supervision de ces composantes.

En ce qui concerne le secteur de l'Hydraulique Villageoise, les Comités de Gestion des Points d'Eau existants (pour les infrastructures d'HV) seront examinés en termes de présence et de performance. Les activités nécessaires de formation et de suivi seront menées pour l'ensemble des Comités de Gestion des Points d'Eau. D'autre part, les projets pilotes de construction de nouvelles infrastructures d'HV et de réhabilitation des infrastructures d'HV existants seront mis en œuvre. Pour ces projets pilotes d'HV, les Comités de Gestion des Points d'Eau et les habitants des villages seront impliqués dans la planification, la mise en œuvre et la supervision.

Ainsi, dans les projets pilotes, le développement des infrastructures, leur réhabilitation ainsi que le renforcement des capacités de gestion des communautés seront mis en œuvre. Dans ce processus de mise en œuvre des projets pilotes, le projet de la JICA vise à transformer les relations entre les communautés et les Collectivités Territoriales en des relations plus collaboratives et plus coopératives que celles qui existent actuellement. Dans le but de promouvoir ce processus de transformation, les formations et le suivi nécessaires seront organisés pour les communautés et les Collectivités Territoriales.

1.4 Organisation du projet

1.4.1 Système de gestion du projet

Le projet est géré aux deux niveaux présentés à la Figure 1.4.1. Le Comité Conjoint de Coordination (CCC) a été mis en place pour la gestion du projet au niveau central. Pour la gestion au niveau régional, le Groupe de Travail Technique (GTT) a été mis sur pied par le Préfet de la Région de Gbêkè. En outre, il y a la possibilité d'organiser deux groupes de travail sectoriels comme mécanisme de coordination et de collaboration entre les Directions Régionales de l'Administration Centrale et les Collectivités Territoriales.

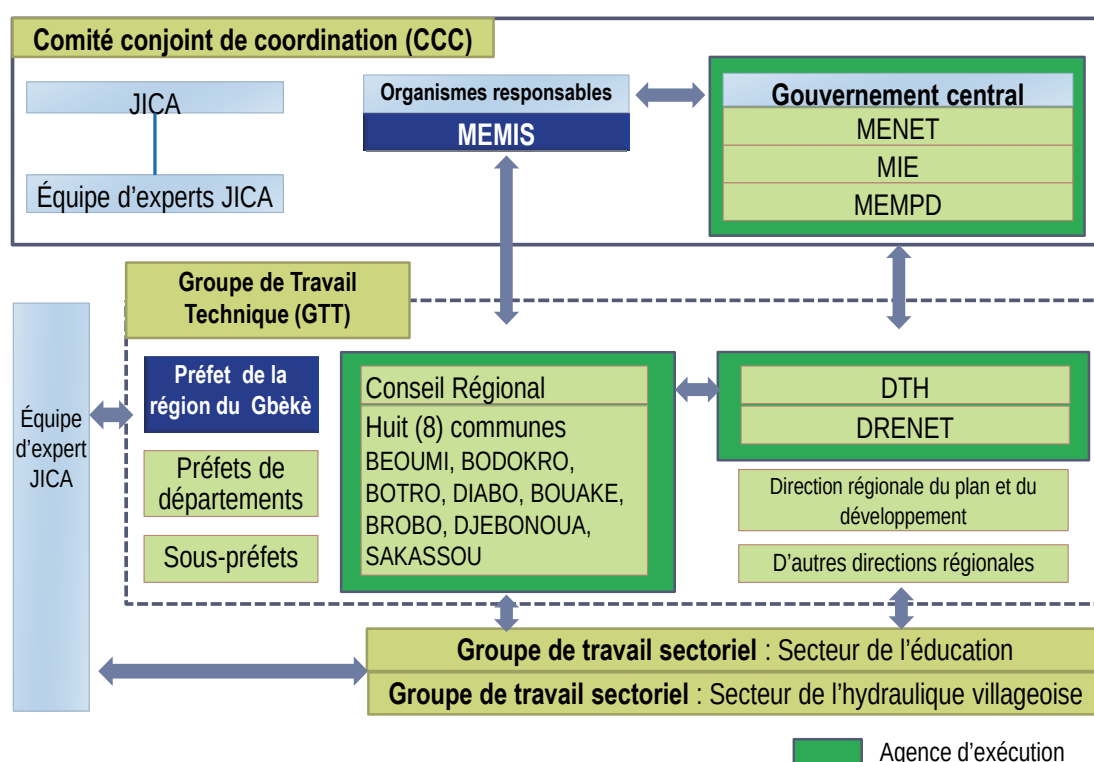


Figure 1.4.1 Diagramme de l'organisation du projet

1.4.2 Affectation des Homologues

Les homologues ont été officiellement affectés, dont un Directeur de Projet, un Coordonnateur de Projet au niveau Central, un Manager de Projet et un Coordonnateur de Projet au niveau Régional. Les membres du CCC et du GTT ont également été sélectionnés, comme indiqué dans les tableaux 1.4.1 et 1.4.2.

Tableau 1.4.1 Liste des homologues (Membres du CCC)

Organisation	Titre	Nom
Directeur National de Projet		
DGDDL, MEMIS	Conseiller du Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), MEMIS	M. Gbala Gnato Raphael
Coordinateur de Projet		
DGDDL, MEMIS	Sous-Directeur de la Formation et des Stages, DGDDL	M. Boka N'takpé Sylvain
Responsable de Projet		
Région de Gbêkê	Préfet de Région Gbêkê	M. Konin AKA
Autres Homologues		
DGDDL, MEMIS	Sous-Directeur de la Gestion du Personnel des Collectivités Territoriales, DPCT	Mme. TIEHI Titi Léocadie epse Kouamé
DGDDL, MEMIS	Sous-Directeur du Patrimoine, des Equipements et des Travaux, DDL	M. DJAYA Kouamé Paul
DGIHH, MIE	Sous-Directeur, DGIHH	M. Mamadou FEH
ONEP, MIE	Chargé des Opérations	M. Guibril Kamsoko
CNC-CGPE, MIE	Chargée du renforcement des capacités	Mme Adoh née Tagro Biali C.
DSPS, MEN	Chef du service SIG Carte Scolaire, DSPS	M. N'Guessan Koffi Kan Hervé
DSPS, MEN	Chargée d'appui aux Collectivités Territoriales, DSPS	M. Gabou Elisabeth
DEP, MEN	Ingénieur des Techniques	M. LIDA Gilbert
DAPS-COGES, MEN	Directeur National, DAPS-COGES	M. Kouadio Kouamé David
DAPS-COGES, MEN	Assistante du Directeur, Chargée du Suivi Evaluation et des Projets DAPS-COGES	Mme Effi Germaine
DELC, MEN	Sous Directrice des Ecoles Maternelles et Primaires, DELC	Mme.Aka Houman Jeannette épouse Kouamé
DELC, MEN	Charge d'études à la sous-direction des Ecoles Maternelles et Primaires, DELC	M. N'Guessan Kakou François
MEMPD	Chargé d'Etudes	M. Adam-Yéboua N'krumah
Ministère de l'Economie et des Finances		

Tableau 1.4.2 Liste des homologues (Membres du GTT)

Organisation	Titre	Nom
Coordinateur de Projet		
DGDDL, MEMIS	Sous-Directeur de la Formation et des Stages, DGDDL	M. Boka N'takpé Sylvain
Responsable de Projet		
Région de Gbêkê	Préfet de la Région de Gbêkê	M. Konin AKA
Coordinateur du Projet dans la Région du Gbêkê		
Préfecture de Bouaké	Secrétaire Général de Préfecture de Bouaké	M.Yokozo Zozoro Firmin
Assistant au Responsable de Projet		
Préfecture de Bouaké	Chef de Cabinet	M. Kouadio Jules
Autres Homologues		
Département	Préfet du département de Béoumi	M. Kouamé Koffi
Département	Préfet du département de Botro	M.Coulibaly Lamine
Département	Préfet du département de Sakassou	M.Kouakou Wiha Ange Tchicaya
Chefs de Projet		
DREN 1 et 2	Directeur de la DREN1	M.Kékémo Ahou Daniel
DREN 1 et 2	Directeur de la DREN2	M. Traoré Tiégué
Chef de Projet		
DTH	Directeur de la DTH	M. Coulibaly Seydou
Autres Homologues		
Conseil Régional	Président	M.Kouassi Abonouan
	Directeur Général d'Administration	M.Koffi Brou Noël
Commune de Bouaké	Maire	M.Djibo Youssouf N
	Secrétaire général	M.Lagouth Djé Ziao
Commune de Brobo	Maire	M.Kouamé Yao Séraphin
	Secrétaire général	M.Gnali Emile
Commune de Djébonoua	Maire	M.Taiguin Koffi Edmond
	Secrétaire général	M.Komenan Kouadio Bertin
Commune de Sakassou	Maire	M.Kouadio Kouamé
	Secrétaire général	M.Droh Zégbé
Commune de Bodokro	Maire	M.Koffi Kouakou
	Secrétaire général	M.Yao Kouacou Evariste
Commune de Béoumi	Maire	M.Konan Kouadio E
	Secrétaire général	M.M'bra Kouassi
Commune de Botro	Maire	M.Yao N'zue Goumo
	Secrétaire général	M.Douai Richard
Commune de Diabo	Maire	M.Koumoin Konan
	Secrétaire général	M.Dahoué Metouba

1.4.3 Equipe d'Experts de la JICA

Le tableaux 1.4.3 et 1.4.4 présente les membres de l'équipe d'experts de la JICA et leurs missions.

Tableau 1.4.3 Liste des membres de l'équipe d'experts de la JICA (Experts de la JICA)

N°	Mission	Nom
1	Conseiller en chef/ Administration locale	M. Hideyuki Sasaki
2	Conseillère en chef adjointe/ Développement des communautés/ Service public/Prévention des conflits / Sensibilité au genre	Mme. Junko Okamoto
3	Chef d'Equipe des Infrastructures/ Planification architecturale/ Estimation des coûts (Bâtiments scolaires)/ Gestion des marchés publics	M. Tomoki Miyano
4	Chef d'Equipe des Infrastructures/ Hydraulique villageoise/ Opération et maintenance/ Planification et supervision de constructions (hydraulique villageoise)	M. Masakazu Saito
5	Gestion d'école/ Participation communautaire	Mme. Harumi Tsukahara
6	Études sociales/ Prévention des conflits/ Sensibilité au genre	Mme. Hisako Kobayashi
7	Planification des équipements d'Hydraulique Villageoise/ Gestion des passations de marchés/ Estimation de coûts/ Planification et supervision de construction (hydraulique villageoise)	M. Kan Shichijo
8	Planification architecturale / Conditions d'approvisionnement	Mme. Izumi Kasai
9	Planification architecturale	M. Kazuomi Okamura
10	Planification et supervision de construction (Bâtiments scolaires)	Mme. Hiroko Ishikawa
11	Supervision de construction (Bâtiments scolaires)	M. Koichiro Seki
12	Gestion de base de données/ L'Etude d'Etat des Lieux	Mme. Camille Armengaud
13	Planification architecturale	M. Junya Umemura
14	Assistant de projet/ Assistant d'administration locale/Gestion des formations / Gestion des écoles	Mme. Azusa Matsui, M. Koichiro Seki, M. Itaru Uema
15	Assistant du Projet / Assistant du Système d' Administration Locale	M. Keisuke Hattori
16	Interprète	Mme. Yasu Kikuchi

Tableau 1.4.4 Member List of JICA Expert Team (National Staff)

N°	Mission	Nom
1	Coordinateur national / Administration publique	M. Edouard Yao Kouassi
2	Relations publiques / Sécurité	M. Vally Diarrassouba
3	Agent technique / architecture	M. Bassa Kouakou Ulrich-Donatien Kra
4	Architecture	M. Memel Koffi Amary Félix
5	Architecture	Mme. Tibe Glwadys Olga Mirelle
6	Architecture	M. Kanga Adelphe Aristide
7	Architecture	M. N'goran Innocent
8	Hydraulique Rurale	M. Henri Jean-Marie Zida Zabsonre
9	Participation Communautaire/Hydraulique Rurale	M. N'goran Sylvanus Innocent
10	Hydraulique Rurale	M. Kouadio Assoue Kouakou
11	Hydraulique Rurale	M. Kouassi Louis Anderson
12	Hydraulique Rurale	M. Boussou Konan Serge Wilfried
13	Participation Communautaire/Hydraulique Rurale	M. Goueli Ange Rolet Guy Tirolien
14	Education	M. Kandogona Soumaila Ouattara
15	Education	M. Coulibaly Nanga
16	TIC / Base de Données, Relations Publiques et Sécurité	M. Manou Alain Pierre Claver Gahié
17	Interprète/ Traducteur	M. Alangba Koffi
18	Assistante Administrative	Mme. Kassi Angoran Adjoua Sylvie
19	Assistant Administratif, Gestion Logistiques	M. Tan Kouakeu Aristide

Chapitre 2 Acquis du Projet

2.1 Les Acquis des Extrants

Au cours de la période allant de novembre 2013 à fin mars 2016, les activités du Projet se sont déroulées sous deux composantes, à savoir les composantes infrastructures et celle du COGES.

2.1.1 La Composante des Infrastructures

Les activités de la Composante des infrastructures en rapport avec les infrastructures d'Ecoles Primaires (EPP) et d'Hydraulique Villageoise (HV) ont été menées en suivant les étapes suivantes:

- Collecte de données des villages et mise en place d'une base de données par les Collectivités Territoriales, avec l'aide de l'Equipe des Experts de la JICA (principalement en Septembre 2014)
- La Formulation de plans de développement sectoriels avec les projets prioritaires par les Collectivités Territoriales avec l'assistance de l'Equipe des Experts de la JICA (principalement en Septembre 2014)
- La Sélection de projets pilotes par les Collectivités Territoriales avec l'aide de l'Equipe des Experts de la JICA (principalement en Avril 2015)
- La Préparation de projets pilotes par les Collectivités Territoriales, y compris l'examen du contenu des projets pilotes et la conception de projets pilotes (principalement en Avril 2015)
- Examen du système de mise en œuvre des projets pilotes par les Collectivités Territoriales (principalement en Avril 2015)
- La Préparation et Mise en œuvre des appels d'offres pour les projets pilotes d'EPP (réalisées en Septembre 2015)
- La Préparation et Mise en œuvre des appels d'offres pour les projets pilotes d'HV (réalisées en Juillet 2015)
- Mise en œuvre des projets pilotes d'EPP et supervision des travaux de construction et de réhabilitation (terminées en mai 2016)
- Appel d'offres pour les mobiliers des projets pilotes d'EPP (terminé en Août 2016)
- Mise en œuvre de projets pilotes d'HV et supervision de travaux de construction et de réhabilitation
 - ✧ Travaux de foration (terminés en février 2016)
 - ✧ Installation de PMH et travaux annexes pour les nouveaux forages (achevés en Mai 2016)
 - ✧ Réhabilitation des PMH existantes (achevée en Avril 2016)
- Mise en place des CGPE pour la gestion communautaire de l'eau (fin Décembre 2015)

- Formation des CGPE sur la gestion de l'eau en milieu rural (Avril 2016)
- Suivi du CGPE sur la gestion de l'eau en milieu rural (fin en Juillet 2016)
- Formation des COGES sur la maintenance des infrastructures scolaires (faite en novembre 2016)
- Enquête sur les Artisans Réparateurs dans la Région de Gbêkê et formation des Artisans Réparateurs (effectuées en Mars 2016)
- Révision du manuel des enquêtes, de la gestion des bases de données et de la planification des infrastructures d'HV et d'EPP et formation des Elus Locaux et des agents des Collectivités Territoriales (Mai 2016)
- Elaboration de projets de modèles sur le développement et la gestion des infrastructures d'EPP et d'HV (faite en Mars 2016)
- Elaboration de modèles sur le développement et la gestion des infrastructures d'EPP et d'HV (Faite en Septembre 2016)
- Préparation de manuels sur le développement et la gestion des infrastructures d'EPP et d'HV (Septembre 2016, à l'exception du manuel de maintenance des infrastructures d'EPP, qui était l'objet de discussions entre les parties prenantes jusqu'à fin Septembre 2016)

Ces activités sont liées aux extraits 1, 2 et 3 du Projet.

(1) Acquis de l'Extrant 1

Diverses conférences, ateliers et formations sur terrain portant sur le développement et la gestion des infrastructures scolaires et l'approvisionnement en eau en milieu rural ont été dispensées aux fonctionnaires des Collectivités Territoriales. Ils ont expérimenté de nombreuses nouvelles activités dans le cadre des projets pilotes, comme suit:

Enquêtes, gestion de base de données et planification

- Enquête sur les conditions existantes des infrastructures d'HV et d'EPP
- Sélection des projets prioritaires selon des critères clairs
- Renouvellement des listes des villages à utiliser pour le suivi des infrastructures d'HV et d'EPP

Appel d'offres et mise en œuvre du projet

- Préparation et mise en œuvre des appels d'offres selon les méthodes appropriées
- Supervision de la construction de nouveaux points d'eau
- Supervision de la réhabilitation des PMH
- Supervision de la construction et de la réhabilitation des bâtiments d'écoles de manière appropriée
- Approvisionnement de mobiliers scolaires de manière appropriée
- Organisation des réunions de consultation publique pour la mise en œuvre du projet

Gestion des infrastructures d'EPP et d'HV et participation communautaire

- Formation continue des CGPE et suivi de la gestion de l'eau par les CGPE
- Formation des COGES sur la maintenance des écoles

Les compétences et connaissances des fonctionnaires des Collectivités Territoriales, y compris les Services Techniques et Socio-culturels ont été améliorées en ce qui concerne les enquêtes, la planification et la mise en œuvre des projets. Les fonctionnaires des Services Techniques et Socio-culturels ont également acquis les compétences nécessaires pour dispenser les formations aux organisations communautaires telles que les CGPE et COGES sur la gestion de l'eau et l'entretien des infrastructures scolaires. Les agents de la Région de Gbêkê ont acquis des compétences sur l'approche participative pour apporter un soutien aux organisations communautaires au niveau des villages.

Les fonctionnaires des Collectivités Territoriales et certains élus ont compris l'importance de mener des enquêtes pour mieux répondre aux besoins des communautés, gérer la base de données et prioriser les projets avec des critères clairs. Certaines Collectivités Territoriales tentent de mener des enquêtes et de préparer des budgets.

Les responsables des Collectivités Territoriales ont également reconnu l'importance de la supervision des travaux de construction sur les sites et de l'entretien des écoles par la communauté (COGES).

Ils ont commencé à envisager des stratégies réalistes pour réaliser ces activités pendant leurs travaux de routine et étendre les activités de renforcement des capacités des COGES et CGPE dans les zones non couvertes par le Projet.

(2) Acquis de l'Extrant 2

Tous les travaux de construction et de réhabilitation des projets pilotes d'HV et d'EPP ont été achevés en Mai 2016. La formation sur la gestion de l'eau en milieu rural a été fournie à 77 CGPE et le suivi a été effectué en visitant les villages après la formation. Une formation sur la maintenance des infrastructures scolaires a été dispensée aux COGES de 11 écoles.

Selon les résultats de l'enquête, 71% de la CGPE ont collecté des fonds pour l'eau de plus de 7 000 FCFA / mois, ce qui était le montant cible des redevances d'eau à percevoir par mois sur chaque site. Au total, 49% des bureaux de CGPE ont tenu des réunions mensuelles, 38% ont tenu des documents comptables et 65% ont enregistré les réparations dans les carnets des réparateurs villageois. Compte tenu du fait que ces activités n'étaient pas menées dans la plupart des villages avant l'intervention du Projet, de grands changements ont été observés dans la gestion de l'eau au niveau des villages. Un autre changement est la relation entre les Collectivités Territoriales et la communauté développée à travers les visites de sites par les agents des Collectivités Territoriales.

L'objectif important est de soutenir la gestion de l'eau par les CGPE nouvellement créés et d'améliorer la capacité des CGPE en leur apportant un soutien continu par les Collectivités Territoriales. Les agents des Collectivités Territoriales et de nombreux élus comprennent l'importance de la participation communautaire à la gestion de l'eau. Le suivi des CGPE devrait être incorporé dans leurs travaux de routine en préparant des budgets pour les visites de sites.

Les COGES ont participé aux projets de construction et de réhabilitation des écoles à travers des réunions mensuelles et des communications régulières.

La formation sur l'entretien des infrastructures scolaires a été fournie aux COGES par les responsables des Collectivités Territoriales. Au cours de ces activités, les relations entre les COGES et les Collectivités Territoriales ont été développées et les COGES et les communautés ont pris conscience de leur responsabilité dans la maintenance des bâtiments scolaires.

(3) Acquis de l'Extrant 3

La coordination entre les parties prenantes au niveau régional a été réalisée dans le cadre du Projet par le biais des activités du Projet et de réunions telles que celles du Groupe de Travail Technique, les formations, les visites de terrains et les réunions communautaires. Les Collectivités Territoriales communiquent avec les bureaux de DREN, IEP, DTH et la Préfecture lorsqu'elles ont besoin d'informations, par exemple lors des enquêtes.

Le Projet prévoyait organiser en Octobre 2016 deux séminaires de partage d'expériences, l'un à l'endroit de l'ARDCI à Abidjan et l'autre à l'endroit des représentants des Régions du Centre et du Nord qui se tiendra à Bouaké. Le Directeur du Projet et le Coordinateur du Projet de la DGDDL, MEMIS, les Directeurs et les fonctionnaires des MEN et MIE et le Secrétaire Général 1 de la Préfecture Région de Gbeke ainsi que les agents des Collectivités Territoriales ont consacré des efforts remarquables pour organiser ces séminaires avec succès.

2.1.2 La Composante COGES

Les activités de la Composante de l'amélioration de la gestion des écoles par le renforcement des COGES (Composante COGES) ont été menées selon les étapes suivantes:

- La réalisation d'une enquête situationnelle sur les COGES (Septembre 2014) et faire une analyse actuelle des COGES (Avril 2015)
- La préparation du Manuel 1 sur la Mise en Place et le Renouvellement Démocratique des COGES (Septembre 2014)
- Mise en œuvre de la Formation des Formateurs (FDF) en utilisant le Manuel 1 sur la Mise en Place et le Renouvellement Démocratique des COGES (effectuée en Septembre 2014)
- La mise en œuvre de la formation des Directeurs d'écoles primaires à l'aide du Manuel 1 sur la mise en Place et le Renouvellement Démocratique des COGES (effectuée en Septembre 2014)
- La mise en œuvre et suivi des élections des membres du COGES (Avril 2015)
- La préparation du Manuel 2 pour la Gestion Participative des Ecoles (Avril 2015)
- La mise en œuvre de la Formation Des Formateurs (FDF) en utilisant le Manuel 2 sur la Gestion Participative de l'Ecole (Avril 2015)
- La mise en œuvre de la formation des COGES en utilisant le Manuel 2 Gestion Participative de l'Ecole (Avril 2015)
- La préparation du Manuel 3 sur la Mise en Place et le Fonctionnement des Unions de COGES (U-COGES) (réalisée en Juin 2015)
- La mise en œuvre de la formation des formateurs (FDF) à l'aide du Manuel 3 sur la Mise en Place et le Fonctionnement des Unions de COGES (U-COGES) (réalisée en Juin 2015)
- La mise en œuvre de la formation des COGES à l'aide du Manuel 3 sur la Mise en Place et le Fonctionnement des Unions de COGES (U-COGES) (réalisée en Juin 2015)
- La mise en œuvre et le suivi des élections des membres des U-COGES (Septembre 2015)
- La préparation et la mise en œuvre du Forum Régional (Octobre 2015)

- La révision du Manuel 2 et mise en œuvre de la Formation des Formateurs (FDF) sur le Manuel 2 révisé (Octobre 2015)
- La mise en œuvre de la Formation des COGES sur le Manuel 2 révisé (Novembre 2015)
- La mise en œuvre de la Formation des Conseillers COGES sur l'approche participative (Février 2016)
- Le suivi des activités des COGES et des U-COGES et le Suivi du Forum Régional (achevé en Septembre 2016)
- La réunion annuelle des représentants des U-COGES (organisée en Septembre 2016)
- L'élaboration d'un modèle pour l'amélioration de la gestion de l'Ecole (Mars 2016)
- Formation des élus locaux (faite en février 2017)

Ces activités de la Composante COGES sont liées aux trois Extrants du Projet (Extrant1, Extrant 2 et Extrant 3

(1) Acquis de l'Extrant 1

Dans le projet, divers programmes de formation ont été organisés au profit des Conseillers COGES selon les manuels élaborés pour chaque étape de l'introduction de la gestion participative de l'école par les COGES impliquant toutes les personnes de la communauté. Les Conseillers COGES ont amélioré leur capacité de mise en œuvre de la formation des COGES à travers l'expérience de la formation sur les manuels 1, 2 et 3 et le 2 Manuel révisé. Ils comprennent bien le but et la méthodologie de la gestion participative de l'école par les COGES et sont motivés à travailler pour la promotion des activités des COGES.

Une formation portant sur la façon d'appliquer une approche participative dans la promotion de la gestion participative de l'école a également été donnée aux Conseillers COGES, puisque la plupart d'entre eux n'avaient pas l'habitude de visiter les COGES pour fournir des conseils pratiques aux membres des bureaux exécutifs et aux membres de la communauté. L'Equipe d'Experts de la JICA a suivi les travaux des Conseillers COGES, qui devraient appliquer l'approche participative dans leurs travaux, selon le guide préparé pour eux. Il a été observé que certains Conseillers COGES ont commencé à visiter les COGES plus fréquemment qu'avant et assistent à leurs assemblées générales. Certains ont apporté leur soutien aux COGES en appliquant l'approche participative et en encourageant les membres des Bureaux exécutifs tout en leur fournissant des conseils techniques. Il est nécessaire que les Conseillers COGES continuent d'apprendre et de discuter entre eux pour trouver les meilleures façons de travailler pour la promotion de la gestion participative de l'école.

(2) Acquis de l'Extrant 2

La composante COGES vise l'amélioration de l'Education à travers la promotion de la participation communautaire à la gestion de l'Ecole. Les rôles de la communauté dans la gestion de l'Ecole sont clarifiés dans le Projet. Aussi des relations entre communautés et Collectivités sont entrain d'être développées à travers le processus d'introduction de la gestion participative de l'Ecole. Un mécanisme de coopération et de coordination entre communautés et Collectivités sera établi à travers la mise en place des U-COGES et les Fora Régionaux. Ces activités sont directement liées à l'extrant 2 du PCN-CI.

Selon l'enquête menée en Septembre 2016 ciblant les représentants de 83 COGES de 3 U-COGES,

90% des COGES ont appliqué la gestion participative de l'Ecole introduite par le PCN-CI et 103 sur 117 ont observé des changements positifs dans la gestion des écoles. Les changements positifs comprennent l'amélioration de la mobilisation communautaire, de la coopération et de la confiance dans les COGES. Un total de 90 % des COGES ont senti qu'il y a plus de soutien des IEP (Conseillers COGES).

71% des COGES ont reconnu les avantages qu'il y a à rejoindre les U-COGES. Au total, 90% des COGES estiment avoir reçu plus de soutien des IEP (Conseillers COGES) et ont mené de nouveaux types d'activités pour améliorer les résultats scolaires, telles que la sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation, des cours de renforcement, des clubs d'étude et l'attribution de prix aux meilleurs élèves etc.

Il semble qu'après le Forum organisé en Octobre 2015, de nombreux COGES ont progressivement commencé à appliquer de nouvelles approches, des plans d'action sérieux en impliquant la communauté et ont mené de nouveaux types d'activités pour améliorer les résultats scolaires. Ils ont obtenu un soutien plus important des Conseillers COGES, même si la communication entre les COGES et les Collectivités Territoriales n'a pas beaucoup été améliorée. Les U-COGES soutiennent les COGES dans la mise en œuvre de leurs activités.

Certaines Collectivités Territoriales ont commencé à soutenir les COGES et les U-COGES, par ex. en sécurisant le budget pour soutenir les activités des COGES par le biais des U-COGES et en initiant la collecte de fonds pour construire des logements sociaux à louer par les enseignants des zones éloignées.

Il est important de faire des efforts pour promouvoir et soutenir les changements positifs qui se sont produits dans la gestion de l'Ecole dans la Région de Gbêke. Les Conseillers COGES devraient poursuivre le suivi des COGES et des U-COGES en appliquant l'approche participative et le mécanisme de l'U-COGES et du Forum devrait être utilisé efficacement.

(3) Acquis de l'Extrant 3

Les processus d'introduction de la gestion participative de l'Ecole, des U-COGES et les Fora Régionaux sont liés à l'extrant 3. A travers ces activités, la coordination et la coopération entre les DRENET/IEP et Collectivités Territoriales ont été développées.

Le processus de préparation et de mise en œuvre du Forum régional a permis au Corps Préfectoral, aux DREN et IEP, et aux Collectivités Territoriales de développer des relations de collaboration pour l'amélioration de l'enseignement primaire.

Au cours du Forum Régional, les différentes entités ont décidé des actions à mener et des engagements à prendre en vue d'atteindre l'objectif commun, principalement "l'Amélioration des Résultats Scolaires des Cours Préparatoires (CP1 et CP2) à travers la Lecture et les Mathématiques". La relation de collaboration entre les différentes organisations et les entités y compris le Corps Préfectoral, les DREN et les IEP, les Collectivités Territoriales, les U-COGES et les COGES a été renforcée à travers le Forum. Les représentants des différentes entités ont mis sur pieds un comité de suivi et ils s'attellent à partager les informations sur les actions à entreprendre après le Forum et les problèmes qui s'opposent au respect des engagements.

Au lieu d'organiser le Forum, une réunion annuelle des représentants des U-COGES a été organisée en Septembre 2016. Une telle réunion peut être utilisée comme une occasion de partage d'informations entre les U-COGES et les parties prenantes.

L'expérience du Projet et les modèles de gestion participative de l'école par les COGES avec la communauté ont été partagés au cours des séminaires de partage d'expériences dans les régions du Tonpki et du Kabadougou, à Abidjan à l'endroit de l'UVICOCI et l'ARDCI et à Bouaké à travers une invitation adressée aux représentants des régions nord et centre du pays .

2.2 Réalisation Visant l'Objectif du Projet

2.2.1 Développement de Modèles pour la Côte d'Ivoire

(1) La Composante des Infrastructures

Des séances de discussions variées sur les modèles de développement et de gestion des infrastructures d'HV et d'EPP ont été menées avec différentes parties prenantes, y compris les représentants et fonctionnaires des Collectivités Territoriales, les homologues de niveau central et les Directeurs des Départements concernés du MEMIS, MEN et MIE, les Directeurs de Cabinets et des Ministres .

Le Document du Modèle pour l'approvisionnement en eau en milieu rural, le «Document Stratégique pour l'Amélioration des Services d'Approvisionnement en Eau en Milieu rural» a été élaboré en s'appuyant sur les expériences du PCN-CI et en incorporant les avis des différentes parties prenantes et des personnes clés du MIE et du MEMIS y compris le Directeur de la DHRP de l'ONEP, le Conseiller Technique du Ministre du MIE, le Directeur du Cabinet du MIE, le PHAM et le Directeur du Projet MEMIS. Le Document du Modèle couvre non seulement l'HV mais aussi les HVA qui concernent l'ensemble du secteur de l'approvisionnement en eau en milieu rural. Il clarifie les rôles de la communauté, des Collectivités Territoriales, de l'Administration Centrale et de leurs Directions Régionales dans l'ensemble du processus de développement et de gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau dans les zones rurales.

A la fin, le Directeur du Cabinet du MIE a accepté la version finale du contenu du document du modèle et le document de synthèse a été expliqué au Ministre du MIE.

Le MIE a préparé un projet de décret concernant la réorganisation du MIE, dans lequel le rôle du MIE pour apporter un soutien technique (supervision, formation et suivi) à l'Administration Locale est clairement mentionné.

Le document du modèle de développement et de gestion des infrastructures d'EPP a également été préparé sur la base des expériences du PCN-CI tout en y intégrant les opinions des divers acteurs et personnes clés.

L'amélioration de la qualité des infrastructures scolaires était une question difficile et il n'était pas facile de trouver des solutions à travers l'expérience de la mise en œuvre du projet pilote. Une série de discussions ont été menées avec les Directeurs des départements concernés, y compris la DEP, le Directeur du Cabinet du MEN. Les intervenants ont progressivement reconnu l'importance de

l'amélioration de la qualité des bâtiments scolaires construits par les Collectivités Territoriales. L'équipe d'experts de la JICA a préparé différentes options pour les solutions et mesures possibles. Elle a préparé le document du modèle en fonction des résultats des discussions, bien que certaines questions aient encore besoin d'être davantage éprouvées et examinées profondément pour parvenir à des conclusions, par ex. Comment améliorer la capacité des entrepreneurs locaux et comment effectuer efficacement la supervision de la construction par le personnel limité avec le soutien des communautés

Après la nomination du nouveau Directeur de la DEP /MEN, la DEP travaille en étroite collaboration avec l'Equipe des Experts de la JICA pour élaborer les modèles et les manuels liés aux infrastructures d'EPP. Le rôle de la DEP dans l'orientation et le soutien aux Collectivités Territoriales a été reconnu par la DEP et également approuvé par le Directeur de Cabinet du MEN. Les Modèles du PCN-CI ont été expliqués au Ministre par le Directeur du Cabinet et le Directeur de la DEP accompagnés du MEMIS et de l'Equipe d'Experts de la JICA.

La méthodologie des enquêtes, de la gestion des données et la planification a été révisée et le manuel a été préparé. Les Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê ont commencé à mener les enquêtes en utilisant leurs propres ressources et en appliquant la méthodologie simplifiée.

Le MEMIS, MEN et MIE ont préparé des plans d'action à court terme pour promouvoir les modèles du PCN-CI portant sur les infrastructures scolaires et d'approvisionnement en eau en milieu rural.

(2) COGES Component

Le modèle sur la gestion des écoles par les COGES a été élaboré et finalisé sur la base des discussions continues avec les parties prenantes aux niveaux régional et central. Le contenu des modèles sur la mise en place et le renouvellement démocratique de COGES, la gestion participative de l'école, la mise en place et le fonctionnement d'une Union de COGES ainsi que le Forum Régional a été approuvé par les parties prenantes. Le résumé du modèle de document a été expliqué au Ministre du MEN par son Directeur de Cabinet et le Directeur de DAPS-COGES accompagnés du MEMIS et de l'Equipe d'Experts de la JICA.

Le modèle sur la gestion de l'école par COGES a été placé entre les mains des parties prenantes. La DAPS-COGES a préparé un plan d'action à court terme pour promouvoir les modèles de gestion participative de l'école, afin d'introduire les modèles dans toutes les régions du pays. Ils travaillent à la révision des lois relatives au COGES et à l'organisation d'un séminaire national ciblant les DREN du pays.

2.2.2 Développement de Modèle dans la Région de Gbêkê

(1) Clarification des rôles et responsabilités des agences de l'Administration responsables et développement des relations de collaboration entre les agences de l'Administration

Les officiels et les élus des Collectivités Territoriales, les agents de la DTH et des DREN et le Corps Préfectorale de la Région de Gbêkê ont compris les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes dans les secteurs de l'éducation primaire et de l'hydraulique rurale. A travers l'expérience des activités du Projet PCN-CI incluant les enquêtes, la planification, la formulation des projets, la mise en œuvre des projets et la maintenance des infrastructures d'école et

d'hydraulique rurale, les différents acteurs ont reconnu l'importance des rôles devant être joués par les Collectivités Territoriales et de la nécessité de la collaboration entre les administrations décentralisées et déconcentrées en vue de la fourniture de services meilleurs.

Par exemple, certaines Collectivités de la Région de Gbêkê ont décidé de mener des enquêtes sur les infrastructures d'Ecole et d'HV pour fournir des formations aux communautés sur la gestion de l'eau et soutenir les COGES sur la gestion participative de l'Ecole en utilisant leurs propres budgets.

Cependant, de nombreux efforts doivent continuer d'être fournis pour que les différents acteurs jouent leurs rôles et soutiennent les activités du PCN-CI à la fin du Projet au niveau national. Il est nécessaire que le MEMIS et les Ministères techniques MIE et MEN apportent le soutien technique et l'assistance aux Collectivités Territoriales tout en considérant le renforcement financier et l'affectation de personnels. Au niveau régional, le Préfet de la Région de Gbêkê devrait prendre le lead du Comité Scientifique de la Région de Gbêkê pour promouvoir la collaboration entre les parties prenantes et trouver des solutions au niveau régional.

(2) Mise en Place d'une Base de Données sur les Infrastructures d'Ecole et d'Hydraulique Villageoise et Préparation de Plans de Développement Sectoriels

Les Collectivités Territoriales ont développé des bases de données des infrastructures d'Ecole et d'HV sur la base des résultats des enquêtes menées au niveau des villages et ont fait usage des données pour la préparation des plans de développement sectoriel. Sur la base des expériences des enquêtes et de la planification, la méthodologie, les formulaires des questionnaires et les bases de données pour la conduite des enquêtes ont été révisés et simplifiés et des formations dispensées aux Collectivités Territoriales en tant que méthodologie simplifiée.

Actuellement les agents des Services Techniques et Socioculturels des Collectivités Territoriales et certains élus de la Région de Gbêkê ont compris comment conduire les enquêtes, gérer les bases de données et prioriser les projets. Certaines Collectivités Territoriales ont lancé des enquêtes pour la mise à jour de leurs bases de données. Cependant elles ont des difficultés à boucler les enquêtes à cause du manque de budget. La compréhension des élus locaux sur l'importance des enquêtes et des bases de données s'est améliorée à travers leur implication dans les activités du Projet, toutefois elle n'est pas suffisante pour soutenir les activités. Les parties prenantes de niveau national et régional devraient discuter, collaborer et trouver des solutions pour assurer la durabilité de la gestion des bases de données par les Collectivités Territoriales.

(3) Construire un partenariat entre communautés et Collectivités

Le Projet a organisé une série de formation sur la gestion participative de l'Ecole par les COGES dans la Région de Gbêkê et sur la gestion de l'eau à l'endroit de 77 CGPE de la région de Gbêkê. Les personnes des communautés et les agents des communautés comprennent clairement les rôles et responsabilités des communautés dans l'Education Primaire et le secteur de l'Hydraulique Rurale. Les agents des Collectivités Territoriales, des DREN, IEP et de la DTH comprennent l'importance du soutien aux COGES et CGPE pour une meilleure gestion de l'Eau et de l'Ecole.

Au cours du Projet de nombreuses activités ont été menées avec l'implication des populations, notamment dans les constructions et réhabilitations d'HV et d'EPP, les formations des CGPE et COGES, les réunions de consultations publiques, le Forum Régional sur l'Education, les

assemblées générales des COGES et U-COGES etc. Ces activités ont encouragé les personnes des communautés à participer à la gestion de l'Ecole et de l'Eau et des changements positifs ont été observés durant les enquêtes de l'Evaluation Finale.

La question suivante est comment soutenir et promouvoir la participation communautaire après l'achèvement des activités principales du Projet. Les agents des Collectivités Territoriales et les Conseillers COGES devraient visiter continuellement les communautés, suivre la gestion des CGPE et des COGES et leur apporter le soutien nécessaire. Il est important de renforcer les relations entre les COGES à travers les U-COGES (Union de COGES) en vue de promouvoir la collaboration et le soutien entre les COGES.

(4) Confiance dans les Institutions de l'Administration Locale

Selon l'enquête conduite en septembre 2016, le changement positif de la confiance des populations dans les Collectivités Territoriales a été clairement observé. Au total, 71% des personnes interviewées ont estimé que la communication entre les communautés et les agents des Collectivités Territoriales s'est améliorée et 81% d'entre elles estiment que les Collectivités Territoriales ont compris les conditions et les besoins réels des communautés.

De façon générale, l'environnement social de la Région s'est été amélioré ces dernières années après la résolution de la crise politique. Par conséquent, il n'est pas facile de préciser dans quelle mesure le Projet a contribué aux changements positifs en ce qui concerne la confiance dans l'Administration Locale de la Région de Gbêkê au cours de la période.

Le projet a ciblé toutes les Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê dans la composante Infrastructures et toutes les écoles primaires de la Région de Gbêkê dans la composante de Gestion Participative des Ecoles. Tous les fonctionnaires des Collectivités Territoriales des Services Techniques et Socioculturels des Collectivités Territoriales et tous les Conseillers COGES des DRENET et IEPP ont été les cibles du renforcement des capacités dans le Projet. A travers diverses activités du Projet, les relations entre la communauté et l'Administration Locale ont été développées et des réactions très positives des personnes ont été observées dans des activités telles que les réunions d'explication aux représentants des villages des projets prioritaires choisis, la formation des CGPE sur la gestion de l'eau et le Forum Régional sur l'éducation. Des responsables administratifs locaux, des Elus, des Préfets et des Sous-préfets de la Région de Gbêkê ont été fortement encouragés à améliorer la fourniture des services de base, organisé un Comité Scientifique et préparé un plan d'actions à mettre en œuvre après la fin du projet. Il est très important de soutenir et d'élargir les modèles introduits par le Projet, afin de maintenir et améliorer encore la confiance des personnes après l'achèvement du Projet.

(5) Préparation des plans d'actions par le Comité Scientifique de la Région de Gbêkê

Un plan d'action pour soutenir et promouvoir les activités du PCN-CI dans la Région de Gbeke a été préparé par le Comité Scientifique de la Région. Après l'approbation du plan d'action lors de la réunion du Groupe de Travail Technique tenue en février 2017, les membres du Comité scientifique ont amélioré le plan d'action pour clarifier les critères d'évaluation de chaque action. Le 5 avril 2017, le Directeur du Projet et le Coordonnateur de Projet du MEMIS ont visité la Région de Gbêkê et ont organisé une réunion avec le Comité scientifique à l'effet de discuter de la mise en œuvre du plan

d'actions. On s'attend à ce que le Comité Scientifique prenne continuellement des initiatives pour mettre en œuvre et suivre le plan d'actions avec le soutien de l'Administration Centrale, y compris le MEMIS, MIE et MEN.

Chapitre 3 Activités Concernant l'Ensemble du Projet

3.1 Discussions et Accord sur le Plan de Travail

3.1.1 Explication aux organisations concernées du cadre du projet et des approches de base

(1) Une série de réunions avec les organisations concernées au niveau central

Au début du projet en novembre 2013, le MEMIS, l'équipe d'experts de la JICA et le Bureau JICA de la Côte d'Ivoire ont organisé une série de réunions pour expliquer le cadre du projet et les approches de base à des organisations de niveau central. Ces organisations impliquées étaient la DGDDL /MEMIS, SNAPS-COGES, DPES, BEP et DELC/MENET, ONEP, DGIHH et CNC-CGPE / MIE, et MEMPD. Ces réunions ont eu lieu au moins deux fois pour chaque organisation.

Au cours de ces réunions, l'équipe d'experts de la JICA a expliqué le concept du "modèle B", modèle dans lequel les administrations décentralisées et les collectivités territoriales sont renforcées et les relations collaboratives entre elles sont développées. Les participants ont échangé des opinions sur la méthode d'amélioration des systèmes de fourniture des services de base et les rôles des administrations décentralisées et déconcentrées dans ces systèmes améliorés. Grâce aux séries de réunions, le MEMIS et l'équipe d'experts de la JICA ont pu définir les organisations à impliquer dans le projet au niveau central. En conséquence, la DPES, le BEP, la DELC/MENET et la CNC-CGPE /MIE ont été inclus dans l'organisation du projet, en plus de celles mentionnées dans le compte-rendu des discussions signé avant le début du projet.

(2) Une série de réunions avec des organisations concernées au niveau régional

Au début de Décembre 2013, l'équipe d'experts de la JICA, le siège de la JICA et le bureau de la JICA en Côte d'Ivoire ont rencontré plusieurs organisations et personnes clés liées au projet au niveau régional pour leur expliquer les projets de façon individuelle. Ces organisations et personnes clés sont le Préfet de Région de Gbêkê, les Préfets et quelques sous-Préfets, les DRENET 1 et 2, la DTH, la DRPD, la DDPD, les maires des huit Communes et le Président du Conseil Régional.

(3) Réunions de lancement aux niveaux central et régional

Une réunion de lancement du projet a eu lieu au niveau central le 27 novembre 2013 à la salle de réunion de la DGDDL / MEMIS. Les organismes homologues au niveau central ; la DGDDL /MEMIS, la DPES, le BEP, le SNAPS-COGES et la DELC / MENET, DGIHH et l'ONEP /

MIE et le MEMPD y ont pris part. Les échanges ont porté notamment sur les cadres du projet et le rôle des organismes homologues de niveau central

Une autre réunion de lancement a eu lieu au niveau régional le 5 Décembre 2013 à la préfecture de Région de Gbêkê. Au total 72 personnes y ont participé, y compris des représentants de la DGDDL /MEMIS, le Préfet de Région de Gbêkê et des Préfets de départements, les sous-Préfets, les maires et le personnel des mairies, le président et le personnel du Conseil Régional, les directeurs et le personnel des DRENET 1 et DRENET 2, la DTH, la DPRD, la DDRD, des représentants du siège de la JICA et du bureau de la JICA en Côte d'Ivoire, et l'équipe d'experts de la JICA. C'était la première réunion qui rassemblait toutes les personnes liées au projet au niveau régional pour leur expliquer le projet.

3.1.2 Préparation du Cadre Logique du Projet (CLP) et des plans de travail détaillés

(1) Atelier sur CLP à Abidjan

La DGDDL /MEMIS et l'équipe d'experts de la JICA ont organisé un atelier dans la salle de réunion de la DGDDL le 21 janvier 2014. Les homologues du MEMIS, MIE, MENET et MEMPD ont participé à cet atelier où ils ont discuté du contenu du CLP, à savoir le but du projet, les extrants, les activités, les indicateurs objectivement vérifiables, les moyens de vérification, les intrants et pré-conditions. Résultant de cet atelier, la 1ère version du CLP a été élaborée et approuvée par les participants.

(2) Planification de la composante de l'hydraulique villageoise

L'équipe d'experts de la JICA a organisé un atelier de 2 jours dans la salle de réunion de la DGDDL les 23 et 24 janvier 2014 pour la préparation d'un plan d'activité détaillé de la composante HV du projet. Des homologues de niveau central, responsables de l'HV, à savoir la DGIHH, l'ONEP, la CNC-CGPE /MIE, et la DGDDL /MEMIS, ont participé à l'atelier. En fonction des extrants et des activités du CLP, les participants ont clarifié des activités plus détaillées et les ont organisées en fonction des extrants, des activités et séquences de mise en œuvre.

(3) Planification de la composante des infrastructures scolaires

Comme pour la composante de l'HV, un atelier de 2 jours a été organisé les 28 et 29 janvier 2014 à la DELC / MENET pour la préparation d'un plan d'activités détaillé pour la composante des infrastructures scolaires. Les homologues des DPES, BEP, SNAPS-COGES et DELC ont participé à cet atelier avec les homologues de la DGDDL / MEMIS. En fonction des extrants et des activités du CLP, les participants ont précisé des activités plus détaillées et les ont organisées en fonction des extrants, des activités et des séquences de mise en œuvre.

(4) Planification des activités de la composante de gestion d'écoles

L'équipe d'experts de la JICA a organisé un atelier avec les responsables du SNAPS-COGES à la salle de réunion de la DELC/MENET les 10 et 11 février 2014. Sur la base des besoins en termes de renforcement des capacités pour l'amélioration des COGES en Côte d'Ivoire, et des enseignements tirés de l'expérience de la JICA pour l'amélioration de la gestion de l'Ecole dans d'autres pays ouest-africains, trois programmes de formation ont été identifiés. Les cibles du

programme seront les directeurs d'écoles, les membres des COGES et le personnel des collectivités territoriales. Cet atelier a porté sur la planification des activités de la composante « Amélioration de la gestion des écoles par le renforcement des COGES ». La formation des formateurs attendus (SNAPS-COGES, DRENET et IEP) pour ces programmes a été jugée importante. Les programmes de formation seront menés selon les manuels, qui seront également développés pendant le projet. En outre, les détails sur la mise en œuvre de la formation, tels que les contenus de formation, le lieu, la fréquence, les participants et les relations entre IEP et Communes, durant la formation ont été examinés afin de rendre le programme de formation adapté au contexte des COGES en Côte d'Ivoire.

(5) Préparation d'un projet de plan de travail

Sur la base des discussions relatives aux méthodologies, approches du projet et aux plans détaillés des activités liées aux divers ateliers et réunions, l'équipe d'experts de la JICA a élaboré un projet de plan de travail qui sera l'objet de discussions pour être approuvé lors de la 1^{ère} réunion du CCC en vue du démarrage des activités du projet.

3.2 Réunions sur l'état d'avancement des activités

(1) Première Réunion du Comité Conjoint de Coordination

La DGDDL /MEMIS a organisé la 1^{ère} réunion du CCC le 30 janvier 2014, dans la salle de réunion de la DGDDL. Environ 30 personnes de tous les services concernés du MEMIS, du MENET, du MIE, du MEMPD, du Ministère de l'Economie et des Finances, de l'Ambassade du Japon, du bureau de la JICA en Côte d'Ivoire et l'équipe d'experts de la JICA ont participé aux échanges. Les directeurs des cabinets du MEMIS et du MENET, l'Ambassadeur du Japon, et le Représentant Résident (du bureau de la JICA en Côte d'Ivoire) ont donné les allocutions d'ouverture. Ensuite, le directeur du projet a expliqué le projet de plan de travail et l'équipe d'experts de la JICA a expliqué le CLP aux participants. Les points suivants ont été discutés et convenus entre les participants:

- Les approches de base à appliquer au projet
- Les organisations homologues au niveau central et au niveau régional (les Départements des ministères concernés et leurs directions régionales, les Préfets et sous-Préfets et les collectivités territoriales)
- Les rôles et responsabilités des organisations homologues aux différents niveaux
- Les membres du CCC et du GTT, et les homologues autres que ceux du CCC et du GTT
- Le Plan d'opération et CLP
- Les éléments de travail détaillés
- La nécessité de poursuivre les discussions sur l'allocation du budget du projet par le gouvernement de la Côte d'Ivoire pour sa bonne exécution.

(2) Première Réunion du Groupe de Travail Technique

La première réunion du GTT a eu lieu le 29 septembre 2014 dans une salle de conférence de la préfecture de Gbeke. Le Préfet du Département de Sakassou, au nom du Préfet de Région de Gbêkê, a présidé la réunion. Au total, environ 80 personnes ont participé cette réunion, y compris le coordonnateur du projet de la DGDDL /MEMIS, des Préfets et sous-Préfets, le secrétaire général de

de la Préfecture de Région de Gbêkê, le maire de Djébonoua, l'adjoint au maire de Brobo, le personnel communal, le personnel du Conseil Régional, les DRENET, la DTH, le Représentant Résident du Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire, et l'équipe d'experts de la JICA.

Lors de cette réunion, le coordonnateur du projet a expliqué les fonctions du GTT à mettre en place pour le suivi et les prises de décisions relatives au projet au niveau régional et a aussi parlé de sa composition. En outre, le coordonnateur du projet a présenté l'état d'avancement de l'ensemble des activités du projet.

Pour des explications plus détaillées sur les activités du projet, le chef du Service Infrastructures de la Mairie de Bouaké a fait une présentation portant sur les résultats de l'Etude d'Etat des Lieux et les plans de développement sectoriels. Aussi, le coordonnateur COGES de la DRENET 1 a fait une présentation sur l'élaboration de manuels et la formation des directeurs d'écoles sur la mise en place et le renouvellement démocratiques des COGES. L'équipe d'experts de la JICA a présenté les activités à venir et les défis liés au projet.

Les participants ont suivi les présentations avec beaucoup d'attention et ont participé activement aux discussions. Les principaux points des discussions étaient les suivants:

- Il est important que tous les maires et le président du Conseil Régional participent aux réunions du GTT afin d'assurer le succès des activités du projet et promouvoir les modèles dans d'autres régions à l'avenir.
- Il est nécessaire d'impliquer le corps préfectoral dans les élections des COGES, pour aider à palier aux différends qui surviendraient dans le processus électoral.
- Il est nécessaire d'améliorer la communication et le partage d'informations relatives aux activités du projet entre les participants.
- Les documents présentant les résultats et les progrès des activités du projet et les sites candidats sélectionnés pour les projets pilotes doivent être distribués à toutes les personnes concernées.
- Les collectivités territoriales doivent sécuriser des budgets pour la bonne exécution des activités du projet.

(3) Deuxième Réunion du Comité Conjoint de Coordination

La deuxième réunion du CCC a eu lieu dans une salle de conférence de la DGDDL /MEMIS le 02 octobre 2014. Le directeur général adjoint de la DGDDL a présidé la réunion au nom du directeur général. Au total 53 personnes ont participé à cette réunion, y compris le directeur de projets de la DGDD/MEMIS, un conseiller spécial du ministre de l'Economie et des Finances, les administrateurs et homologues des départements concernés du MEMIS, du MENET, du MIE et du MEMPD, le Préfet de la Région de Gbêkê, le Représentant Résident du bureau de la JICA en Côte d'Ivoire, et l'équipe d'experts de la JICA.

Le directeur de projet a présenté l'état d'avancement global du projet. Le chef du Service Infrastructures de la Mairie de Bouaké a fait une présentation relative aux résultats de l'Etude d'Etat des Lieux et des plans de développement sectoriels. L'Assistante du coordonnateur national du SNAPS COGES a fait une présentation sur l'élaboration des manuels et la formation des directeurs d'écoles sur la mise en place et le renouvellement démocratiques des COGES. L'équipe d'experts de la JICA a présenté les activités à venir et les défis liés au projet.

Les participants ont discuté de l'importance de l'élaboration de modèles d'Etude d'Etat des Lieux et de plans de développement sectoriels pour les collectivités territoriales. L'équipe d'experts de la JICA a fait savoir que la méthodologie et le processus de planification des études d'Etat des Lieux et des plans de développement sectoriels seraient revus et améliorés comme modèles, sur la base des leçons tirées des activités menées cette année. Elle a également indiqué que des changements mineurs, par exemple l'insertion de points relatifs aux conditions des jardins d'enfants dans les questionnaires, pourraient être pris en compte dans le modèle, et que l'Etat de Côte d'Ivoire pourrait appliquer la même méthodologie à d'autres secteurs à l'avenir.

(4) Deuxième réunion du Groupe de Travail Technique

La deuxième réunion du Groupe de Travail Technique s'est tenue à la salle de conférence de la Préfecture de Région de Gbêkê le 27 Janvier 2015. Elle a été présidée par Monsieur le Préfet de Région de Gbêkê. Au total, environ 70 personnes y compris le Coordonnateur du Projet de la DGDDL /MEMIS, les préfets, le Secrétaire Général de la Préfecture de Gbêkê, les Sous-Préfets, les maires et adjoints aux maires, le personnel des communes et du Conseil Régional, la DRENET, le Représentant Résident de la JICA en Côte d'Ivoire et l'Equipe des Experts de la JICA ont pris part à ladite rencontre.

Au cours de cette réunion, le Coordonnateur du Projet a présenté l'Etat d'Avancement du Projet, le processus et les résultats de la sélection des projets pilotes. Aussi, a-t-il expliqué le système amélioré de fourniture des services de base tant que Modèle à développer dans le Projet et les systèmes de mise en oeuvre de projets pilotes élaborés selon les modèles.

Pour une explication plus détaillée des activités du Projet, le Chef des services socioculturels de Brobo a fait une présentation relative au processus, aux critères de sélection et les résultats de sélection. Un conseiller COGES de la DRENET 2 a fait une présentation portant sur l'état de progression des activités de la composante COGES y compris les observations liées à l'élection des membres des bureaux COGES, le développement du Manuel 2 sur la Gestion Participative de l'Ecole par les COGES et la formation sur le Manuel 2 à l'endroit des COGES de trois IEP pilotes.

Le Préfet de Région de Gbêkê a mis l'accent sur le fait que bien que le processus de sélection des projets pilotes du PCN-CI ait été long, il était utile. Cela pour que les agents des Collectivités aient une compréhension de la meilleure méthodologie de planification et de mise en oeuvre des projets de développement d'infrastructures.

Après les présentations, les points suivants ont été l'objet de discussions :

- L'Importance de la participation communautaire à la mise en oeuvre des projets pilotes
- L'Importance de la participation des Collectivités Territoriales au système de la Carte Scolaire (Il a été confirmé que les projets sélectionnés avaient déjà été visés lors des réunions de la Carte Scolaire et faisaient partie des listes de la Carte Scolaire).
- La clarification des rôles et responsabilités des acteurs dans le système de mise en oeuvre des projets pilotes.
- Le besoin d'implication de toutes les communes dans le projet HV pour le besoin de renforcement des capacités.

(5) La Troisième réunion du Comité Conjoint de Coordination

La troisième réunion du CCC a eu lieu à la salle de conférence de la DGDDL / MEMIS le 30 Janvier 2015. Le Directeur de la Supervision Administrative entant que représentant de la DGDDL /MEMIS a présidé la réunion au nom du Directeur Général. Au total, 40 personnes y compris le Directeur de Projet de la DGDDL/ MEMIS, les directeurs et homologues des départements liés aux MEMIS, MENET, MIE, MEMPD, et au Ministère de l'Economie et des Finances, un représentant de l'Ambassade du Japon, le Représentant Résident de la JICA en Côte d'Ivoire et l'Equipe d'Experts de la JICA prirent part à cette réunion.

Le Directeur du Projet a fait une présentation sur l'Etat d'Avancement Général du Projet, la sélection des projets pilotes, et les systèmes de mise en oeuvre des projets pilotes. Le chef des services socioculturels de la commune de Brobo a fait une présentation détaillée sur le processus et les résultats des sélections des projets pilotes. Un conseiller COGES de la DRENET 2 a fait une présentation sur l'Etat d'Avancement de la composante COGES y compris le Manuel de développement et la formation des membres des COGES sur la Gestion Participative de l'Ecole. L'Equipe des Experts de la JICA a présenté les activités à venir et les défis et difficultés liés au Projet.

Le Conseiller en Chef de l'Equipe d'Experts de la JICA a mis l'accent sur l'importance du développement des modèles de fourniture des services publics en s'inspirant de l'expérience du Projet. Il a aussi parlé de la nécessité des initiatives venant de l'Administration Centrale pour développer les modèles et établir des politiques nationales pour l'application et l'extension des modèles développés à travers tout le pays.

Les participants se sont mis d'accord sur l'importance du développement du modèle en rapport avec le concept du Modèle B et le besoin d'implication des décideurs au niveau des Ministères, des Maires et du Président du Conseil Régional. Ils ont discuté de l'amélioration de la gestion et du partage de l'information entre les Ministères.

Il a été dit aux participants que les discussions ont commencé avec les officiels de haut niveau tels que les directeurs des départements et Directeurs de Cabinets des Ministères. Elles ont porté sur les modèles proposés et les systèmes de mise en oeuvre des projets pilotes entamés et qui devraient continuer de même que le processus. Le Directeur de la DHRP /ONEP a proposé la tenue d'une réunion avec tous les Directeurs du MIE au cours de la semaine qui a suivi.

Les participants au cours de la réunion ont approuvé les résultats des sélections faites.

(6) Troisième Réunion du Groupe Technique de Travail

La troisième réunion du Groupe Technique de Travail a eu lieu le 26 Août 2015 dans la salle de conférence de la Préfecture de Région de Gbêkê. Elle fut présidée par le Préfet du Département de Béoumi qui représentait le Préfet de Région de Gbêkê. Au total plus de 100 personnes y ont participé y compris le Directeur de Cabinet du MENET, le Conseiller Technique du MIE, le Directeur du Projet et le Coordonnateur du Projet de la DGDDL / MEMIS, des officiels de la DAPS-COGES/ MENET, un officiel de l'ONEP/ MIE, des préfets, le Secrétaire Général de la Préfecture de Bouaké, des sous-préfets, le Maire de Botro Commune, les Adjoints aux Maires de cinq communes, le Vice Président du Conseil Régional, des officiels des communes et du

Conseil Régional , DRENET, IEP, DTH, DMP, DRPD et DDPD, le Représentant du Bureau de la JICA Côte d'Ivoire, l'Equipe des Expert de la JICA et les media.

Le Représentant Résident du Bureau de la JICA Côte d'Ivoire, le Directeur du PCN-CI et le Directeur de Cabinet du MENET ont fait les discours d'ouverture au début de la réunion. Après leurs discours, le Coordonnateur du Projet a présenté l'état d'avancement, les acquis et les difficultés du Projet. Pour des explications plus détaillées des activités du Projet, le Chef des Services Techniques de la Commune de Sakassou a fait une présentation sur la mise en oeuvre des projets pilotes d'EPP et d'HV incluant la préparation des documents d'appel d'offres, les résultats des appels d'offres et l'état d'avancement des travaux de construction et de réhabilitation. Le Directeur de la DRENET 1 a fait une présentation sur l'état d'avancement de la Composante COGES incluant le développement du Manuel 2 portant sur la gestion participative de l'Ecole par le COGES, la formation des membres du COGES sur le Manuel 2, le Développement du Manuel 3 portant sur la Mise en Place et le Fonctionnement des Unions de COGES (U-COGES) et la formation des membres des COGES sur le Manuel 3.

Les points suivants ont été discutés après sa présentation:

- Motivation des U-COGES et applicabilité du Concept au secteur de l' HV (U-CGPE).
- Arrangement Financier pour s'assurer de la participation des Collectivités Territoriales à la mise en oeuvre des projets pilotes d'EPP et d' HV.
- Les Méthodes d'amélioration de la gestion de l'eau par les CGPE
- Amélioration de la gestion financière et de la transparence dans la gestion de l'Ecole par le COGES.

(7) La quatrième réunion du Comité Conjoint de Coordination

La quatrième réunion du CCC a eu lieu le 28 Août 2015 à la salle de conférence de la DGDDL /MEMIS. Le Directeur Général Adjoint, représentant la DGDDL / MEMIS a présidé la réunion au nom du Directeur Général. Au total 49 personnes y compris le Directeur du Projet de la DGDDL /MEMIS, des Directeurs et homologues des Départements des Ministères MEMIS, MENET, MIE, MEMPD, et du Ministère de l'Economie et des Finances, les Maires des communes de Bodokro, Sakassou et Djébonoua, le Représentant Résident du Bureau de la JICA Côte d'Ivoire et l'Equipe des Experts de la JICA y ont participé.

Le Directeur du Projet a présenté l'état d'avancement, les acquis et les difficultés du Projet. Le Chef des Services Techniques de la Commune de Sakassou a fait une présentation sur la mise en oeuvre des projets pilotes d'EPP et d'HV incluant la préparation des documents d'appel d'offres, les résultats des appels d'offres et l'état d'avancement des travaux de construction et de réhabilitation. L'Assistant du Directeur de la DAPS-COGES a fait une présentation sur l'état d'avancement de la Composante COGES incluant le développement de Manuel et la formation des membres des COGES sur la Mise en Place et le Fonctionnement de Unions de COGES (U-COGES).

Le Conseiller en Chef de l'Equipe d'Experts de la JICA a expliqué les acquis de chaque composante du PCN-CI tout en mettant l'accent sur l'importance du développement des modèles de fourniture des services publics à travers l'analyse et la modification des méthodologies mises en oeuvre dans le cadre des projets pilotes. Il a encouragé les participants à travailler à la création des COGES et U-COGES. Aussi a-t-il fait mention des U-CGPE qui serait l'objet d'étude au cours

d'une formation qui aura lieu au début de l'année prochaine au Burkina Faso.

Les points suivants ont été discutés au cours de la réunion:

- La méthodologie des marchés publics
- Le Transfert des Compétences aux Collectivités Territoriales en ce qui concerne le secteur de l'HV et les rôles de Collectivités Territoriales
- L'Importance de la gestion de l'eau et la nécessité des U-CGPE
- L'Insuffisance d'allocation budgétaire au bénéfice des Collectivités Territoriales
- Le Forum Régional sur le secteur de l' Education devant se tenir en Octobre 2015
- La gestion du Calendrier des travaux de construction

(8) La Réunion du 4ème Groupe Technique de Travail

La réunion du 4ème Groupe Technique de travail s'est tenue dans la salle de conférence de la Préfecture de Région de Gbêkê le 09 Décembre 2015. Le Préfet de la Région de Gbêkê a présidé la réunion. Au total, 74 personnes ont pris part à cette réunion y compris la mission de la JICA pour l'évaluation à mis-parcours, le Directeur des Programmes de la JICA Côte d'Ivoire, le Coordonateur du Projet de la DGDDL du MEMIS, le Secrétaire Général de la Préfecture de Bouaké, les Sous-Préfets, 4 Maires et un Vice-Président du Conseil Régional, la DRENET, les IEP, la DTH, l'Équipe des Experts de la JICA et les médias.

Le Directeur des Programmes de la JICA Côte d'Ivoire et le Préfet de la Région de Gbêkê ont à tour de rôle fait des discours au début de la réunion. Après leurs interventions, le Coordonateur du Projet a expliqué l'évolution du Projet, les réalisations et les défis du Projet. Les Chefs des Services Socio-culturels et Techniques de la Commune de Djébonoua ont fait une présentation sur l'évolution des travaux de construction et de réhabilitation et l'implication communautaire dans les projets pilotes d'EPP et d'HV afin de donner une explication détaillée. Un conseiller COGES a fait une présentation sur l'évolution de la Composante COGES et une communication sur la mise en place des U-COGES et l'organisation du Forum Régional.

Après trois présentations sur l'évolution du projet, la Mission d'Evaluation à Mis-Parcours a donné les résultats de l'évaluation à mis-parcours et a fait des recommandations au Projet.

Les points suivants ont été débattus après leur communication:

- La clarification des résultats de l'évaluation à mis-parcours, notamment les résultats par rapport aux cinq critères d'évaluation
- La participation des COGES dans les U-COGES
- La nécessité des relations publiques de faire la publicité des expériences du projet à travers les médias
- Le besoin de formations des agents des Collectivités Territoriales en vue de fournir des services meilleurs dans le secteur de l'approvisionnement d'eau en zone rurale
- L'implication du Corps Préfectoral dans le Projet

Après les échanges, le Conseiller en Chef du l'Équipe des Experts de la JICA a fait une présentation sur les activités à entreprendre dans la période restante du Projet, en insistant sur l'institutionnalisation des modèles développés par le Projet. Pour finir, le Secrétaire Général 1 de la

Préfecture de Région de Gbêkê, le Coodonateur du Projet au niveau Régional, a fait les observations de fin et a promis entreprendre les actions nécessaires sur la base des recommandations faites par la Mission d'Évaluation à Mis-Parcours, en vue de l'institutionnalisation des modèles.

(9) 5ème Réunion du Comité de Coordination Conjoint

La 5ème reunion du CCC s'est tenue dans la salle de conférence de la DGDDL du MEMIS le 11 Décembre 2015. 49 personnes au total y ont participé y compris le Directeur de Cabinet du MEMIS, l'Ambassadeur du Japon, le Représentant Résident de la JICA Côte d'Ivoire, les membres de la Mission d'Évaluation à Mis-Parcours, le Directeur de la Supervision Administrative de la DGDDL /MEMIS, les Directeurs et les homologues des Départements liés au MEMIS, au MENET, au MIE, au MEMPD et au Ministère de l'Economie et des Finances, les Maires de deux Communes, le Secrétaire Général 1 de la Région de Gbêkê, les représentants du PHAM, et l'Équipe des Experts de la JICA.

Le Représentant Résident de la JICA Côte d'Ivoire, l'Ambassadeur du Japon, et le Directeur de Cabinet du MEMIS ont fait des discours au début de la réunion. Le Directeur de Cabinet du MEMIS a suggéré qu'il y ait un point focal dans chaque Collectivité Territoriale de la Région de Gbêkê, vu l'importance de la pérenisation des systèmes de fourniture des services de base introduits dans la Région de Gbêkê pour la duplication future des modèles à travers tout le pays.

Le Directeur du Projet a fait une présentation sur l'évolution globale du projet, les réalisations et les défis. Le Chef des Services Techniques de la Mairie de Djébonoua a fait une présentation détaillée sur la mise en oeuvre des projets pilotes des EPP et HV ainsi que l'évolution des travaux de construction et de réhabilitation et l'implication communautaire dans les projets pilotes d'EPP et d'HV. L'Assistante du Directeur de la DAPS-COGES a fait une présentation sur l'évolution de la Composante COGES, la mise en place des U-COGES et l'organisation du Forum Régional.

Après les présentations sur l'évolution du Projet, la Mission d'Évaluation à Mis-Parcours a présenté les résultats de l'évaluation du Projet et a fait certaines recommandations au Projet. A la fin de la réunion, le Conseiller en Chef de l'Équipe des Experts de la JICA a expliqué les activités à réaliser dans la période restante du Projet et a insisté sur l'importance de l'institutionnalisation des modèles de fourniture des services de base.

Les points suivants ont été débattus lors de la reunion:

- L'importance d'assurer la durabilité des activités introduites dans la Région de Gbêkê
- La mission des U-COGES et leur budget, et la participation des COGES dans les U-COGES
- La clarification des résultats de l'évaluation du Projet
- Les difficultés dans la réalisation des projets pilotes d'EPP
- Le manque de qualification suffisante des entreprises dans les travaux de construction
- Le renforcement des capacités des agents des Collectivités Territoriales dans le secteur de l'Hydraulique Villageoise
- La collaboration entre le PHAM et le PCN-CI dans le secteur de l'Hydraulique Villageoise
- L'utilisation de l'Institut Nationale pour le Renforcement des Capacités des Administrations Locales en vue de la promotion des modèles PCN-CI

(10) Cinquième Réunion du Groupe de Travail Technique

La cinquième réunion du Groupe de Travail Technique s'est tenue dans la salle de conférence de la Préfecture de Région de Gbêkê le 30 Mai 2016. Le Préfet de la région de Gbêkê a présidé la réunion. Au total, 100 personnes y ont participé, y compris le Directeur du Projet et le Coordinateur du Projet de la DGDDL / MEMIS, le Représentant Résident du Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire, le Secrétaire Général de la Préfecture de Gbêkê, les Préfets et Sous-préfets, huit Maires / Adjoints aux Maires, le Vice-Président du Conseil Régional, les responsables des Communes et du Conseil Régional, les DREN, IEP, la DTH et l'Equipe d'Experts de la JICA.

Le Représentant Résident du Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire et le Préfet de la Région de Gbeke ont prononcé des discours au début de la réunion. Après leurs discours, le Coordinateur du Projet a expliqué les progrès du Projet, ses réalisations et ses enjeux. Pour des explications plus détaillées sur les activités du projet, le Chef des Services Techniques de la Commune de Béoumi a fait un exposé sur l'avancement des travaux de construction et de réhabilitation des projets pilotes d'EPP et d'HV, la formation et le suivi des CGPE et la formation des agents des Collectivités Territoriales . Le Secrétaire Général de la DREN 1 a fait un exposé sur les progrès de la composante COGES, y compris les résultats du suivi des activités des COGES et des U-COGES, la formation des Conseillers COGES et l'élaboration d'un modèle de système de gestion participative de l'Ecole.

Après les présentations, le Secrétaire Général 1 de la Préfecture de Gbêkê a prononcé un discours sur l'importance de la poursuite des activités du PCN-CI après la fin du Projet et fait des propositions sur comment poursuivre les activités dans la Région de Gbêkê en désignant un point focal dans chaque organisation. Ces points focaux joueraient un rôle de suivi et de facilitation des activités selon les modèles du PCN-CI.

Après le discours, l'Equipe d'Experts de la JICA a expliqué les activités restantes jusqu'à la fin du Projet et le calendrier.

Les points suivants ont été discutés après les présentations:

- La clarification de la mise en place démocratique des Bureaux Exécutif des COGES en impliquant l'ensemble de la communauté
- Le but de la collecte d'argent par les COGES et la nécessité de l'amélioration de la communication pour éviter tout malentendu concernant l'utilisation de l'argent, alors que l'éducation est devenue obligatoire.
- L'importance de la mise en place de CGPE pour tous les villages et la possibilité de mise en place de l'U-CGPE (union de CGPE) à l'étape suivante.
- Le soutien des activités du PCN-CI telles que la supervision des projets de construction, l'étude des situations existantes, le suivi et le soutien aux activités communautaires.

En réaction au discours prononcé par le Secrétaire Général 1, les participants ont discuté et décidé de créer un Comité Scientifique composé de représentants des Préfectures, des Administrations Locales et des Directions Régionales des Administrations Centrales dans la région de Gbeke, qui préparerait un rapport sur les réalisations du PCN-CI dans la Région de Gbêkê, l'importance de la poursuite des activités et des soutiens nécessaires des Ministères concernés. Le Préfet de la Région de Gbêkê dans son discours de clôture a insisté sur l'importance d'établir le Comité Scientifique et a

encouragé les participants à envisager la manière de soutenir les activités du PCN-CI dans la Région de Gbêkê.

(11) La Sixième Réunion du Comité Conjoint de Coordination

La sixième réunion du CCC s'est tenue dans la salle de conférence de la DGDDL / MEMIS, le 3 Juin 2016. Environ 35 personnes y ont participé, y compris le Représentant Résident du Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire, le Directeur du Projet et le Coordinateur du Projet de la DGDDL / MEMIS, les Directeurs et homologues des Départements concernés du MEMIS, MEN, MIE, MEMPD, du Ministère de l'Economie et des Finances et l'Equipe d'Experts de la JICA.

Le Représentant Résident du Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire et le Directeur du projet du MEMIS ont prononcé des discours au début de la réunion.

Le Directeur du projet a fait un exposé sur les progrès globaux du Projet, les réalisations et les enjeux. Le Chef des Services Techniques de la Commune de Béoumi a fait une présentation détaillée de la mise en œuvre des projets pilotes d'EPP et d'HV, y compris l'avancement des travaux de construction et de réhabilitation et la participation du public aux projets pilotes d'EPP et d'HV. L'Assistante du Directeur de la DAPS-COGES a fait un exposé sur les progrès de la composante COGES, y compris les résultats du suivi des activités des COGES et des U-COGES.

Après les présentations sur les progrès du Projet, le Coordonnateur du Projet a expliqué les cadres des plans d'actions qui seront préparés par les Ministères concernés afin de soutenir et promouvoir les modèles du PCN-CI après la fin du projet.

A la fin de la réunion, l'Equipe d'Experts de la JICA a expliqué les activités restantes jusqu'à la fin du projet.

Les points suivants ont été discutés lors de la réunion:

- Des activités de communication et de relations publiques efficaces
- La possibilité d'organiser un séminaire de partage d'expériences visant toutes les DREN en Côte d'Ivoire
- La promotion de modèles du PCN-CI dans d'autres régions

(12) Sixième Réunion du Groupe de Travail Technique

La sixième réunion du Groupe de Travail Technique a eu lieu à la salle des mariages de la Commune de Bouaké le 21 février 2017. Le Préfet de la Région de Gbêkê a présidé cette réunion. Au total, 60 personnes y ont participé, y compris le Coordonnateur du Projet de la DGDDL / MEMIS, le Représentant du Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire, les Préfets et Sous-Préfets, huit Maires / Adjoints aux Maires, le Vice-Président du Conseil Régional, les fonctionnaires de Communes et du Conseil Régional, les DREN, IEP, et la DTH et l'Equipe d'Experts de la JICA.

Le représentant du Bureau de la JICA Côte d'Ivoire et le Préfet de la Région de Gbêkê ont prononcé des discours au début de la réunion. Après leurs discours, le Sous-Préfet de Diabo, représentant le Comité Scientifique a expliqué le contenu des plans d'actions préparés par le Comité Scientifique pour soutenir les activités de PCN-CI après la fin du projet.

Les points suivants ont été discutés après la présentation du Sous-Préfet de Diabo:

- La Nécessité d'un soutien financier pour mettre en œuvre les plans d'actions
- L'Amélioration du Plan d'Actions pour clarifier les résultats à réaliser par les actions
- La Clarification des responsabilités des différents acteurs dans la formation et le suivi des CGPE.
- La Préparation du budget par les Collectivités Territoriales pour des actions immédiates et des actions à entreprendre au cours du prochain exercice.
- La Formalisation du Comité Scientifique
- La Finalisation et partage du plan d'actions

Après les discussions, le plan d'actions de la Région de Gbêkê a été fondamentalement approuvé par les participants. L'Equipe d'Experts de la JICA et le Préfet de la Région de Gbêkê ont prononcé des discours à la fin de la réunion.

3.3 Les activités de Relations Publiques

Retransmission publique de la Coupe du Monde FIFA

Le PCN-CI a participé aux journées de retransmission publique de la Coupe du Monde FIFA organisées par la JICA et Sony. Ces activités ont été organisées du 14 Juin au 30 Juin 2014, dans treize localités d'Abidjan, Yamoussoukro et la zone Centre de la Côte d'Ivoire. Au total, 13 800 personnes ont participé à ces activités.

Dans la Région de Gbêkê, ces journées socio culturelles et sportives ont eu lieu dans quatre Communes : à Sakassou le 26 Juin, à Béoumi le 28 Juin à Diabo le 29 Juin et à Brobo le 1er Juillet. A l'occasion de ces journées, les responsables des services socioculturels de chacune des Communes ont présenté le PCN-CI au public, et une prestation a été faite par l'équipe d'experts de la JICA au son de la chanson du projet, qui partage un message de paix, de développement et de bonne gouvernance. Ces journées ont été de très bonnes occasions pour les responsables des Communes d'informer les populations sur le projet, et la chanson du projet a été beaucoup appréciée par les participants.

Chanson du Projet

L'Equipe d'Experts de la JICA et les agents des Collectivités Territoriales ont développé une chanson du Projet dans le but de lancer des messages de paix, développement et bonne gouvernance. Ce message est adressé à tous ceux qui participent au Projet et au grand public. Dans l'esprit du concept de la chanson du Projet, les Experts de la JICA ont conçu des autocollants et des CD qui reflètent les opinions des homologues et du Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire (Voir Figure 3.3.2). Dans la pratique, l'Equipe d'Experts de la JICA et certains agents des Collectivités Territoriales ont enregistré une chanson du projet et 500 CD ont été produits pour être distribués.

Autocollants

Des autocollants de tailles A3 et A5 ont été produits. Ceux-ci sont distribués dans les activités du projet telles que les séminaires et réunions publiques.

Vidéo

Une vidéo de cinq minutes a été créée avec la collaboration du Bureau de la JICA Côte d'Ivoire et de l'Equipe d'Experts de la JICA. Cette vidéo a été utilisée pour présenter les principales activités et extrants du PCN-CI aux Directeurs des Cabinets des Ministères. Elle a aussi été projetée à une réunion du CCC.

En outre, le projet a produit deux DVD pour expliquer les modèles de développement et de gestion des infrastructures d'EPP et d'HV et la gestion participative des écoles par les COGES.

Média

Le projet utilise des médias tels que les radios locales et la télévision pour sa promotion. Les informations relatives aux activités du Projet telles que les réunions du Groupe de Travail Technique, les séminaires de partage d'expérience, la mise en œuvre des projets pilotes et les cérémonies de remise de clés ont été diffusées par certaines stations de radio locales, la presse écrite et la Télévision Nationale (RTI).

Posters

Des affiches de format A3 ont été développées pour présenter les activités du Projet à un plus large éventail de personnes. Elles ont été distribuées lors des réunions du Groupe de Travail Technique, du Comité Conjoint de Coordination, Séminaires de Partage d'Expériences et Cérémonie de Remise de Clés. (Voir la Figure 3.3.1).



Figure 3.3.1 Posters présentant les Activités du Projet



Figure 3.3.2 Design de l'autocollant et de la jacket du CD

3.4 Mise en oeuvre de programmes de formation

3.4.1 La formation au Japon

La Formation sur la Gouvernance Locale a été organisée deux fois au Japon en 2014 et 2015 (Voir Tableau 3.4.1). La formation avait pour but de donner des opportunités aux participants de réfléchir et discuter des points énumérés plus loin tout en apprenant du système de Gouvernance Locale au Japon et en la comparant à celle de la Côte d'Ivoire:

- Les visions futures du système de gouvernance locale en Côte d'Ivoire
- Rôles et fonctions de l'Administration Centrale et Locale pour une meilleure fourniture des services
- La participation publique qui peut être appliquée à la Côte d'Ivoire
- Rôles à jouer par chaque acteur dans le projet.

Les objectifs spécifiques de la formation étaient décrits comme suit:

1. Apprendre du système de gouvernance locale japonais (relations entre Administration Centrale et Locale, distribution de rôles entre préfectures et municipalités, finances locales et système de taxation, et réforme de décentralisation), rôles de l'Administration Centrale dans le renforcement de l'Administration locale, et les difficultés actuelles de l'Administration Locale.
2. Avoir des informations sur les employés de l'Administration Locale et du système de développement des ressources humaines au Japon

3. Avoir des connaissances sur les conditions réelles des municipalités à différentes échelles; structures organisationnelle, les fonctions, les finances locales, et leurs efforts dans la fourniture des services de même que dans le développement local.
4. Avoir des informations sur la participation communautaire au développement et sur la collaboration entre les communautés et l'Administration Locale.

Le programme de formation était composé de deux parties. La première partie, principalement menée à Tokyo, s'est concentrée sur la fourniture d'informations de base et des vues d'ensemble sur des systèmes d'Administration Locale du Japon. Des conférences ont été données par des fonctionnaires des Ministères Centraux et leurs institutions et universités. La deuxième partie a été principalement menée dans la région de Chugoku au Japon. Il s'agissait de visites d'étude dans les Collectivités Territoriales de différents niveaux administratifs et dans des écoles primaires. A la fin du programme de formation, les participants ont discuté du système de fourniture de services de base et des plans d'actions devant être mis en œuvre en Côte d'Ivoire après la formation. (Voir Tableau 3.4.2 et Tableau 3.4.3)

Lors de la formation, les participants ont perçu la signification de l'autonomie des Collectivités Territoriales en apprenant du système d'Administration Locale japonais qui est plus décentralisé que celui de la Côte d'Ivoire. Aussi ont-ils appris de la situation réelle de l'Administration Locale dans les zones urbaines et en milieu rural. En plus, les participants ont –ils appris du système de l'Administration Locale quant à sa collaboration avec les communautés pour la promotion du développement local pour une meilleure fourniture des services publics.

Au cours de la 2ème formation au Japon, des fonctionnaires de très haut niveau et des personnes clés du MEMIS, MENET et MIE ont discuté des rôles et responsabilités des différents acteurs dans la fourniture des services de base et ont montré des conclusions claires sur la nécessité d'une collaboration entre l'Administration Centrale et les Collectivités Territoriales .

Tableau 3.4.1 Participants de la Formation sur la Gouvernance Locale au Japon

	1 ^{ère} Formation au Japon	2 ^e Formation au Japon
Période	30 Juin au 11 Juillet 2014 (hormis les jours de voyage entre la Côte d'Ivoire et le Japon)	6 au 17 Juillet 2015 (hormis les jours de voyage entre la Côte d'Ivoire et le Japon)
Participants	1. M. Gbala Gnato Raphael, Directeur du projet, DGDDL, MEMIS 2. M. Guibril Kamssoko, ONEP, MIE 3. M. Kouadio Kouamé David, Coordonnateur National, SNAPS-COGES, MENET 4. M. Konin Aka, Préfet de Région de Gbêkê 5. M. Kouassi Abonouan Jean, Président du Conseil Régional de Gbêkê 6. M. Djibo Youssouf Nicolas, Maire de Bouaké Commune 7. M. Koffi Kouakou, Maire de Bodokro Commune	1. M. Bamba Cheick Daniel, Directeur de Cabinet / MEMIS 2. M. Kabran Assoumou, Directeur de Cabinet / MENET 3. M. Djaa Koffi Antoine, Conseiller Technique du Ministre / MIE 4. M. Gbala Gnato Raphael, Directeur du Projet / DGDDL of MEMIS 5. M. Berte Ibrahim, Directeur Général de l'ONEP, MIE 6. M. Mamadou Fofana, Directeur de la DSPS /MENET 7. M. Taiguain Koffi Edmond, Maire de la Commune de Djébonoua

Tableau 3.4.2 Programme de 1re formation au Japon

Date	Day	Time	Type	Activity	Name of Trainer/Organization		Venue
					Name	Position/Organization	
27/06	Fri	~		Leave Abidjan			
28/06	Sat	~		Travel			
29/06	Sun	~		Arrive at Tokyo			
30/06	Mon	9:30 ~ 11:00	Lecture	Briefing		JICA Chugoku	JICA Headquarters
		11:00 ~ 12:30	Lecture	Courtesy visit to JICA		Economic Infrastructure Department, JICA	JICA Headquarters
		14:00 ~ 16:30	Lecture	Overview of the Ministry of Internal Affairs and Communications, the local administration system in Japan, assistance to local governments		Local Administration Bureau (LAB), Ministry of Internal Affairs and Communications	LAB, MIC
01/07	Tue	9:30 ~ 10:30	Presentation	Presentations on Local administration system in Cote d'Ivoire		By trainees	Meiji University
		10:30 ~ 12:30	Lecture	Decentralization reform of Japan	Dr. Kikuchi	Department of Public Management, School of Business Administration, Maji University	Meiji University
		14:00 ~ 15:30	Lecture	Local finance in Japan	Dr. Kikuchi	Department of Public Management, School of Business Administration, Maji University	Meiji University
02/07	Wed	10:00 ~ 12:00	Lecture	Civil service system of Japan	Dr. Kikuchi	Department of Public Management, School of Business Administration, Maji University	Meiji University
		14:00 ~ 17:00	Lecture	Educational administration in Japan	Dr. SAITO	Researcher Emeritus & Fellow, The National Institute for Educational Policy Research of Japan	JICA Tokyo
03/07	Thu	10:00 ~ 11:00	Lecture	Greeting, overview of Higashimurayama City, organization of the city, and educational administration		Director, Vice Mayor, the superintendent of education, Higashimurayama City	Higashimurayama City
		11:00 ~ 13:00	Field visit	Visit to a primary school and lunch with students		Higashimurayama City	
		13:00 ~ 15:00	Field visit	Visit to public facility (an urban park or a waste disposal facility)		Higashimurayama City	
		15:00 ~ 16:00	Lecture	Keynote lecture: Public service and community participation		Mayor, Higashimurayama City	Higashimurayama City
04/07	Fri	10:00 ~ 12:00	Lecture	Role and functions of Local Autonomy College (LAC), Human resource development of local governments	Mr. Ogawa	Local Autonomy College (LAC)	LAC
		14:30 ~ 16:30	Exercise	Review of the first half of the training course		PCN-CI Project Team	JICA Tokyo
		18:30 ~		Dinner with the Project Team			
05/07	Sat			Sightseeing in Tokyo			
06/07	Sun						
07/07	Mon	9:30 ~ 10:00	Lecture	The greeting by the mayor, the greeting from the Ivory Coast side	Mr. Sakamoto	Mayor, Nambu-town	Nambu-town
		10:00 ~ 12:00	Lecture	Local administration in Nambu-town	Mr. Sakamoto	Mayor, Nambu-town	Nambu-town
		14:00 ~ 16:00	Field visit	Visit Fuyunosato Local Development Council		Fuyunosato Local Development Council, Nambu-town	Nambu-town
08/07	Tue	10:00 ~ 12:00	Lecture	Administration service with public participation- village revitalization movement		Planning section, Chizu-town, Tottori Prefecture	Chizu-town
		13:00 ~ 16:00	Field visit	Village revitalization movement		Planning section, Chizu-town, Tottori Prefecture	Chizu-town
							Chizu-town
09/07	Wed	10:00 ~ 12:00	Lecture	Roles of Hiroshima Prefecture in public service delivery in decentralization policies	Mr. Hirakawa	Decentralization Promotion Section, General Affairs Bureau, Hiroshima Prefecture	Hiroshima Prefecture
		13:00 ~ 14:30	Lecture	Regional projects based on needs of water suppliers	Mr. Kanemori	Municipal utility administrator, Hiroshima Prefecture	Hiroshima Prefecture
				Explanation about the field visit	Mr. Okada		
10/07	Thu	15:00 ~ 16:30	Field visit	Visit to water facility of Hiroshima City	Mr. Takahiro	Waterworks Bureau, Hiroshima City	Hiroshima city
		9:30 ~ 12:00	Lecture	Public participation in city development in Higashi-hiroshima City		Higashi-hiroshima City	Higashi-hiroshima City
		14:00 ~ 16:00	Field visit	Visit to Hiroshima Peace Memorial Museum			
11/07	Fri	17:40 ~ 18:40	Exercise	Review of the training course		PCN-CI Project Team	JICA Chugoku
		9:30 ~ 12:30	Exercise	Preparation of action plans by trainees		PCN-CI Project Team	JICA Chugoku
		13:30 ~	Presentation	Presentations on the action plans		PCN-CI Project Team	
		~ 15:00	Exercise	Group discussion on how to improve the local administration system in Cote d'Ivoire through activities of PCN-CI			
12/07	Sat	15:00 ~ 16:30	Presentation	Evaluation			
12/07	Sat			Leave Tokyo			
13/07	Sun			Arrive at Abidjan			

Tableau 3.4.3 Programme de 2ème formation au Japon

	Date	Time	Content of the Program		Venue	Hall/Place	
July							
5	Sunday		Arrival in Japan				
6	Monday	9:40	Departure from the hotel		JICA	JICA Headquarter	
		10:00-11:30	Information Meeting(Briefing)				
		11:30-12:30	Courtesy visit to JICA headquarter				
		14:00-16:00	Overview of the Ministry of Internal Affairs and Communications(MIC), and explanation of the system of Japanese local government		Mr.UEMURA General Management of local branch institutions, Director of International Affairs at MIC	Ministry of Internal Affairs and Communications (MIC)	
7	Tuesday	9:30	Departure from the hotel		MEXT	Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology (MEXT)	
		10:00-10:30	Division of roles between the central and local administration and education in Japan				
		10:30-11:00	The trend of school management by local communities and parents in Japan				
		11:00-11:30	Financial resources of local authorities in the field of education				
		11:30-12:00	Division of roles between central and local government in the implementation of construction and restoration of schools in Japan				
		14:00-14:25	Class room visit and observation		Mr.Seiich FUKUDA School principal	Municipal Elementary School Amanuma	
		14:25-15:10	Exchange with students from CM2				
		15:30-15:50	Presentation of the school by school principal		Ms. Yukie IKUSHIGE School Advice Network (NPO)		
		15:50-16:20	Collaboration between the school and the local community				
		16:20-16:50	Q&A				
8	Wednesday	8:20	Departure from the hotel		Mr. Joichi ISHIZUKA Mayor of City of Matchida	Mayor of Matchida	
		9:30-10:00	Courtesy visit				
		10:10-11:10	Overview of the City of Matchida		Ms.Astuko KITO and Ms. Keiko ISHII Division of Administrative Management, Department of General Affairs, City of Matchida		
		11:10-12:10	Roles of the City in the implementation of public services		Mr.WATANABE Policy Development Division, Department of Policy Management, City of Matchida		
		13:10-14:10	Plans and Roles of the Matchida City Council		Mr.SUGIMOTO Secretary,Matchida City Council		
		14:10-14:40	Visit and observation of the City Council				
9	Thursday	9:30	Departure from the hotel		Mr.Hiroaki INATSUGU Principal, Faculty of Political and Economic Science, Waseda University	Waseda University	
		10:00-11:30	Local Finance in Japan				
		11:30-12:30	The System of National Public Officials in Japan I				
		13:30-14:30	The System of National Public Officials in Japan II				
		14:00-16:00	Decentralization in Japan				
10	Friday	8:30	Departure from the hotel		Mr. Kazuo MIWA Director of the College of Local Autonomy	College of Local Autonomy	
		9:30-9:40	Arrival at the College of Local Autonomy				
		9:40-10:00	Courtesy visit				
		10:05-11:35	Presentation about College of Local Autonomy		Mr.OKADA Research Department of the College of Ms. OKAMOTO, Oriental Consultants Global	TIC	
		11:35-12:00	School Tour				
		14:00-16:00	Review of the first half of the training				
11	Saturday						
12	Sunday	10:00	Departure from the hotel				
		11:50-15:15	Moving from Tokyo to Okayama by train				
		After 21:30	Mr. Bamba and Mr. Berte join the group				
13	Monday	8:50	Departure from the hotel		Mr.IWASAKI, Mayor of Tamano, Human Resources Department Mr.Takaaki KOJIMA, Mayor of Kurashiki, Department of Educational Planning and General Affairs	Mayor of Tamano	
		10:00-12:00	Role of the local authority in the performance of public services			Municipal Primary School in Kurashiki	
		14:00-15:00	Observation of classes (students in the upper grade in the middle school), cultural exchange, and school visit				
		15:00-16:00	Plan and role of the education committee				
14	Tuesday	9:40	Departure from the hotel		Ms.Noriko NAKATANI Division of International Relations, Department of lives, Okayama Prefecture	Okayama Prefecture	
		10:00-10:30	Overview of Okayama Prefecture				
		10:30-11:00	Collaborative work with locals				
		11:00-12:00	Tour at Prefectural Library		Ms.Noriko NAKATANI Division of International Relations, Department of lives,		
		13:00-13:30	Visit to the Prefectural Assembly				
		14:00-15:00	Visit to the House of welfare, volunteer and NPO				
15:20-16:10	Visit to the Korakuen Park						
15	Wednesday	9:00	Departure from the hotel		Mr.TAKIMOTO Toyofumi, Administrator, Okayama Municipality Promotion Mr.FUKUMOTO Shinnosuke Head of the Department of General Affairs and Promotion, Promotion Corporation of Municipalities of the Department of Okayama	Okayama Municipality Promotion Foundation	
		9:30-9:40	Welcome speech				
		9:40-10:40	Explanation of training for municipal officers				
		10:40-11:10	Observation of training				
		11:10-11:30	Q&A				
		15:00-17:00	Visit to the Hiroshima Peace Memorial Museum		Hiroshima Peace Memorial Museum		
16	Thursday	9:40	Departure from the hotel		Regional Policy Section, Department of Project Development	Mayor of Higashi-Hiroshima	
		10:00-12:00	Issues of the City of Higashi Hiroshima for the planning of the city in collaboration with residents				
		13:30-14:30	Review of training				
		14:30-15:30	Presentation: "Ivorian model of the system of the basic local public services"		Ms.OKAMOTO Ms.ISHIKAWA Oriental Consultants Global		JICA Chugoku SR5
		15:30-16:30	Discussion on the presented model				
17	Friday	9:30	Departure from the hotel		Ms.OKAMOTO Ms.ISHIKAWA Oriental Consultants Global	JICA Chugoku SR5	
		10:00-12:00	Discussion on the presented model (Continued from yesterday)				
		13:30-16:00	Preparation and presentation of the action plan				
		16:10-17:00	Evaluation of Training		JICA		
		17:00-17:30	Closing ceremony				
		17:30-18:30	Reception				
		18	Saturday		Departure from Japan		

3.4.2 Formation sur la Décentralisation

La DGDDL /MEMIS en coopération avec le MIE et MENET ont mis en oeuvre deux programmes de formation (Formation sur la Décentralisation I et II) les 20 et 21 Mai 2014 à la Préfecture de Région de Gbêkê. L'objectif de cette formation était d'aider les principaux acteurs de développement de la Région de Gbêkê à comprendre les différentes responsabilités dans le développement local. Les objectifs spécifiques de la formation étaient entre autres:

- Comprendre la politique de transfert de compétences
- Déterminer l'exercice de la tutelle
- Avoir une meilleure connaissance de la politique actuelle de décentralisation
- Avoir une vision Claire de la mise en oeuvre de la politique de Décentralisation dans les secteurs de l'Hydraulique Villageoise et de l'Education.

Un programme semblable a été organisé le 1er et le 2e jour. Le 1er jour de la formation a ciblé le Corps Préfectoral de la Région de Gbêkê et le 2e jour était au bénéfice des fonctionnaires et agents des Collectivités Territoriales, des Directions Régionales, DRENT 1, DRENET 2, DTH et DRPD. Le programme de la journée est décrit dans le Tableau 3.4.4 ci dessous. Le Directeur du MEMIS était le formateur principal des deux jours de formation. Les autres formateurs venaient de la DPES/DRENET du MENET et de l'ONEP / MIE. Leurs formations ont porté sur la mise en oeuvre de la politique de transfert de compétences. La DGDDL/MEMIS, SNAPS-COGES, DPES, BEP et DELC du MENET, DGIHH, l'ONEP /MIE et le MEMPD ont pris part aux programmes de formation en tant qu'observateurs.

Les participants ont appris beaucoup sur les rôles clés à jouer à chaque niveau dans la politique de Décentralisation. L'accent a été mis sur le besoin d'une collaboration continue entre toutes les Collectivités Territoriales et l'Administration déconcentrée. Les participants ont aussi appris le besoin de la participation communautaire dans l'élaboration des plans de développement pour s'assurer du succès des actions qu'elles (Collectivités Territoriales) meneront.

Tableau 3.4.4 Programme de formation sur la Décentralisation (Jour-1)

Heure	Contenu	Présentateur / Facilitateur
09h30-09h40	Mot de bien venue et d'ouverture	Préfet de Région de Gbêkê
09h40-09h50	Discours d'orientation du séminaire (objectif du séminaire et attentes de l'équipe projet)	JET
09h50-10h25	Module 1 Politique générale de la Décentralisation (30 min)	Dr Tahet Noël, Directeur à MEMIS
10h25-10h40	Pause café (15 min)	Tous
10h40-11h10	Module 2 Transfert et répartition des compétences de l'Etat aux CT (30 min)	Dr Tahet Noël, Directeur à MEMIS
11h10-11h35	Echanges sur les modules 1 et 2	Tous
11h35-11h55	Module 3a: Bilan et perspectives du transfert de compétence dans le secteur de l'hydraulique Humaine (20 min)	MIE (ONEP)
11h55-12h15	Module 3b: Mise en œuvre de la politique de transfert des compétences de l'Etat aux CT dans le secteur de l'éducation. (20 min)	MENET (DPES/DRENET)
12h15-12h35	Module 4 : Echanges sur le module 3 (20 min)	Tous
12h35-13h35	Pause déjeuner (60 min)	Tous
13h35-14h05	Module 5 : L'exercice de tutelle sur les Collectivités territoriales	Dr Tahet Noël, Directeur à MEMIS
14h05-15h00	Cas pratique-discussion-1 groupe	Formateurs /JET/participants
15h05	Fin de la 1ère journée	

3.5 Séminaires de Partage d'Expériences

3.5.1 Partage des Expériences du Projet dans les Régions du Tonkpi et du Kabadougou

L'équipe du Projet a organisé une mission de partage des expériences du PCN-CI avec des personnes clés dans la fourniture des services de base dans les régions du Tonkpi et du Kabadougou du 15 au 22 Février 2016.

Les objectifs des séminaires étaient de partager les systèmes et les méthodes de fourniture des services de base développés dans la Région de Gbêkê avec les organismes gouvernementaux clés et les communautés d'autres régions, et confirmer l'applicabilité des modèles du PCN-CI dans ces régions. Les séminaires de partage d'expériences ont été organisés dans deux départements de chacune des régions et des visites ont été effectuées après les séminaires.

Des homologues de l'Administration Centrale et la Région de Gbêkê faisaient partie de la mission. Les participants comprenaient le Coordonnateur National du PCN-CI de la DGDDL/MEMIS, le Directeur et l'Assistant au Directeur de la DAPS-COGES /MEN, un fonctionnaire en Charge des Projets de l'ONEP/ MIE, le Coordonnateur Régional du PCN-CI / Secrétaire Général 1 de la Préfecture de Région de Gbêkê, le Maire de la Commune de Botro, le Chef des Services Technique de la Commune de Sakassou et les membres de l'Equipe d'experts de la JICA.

Les participants des régions comprenaient les Préfets des Régions et des Départements, les Secrétaires Généraux de Préfectures, les Sous-préfets, les Maires et Adjoints aux Maires des Communes, des Vice-Présidents des Conseils Régionaux, des Secrétaires Généraux et fonctionnaires de Services Technique et Socioculturels des Collectivités Territoriales, les DTH, DREN, IEP et Conseillers COGES. Les listes de participants sont en annexe.

L'ensemble du programme de la mission est présenté au Tableau 3.5.1 et un programme de chaque Département est indiqué dans le Tableau 3.5.2. Dans les programmes, le Coordonnateur National du PCN-CI, le Chef des Services Techniques de la Commune de Sakassou et l'Assistante au Directeur de la DAPS-COGES ont fait des présentations sur les activités du Projet et les modèles de fourniture des services de base dans les secteurs de l'éducation et l'approvisionnement en eau en milieu rural. Le Secrétaire Général 1 de la Préfecture de Région de Gbêkê, le Maire de Botro Commune et le Directeur de la DAPS-COGES ont fait des interventions au sujet de leurs expériences dans le projet et leurs visions pour l'avenir.

Les discussions qui ont eu lieu avec les participants aux séminaires sont résumées comme suit:

- La participation du public à travers les COGES et CGPE est très importante pour assurer la durabilité de la fourniture de services meilleurs.
- Les méthodes d'Etude d'Etat des Lieux, de l'identification des besoins, de sélection des projets prioritaires et le processus de participation du public sont transparents et devraient être introduits dans les régions
- Les Collectivités Territoriales devraient jouer un rôle plus important dans le développement
- Les rôles du Corps Préfectoral sont importants pour faciliter la collaboration entre les différents acteurs.

- Les Capacités des Collectivités Territoriales dans le secteur de l'Hydraulique en milieu rural sont limitées. Le renforcement des capacités dans le secteur est nécessaire.
- La durabilité des activités du projet et leur suivi sont très importants.
- Les Approches de gestion participative de l'école par COGES devraient être appliquées.

La mission a confirmé l'applicabilité et la nécessité des modèles du PCN-CI dans d'autres régions à travers les discussions dans des séminaires et entretiens avec des COGES, des CGPE informels et des représentants des villages en charge des écoles primaires et des PMH. L'on a également constaté que les besoins en services sont différents les uns des autres; par exemple l'amélioration des routes pour l'accès aux villages est la plus haute priorité dans le Département de Man de la Région de Tonkpi, tandis que l'approvisionnement en eau en milieu rural est la priorité du Département de Madinani de la Région du Kabadougou. La mission s'est rendu compte du besoin d'appliquer les Modèles du PCN-CI à d'autres secteurs autres que l'Education et l'Hydraulique, tels que ceux des routes et de la santé

Tableau 3.5.1 Programme des Séminaires de Partage d'Expérience dans les Régions du Tonkpi et du Kabadougou

Date		Programme	Nombre de Participants
15 Février	Lun	Voyage de Bouaké à Man (une partie des membres de l'équipe par voie aérienne et le reste par la route)	-
16 Février	Mar	Séminaire dans le Département de Man, Région du Tonkpi Visites de sites et des rencontres avec les COGES et CGPE informel / formel • EPP Kpangouin 1 • PMH de Sepleu village	60 personnes
17 Février	Mer	Séminaire dans le Département de Biankouma, Région du Tonkpi Visites de sites et des rencontres avec les COGES et CGPE informel / formel • EPP Vesoul • PMH du village de Lema Gongouin	44 personnes
18 Février	Jeu	Voyage de Man à Odienné (une partie des membres de l'équipe par voie aérienne et le reste par la route)	-
19 Février	Ven	Séminaire dans le département de Madinani, Région du Kabadougou Des visites de sites et des rencontres avec COGES et CGPE informel / formel • EPP Madinani • PMH du village de Sanaba	53 personnes
20 Février	Sam	Réunion interne de l'Equipe du Projet (Homologues et l'Equipe d'Experts de la JICA)	-
21 Février	Dim	-	-
22 Février	Lun	Séminaire dans le Département d'Odienné, Région du Kabadougou Voyage d'Odienné à Abidjan par air (Homologues et Coordinateur National de la JICA Expert Team) Voyage d'Odienné à Korhogo par la route (Equipe d'Experts de la JICA)	42 personnes
23 Février	Mar	Voyage de Korhogo à Bouake par la route (Equipe d'Experts de la JICA)	-

**Tableau 3.5.2 Programme des Séminaires de Partage d'Expérience et des Visites des Sites
(Exemple du Département de Man, Région de Tonkpi)**

Heure	Contenus	Présentateurs
09h00-09h05	Discours d'Ouverture	Préfet de la Région du Tonkpi
09h05-09h15	Présentation des participants	Tous
09h15-09h40	Explication des objectifs de la réunion et la présentation des grandes lignes du PCN-CI et les modèles	Coordonnateur National du PCN-CI / DGDDL, MEMIS
09h40-09h50	Présentation des expériences du projet sur le développement et la gestion des infrastructures (HV et EPP)	Chef des services Techniques de Sakassou commune
09h50-10h00	Présentation des expériences du projet sur la gestion participative de l'Ecole	Assistante du Directeur de la DAPS-COGES, MEN
10h00-10h10	Rôles et implication de l'Administration Déconcentrée	Coordonnateur Régional du PCN-CI/ SG 1 de la Préfecture de Région de Gbêkê
10h10-10h20	Expérience des Collectivités Territoriales dans le PCN-CI	Maire de la Commune de Botro
10h20-10h30	Modèles de gestion participative de l'école les COGES	Directeur de la DAPS COGES, MEN
10h30-10h45	Pause	
10h45-11h45	Discussions	Tous
11h45-11h55	Conclusion	National Coordinator of PCN-CI/ DGDDL, MEMIS
11h55-12h00	Discours de Clôture	Préfet de la Région de Tonkpi
12h00-13h00	Déjeuner	
13h00-15h00	Visites de terrain (infrastructures d'HV et d'EPP) et rencontres avec les CGPE et COGES	

3.5.2 Séminaires de Partage d'Expériences avec l'ARDCI

Le séminaire de partage d'expériences avec l'ARDCI a été organisé le 11 octobre 2016 à la salle de conférence de la CRAE-UEMOA à Abidjan. Au total, 86 personnes y ont participé, y compris le Vice-Président de l'ARDCI, l'ancien Ministre du MIE, 39 représentants des Conseils Régionaux (membres de l'ARDCI), les fonctionnaires de la Région de Gbêkê et de l'Administration Centrale et le Représentant Résident du Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire.

Quatre présentations sur les composantes des modèles PCN-CI ont été faites, à savoir 1) le suivi et la planification des infrastructures d'EPP et d'HV, 2) l'amélioration de la fourniture des services d'approvisionnement en eau en milieu rural, 3) la gestion des infrastructures scolaire et 4) la gestion participative de l'école par les COGES avec la communauté, par les Directeurs des Départements clés de l'Administration Centrale. De plus, trois représentants de la Région de Gbêkê, le Secrétaire Général de la Commune de Djebonoua, le Président du Conseil Régional de Gbêkê et le Secrétaire Général 1 de la Préfecture de Bouaké ont fait des discours sur l'expérience du PCN-CI et les actions futures à mener (Voir Tableau 3.5.3).

Étant donné que le temps du séminaire était court en tenant compte de la participation des hauts fonctionnaires, en ce qui concerne la discussion, il était difficile d'allouer suffisamment de temps aux participants pour discuter en détail. Cependant, les participants se sont rendus compte de l'importance des modèles PCN-CI et ont montré leur intérêt à introduire les modèles dans leurs Conseils Régionaux.

Tableau 3.5.3 Programme du Séminaire de Partage d'Expériences avec l'ARDCI le 11 Octobre 2016

Heure	Contenu	Allocutions/Présentateurs
10h00-10h05	Mot de bienvenue de l'ARDCI	M. le Président de l'ARDCI
10h05-10h10	Mot de la JICA (5 mn)	M. le Représentant Résident
10h10-10h15	Mot du MEMIS et ouverture (5 mn)	M. MEMIS ou son Représentant
10h15-10h25	Cadre général du PCN-CI (10 mn)	M. le Directeur National du PCN-CI
10h25-10h35	Présentation des Modèles de suivi et de planification des infrastructures d'EPP & HV (10 mn)	M. le Coordonnateur National du PCN-CI
10h25-10h35	Présentation des stratégies pour l'amélioration du service de l'hydraulique rurale (10 mn)	M. Ido de l'ONEP, MIE
10h35-10h45	Présentation des Modèles gestion infrastructures EPP	
10h45-10h55	(10 mn)	M. le Directeur de la DEP, MEN
10h55-11h10	Présentation des Modèles de gestion participative de l'Ecole à travers les COGES avec la communauté (10 mn)	M. le Directeur de la DAPS COGES
11h10-11h20	Pause-café (15 mn)	Tous
11h20-11h30	Exposé (photos à l'appui) sur l'expérience relative à l'implication Communautaire dans la gestion des infrastructures d'EPP & HV (10 mn)	M. le SG de la Mairie de Djebonoua
11h30-11h40	Exposé sur les expériences acquises dans la Région de Gbêkê (10 mn)	M. le Président du Conseil Régional de Gbêkê
11h40-11h50	Exposé sur les actions à mener pour la Pérénnisation du PCN-CI (10 mn)	M. le SG1 de la Préfecture de Bouaké
11h50-12h30	Intervention de l'Equipe des Experts de la JICA (10 mn)	M. le Conseiller en Chef de l'EEJ
12h30-12h35	Discussions (40 mn)	Tous
12h35-13h35	Clôture (5 mn)	M. le MEMIS ou son Représentant

3.5.3 Séminaires de Partage d'Expériences à Bouaké

Le séminaire de Partage d'expériences à Bouaké a été organisé le 21 octobre 2016 au Centre Culturel Jacques Aka de Bouaké.

M. Dago Djahi Lazare, Conseiller Technique du MEMIS, devenu Directeur Général de la DGDDL au début de l'année 2017, a assisté au séminaire au nom du Ministre du MEMIS. Le Directeur du Cabinet du MENET et le Conseiller Technique du Ministre du MIE représentaient respectivement le MEN et le MIE. Le Préfet de la Région de Gbêkê a présidé le séminaire.

Environ 200 personnes ont participé au séminaire, dont 39 représentants (Préfets de Régions, Présidents des Conseils Régionaux, Maires, DREN, DTH) des Régions du Hambol, Bafing, Worodougou, Poro, Gontougo, Tonkpi et Kabadougou des zones centre et nord du Pays, les fonctionnaires du MEMIS, MIE et MEMIS, Préfets et Sous-Préfets, responsables des Collectivités Territoriales, les DREN, DTH, DRPD et DMP de la Région de Gbêkê, des bailleurs de fonds, des chefs traditionnels et communautaires et le Représentant Résident du Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire.

Le séminaire a été organisé sur la forte initiative de la Préfecture de la Région de Gbêkê et du MEMIS avec le soutien des membres nationaux de l'Equipe d'Experts de la JICA, sans la participation des experts japonais.

L'agenda du séminaire est présenté dans le Tableau 3.5.4. Voici les principaux points de discussion du séminaire:

- Nécessité des formateurs de la Région de Gbêkê ou de l'Administration Centrale pour présenter certains aspects des modèles PCN-CI dans les communes
- Importance des modèles PCN-CI pour offrir de meilleurs services de base aux populations et l'importance d'essayer les modèles dans leurs communes et régions grâce aux efforts des participants.
- L'Importance de la participation communautaire dans la prise de décision pour une meilleure gestion scolaire
- Importance de la qualité des infrastructures scolaires à travers l'application des plans standards pour les projets de construction d'écoles des Collectivités Territoriales.
- L'Innovation dans la gestion de l'Ecole par les U-COGES et COGES en utilisant les manuels développés par le PCN-CI.

Tableau 3.5.4 Programme du Partage d'Expériences à Bouaké le 21 Octobre 2016

Time	Contents	Presenters
09h00-09h05	Mot de bienvenue	M. le Maire de la commune de Bouaké
09h05-09h10	Mot de la JICA (5 mn)	M. le Représentant Résident
09h10-09h15	Mot du Ministère de l'Education Nationale (5 mn)	M. le Directeur de Cabinet du MEN
09h15-09h20	Mot du Ministère des Infrastructures Economiques (5 mn)	M. le Directeur de Cabinet du MIE
09h20-09h25	Mot du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur de la Sécurité (5 mn)	M. le Directeur de Cabinet du MEMIS
09h25-09h30	Mot d'ouverture ouverture (5 mn)	M. le Préfet de Région
09h30-09h40	Cadre général du PCN-CI (10 mn)	M. le Directeur National du PCN-CI
09h40-10h00	Discussions (20 mn)	Tous
10h00-10h10	Présentation des Modèles de suivi et de planification des infrastructures d'EPP & HV (10 mn)	M. le CSSCPH de la Mairie de Brobo
10h10-10h30	Discussions (20 mn)	Tous
10h30-10h40	Présentation de la stratégies pour l'amélioration du service de l'hydraulique rurale (10 mn)	M. le CSSCPH de la Mairie de Diabo
10h40-11h00	Discussions (20 mn)	Tous
11h00-11h10	Présentation des Modèles de gestion des infrastructures EPP (10 mn)	M. le CST de la Mairie de Béoumi
11h10-11h25	Pause-café (15 mn)	Tous
11h25-11h45	Discussions (20 mn)	Tous
11h45-11h55	Présentation des Modèles de gestion participative de l'Ecole par les COGES (10 mn)	M. Attafi, Conseiller COGES à la DREN 1 de Bouaké
11h55-12h15	Discussions (20 mn)	Tous
12h15-12h25	Exposé (photos à l'appui) sur l'expérience relative à l'implication Communautaire dans la gestion des infrastructures d'EPP & HV (10 mn)	M. le SG de la Mairie de Djebonoua
12h25-12h35	Exposé sur les expériences acquises dans la Région de Gbêkê (10 mn)	M. le Président du Conseil Régional de Gbêkê
13h35-12h45	Exposé sur les actions à mener pour la Pénalisation du PCN-CI (10 mn)	M. le SG1 de la Préfecture de Bouaké
12h45-13h45	Déjeuner	Tous
13h45-14h15	Echanges et discussions (30 mn)	Tous
14h15-14h45	Préparation du rapport final (30 mn)	Tous/Le Comité de rédaction
14h45-14h55	Lecture du rapport final (10 mn)	Le Rapporteur du Séminaire
14h55-15h00	Clôture	M. le Préfet de région

3.5.4 Séminaires de Partage d'Expériences avec l'UVICOCI

Le séminaire de partage d'expériences avec l'UVICOCI a été organisé le 25 janvier 2017 à la salle de conférence du Ministère des Affaires Etrangères à Abidjan. Au total, 121 personnes y ont participé, y compris le 1er Vice-Président de l'UVICOCI (Maire de la Commune de Dimbokro), 86 représentants des communes (membres de l'UVICOCI), le MEMIS, la région de Gbêkê et le Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire. Le séminaire a été organisé sur les initiatives du MEMIS avec le soutien des membres nationaux de l'Equipe d'Experts de la JICA, sans la participation des experts japonais.

L'agenda était semblable au Séminaire de Partage d'Expériences avec l'ARDCI mentionné ci-dessus. Voici les principaux points de discussion du séminaire:

- Implication des Collectivités Territoriales dans la promotion de la gestion participative des écoles par les COGES
- Importance de l'entretien des infrastructures scolaires et de l'approvisionnement en eau en milieu rurale et la nécessité de sécuriser le budget des activités quotidiennes dans les programmes triennaux des Collectivités Territoriales.
- Difficulté dans les projets de construction d'école et l'importance d'une supervision efficace et des procédures légales. La disponibilité des plans et spécifications standards pour les projets de construction d'écoles des Collectivités Territoriales.
- Participation de la communauté aux projets de construction
- Application des modèles PCN-CI dans la fourniture de services de base des Collectivités Territoriales

3.5.5 Handover Ceremony

La cérémonie de remise des clés a été organisée le 29 novembre 2016 à la salle des spectacles du Palais des carnivals de Bouaké. Les Représentants des Ministres du MEMIS, MIE et MEN, le Directeur National du PCN-CI, le Président du Conseil Régional de Gbêkê, le Représentant du Maire de la Commune de Bouaké, le Conseiller et 1er Secrétaire de l'Ambassade du Japon et le Représentant Résident du Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire ont assisté à la cérémonie, y compris les représentants des communautés. Plus de 300 personnes ont participé à la cérémonie.

Le séminaire a été organisé sur les initiatives du MEMIS avec le soutien des membres nationaux de l'Equipe d'Experts de la JICA. Les experts japonais ne pouvaient pas assister à la cérémonie en raison de l'état de sécurité incertain dans la Région de Gbêkê.

Tableau 3.5.5 Programme de Cérémonie de Remise des Clés le 29 Novembre 2016

Heure	Contenus	Présentateurs
09h00-10h30	Visite de site de projet pilote par les officiels	Délégation des officiels (Membres de cabinets, DG, Directeurs Centraux, Préfets et Délégation Japonaise)
09h30-11h00	Arrivée et installation des invités et officiels sur le site de la cérémonie	Comité d'organisation
11h00-11h10	Mot de bienvenue du maire de Bouake	Maire de la Commune de Bouaké
11h10-11h30	Présentation du projet : - cadre général - pérennisation des acquis	- Directeur National PCN-CI - Secrétaire Général 1 de la Préfecture de Bouaké, Coordonnateur en Région du PCN-CI
11h30-11h40	Mot du Représentant Résident de JICA en C.I	Représentant Résident
11h40-11h50	Mot du représentant des élus locaux de la Région de Gbêkê	Président du Conseil Régional Gbêkê
11h50-12h00	Mot de l'Ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire	Ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire
12h00-12h10	Mot du Ministre des Infrastructures Economiques	Ministre des Infrastructures Economiques
12h10-12h20	Mot du Ministre de l'Education Nationale	Ministre de l'Education Nationale
12h20-12h30	Discours du MEMIS	Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité (MEMIS)
12h30-12h50	Signature du certificat de remise des réalisations du PCN-CI et remise aux Ministères	JICA / MEMIS
12h50-13h00	Remise de diplôme de participation aux formations du Projet PCN-CI (Préfets et élus locaux)	MEMIS, MIE et MEN
13h00	Fin de la cérémonie	Tous

3.5.6 Le Séminaire Final

Le séminaire final a été organisé le 21 octobre 2016 au Centre Culturel Jacques Aka de Bouaké. Le Directeur de Cabinet Adjoint du MEMIS a présidé le séminaire au nom du Ministre du MEMIS. Le Directeur du Cabinet du MENET et le Conseiller Technique du Ministre du MIE représentaient respectivement le MENETFP et le MIE. Environ 90 personnes ont participé au séminaire, y compris les représentants du MEMIS, MIE, MENETFP, des Préfets et Sous-Préfets, des responsables des Collectivités Territoriales DREN, DTH de la Région de Gbeke, le Directeur du Bureau de Renforcement de la paix et de la reconstruction de la JICA et le Représentant Résident du Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire.

L'ordre du jour du séminaire figure dans le Tableau 3.5.6. Au cours du séminaire, les plans d'action pour soutenir et promouvoir les modèles PCN-CI ont été présentés par le Coordonnateur National du PCN-CI du MEMIS, le Directeur de la DHRP de l'ONEP du MIE, le Directeur de la DEP du MENETFP, le Directeur de la DAPS-COGES du MENETFP et le Rapporteur Du Comité Scientifique de la Région de Gbêkê (Sous-Préfet de Diabo). La plupart des participants sont les homologues du Projet. A travers les discours et la présentation, les participants ont compris les actions à mener par les différents acteurs des secteurs de l'éducation et de l'approvisionnement en eau en milieu rural après l'achèvement du Projet. Le Directeur de la DGDDL a terminé le séminaire en soulignant l'importance de la mise en œuvre des plans d'action et la promotion des modèles PCN-CI dans le pays.

Tableau 3.5.6 Programme du Séminaire Final du 2 Mars 2017

Heure	Contenus	Présentateurs
10h00-10h05	Mot de bienvenue	M. le Maire du Plateau
10h05-10h10	Mot de la JICA (5 mn)	M. le Représentant Résident
10h10-10h15	Mot de l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire (5 mn)	M. l'Ambassadeur du Japon
10h15-10h20	Mot du MIE (5 mn)	M. le Directeur de Cabinet du MIE
10h20-10h25	Mot du MENETFP (5 mn)	M. le Directeur de Cabinet du MENETFP
10h25-10h30	Mot du MEMIS et Ouverture (5 mn)	M. le Directeur de Cabinet du MEMIS
10h30-10h50	Vue d'ensemble du PCN-CI (20 mn)	M. le Directeur National du PCN-CI
10h50-11h10	Pause-café (20 mn)	Tous
11h10-11h20	Plan d'actions pour péreniser et promouvoir les Modèles PCN-CI: Suivi et planification des infrastructures d'EPP et d'HV (10 mn)	M. le Coordonnateur National du PCN-CI
11h20-11h30	Plan d'actions pour péreniser et promouvoir les Modèles PCN-CI: Mise en oeuvre et gestion des infrastructures de fourniture d'eau en milieu rural (10 mn)	M. le Directeur de l'Hydraulique Rurale et Périurbaine de l'ONEP, MIE
11h30-11h40	Plan d'actions pour péreniser et promouvoir les Modèles PCN-CI: Mise en oeuvre et gestion des infrastructures scolaires (10 mn)	M. le Directeur de la DEP, MENETFP
11h40-11h50	Plan d'actions pour péreniser et promouvoir les Modèles PCN-CI: Gestion participative de l'école par les COGES avec la communauté (10 mn)	M. le Directeur de la DAPS COGES, MENETFP
11h50-12h00	Plan d'actions pour péreniser et promouvoir les Modèles PCN-CI dans la région de Gbêkê (10 mn)	Rapporteur du Comité Scientifique de la Région de Gbêkê
12h00-12h40	Discussions (40 mn)	Tous
12h40-12h45	La vision de l'UVICOCI sur les modèles PCN-CI et l'amélioration de la prestation des services de base des administrations locales (5 mn)	M. le Président de l'UVICOCI
12h45-12h50	Le point de vue de l'ARDCI sur les modèles PCN-CI et l'amélioration de la prestation des services de base des administrations locales (5 mn)	M. le Président de l'ARDCI
12h50-12h55	Mot de l'Equipe des Experts de la JICA (5 mn)	M. le Conseiller en Chef
12h55-13h00	Mot de la JICA (5 mn)	M. le Directeur du Bureau de la Consolidation de la Paix et de Reconstruction à la JICA Siège
13h00-13h10	Distribution de Diplômes de participation	M. le Directeur de Cabinet du MEMIS
13h10-13h15	Mot de fin (5 mn)	M. le Directeur de Cabinet du MEMIS
13h15-14h00	Déjeuner	Tous

3.6 Enquêtes

3.6.1 Enquête sur la Situation Institutionnelle et Financière des Collectivités Territoriales

L'Equipe des Experts de la JICA a mené une enquête pour saisir les conditions institutionnelles et financières des Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê en février et mars 2016.

Le questionnaire pour l'enquête a consisté en des questions liées à 1) l'Organisation et aux

ressources humaines, 2) les Conseils, 3) la Plannification et la Budgétisation et 4) la Mise en Ouvre de Projets.

Les cibles de l'enquête sont les Conseillers, les Adjointes aux Maires des Communes / les Vice-Présidents du Conseil régional, les Directeurs Généraux / Secrétaires Généraux et Chefs des Services financiers.

Voici les principales conclusions de l'enquête:

- Dans certaines communes, la communication et le partage de l'information entre les élus et les fonctionnaires et parmi les fonctionnaires des différents Services et Départements ne se fait pas bien.
- Toutes les Collectivités Territoriales participent aux réunions de la Carte Scolaire du MENET
- Certaines communes ont un budget pour les enquêtes. Toutefois, ces budgets ne sont pas utilisés.
- Il n'est pas permis que les Collectivités Territoriales traitent en espèces. Par conséquent, il est difficile pour les fonctionnaires de gérer les petites dépenses telles que les per diems et le transport pour les visites sur le terrain. Tous les paiements devraient être effectués en fonction des contrats conclus avec des entreprises.
- Pour les petites communes, il est possible de préparer un budget pour les enquêtes à petite échelle pour comprendre les conditions des infrastructures.
- Le calendrier des sessions et le calendrier de préparation et d'approbation des programmes triennaux et des budgets varient d'une Collectivités Territoriales à une autre. Certains Collectivités Territoriales font approuver le programme triennal et le budget par le Conseil Municipal et les présentent aux Préfets juste avant la fin de l'exercice. D'autres communes organisent régulièrement des sessions et préparent un programme triennal au milieu d'une année fiscale.

3.6.2 Enquête sur la Satisfaction des Populations des Activités Communautaires (COGES et CGPE) et de la Fourniture des Services de Base par les Collectivités Territoiales

Le Projet a mené une «Enquête sur la satisfaction des populations des activités communautaires (COGES et CGPE) et de la fourniture des services de base par les Collectivités Territoriales». Les objectifs de l'enquête étaient les suivants: 1) évaluer la satisfaction des populations vis-à-vis des COGES et des CGPE dans la Région de Gbêkê (2) et observer les changements de niveau de confiance dans les administrations locales par rapport à la situation avant l'intervention du PCN- CI dans la région.

L'enquête a été menée du 19 Septembre 2016 au 29 Septembre 2016 dans 31 villages de la zone cible (6 villages des projets pilotes d'EPP, 10 villages des projets pilotes d'HV et 12 villages n'ayant bénéficié de l'intervention du Projet). Quatre résidents ordinaires dans chaque village ont été choisis pour les entrevues en fonction des critères de sélection établis par le Projet. Au total, 124 personnes (62 hommes, 62 femmes) ont répondu aux questions.

Les résultats de l'enquête et les informations détaillées se trouvent en Appendice F. En somme les réponses aux 14 questions montrent que le niveau de satisfaction des populations des COGES et

CGPE dans la Région de Gbeke a certainement augmenté et que des changements positifs ont certainement été observés en matière de confiance des populations dans les Collectivités Territoriales. Cependant, il faut également mentionner qu'aucune différence significative n'a pu être observée entre les résultats des sites des projets pilotes et ceux n'ayant pas été couverts par les projets pilotes. L'on pense que cela est dû au fait que l'environnement social de la région en général s'est amélioré après la résolution de la crise politique et le nombre limité de réponses a également rendu difficile de clairement distinguer la tendance entre sites de projets pilotes et sites non couverts par les projets pilotes.

3.7 Incidents subis par les Bureaux du PCN-CI à Bouaké et Relocalisation des Bureaux du Projet

Le 22 Juillet 2016, les bureaux du PCN-CI à Bouaké ont été pillés au cours des émeutes liées aux manifestations contre la hausse des prix de l'électricité. Quelques mois avant le pillage des bureaux, la hausse des prix de l'électricité par la Compagnie Ivoirienne d'Électricité(CIE) a provoqué le mécontentement des consommateurs en Côte d'Ivoire. Cette situation a provoqué des manifestations et des pillages dans plusieurs villes du pays, y compris Bouaké.

Dans la matinée du 22 Juillet 2016, les émeutiers ont attaqué les bureaux du PCN-CI à Bouaké situés au sein de la Préfecture de Région de Gbêkê. Les cibles du pillage à Bouaké étaient principalement les bâtiments de service public; Le siège du Conseil Régional, la maison du Maire de Bouaké, le 3ème Arrondissement de Police, les Bureaux de la Préfecture de la Région de Gbêkê, un bureau des impôts et deux banques. Les émeutiers ont volé, brûlé ou détruit tout le matériel des bureaux et les documents liés au Projet dans les bureaux du PCN-CI à Bouaké. Heureusement, aucun employé du PCN-CI n'a subi de blessures en raison de leur évacuation rapide du bureau après avoir reçu des informations du CPS (Comité Paritaire de Sécurité).

Pour des raisons de sécurité, il a été décidé que les experts japonais ne soient pas autorisés à se rendre à Bouaké et que les activités des experts japonais seraient limitées à Abidjan, alors que le personnel national du PCN-CI mènerait les activités à distance. A Abidjan, le MEMIS a offert une salle au PCN-CI dans le bâtiment de la DGDDL. A Bouaké, une salle du Bureau de la Mairie de Bouaké a été temporairement utilisée par le Projet après les incidents et le nouveau bureau a été installé dans une salle de conférence de l'Hôtel du Stade plus tard, compte tenu des conditions de sécurité et parce que la salle en question était meublée et prête à être utilisée immédiatement. Les deux bureaux ont été mis en place avec les équipements nécessaires pour assurer la poursuite du Projet d'ici la fin du mois d'Août 2016.

3.8 Création d'un Comité Scientifique dans la Région de Gbêkê

Dans la Région de Gbêkê, il a été décidé de créer un Comité Scientifique lors de la sixième réunion du Groupe de Travail Technique du 30 mai 2016 visant à soutenir et promouvoir les activités du PCN-CI dans la Région de Gbêkê. Le Secrétaire Général 1 (SG1) de la Préfecture de Gbêkê a préparé des TDR du Comité Scientifique et un plan de réunions. Selon le plan, la première réunion a été organisée le 20 juillet 2016, dont l'ordre du jour suit:

- Discussion et adoption d'une longue liste des membres du Comité Scientifique élargi et d'une courte liste de membres du petit Comité Scientifique.
- Préparation d'une liste d'actions / activités à mener pour assurer la durabilité des réalisations du PCN-CI
- Clarification des résultats escomptés à travers des actions / activités et le calendrier de mise en œuvre
- Clarification des indicateurs de réussite du plan d'action
- Rôles des parties prenantes

Cependant, en raison du pillage qui s'est produit le 22 juillet 2016 dans les Bureaux de la Préfecture de Région de Gbêkê qui ont été gravement saccagés, les activités du Comité Scientifique se sont arrêtées. La Préfecture ne fonctionnait pas bien jusqu'à novembre 2016, lorsqu'un espace de travail provisoire a été trouvé dans un autre endroit. La Préfecture et le MEMIS ont tenté de relancer les activités du Comité Scientifique, mais le budget des réunions n'a pas été trouvé jusqu'en février 2017.

Le Sous-Préfet de Diabo et le Maire de Botro Commune avec le soutien du Coordonnateur de Projet du MEMIS ont préparé un projet de plan d'action de la Région de Gbêkê en février 2017, sur la base du 1er projet préparé par l'ancien SG1 de la Préfecture de Gbêkê, transféré à Dianra dans le Département de la Région du Bere au début de 2017

Dans la matinée du 21 février, avant de commencer la réunion du Groupe de Travail Technique, la réunion provisoire du Comité Scientifique à petite échelle a eu lieu à la salle de mariage de la mairie de Bouaké. Les membres du comité restreint ont été choisis dans une consultation entre le MEMIS et la Préfecture comme suit: le nouveau SG1, le Sous-Préfet de Diabo, le Chef de Cabinet de la Préfecture, le Vice-Président du Conseil Régional, le Maire de Botro, le SG de Djébonoua Commune, le Chef des Service Technique de la Commune de Béoumi, l'Adjoint au Maire de Bouake, le DTH, les DREN 1 et 2, un Conseiller COGES et le Coordonnateur National du MEMIS.

Au cours de la réunion, les membres du Comité Scientifique ont discuté du projet de plan d'actions préparé par le Sous-Préfet de Diabo et le Maire de Botro Commune et l'ont amélioré. Le Sous-Préfet de Diabo, représentant le comité scientifique, a présenté le plan d'actions au cours de la réunion du Groupe de Travail Technique.

Le Coordonnateur National a expliqué la procédure de création officielle du Comité Scientifique au cours de la réunion du Groupe de Travail Technique. Le comité scientifique est responsable du suivi de sa mise en œuvre.

3.9 Préparation du Plan d'Actions

L'objectif de la préparation du plan d'actions est de clarifier les mesures nécessaires à prendre par chaque partie prenante 1) pour assurer la durabilité des activités du PCN-CI dans la Région de Gbêkê, 2) promouvoir les modèles du PCN-CI dans d'autres régions et 3) Institutionnaliser les modèles du PCN-CI.

Les plans d'action décrivent les actions à court terme à prendre par les parties prenantes du PCN-CI au cours de l'année qui suit l'achèvement du projet.

A l'initiative du MEMIS, les quatre plans d'actions suivants ont été préparés par l'organisation concernée aux niveaux central et régional:

- Plan d'actions du MEMIS (DGDDL)
- Plan d'actions du MENET composé de deux parties, à savoir i) les infrastructures scolaires et ii) la gestion participative de l'école par les COGES avec les communautés (DAPS-COGES, DEP, DELC, DSPS)
- Plan d'action de MIE pour le secteur de l'approvisionnement en eau en milieu rural (DGIHH, ONEP, CNC-CGPE)
- Plan d'action de la région de Gbeke (préfectures, DREN, DTH, Collectivités Territoriales)

Les représentants du MEMIS, MENET, MIE et de la Région de Gbêkê ont présenté les plans d'actions lors du séminaire final du 2 mars. Un document de plan d'actions compilant tous les plans d'actions a été préparé et distribué au séminaire final.

Les plans d'actions ont également été présentés au Directeur du Cabinet du MIE le 27 février, à celui du MENET le 27 février, au Ministre du MENET le 28 février, à la DGDDL / MEMIS le 28 février, au Directeur du Cabinet du MEMIS le 28 février 2017 par les représentants des Ministères homologues.

Le contenu des plans d'actions est résumé dans le Tableau 3.9.1.

Tableau 3.9.1 Résumé des Plans d'Actions

Action	Contenus Majeurs
Projet de Plan d'Action pour la promotion et la pérennisation des Modèles du PCN-CI: MEMIS	
1. Permettre à toutes les personnes intéressées, notamment les collectivités locales de se l'approprier facilement	• Définir avec le Service Communication de la DGDDL la Rubrique devant recevoir les documents • Mettre les documents à la disposition du Service Com. pour publication • Elaborer un TO invitant les collectivités territoriales à consulter et à télécharger les documents en ligne
2. Sensibiliser les collectivités locales à inscrire dans les documents budgétaires des lignes de crédits destinées à la prise en charge des volets liés à la pérennisation du PCN-CI	• Elaborer un TO à l'attention des collectivités territoriales de la Région de Gbêkê dans un premier temps • Envoyer le TO dès sa signature à l'ensemble des collectivités locales et au Préfets • Sensibiliser les différentes parties à la mise en oeuvre des recommandations du TO
3. Vulgariser la procédure de concurrence informelle de passation des marchés édictée par le PCN-CI/JICA	• Soumettre le document (DAO simplifié) à la DTEF/DGDDL pour observations • Prendre attache avec le responsable de la DMP de la Région de Gbêkê pour examiner le document • Valider le Document soumis • Soumettre le Document à la DMP à Abidjan pour la suite de la procédure de validation • Suivi de la procédure au niveau de la DMP à Abidjan • Vulgarisation de la procédure validée auprès des CT
4. Elaborer un document projet pour un mini-programme de renforcement de capacités avec les modèles PCN-CI/JICA	• Faire un projet de document • Validation du document • Soumettre le Document à des partenaires au développement pour financement • Mise en œuvre des programmes de formation

Action	Contenus Majeurs
5. Désigner des points focaux sectoriels pour le suivi de la mise en œuvre des engagements pris par les ministères techniques	- Préparer le projet de lettre d'invitation à la désignation des points focaux - Validation du projet de lettre - Signature du projet de lettre - Diffusion de la lettre signée - Enregistrement des points focaux désignés et organisation des rencontres de suivi
6. Verser le plan d'actions global ou les plans d'actions sectoriels afférents à la matrice de Programmation des Investissements Publics (PIP)	- Elaborer le projet de document à soumettre au PIP - Suivre les différentes étapes d'inscription du programme au PIP - Mettre en œuvre le programme inscrit au PIP
7. Mission d'évaluation périodique de la mise en œuvre du plan d'action en vue de la pérennisation du PCN-CI	- Organiser une mission pour le lancement de la mise en œuvre du plan d'action au niveau régional - Préparer les TDR portant sur l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action au niveau régional - Valider les TDR - Préparer la mission - Organiser la première mission d'évaluation
Projet de Plan d'Action pour la promotion et la pérennisation des Modèles du PCN-CI: Infrastructures d'écoles primaires, MENETFP	
1. Mise en place d'une politique d'appui de proximité aux Collectivités Territoriales	- Produire un plan d'action montrant la nécessité d'avoir quelques bureaux déconcentrés de la DEP à l'intérieur du pays. - Rencontrer le Directeur de Cabinet du MENETFP pour défendre le projet de création de bureaux déconcentrés.
2. Mis-à-jour des plans standards et spécifications techniques des Bâtiments d'EPP et des manuels	- Actualisation des plans standards & spécifications techniques des EPP et équipements scolaires. - Actualisation du catalogue de plans standard & des spécifications techniques pour la construction et la maintenance des infrastructures et équipements scolaires à mettre en œuvre par les collectivités territoriales. - Mis-à-jour régulière des manuels de supervision et de maintenance des infrastructures et équipements scolaires
3. Diffusion des manuels	- Edition des manuels (catalogue de plans, manuel de supervision et de maintenance des infrastructures et équipements scolaires). - Remise d'exemplaires des manuels (copies numérique et papier) à la DGDDL pour diffusion.
4. Suivi de l'application des normes et standards de construction et de maintenance des infrastructures et équipements scolaires	- Suivi de proximité de l'application des normes et standards par les collectivités territoriales dans le cadre de l'exécution des projets d'infrastructures scolaires (construction & maintenance) par les bureaux déconcentrés de la DEP en collaboration avec les services déconcentrés de la DELC et la DAPS-COGES. - Suivi des activités de construction et de maintenance d'EPP dans la Région de Gbêkê par la Direction de la DEP.
Projet de Plan d'Action pour la promotion et la pérennisation des Modèles du PCN-CI: Gestion participative de l'école à travers les COGES avec la Communauté , MENETFP	
- Formation de l'ensemble du personnel de la DAPS-COGES sur le projet PCN-CI - Mise en place du pool de 30 formateurs de la DAPS-COGES dont 22 en Centrale et 8 déconcentré - Séminaire de partage du modèle avec tous les DRENETFP de la CI - Elaboration d'une grille d'évaluation des 13 régions ayant manifesté un intérêt - Mission de repérage et de sélection des 3 régions à cibler pour l'implémentation du projet dans les Directions Régionales selon les 3 axes suivants : - BOUNDIALI, KORHOGO, FERKE, ODIENNE -MAN, SEQUELA, GUIGLO, BONDOUKOU, DIMBOKRO, - ABIDJAN A2, SOUBRE, SASSANDRA, SAN PEDRO - Elaboration d'un chronogramme de mise en œuvre des formations dans les 3 régions - Formation des formateurs au niveau régional sur les modules relatifs aux Manuels PCN-CI dans les 3 DRENs et DDEN sélectionnées y compris les IEPP - Missions de suivi des formations des acteurs et gestionnaires des COGES des 3 régions ciblées - Elaboration et mise en œuvre d'un plan intégré de communication sur la nouvelle vision des COGES - Sensibilisation des journalistes nationaux et internationaux sur la nouvelle vision des COGES - Développement du chronogramme de révision des textes régissant les COGES et production des avant-projets de textes - Atelier de validation du projet de textes régissant les COGES - Réalisation d'un film institutionnel sur le modèle de Gestion Participative de l'Ecole (GPE) pour la promotion de la nouvelle vision du COGES - Suivi de l'implantation du modèle de gestion participative de l'école dans les 3 régions de la Côte d'Ivoire - Edition et diffusion de 500 manuels de la gestion participative de l'école - Elaboration et mise en œuvre d'un plan de Suivi Evaluation des acquis du PCN-CI	

Action	Contenus Majeurs
17. Réalisation d'une étude d'impact interne sur le projet 18. Atelier de restitution et de partage des résultats de l'étude d'impact	
Projet de Plan d'Action pour la promotion et la pérennisation des Modèles du PCN-CI: Secteur de l'Hydraulique Rurale , MIE	
5. Renforcement institutionnel	- Clarification des rôles et responsabilités du MIE pour l'appui aux CT (décret de reorganisation du MIE n° 2016-596 3 août 2016) - Renforcement d'un système de collaboration entre l'ONEP et la DTH par l'établissement d'une plateforme de partenariat
6. Renforcement du système d'appui technique aux Collectivités Territoriales	- Planification, Mobilisation et Sécurisation du budget pour les activités 2018 - Renforcement des directions territoriales de l'hydraulique (en personnel et matériel) -deux DTH (Gbêkê et une autre) - Actualisation des Manuels de formation et diffusion
7. Renforcement des capacités d'un pool technique	- Elaboration d'un formulaire pour un inventaire des données des infrastructures d'hydraulique rurale - Partager le formulaire avec la région de Gbêkê, les saisir à titre expérimental dans la région de Gbêkê - Exécuter à titre expérimental sur la base de formulaire élaboré l'inventaire dans la région de GBEKE - Préparation d'un plan directeur national de l'HR - Elaboration d'une liste des villages sur la base de RGPH 2014 - Compilation de la liste existante des infrastructures
8. Execution des projets	- Mise en œuvre des projets nationaux en s'appuyant sur les modèles PCN-CI - Identification des besoins en réhabilitation et construction d'ouvrage - Plaidoyer pour l'obtention du financement de l'Etat ou PTF
9. Formation continue des AR	- Renforcer les capacités des AR (Regroupement) de la Région de Gbêkê à la maintenance et à la réparation des différents types de pompe - Evaluer les capacités des AR de la Région de Gbêkê en matière de maintenance préventive des PMH (suivi de leur Activité)
10. Suivi du fonctionnement des CGPE	- Gestion des rapports périodiques des collectivités - Organiser 2 missions de suivi et d'accompagnement des Collectivités pour s'assurer de la bonne gestion des CGPE
11. Mobilisation sociale par l'instauration de prix d'excellence des CGPE ET DES AR et sensibilisation des populations par presses en langue locale	- Concertation des structures responsables pour l'instauration d'un prix d'excellence. - Former les speakers en langues sur la maintenance et la gestion des points d'eau - Lancer la campagne pour le prix d'excellence - Organiser la diffusion des messages de mobilisation sociale à travers les organes de presse locale - Organiser une cérémonie de remise de prix d'excellence
12. Formation continue des agents des CT	- Suivre l'exécution technique du chantier - Former les CT à la bonne compréhension et exploitation des guides et manuels élaborés
Projet de Plan d'Action pour la promotion et la pérennisation des Modèles du PCN-CI: Région de Gbêkê	
- Prendre un acte réglementaire portant rappel et respect des engagements pris par chaque partie lors du forum sur l'Education au Primaire d'octobre 2015. - Constituer un pool de formateurs PCN-CI - Mettre en œuvre les programmes de formation - Réaliser des études d'état des lieux et mettre à jour périodiquement les bases de données relatives aux infrastructures d'écoles primaires, d'hydrauliques villageoises - Diffuser les directives, manuels de procédure, guides et résolutions issus du PCN-CI - Organiser des rencontres périodiques entre les différents acteurs du projet - Instituer une coopération et une collaboration entre l'administration centrale déconcentrée et les collectivités territoriales - Sensibiliser les élus à appliquer la carte scolaire et les critères d'attribution des infrastructures hydrauliques - Affecter une ligne budgétaire dédiée à la prise en charge des modèles développés par le PCN-CI (Etude d'Etat des lieux en vue de l'actualisation de la base de données, Appui aux COGES et CGPE pour l'entretien des bâtiments scolaires et des pompes) - Conduire à terme le processus de mise en place, de redynamisation et de renforcement des capacités (COGES, CGPE) par les collectivités territoriales. - Suivre les COGES et U-COGES - Suivre les CGPE - Créer des Union de CGPE (U-CGPE) par Commune ou par Sous-Préfecture en ce qui concerne le Conseil Régional	

Chapitre 4 Activités de la Composante des Infrastructures de Développement et de Gestion

4.1 Enquêtes sur les Conditions Actuelles des Infrastructures d'EPP et d'HV et Préparation des Plans de Développement Sectoriel

4.1.1 1ère phase des enquêtes, gestion des bases de données et planification du développement et de la gestion des Infrastructures

(1) But de la préparation des plans sectoriels de développement et processus de planification

Le Projet visait à préparer les plans de développement des infrastructures d'HV et d'EPP des Collectivités Territoriales, qui clarifient les besoins et projets prioritaires, et la sélection des sites candidats des projets pilotes du Projet en fonction des plans de développement des infrastructures préparés.

Les objectifs de la préparation des plans de développement des infrastructures sont les suivants:

- Comprendre les besoins de développement des infrastructures dans la juridiction territoriale de la Collectivité Territoriale en fonction d'informations appropriées sur les conditions de ces infrastructures.
- Prioriser les projets en fonction des informations appropriées sur les conditions des infrastructures et des critères de sélection clairs.
- Expliquer au public le choix des projets prioritaires sélectionnés avec des raisons claires.
- Attirer des financements externes pour mettre en œuvre les projets de développement des infrastructures

(2) Aperçu des activités

Au cours de la période allant de mars à octobre 2015, le Projet a aidé les Collectivités Territoriales à mener des enquêtes sur les conditions existantes des infrastructures d'EPP et d'HV, à élaborer une base de données et à préparer des plans de développement sectoriel. Les activités suivantes ont été menées durant le processus de planification.

- Préparation de cartes et listes de villages de la Région de Gbêkê et des communes
- Etude d'Etat des Lieux sur les conditions existantes des infrastructures d'EPP et d'HV
- Sélection de projets prioritaires
- Réunions de consultations publiques

(3) Elaboration des cartes de la Région de Gbêkê et des Communes

Beaucoup de collectivités territoriales ne disposent pas des cartes indiquant les limites exactes de leurs territoires. Par conséquent, l'équipe d'experts de la JICA a élaboré des cartes de base en intégrant les informations de la carte du recensement INS, CARTE INS 2006 et CNTIG, elle a utilisé des listes de villages recueillies auprès des sous-préfectures, Communes et du Conseil régional. Elle a travaillé à confirmer l'emplacement des villages lors des réunions avec les agents des collectivités territoriales et également sur le terrain.

It was found that many villages have been moving to new locations to get better services and infrastructure, and some villages were planning to move to new sites. Since the base maps are essential for local governments to provide proper services to its population, it is necessary for them to update the village lists and the locations of villages periodically. The Project distributed GPS to all local governments and organized training on how to update the village location maps by GPS. The village location map of the Regional Council developed by the Project is shown in and Figure 4.1.1.

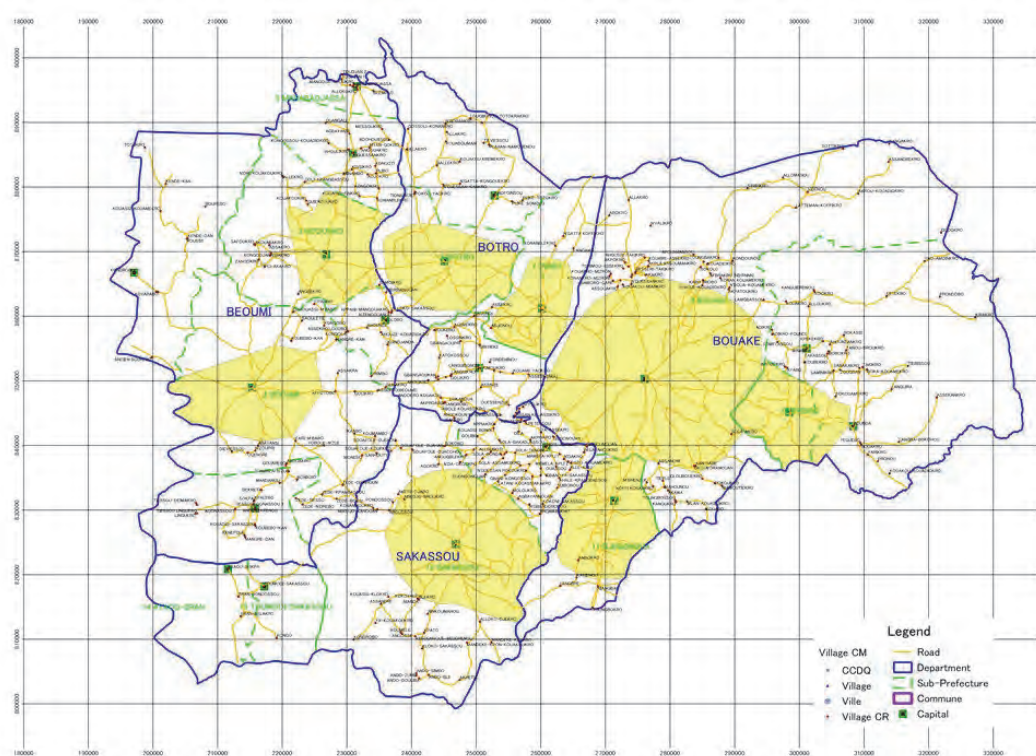


Figure 4.1.1 Carte de localisation des villages du conseil régional de Gbêkê

(4) Etude d'état des lieux sur les conditions actuelles des infrastructures publiques

L'étude d'état des lieux a été menée par toutes les collectivités territoriales dans la Région de Gbêkê. Les méthodes de l'enquête et les formats de la base de données ont été améliorés en essayant plusieurs approches de collecte et d'analyse de données, ainsi que la confirmation des données sur le terrain. Les étapes suivies sont les suivantes.

L'idée initiale de méthodologie de l'étude d'état des lieux

Au début du projet, l'équipe d'experts de la JICA a proposé une méthodologie de conduite de l'étude d'état des lieux en utilisant des données existantes, telles que les statistiques de l'éducation, et en recueillant des informations auprès des organisations et entités concernées telles que les IEP, la DTH, les sous-préfectures, etc. Cette méthodologie a été prise en considération sur la base de la nécessité de cibler tous les villages et quartiers et de s'imprégner des conditions actuelles des infrastructures publiques avec le minimum d'informations requises pour l'élaboration des plans de développement des infrastructures.

Les agents des services techniques et des services de promotion socio-culturelle et humaine des collectivités territoriales ont mené l'étude d'état des lieux et ont essayé de recueillir les données nécessaires en fonction des fiches de données de villages provenant de sources différentes. Il a été constaté que les données existantes n'étaient pas suffisantes ni fiables pour achever l'étude. Ainsi certaines Collectivités ont mené des enquêtes additionnelles sur le terrain en utilisant leurs propres fonds.

Travaux de planification sur la base des données recueillies et des observations du terrain

En mi-avril 2014, les travaux de planification ont débuté en utilisant les fiches de données de villages remplies par les agents des collectivités territoriales. Afin d'identifier la méthode appropriée de la planification du développement des infrastructures, les exercices de planification ont commencé par les sept petites Communes de la Région de Gbêkê. Les plans de développement de l'école et des infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural ont été élaborés et les projets prioritaires ont été retenus par les Communes. Cependant, lors de la vérification des résultats des projets prioritaires sur les sites, les agents des Communes et l'équipe d'experts de la JICA ont trouvé qu'il y avait beaucoup de différences entre les conditions observées sur le terrain et les données sur les fiches des villages.

Amélioration de la méthodologie de l'étude d'état des lieux

Pour le Conseil régional, il était difficile d'achever l'entrée des données sur les fiches parce qu'il y avait 356 villages dans leur zone de compétence. Ainsi les données fiables n'étaient pas disponibles. Les agents du Conseil régional ont prévu se rendre dans toutes les 14 sous-préfectures pour recueillir des informations. Ils ont élaboré des questionnaires afin de les distribuer dans tous les villages. Les experts de la JICA et les agents du Conseil régional ont élaboré des questionnaires pour recueillir des informations des villages. La première page du questionnaire est présentée sur la Figure 4.1.2.

Il a été décidé d'améliorer la méthodologie de l'étude d'état des lieux et de mener des enquêtes en faisant usage des questionnaires dans tous les villages du Conseil régional. Il en fut ainsi pour certaines Communes dont les données recueillies n'étaient pas assez fiables. Pour les Communes de Béoumi, Bodokro, Diabo et Djébonoua, l'enquête avec les questionnaires n'a pas été effectuée, puisque les agents de ces Communes avaient déjà visité tous les villages eux-mêmes et avaient conduit une enquête sur le terrain pour recueillir les données nécessaires. Les données de ces Communes étaient fiables par rapport aux autres Communes.

Evaluation rapide des conditions des bâtiments d'école

Pour la Commune Bouaké et le Conseil Régional, il était difficile de prioriser les projets, même avec les résultats des enquêtes issus des fiches de collecte de données sur les villages. Cela, parce que le nombre d'écoles était très important, et beaucoup d'entre elles ont besoin de réhabilitation selon l'enquête faite avec les questionnaires. Par conséquent, il a été décidé de procéder à l'évaluation rapide des conditions des bâtiments d'écoles sélectionnées devant bénéficier de réhabilitation.

57 écoles ont été ciblées sur la base des critères ci-dessous :

- Ecoles avec besoin de reconstruction de salles de classe en béton
- Ecoles avec besoin de réhabilitation, et ayant des salles de classe en matériaux précaires de plus de 30 élèves par classe
- Ecoles avec besoin de réhabilitation et ayant plus de 50 élèves par classe (60 élèves par classe pour les zones urbaines de Bouaké Commune)

Le niveau de dégradation des bâtiments d'Ecole a été évalué à quatre niveaux. Usage a été fait de la feuille d'enquête relative au diagnostic des bâtiments.

DISTRICT DE LA VALLEE DU BANDAMA REGION DE GBÉKÉ SOUS-PREFECTURE DE BEOUMI	REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union – Discipline – Travail
--	---

FICHE DE COLLECTE DE DONNEES

DATE : MAI 2014 / ENQUETEUR : / DEBUT : H.....MIN / FIN : H.....MIN
 CONTACT ENQUETEUR :
 NOM DU VILLAGE : CODE VILLAGE :

I. INFORMATIONS GENERALES

1) Est-ce que le village prévoit se délocaliser ? 1. Oui ☐ 2. Non ☐

2) Quelle est la destination ou la localisation du nouveau site ?

3) Quand le processus de délocalisation sera achevé ?

4) La population totale de notre village est estimée à habitants.

5) Quels sont les deux autres groupes ethniques présents dans notre village en dehors du Baoulé (exemple Gouro. . .)?
 et

6) Cochez par ordre de grandeur les activités économiques menées par la population et par ordre. (Exemple : 1. Agriculteur, 2. Commerce, 3. Elevage et Peintre.):

1ère Majorité	1. Agriculture ☐	2. Commerce ☐	3. Elevage ☐	Autres :
2ème Majorité	1. Agriculture ☐	2. Commerce ☐	3. Elevage ☐	Autres :
3ème Majorité	1. Agriculture ☐	2. Commerce ☐	3. Elevage ☐	Autres :

7) La route menant de la Sous-Préfecture à notre village est-elle bitumée? 1. Oui ☐ 2. Non ☐

8) La distance séparant la Sous-Préfecture de Beoumi de notre village est d'environ km.

9) Quelle est le Nom de la Formation Sanitaire la plus proche ?

10) Quelle distance parcourt-on pour se rendre dans cette Formation Sanitaire ? Km

11) Un gros camion peut-il accéder à notre village?

11a) En saison pluvieuse ? 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 11b) En saison sèche ? 1. Oui ☐ 2. Non ☐

12) Y a-t-il l'hydraulique urbaine (SODECI) dans le village ? 1. Oui ☐ 2. Non ☐

13) Y a-t-il l'électricité dans le village ? 1. Oui ☐ 2. Non ☐

14) Y a-t-il des projets en cours dans notre village ? 1. Oui ☐ 2. Non ☐

15) Si Oui ; Quel est le type de projet et quelle est la source de financement (Remplir le tableau) ?

Cocher la case en cas du projet en cours	Type de projet	Financement		
		Etat (Mairie, Conseil Régional, PPU, etc.)	Autres Bailleurs	Communauté Villageoise
	Ecole Primaire			
	Ecole Maternelle			
	Hydraulique Villageoise			
	Hydraulique Villageoise Améliorée			
	Hydraulique Urbaine			
	Electricité			
	Foyer Polyvalent			
	Marché			
	Gare Routière			
	Lotissement			

Figure 4.1.2 Questionnaire pour l'étude d'état des lieux

Le Résumé des résultats des études d'état des lieux est présenté dans le Tableau 4.1.1 and Tableau 4.1.2.

Tableau 4.1.1 Les Conditions des infrastructures de EPP par Collectivité Territoriale

Département	Commune	Nombre d'écoles					
		Toutes les écoles	Nombre d'élèves par salle de classe > 40	Besoin en réhabilitation	Salles de classe en matériaux précaires	Moins de 6 niveaux / élèves > 100 et absence d'école dans un rayon de 3 km	Besoin en nouvelle école
8 Communes							
BÉOUMI	BÉOUMI	30	18	3	1	2	1
	BODOKRO	12	2	5	4	2	0
BOTRO	BOTRO	16	6	6	2	1	0
	DIABO	16	6	4	1	0	0
BOUAKE	BOUAKE (Quartiers)	100	76	51	4	0	0
	BOUAKE (Villages)	62	18	26	13	0	4
	BROBO	15	8	5	4	0	2
	DJEBONOUA	27	8	2	9	0	0
SAKASSOU	SAKASSOU	29	15	16	1	0	4
Sub-Total of 8 Communes		307	156	118	39	5	11
Conseil Régional							
Regional Council		205	78	89	74	2	16
Grand-Total		512	234	207	113	7	27
Ratio		100%	46%	40%	22%	1%	5%

Tableau 4.1.2 Fonctionnement des PMH par collectivité territoriale

Départem ent	Sous-préfec tures/ Communes	Local ité	Population	PMH en fonction		PMH en panne		PMH Total		Taux de fonctionnement	Besoin total de PMH		Besoin Additionnel en PMH	
		Total	Total	Total	Moye nne	Total	Moye nne	Total	Moye nne		Total	Mo yen ne	Total	Moye nne
8 Communes														
Béoumi	Béoumi	13	14.931	20	1,5	15	1,2	35	2,7	57%	35	2,7	16	1,2
	Bodokro	18	8.353	18	1	7	0,4	25	1,4	72%	24	1,3	7	0,4
Botro	Botro	15	6.623	20	1,3	4	0,3	24	1,6	83%	19	1,3	6	0,4
	Diabo	16	5.232	14	0,9	5	0,3	19	1,2	74%	17	1,1	7	0,4
Bouaké	Bouaké	54	48.732	43	0,8	23	0,4	66	1,2	65%	121	2,2	82	1,5
	Brobo	19	11.097	19	1	3	0,2	22	1,2	86%	31	1,6	13	0,7
	Djebonoua	30	12.683	24	0,8	24	0,8	48	1,6	50%	42	1,4	18	0,6
Sakassou	Sakassou	30	21.891	38	1,3	8	0,3	46	1,5	83%	60	2	24	0,8
Sous-total de 8 Communes		195	129.542	196	1	89	0,5	285	1,5	69%	349	1,8	173	0,9
Sous-total du Conseil Régional		282	265.918	313	1,1	158	0,6	471	1,7	66%	654	2,3	371	1,3
Total		477	395.460	509	1,1	247	0,5	756	1,6	67%	1003	2,1	544	1,1

(5) Selection of priority projects and pilot project sites

Le processus de sélection des projets pilotes est décrit dans la Figure 4.1.3. Sur la base de l'Etude d'Etat des Lieux, les plans de développement des infrastructures de EPP et HV sont développés pour chaque Collectivité Territoriale. Un plan de développement Sectoriel consiste en la liste des projets

nécessaires (une long list ou liste longue) et une liste des projets prioritaires (une short list ou courte liste). A partir de cette liste de projets prioritaires, les sites candidats aux projets pilotes du PCN-CI sont sélectionnés et les évaluations techniques seront menées pour ces sites. Une évaluation technique sera faite sur les sites candidats. Finalement, les sites des projets pilotes seront sélectionnés sur la base des résultats de l'Evaluation Technique.

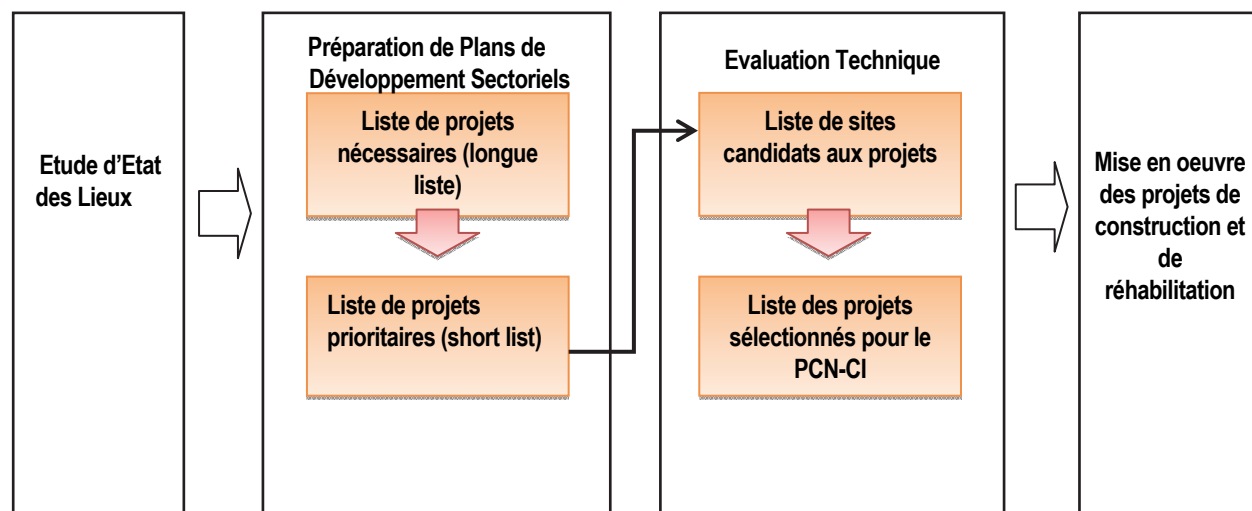


Figure 4.1.3 Questionnaire pour l'étude d'état des lieux

Le Plan de Développement Sectoriel des Infrastructures de l'HV fut préparé dès Septembre 2014. Les plans de développement sectoriels des infrastructures d'EPP ont été aussi préparés en Octobre 2014.

Les Plans de Développement Sectoriels pour les Infrastructures d'EPP

Au total, 160 projets ont été identifiés comme projets prioritaires dans toutes les Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê (voir Tableau 4.1.3). Les critères de sélection des projets nécessaires (long lists) et projets prioritaires (short lists) sont décrits dans le Tableau 4.1.4.

Tableau 4.1.3 Nombre de Projets Nécessaires et de Projets Prioritaires

Department	Commune	Number of Localities	Number of Schools	Necessary Projects	Schools Targeted for the Quick Check Survey of Buildings Condition	Priority Projects
8 communes						
BEOUMI	BEOUMI	21	30	22	-	6
	BODOKRO	19	12	11	-	3
BOTRO	BOTRO	22	16	11	-	5
	DIABO	25	16	9	-	3
BOUAKE	BOUAKE (CCDQ)	49	100	89	21	27
	BOUAKE (Villages)	90	62	49	11	18
	BROBO	27	15	12	-	7
	DJEBONOUA	41	27	13	-	8
SAKASSOU	SAKASSOU	56	29	27	-	9
S-Total des 8 Communes		350	307	243	32	86
Regional Council						
Regional Council		356	205	189	25	74
Grand-Total		706	512	432	57	160

Tableau 4.1.4 Critères de sélection pour la long list et la short list des infrastructures

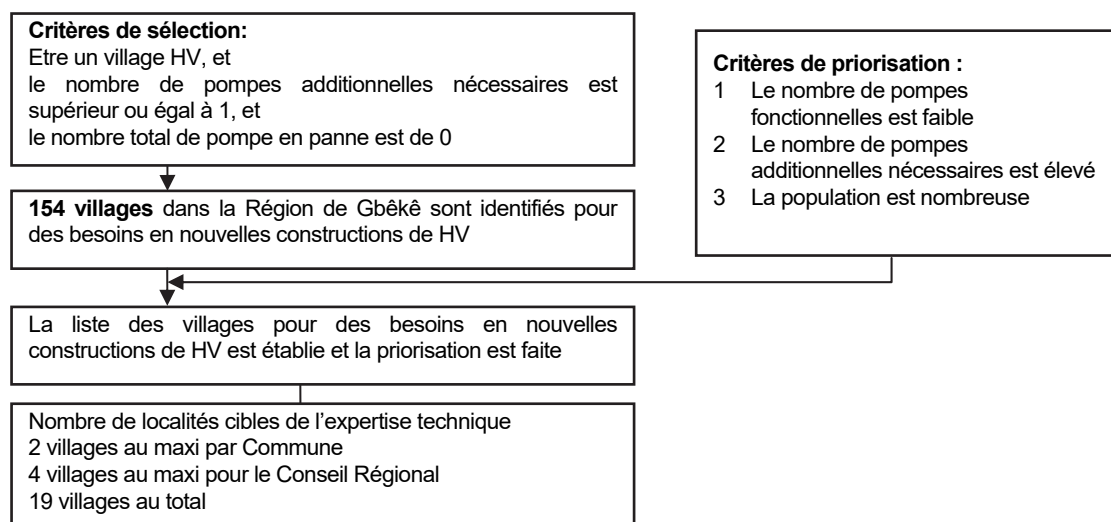
Les critères pour la long list ou liste longue	Etat des villages (nouvelle construction) - Village sans école dans un rayon de 3 km et sans projet de délocalisation Etat des écoles (Réhabilitation, reconstruction, extension, achèvement ou nouvelle construction) - Ecoles avec plus de 40 élèves par salle de classe - Ecoles avec besoins de réhabilitation - Ecoles avec besoin de reconstruction - Ecoles avec salle(s) de classe en matériaux précaires - Ecoles avec moins de 6 niveaux et avec plus de 100 élèves, et sans école(s) à 6 niveaux dans un rayon de 3 km
Les critères pour la short list	Etat des villages (nouvelle construction) - Village sans école dans un rayon de 3 km, avec une population de plus de 600 habitants, et sans projet de délocalisation État des villages (Réhabilitation, reconstruction, extension, achèvement ou nouvelle construction) - Ecoles avec au plus 60 élèves par classes (pour les zones urbaines de la Commune Bouaké, 100 élèves par classe) - Ecoles avec besoin en réhabilitation lourde - Ecoles avec salles de classe en matériaux précaires avec plus de 30 élèves par classe - Ecoles avec moins de 6 niveaux avec plus de 120 élèves, et sans autre école à 6 niveaux dans un rayon de 3 km

Plans de Développement Sectoriels des infrastructures d'HV

Les critères de sélection des projets nécessaires de construction de nouveaux points d'eau et de réhabilitation des pompes à motricité humaine sont présentés dans la Figure 4.1.4. Le nombre de projets nécessaires de chaque collectivité territoriale est présenté dans le Tableau 4.1.5.

A partir de la liste des projets nécessaires, les projets prioritaires ont été sélectionnés sur la base des critères présentés dans la Figure 4.1.4, Ces projets seront l'objet d'une évaluation technique. Le nombre de villages cibles de l'évaluation technique des collectivités territoriales est présenté dans le Tableau 4.1.6.

1 Critères de sélection des projets de nouvelles constructions et les priorisations



2 Critères de sélection des projets de réhabilitation et priorisation

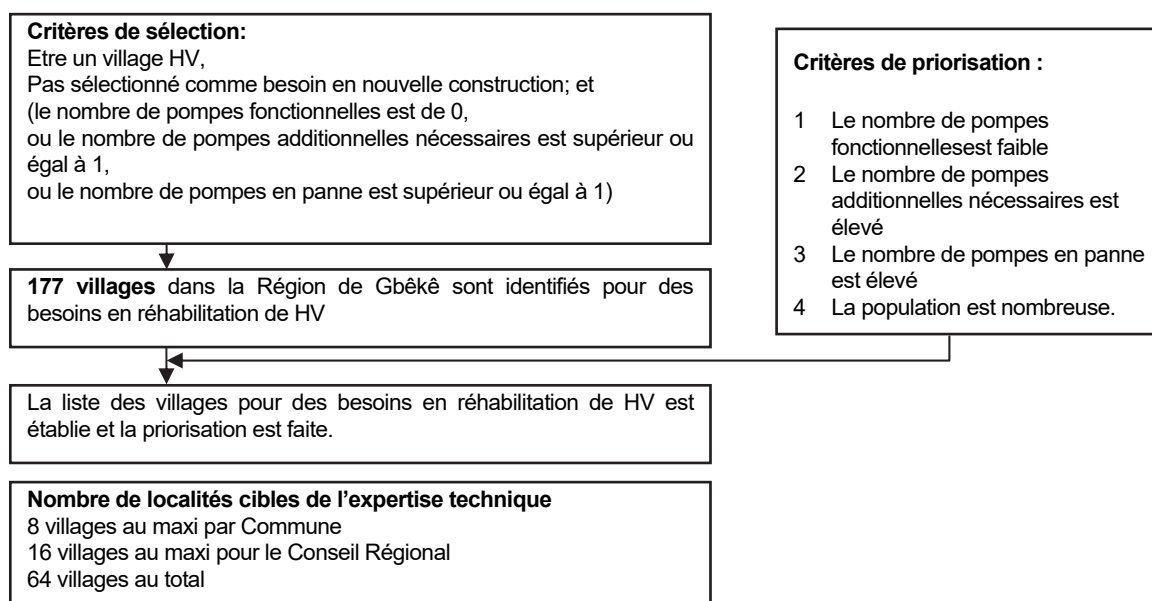


Figure 4.1.4 Critères de sélection des projets prioritaires et nécessaires

Tableau 4.1.5 Nombre de projets nécessaires en HV

Département	Communes	Nombre de localités	Population	Villages avec besoins en nouvelles constructions	Villages avec besoins en réhabilitation
8 Communes					
Béoumi	Béoumi	13	14.931	2	8
	Bodokro	18	8.353	2	6
Botro	Botro	15	6.623	1	4
	Diabo	16	5.232	2	3
Bouaké	Bouaké	54	48.732	24	21
	Brobo	19	11.097	5	3
	Djebonoua	30	12.683	3	21
Sakassou	Sakassou	30	21.891	13	7
Sous-total de 8 Communes			129.542	52	73
Sous-total du Conseil régional			265.918	102	104
Total général			395.460	154	177

Tableau 4.1.6 Nombre de villages par collectivité pour l'évaluation technique

Department	Commune	Nombre de localités	Nombre de villages HV	Nouvelle construction		Réhabilitation	
				Projets nécessaires	Evaluation technique	Projets nécessaires	Evaluation technique
Béoumi	Béoumi	21	13	2	2	8	8
	Bodokro	19	18	2	2	6	6
Botro	Botro	22	15	1	1	4	4
	Diabo	25	16	2	2	3	3
Bouaké	Bouaké	139	54	24	2	21	8
	Brobo	27	19	5	2	3	3
	Djebonoua	41	30	3	2	21	8
Sakassou	Sakassou	56	30	13	2	7	7
Sous-total de 8 Communes		350	195	52	15	73	47
Conseil Régional		356	282	102	4	104	17
Total général		706	477	154	19	177	64

(6) Réunions des représentants de villages

Des réunions de représentants de villages ont eu lieu dans toutes les Communes pour expliquer les résultats de l'étude d'état de lieux et obtenir les commentaires et points de vue de tous les villages sur les plans de développement sectoriels. Pour le Conseil Régional, des réunions ont été organisées au niveau départemental avec le même but. Elles ont été organisées en coopération avec les Préfets de départements. Les agents des collectivités territoriales ont fait une présentation lors des réunions pour expliquer clairement les critères de sélection et les résultats de l'identification des projets prioritaires. Les participants ont apprécié le travail effectué par ces collectivités territoriales, et ont approuvé les plans de développement sectoriels. Les agents des Communes ainsi que l'équipe d'experts de la JICA ont pu se rendre compte des effets de l'organisation de telles réunions de représentants comme étant une méthode de participation publique au processus de planification.

4.1.2 2^e Phase des enquêtes, gestion de base de données et planification du développement et de la gestion des infrastructures

(1) Aperçu des activités

Au cours de la période d'Avril à Septembre 2016, le Projet PCN-CI a commencé à soutenir les ACT afin de leur faciliter le suivi et la planification des EPP et des HV par eux-mêmes, après avoir acquis les connaissances et les compétences de base dans le cadre des projets pilotes. Plusieurs activités de soutien ont été menées pour mettre en œuvre la «2ème enquête de base sur les infrastructures EPP et HV», comme suit:

- Révision du manuel d'enquête de base et formulation du développement sectoriel
- Renouvellement de la liste des villages
- Formulation du calendrier et du budget
- Fixation budgétaire
- Supervision et formation sur l'enquête

Figure 4.4.5 montre le calendrier des activités ci-dessus et des détails supplémentaires de chaque activité sont décrits dans les clauses suivantes.

Activité	2016				
	mai	juin	juil	août	sept
Suivi et Planification du Développement des Infrastructures (EPP et HV)					
Révision du Manuel de l'Etat des Lieux et de la Formulation du Développement du Secteur					
Formation des ACT au Manuel d'Etat des Lieux Révisé	5/27 ■				
Vérification de l'Achèvement du Renouvellement des Listes des Villages par les ACT		■	■		
Formation des ACT à l'Elaboration du Calendrier et du Budget du 2ème Etat des Lieux		■	■		
Appui Technique aux ACT pour la Soumission du Budget		■	■		
Supervision et Formation des ACT sur l'Enquête d'Etat des Lieux		6/29 ■	Brobo		
Enquête d'Etat des Lieux des infrastructures EPP et HV par les ACT			■	■	■

Figure 4.4.5 Activités de soutien à la 2eme Etude d'Etat des Lieux par les Collectivités Territoriales

(2) Révision du manuel d'Etude d'Etat des Lieux et formulation du Développement Sectoriel

Le manuel formulé en Mai 2015 sur le processus de priorisation des projets (et enseigné aux cadres de l'administration locale au cours d'un séminaire) a été révisé en Mai 2016 de manière plus pratique afin de faciliter la compréhension des différentes étapes de ce processus par les cadres. En particulier, de nouveaux formats pour les questionnaires d'enquête et les bases de données pour l'infrastructure HV et EPP, avec une feuille supplémentaire pour les écoles primaires, ont été introduits et joints au manuel. En outre, une méthode plus simple et plus rapide pour sélectionner et définir la priorité relativement aux villages au cours des visites des cadres a été introduite. Les méthodes de planification et de budgétisation pour le suivi des infrastructures ont également été expliquées. Une formation sur le contenu révisé a ensuite été donnée aux représentants élus et aux cadres des 9 administrations locales.

(3) Renouvellement de la liste des villages

Les administrations locales ont entamé le processus de renouvellement des listes des villages sur la base des listes des sous-préfectures de 2016 et selon le manuel formulé en février 2016, avec le soutien de l'Equipe d'Experts de la JICA qui a suivi de près l'achèvement de cette activité en Juin 2016.

Le niveau de compétence en Excel était inégal parmi les cadres. Cependant, la pratique pourrait aider à accroître leur capacité. Le mécanisme de partage des listes des sous-préfectures avec les Collectivités Territoriales sera renforcé et largement partagé entre les parties prenantes.

(4) Formulation du calendrier et du budget

À la suite du renouvellement des listes des villages, une formation sur la formulation du calendrier et la budgétisation pour la 2eme Etude d'Etat des Lieux sur les infrastructures d'HV et d'EPP a été donnée aux fonctionnaires des administrations locales à la fin du mois Juin 2016 en utilisant des exemples de plan et de budget inclus dans le manuel révisé pour la priorisation des projets. Un suivi rapproché de la formulation de ces documents par les administrations locales a été assuré par l'Equipe d'Experts de la JICA pendant cette période. Les détails des calendriers et des budgets formulés par chaque administration locale sont indiqués dans le rapport de formation. Un rapport, utilisé comme document de référence par les fonctionnaires des administrations locales, a été préparé à cette occasion sur la planification et la formulation du budget. Les observations des activités sont les suivantes:

- Les cadres de toutes les administrations locales ont une bonne compréhension générale de la formulation du budget et ils ont formulé le budget en fonction de leurs ressources et de la possibilité d'investissement.
- Les cadres des petites Communes ont formulé leur calendrier sans trop de difficultés grâce au nombre limité de villages à visiter et à leur bonne connaissance de l'emplacement des villages (la plupart des cadres n'avaient pas besoin d'utiliser les cartes de localisation). Les cadres prévoyaient 2 à 3 jours d'enquête par semaine (2 jours en moyenne), avec 1 à 3 villages visités par jour d'enquête (2 villages en moyenne).
- Les cadres de la commune de Sakassou ont rencontré plus de difficultés car le nombre de villages est plus élevé que celui des autres communes pour le même nombre de ressources humaines disponibles. Par conséquent, ils ont prévu 2 jours d'enquête par semaine avec un minimum de 3 villages visités par jour d'enquête.
- La commune de Bouaké a également été confrontée à des difficultés car la zone à visiter est assez grande. Cependant, puisque l'agent avait participé à l'enquête de base menée en 2014, il n'eut pas de problèmes à formuler le calendrier.
- En ce qui concerne le Conseil Régional, la zone à visiter est très vaste et les cadres des administrations locales ont peu de connaissance quant à la localisation du village. Aussi, fallu-t-il plus de temps aux cadres pour la formulation du calendrier par sous-préfecture, et cela leur était plus difficile.

(5) Sécurisation du budget

Contenus

Étant donné que la sécurisation budgétaire représente une étape essentielle dans le processus de suivi d'infrastructure, un soutien technique a été apporté aux cadres des administrations locales de la fin du mois de Juin à mi-Juillet 2016 afin de faciliter la soumission du budget aux élus. À cette occasion, l'Equipe d'Experts de la JICA a organisé des rencontres avec les élus pour expliquer le projet PCN-CI ainsi que les rôles et responsabilités des administrations locales afin d'assurer un suivi et une planification durables des infrastructures EPP et HV à l'avenir. Un rapport, utilisé comme document de référence par les fonctionnaires de l'administration, a été formulé à cette occasion sur l'appui technique pour la soumission du budget.

Problèmes observés

Les problèmes observés par l'Equipe d'Experts de la JICA au cours de cette activité sont les suivants:

- Les cadres de la commune de Bouaké ont été faiblement mobilisés lors de la préparation de l'Étude d'Etat des Lieux puisque M. Touré était la seule personne disponible pour la formation. Il semble que les cadres ne soient pas très conscients de l'importance de cette activité et/ou qu'ils soient trop occupés par d'autres activités.
- Il était difficile pour l'équipe PCN-CI et les cadres des communes d'entrer en contact avec les maires durant la phase de sécurisation budgétaire, ce qui a causé des retards dans le processus. Cela s'explique peut-être par le fait que les élus n'étaient pas impliqués dans le Projet dès le début, car les cadres étaient les principales cibles des activités. Par conséquent, ils comprenaient peu l'importance des activités d'enquête de base et y avait une faible appropriation quant aux activités de suivi et de planification par les maires. Cela pourrait également être dû à la mauvaise communication entre les cadres et les maires relativement à l'avancement du Projet. Enfin, les maires sont également occupés par d'autres activités.
- Après l'obtention du budget, les élus n'ont pas réellement transféré les ressources à leurs agents pour l'enquête. Selon les maires, même s'ils comprennent l'importance du suivi des infrastructures, étant donné que ces activités n'étaient pas prévues dans le budget pour cette année, ils ne pouvaient pas allouer de budget à la fin. Autrement, les élus ont souligné que le budget pouvait être accepté et alloué pour la prochaine étude de base de 2018. En conséquence, seules les communes de Brobo et de Bouake ont commencé l'enquête, respectivement de fin juin à mi-juillet, et les enquêtes ont été interrompues avant leur achèvement à cause du manque de ressources (4 villages visités pour Brobo, 3 villages pour Bouaké). Le Conseil Régional prévoit de commencer l'enquête à la fin de l'année. En règle générale, les administrations locales disposent de peu de ressources financières pour mettre en œuvre l'enquête de base, car il n'y a pas de budget spécial alloué à cette activité. Comme ils n'avaient pas planifié et inclus de budget pour cette enquête et semblaient ignorer qu'ils feraient cette deuxième enquête avec leur propre budget, ils eurent des difficultés à la financer.
- En outre, le Conseil Régional a un manque de ressources humaines pour faire des enquêtes de base dans son vaste domaine et doit embaucher (en 1 semaine selon le CR), former (1 journée de formation au CR) et superviser (4 Jours par semaine par les cadres du CR) des arpenteurs

dans chaque sous-préfecture (un total de 28 arpenteurs, soit 2 arpenteurs pour chacune des 14 sous-préfectures actives de Gbèkè).

Résultats et recommandations

À la fin du soutien technique, les élus des 9 administrations locales ont promis d'allouer un budget pour l'Etude d'Etat des Lieux de 2016, car ils ont compris la nécessité de ces activités et ont entamé des discussions avec le Ministère des Finances et/ou pendant les Conseils Municipaux afin d'inclure une nouvelle ligne budgétaire supplémentaire dans leur budget pour l'Etude d'Etat des Lieux de 2018. Cependant, le budget n'a pas finalement été obtenu par les Collectivités Territoriales. L'Equipe d'Experts de la JICA recommande de créer une ligne budgétaire et de mettre au point un système par le MEMIS, pour que les Directions Techniques et de Planification (Conseil Régional) et les Services Techniques (Communes) soient tenus d'inclure un budget alloué aux enquêtes de base dans leurs programme triennal afin d'assurer l'assainissement du budget pour cette activité.

(6) Supervision et formation relatives aux enquêtes

L'Equipe d'Experts de la JICA a supervisé les enquêtes au niveau de la commune de Brobo, le 29 Juin dans les villages de Sinanvessou, Ahokokro, Attiouakro et Koyakro. L'enquêteur semblait bien connaître les données relatives à l'état de la pompe manuelle lors de l'enquête et aucun problème particulier n'a été observé concernant la composante HV. La plupart des problèmes rencontrés ce jour-là étaient liés à l'acquisition des données d'EPP. Les observations et recommandations formulées par l'Equipe d'Experts de la JICA au cours de cette activité sont les suivantes:

- L'enquêteur (chef du Service Socioculturel) ne semblait pas familier au début avec les différentes fiches du questionnaire et avait besoin d'un peu de temps pour bien comprendre la procédure à suivre. Après un bref moment, il fut à l'aise avec la procédure. Cela montre que les agents pourraient encore avoir besoin de temps pour s'adapter au contenu révisé et à la procédure du questionnaire.
- Le village n'a pas pu informer L'enquêteur des données sur la population. Comme il s'agit de données très importantes pour le processus de notation, le chef du village doit préparer ces données avant l'enquête de base à la demande de l'agent.
- Étant donné que la période d'enquête correspond aux vacances, le Directeur de l'école et le COGES étaient en vacances. Il était donc difficile d'obtenir des informations sur la composante EPP (par exemple le nombre d'élèves entre 5 et 11 ans). Il serait plus facile à l'avenir de mener des enquêtes des Etudes d'Etat des Lieux pendant la période scolaire, avec une suggestion du début de l'année (janvier) par l'Equipe d'Experts de la JICA, puisque les COGES sont actifs et disponibles ainsi que les Directeurs pendant cette période.
- Les Directeurs d'écoles ne vivent généralement pas dans le village. Par conséquent, ils devraient être informés au moins une semaine avant l'Etude d'Etat des Lieux par l'agent afin de participer à l'enquête. Le Directeur de l'école devrait également préparer à l'avance les données nécessaires pour le questionnaire (par exemple, nombre de classes, élèves, etc.) et si le Directeur ne peut pas participer à cette enquête de base, il devrait communiquer ces données au chef du village ou au COGES).

4.2 Mise en oeuvre des Projets Pilotes de Construction et Réhabilitation des Infrastructures Scolaires

4.2.1 L'évaluation technique des infrastructures Scolaires pour la sélection des projets pilotes

(1) Objectifs des évaluations techniques

L'évaluation technique a été faite pour sélectionner les projets pilotes à partir des projets prioritaires dans les Plans de Développement Sectoriels des Collectivités Territoriales. Une évaluation technique est un processus de sélection de projets à réaliser par des fonds/projets spécifiques tel que le Projet PCN-CI, ou sur budgets propres des Collectivités Territoriales. Par conséquent, les conditions de ces fonds/projets et les critères de sélection qu'ils ont établis doivent être pris en compte lors de la conception de telles évaluations techniques.

Les évaluations techniques visent non seulement à sélectionner les projets pilotes, mais aussi à donner l'occasion aux agents des Collectivités Territoriales de connaître le processus de sélection et de formulation des projets.

L'évaluation technique consiste en deux parties, notamment les diagnostics techniques et les consultations publiques. Les services techniques et socioculturels des Collectivités Territoriales ont conduit l'Evaluation Technique avec l'appui de l'Equipe des Experts de la JICA.

(2) Contenu de l'Evaluation Technique

L'Evaluation Technique des infrastructures d'EPP a été faite de la période allant du 03 Novembre au 17 Décembre 2014. Les écoles ciblées ont été sélectionnées sur la base des informations et données obtenues de l'Etude d'Etat des Lieux et des Enquêtes Rapides portant sur les conditions des bâtiments. Les critères indiqués dans le Tableau 4.2.1 ont été appliqués pour la sélection des cibles de l'Evaluation Technique. 56 écoles au total ont été sélectionnées pour les Evaluations Techniques tel qu'indiqué dans le Tableau 4.2.2.

L'évaluation technique des infrastructures d'EPP consiste en ces trois composantes suivantes: "Consultations Publiques", "Entretien avec les COGES, les leaders communautaires et les directeurs d'écoles", et "Diagnostics/évaluation des bâtiments scolaires".

Le contenu des évaluations techniques est décrit dans le Tableau 4.2.3. Les agents des Collectivités Territoriales ont conduit les entretiens en fonction des fiches de questionnaire qui avaient été préparées. Ils ont aussi fait les diagnostics des bâtiments scolaires avec l'appui de l'Equipe des Experts de la JICA.

Tableau 4.2.1 Critères de sélection des cibles de l'Evaluation Technique

Petites Communes	1. Toutes les écoles sélectionnées comme projets prioritaires sauf les projets de construction de nouvelles écoles Critères additionnels pour Djébonoua Les critères suivants ont été appliqués aux écoles de la short list: 2. Ecoles avec besoin de réhabilitation (EPP Adjouassou est sélectionnée.) 3. Ecoles avec salles de classe en matériaux précaires ayant plus de 40 élèves par classe ((EPP Kouadio Pikro, EPP Djébonoua 3 et EPP Panango sont sélectionnées)
Commune de Bouaké (Zone rurale)	1. Ecoles faisant partie de la shortlist avec besoins en reconstruction dû à une dégradation importante (76 - 100% du bâtiment sont dégradés). 2. Ecoles faisant partie de la shortlist avec plus de 50 élèves par classe ET avec besoin de réhabilitation lourde (51 - 75% du bâtiment sont dégradés). 3. Ecoles faisant partie de la shortlist avec seulement des salles de classe en matériaux précaires ET dont le nombre est supérieure ou égale à 3.
Bouake Commune (Zone Urbaine)	1. Ecoles faisant partie de la shortlist avec plus de 100 élèves par classe ET avec besoins de reconstruction dû à une dégradation importante (76 - 100% du bâtiment sont dégradés). 2. Ecoles faisant partie de la shortlist avec plus de 100 élèves par classe ET avec besoins de réhabilitation majeure (51 - 75% du bâtiment sont dégradés).
Conseil Régional	1. Ecoles faisant partie de la shortlist avec besoins de reconstruction dû à une dégradation lourde (76 - 100% du bâtiment sont dégradés). ✓ EPP Alloukro n'est pas sélectionné parce que le village se délocalise sur un nouveau site. 2. Ecoles faisant partie de la shortlist avec plus de 50 élèves par classe ET avec besoin de réhabilitation majeure (51 - 75% du bâtiment sont dégradés). 3. Ecoles faisant partie de la shortlist avec salles de classe en matériaux précaires seulement ET dont le nombre est supérieur ou égale à 3.

Tableau 4.2.2 Les cibles de l'Evaluation Technique

Département	Commune	Nbre. de villages	Nbre d'écoles	Projets nécessaires (Nouvelles écoles)	Projets prioritaires (nouvelles écoles)	Candidats au projet pilote (nouvelles écoles) =Cible de l'évaluation technique
8 communes						
Béoumi	Béoumi	21	30	22 (1)	6 (1)	5 (0)
	Bodokro	19	12	11(0)	3 (0)	3 (0)
Botro	Botro	22	16	11 (0)	5 (0)	5 (0)
	Diabo	25	16	9 (0)	3 (0)	3 (0)
Bouaké	Bouaké	139	162	138 (4)	45 (4)	8 (0)
	Brobo	27	15	12 (2)	7 (2)	5 (0)
	Djébonoua	41	27	13 (0)	8 (0)	4 (0)
Sakassou	Sakassou	56	29	27 (4)	9 (4)	5 (0)
Sous total (8 communes)		350	307	243 (11)	86 (11)	38 (0)
Conseil Régional						
Département de Béoumi		108	76	69 (3)	23 (3)	7 (0)
Département de Botro		55	34	31 (2)	11 (2)	2 (0)
Département de Bouaké		106	54	54 (7)	22 (7)	6 (0)
Département de Sakassou		87	41	35 (4)	18 (4)	3 (0)
Sous-total (Conseil Régional)		356	205	189 (16)	74 (16)	18 (0)
Total		706	512	432 (27)	160 (27)	56 (0)

Tableau 4.2.3 Contenu de l'Evaluation Technique

Consultation publique	Explication par les collectivités Territoriales: • La sélection des projets nécessaires et leur priorisation • Rôles futures des Collectivités Territoriales relatifs au suivi et à la gestion des infrastructures • Processus et programme de sélection des projets pilotes • Importance de la gestion des infrastructures scolaires par les COGES
Entretiens avec les COGES, les leaders communautaires et les directeurs d'écoles	Collecte des informations suivantes par rapport aux fiches de questionnaires • Confirmation des informations de l'état des lieux • Disponibilité de terrain pour nouvelle construction • Enquête sur les conditions sociales (population, nombre d'enfants en âge d'aller à l'école) • Existence d'autres projets • Projets de délocalisation du village • Situation actuelle de la gestion des infrastructures par les communautés • Volonté de la communauté de participer à la gestion des infrastructures (COGES, Village)
Diagnostics/évaluation des bâtiments scolaires	Collecte des informations suivantes sur le terrain • Accessibilité du site • Enquête sur l'état des infrastructures • Estimation des coûts pour la réhabilitation • Estimation des coûts pour nouvelle construction • Collecte de données GPRS

(3) Les résultats de l'Evaluation Technique

A partir de l'Evaluation Technique, les projets nécessaires ont été identifiés pour chaque école candidate et les coûts des projets ont été évalués. Les besoins en réhabilitation, en extension et en reconstruction des écoles candidates identifiés à travers les évaluations techniques sont décrits dans le Tableau 4.2.4.

Tableau 4.2.4 Les résultats de l'Evaluation Technique

Département	Commune	Candidats au Projet Pilote (nouvelles écoles)	Nombre de salles de classe à réhabiliter	Nombre de salles de classe pour extension	Nombre de salles de classe pour reconstruction
8 Communes					
Béoumi	Béoumi	5 (0)	12	13	2
	Bodokro	3 (0)	6	1	3
Botro	Botro	5 (0)	8	2	8
	Diabo	3 (0)	3	6	4
Bouaké	Bouaké	8 (0)	9	28	12
	Brobo	5 (0)	6	3	10
	Djebonoua	4 (0)	3	4	8
Sakassou	Sakassou	5 (0)	20	3	1
Sous-total (8 communes)		38 (0)	67	60	48
Conseil Régional					
Département de Béoumi		7 (0)	6	2	27
Département de Botro		2 (0)	0	0	8
Département de Bouaké		6 (0)	6	4	13
Département de Sakassou		3 (0)	12	4	3
Sous-total (Conseil Régional)		18 (0)	24	10	51
Total		56 (0)	91	70	99

(4) Sélection et conception des projets pilotes

Pendant la période allant du 1er Décembre au 22 Janvier 2015, les activités relatives à la sélection des projets pilotes, l'estimation des coûts et la préparation des plans des projets pilotes ont été entreprises par l'Equipe des Experts de la JICA et les Collectivités Territoriales.

La formation sur la sélection des projets pilotes fut organisée le 05 Décembre 2014. Les agents des services socioculturels et services techniques des Collectivités Territoriales ont sélectionné les projets pilotes au cours de cette session de formation en s'inspirant des informations et données qu'ils ont obtenues des évaluations techniques. Après la formation, l'Equipe des Experts de la JICA et les Collectivités ont continué les discussions pendant environ deux semaines avant de finalement sélectionner les projets.

Les quatre aspects suivants ont été pris en compte pour la sélection des projets pilotes et les critères ont été établis en fonction des aspects tel qu'indiqué dans le Tableau 4.2.5. Chacune des Collectivités Territoriales a préparé les fiches d'évaluation et sélectionné les projets pilotes. Les projets pilotes sélectionnés sont indiqués dans le Tableau 4.2.6.

Tableau 4.2.5 Critères de sélection des projets pilotes à partir des cibles de l'évaluation technique

Les conditions essentielles	1. Nécessité du projet - Confirmation des besoins correspondant aux raisons pour lesquelles ils sont sélectionnés - Pas de projet de délocalisation du village vers une localité loin de l'école - Pas de chevauchement avec d'autres projets 2. Aspect financier - Le projet peut être réalisé dans le budget 3. Aspect technique - Facilité d'accès pour le transport du matériel et des équipements de construction - Les camions peuvent accéder au site pendant la saison des pluies (pour les projets de réhabilitation) - Disponibilité de terrain (pour les projets d'extension ou de reconstruction) - La construction peut être achevée dans le temps
Autres conditions	4. Durabilité - La volonté de la communauté de contribuer au projet et à l'entretien des infrastructures 5. Urgence - Urgence du projet
Critères additionnels appliqués pour les différentes collectivités	✓ Grand nombre d'élèves ✓ Pas d'autre école en bon état dans la même communauté ✓ Ecoles constituées de salles en matériaux précaires seulement ✓ Risque d'effondrement des bâtiments (Besoins de reconstruction)

Tableau 4.2.6 Liste des Projets Pilotes sélectionnés

Collectivités Territoriales	Nom de l'école	Nombre d'élèves	Nombre de salles de classe	Salles de classe en matériaux précaires	Type de travaux	Infrastructures	Fournitures scolaires
Commune de Béoumi	EPP TIENDEBO	247	5	2	Reconstruction / Extension	2 salles de classe / 1 salle de classe	X
Commune de Bodokro	EPP AHOKOKRO	235	5	1	Reconstruction	3 salles de classe + bureau	X
Commune de Botro	EPP BOTRO -KOUADIOKRO 2	264	6	3	Reconstruction	3 salles de classe	X
Commune de Diabo	EPP TELEBOPRI	219	4	1	Reconstruction / Extension	1 classe / 2 salles de classe	X
Commune de Brobo	EPP DJAMALAKRO	187	6	3	Reconstruction	3 salles de classe	X
Commune de Djébonoua	EPP DJEBONOUA 3	134	0	0	Extension	2 salle de classe	X
	EPP ADJOUASSOU	180	6	0	Réhabilitation	3 salles de classe + Bureau	-
Commune de Bouaké	EPP KANANKRO 2	318	6	0	Reconstruction	3 salles classe + Bureau	X
Commune de Sakassou	EPP RÉSIDENTIEL BAD	N/A	6	0	Réhabilitation	6 salles de classe + bureau	X
Conseil Régional	EPP KOUBEBO-DAN	252	6	6	Reconstruction	3 salles de classe + bureau	X
	EPP BALEKRO	156	4	4	Reconstruction	3 salles de classe + Bureau	X
Total	11 écoles				35 salles de Classe+6 Bureaux (26 : construction, 9 : réhabilitations)		10 ensembles

4.2.2 Préparation des Documents d'Appel d'Offres pour les Projets pilotes de EPP

(1) Méthodes d'appel d'offres et loi applicables au Marché des Projets Pilotes d'EPP

Les Méthodes d'Appel d'Offres pour les projets pilotes d'EPP ont été autant que possible, soigneusement choisies selon les systèmes des Marchés Publics en vigueur en Cote d'Ivoire. Cela dans le but de développer des modèles de marchés publics pour les projets pilotes d'EPP mis en oeuvre par les Collectivités Territoriales. Il y a trois types de méthodes d'appel d'offres en Côte d'Ivoire notamment 1) les appels d'offres ouverts 2) les appels d'offres locaux et 3) les comparaisons de quotations, qui sont sélectionnés selon le coût du Projet. Selon le Code des Marchés Publics, il n'y a pas de document standard relatif aux appels d'offres des projets coûtant moins de 30 million FCFA. Toutefois, il y a des lois définissant le contenu des documents d'appel d'offres.

La DMP a entrepris début 2015 des réformes mineures sur les documents d'appel d'offres. Elle a développé un document d'appel d'offres simplifié applicable aux appels d'offres ouverts portant sur les travaux simples indépendamment des coûts des projets. Un bâtiment de trois classes plus bureau correspond aux travaux simples. Le Tableau 4.2.7 montre une comparaison des méthodes de marchés publics préparées en Mars 2015 par l'Equipe d'Experts de la JICA.

Tableau 4.2.7 Comparaison des procédures de marchés publics

	Passation des marchés publics de plus de 30 million FCFA		Passation des marchés publics de 10 -30 million FCFA	Passation des marchés publics de moins de 10 million FCFA
	Travaux normaux	Travaux simples		
Mode de passation des marchés	Appel d'offres ouvert		Appel d'offres local	Comparaison des quotations
Dossier d'appel d'offres	Document standard de la DMP	Document simplifié de la DMP	Aucun document standard n'existe	Aucun document standard n'existe
Loi	DECRET N°2014-306 (Code de Marchés Publics)		DECRET N°2014-306 ARRETE N°200, et 201	DECRET-N°2014-306 ARRETE N°200, 201
Application du code des marchés publics de la DMP	code des marchés publics		Non applicable	Non applicable
Approbation des dossiers d'appels d'offres par la DMP	Nécessaire		Nécessaire	Pas nécessaire
Délai minimum requis pour une procédure d'appel d'offres (jours ouvrables et jours calendaires)	88 jours / 109 jours	59 jours / 67 jours	39 jours / 47 jours	-

Source: Equipe d' Experts de la JICA, Guide des Appels d' offres Version 2

Le Bureau de la JICA Côte d'Ivoire sera le Maître d'Ouvrage des projets pilotes dans le cadre du Projet PCN-CI de la JICA. Alors, l'Equipe d'Experts de la JICA a ajouté des conditions qui sont applicables aux projets de la JICA relativement au Système des marchés publics en Cote d'Ivoire. L'Equipe a appliqué les méthodes de marchés publics de Côte d'Ivoire selon la taille des projets pilotes tel que décrit au Tableau 4.2.8.

Pour les appels d'offres locaux, l'Equipe d'Experts de la JICA a développé un prototype de documents d'appel d'offres simplifié basé sur le document allégé de la DMP (*Allégé*). Elle en a fait usage pour les projets d'EPP ayant un coût oscillant entre 10 million and 30 million de F CFA.

Le Tableau 4.2.9 montre la méthodologie d'appel d'offres pour chaque type de contrat de projets pilotes d'EPP.

Tableau 4.2.8 Conditions Applicables aux Marchés Publics pour les Projets Pilotes d'EPP

Procédure d'appel d'offres / par volume d'ouvrage	Marchés publics plus de 30 million FCFA	Passation des marchés publics de 10 -30 million FCFA	Passation des marchés publics de moins de 10 million FCFA
Type d'ouvrage	Construction ou réhabilitation d' EPP	Construction ou réhabilitation d' EPP	Fourniture de mobiliers scolaires
Méthode passation des marchés	Appel d'offres ouvert	Appel d'offres local	Comparaison des quotations
Dossier d'appel d'offres	Document simplifié de la DMP	Document simplifié du PCN-CI	Document simplifié du PCN-CI Pré-Qualification, Requête de quotations
Lois	DECRET N°2014-306 (Code de Marchés Publics)	DECRET N°2014-306 ARRETE N°200, et 201	DECRET-N°2014-306 ARRETE N°200, 201
Application du code des marchés publics de la DMP	Code des marchés publics	Conforme au Code des marchés publics	Conforme au Code des marchés publics
Approbation des dossiers d'appels d'offres par	DMP, MEMIS, JICA	MEMIS, JICA	MEMIS, JICA
Délai minimum requis pour une procédure d'appel d'offres (jours ouvrables et jours calendaires)	Min 30 days	Min 21 - 30 days	

Source: Equipe d'Experts de la JICA, Guide des Appels d'offres Version 2

Tableau 4.2.9 Méthode de Marchés Publics pour les Projets Pilotes d' EPP

No	Collectivités Territoriales	Nom de l'école	Contenus	Méthodes d'appel d'offres
construction et réhabilitation d'écoles				
1	Béoumi	EPP Tiendiebo	Reconstruction de 3 salles de classe	Appel d'offres local (basé sur le prototype simplifié de documents d'appel d'offres du PCN-CI)
2	Bodokro	EPP Ahokokro	Reconstruction de 3 salles de classe plus un bureau	
3	Botro	EPP Botro-Kouadiokro 2	Reconstruction et extension de 3 salles de classe	
4	Diabo	EPP Telebopri	Reconstruction de 3 salles de classe	
5	Brobo	EPP Djamalakro	Reconstruction de 3 salles de classe	
6	Djébonoua	EPP Djebounoua 3	Extension de 2 salles de classe	
		EPP Adjouassou	Réhabilitation de 3 salles de classe plus un bureau	
7	Bouaké	EPP Kanankro 2	Reconstruction de 3 salles de classe plus un bureau	
8	Sakassou	EPP Résidentiel BAD	Réhabilitation de 6 salles de classe plus un bureau	Appel d'offres (basé sur le modèle de document d'appel d'offres simplifié de la DMP)
9	Conseil Régional	EPP Koubebo-Dan	Reconstruction de 3 salles de classe plus un bureau	
		EPP Balekro	Reconstruction de 3 salles de classe plus un bureau	
Mobiliers scolaires				
1	Djébonoua, Sakassou	EPP Résidentiel BAD, EPP Djébonoua 3	Table-bancs et chaises: 160 Autres mobiliers : 37	Pré-qualification et comparaison de quotations (basées sur le prototype de documents pour PQ et la comparaison de quotations du PCN-CI)
2	Conseil Régional , Beoumi, Bouaké	EPP Tiendiebo EPP Kanankro 2 EPP Koubebo-Dan EPP Balekro	Table-bancs et chaises: 284 Autres mobiliers: 66	
3	Bodokro, Botro, Brobo, Diabo	EPP Ahokokro EPP Botro-Kouadiokro 2 EPP Djamalakro EPP Telebopri	Table-bancs et chaises: 257 Autres mobiliers: 54	

(2) Réparation des documents d'appel d'offres par les fonctionnaires et agents des Collectivités

Un Plan de Marchés Publics et un Guide d'Appel d'Offres ont été préparés par l'Equipe d'Experts de la JICA pour les projets pilotes d'EPP. Le but était d'expliquer aux agents des Collectivités Territoriales comment appliquer chaque terme du Code des Marchés Publics aux projets pilotes d'EPP. Les agents de chaque Collectivité ont essayé d'appliquer les conditions de leurs projets pilotes au prototype de document d'appel d'offres en faisant usage de ces guides.

A travers le processus de remplissage des parties incomplètes du prototype de document d'appel d'offres telles que les conditions des différentes Collectivités Territoriales, les détails de procédures et point focaux de chaque Collectivité ont été clairement déterminés. Il ne fut pas très difficile pour agents de Collectivités Territoriales de remplir le prototype. Cependant, presque aucun des agents ne fut capable de modifier le contenu du prototype, c'est à dire les articles liés aux termes des contrats et conditions de paiement, aux critères de sélection des soumissionnaires, aux documents techniques tels que les spécifications, dévis quantitatifs (DQ) et plans sur la base de leurs propres jugements des conditions techniques.

Les agents des Services Techniques des Collectivités Territoriales ont des lacunes quant à leur aptitude à faire les plans des sites et modifier les plans standards en considération des conditions réelles des sites du Projet. Il y a lieu d'organiser davantage de formations sur l'utilisation des plans standards en vue d'améliorer les aptitudes des agents Services Techniques.

Tous les appels d'offres pour les projets pilotes ont été conclus dès début Septembre 2015. L'Equipe d'Experts de la JICA a entrepris l'analyse des processus d'appel d'offres et le travail sur les points suivants:

- Montrer et classer les problèmes liés aux appels d'offres portant sur les projets pilotes
- Révision du prototype de document d'appel d'offres pour les projets de construction d'EPP des Collectivités Territoriales
- Examen des contre-mesures pour les concurrences à bas prix

(3) Application du prototype de document d'appel d'offres simplifié et son amélioration

L'Equipe d'Experts de la JICA a développé un prototype de document d'appel d'offres simplifié devant être utilisé pour les projets de construction d'EPP des Collectivités Territoriales. Cela, sur la base des discussions et études faites avec le MEMIS, le BEP et la DMP. Aussi, l'Equipe d'Experts de la JICA a confirmé les conditions des documents d'appel d'offres avec la DMP avant chaque lancement d'appel d'offres.

Les concurrences à bas prix ont eu lieu à partir du premier lot d'appel d'offres (Sakassou et Djébonoua Communes) et elles ont été accélérées dans le second lot (Bouaké Commune et Conseil Régional). Ainsi des amendements ont été apportés aux documents d'appel d'offres dans les troisième et quatrième lots en vue de contrôler de telles concurrences à bas prix en enregistrant les rétroactions des appels d'offres déjà mis en oeuvre.

Les quatre amendements suivants ont été apportés durant la mise en oeuvre des appels d'offres relatifs aux neuf Collectivités Territoriales:

- Premier amendement (15 Mai 2015, Djébonoua et Sakassou Communes): Ajouter la définition des réunions communautaires aux spécifications techniques

- Deuxième amendement (18 Juin 2015, le Conseil Régional et Bouaké Commune): Réduire le volume des documents d'appel d'offres; simplifier les descriptions pour les soumissionnaires de petites tailles pour une facile compréhension des documents d'appel d'offres. Permettre la soumission de documents additionnels 24 heures après un appel d'offres pour éviter la disqualification des soumissionnaires qui ne remplissent pas les exigences mineures ;exemple la soumission des documents d'identification. Au deuxième amendement une session d'informations fut organisée à l'endroit des soumissionnaires.
- Troisième amendement (24 Juillet 2015, Béoumi et Bodokro Communes): Modifier les limites inférieures des prix acheteurs réussis en modifiant les formules de calcul.
- Ajouter des critères techniques pour exiger la propriété des équipements pour la sélection des soumissionnaires spécialisés dans la construction de bâtiments et exiger des cautionnements émis par une banque.
- Quatrième amendement (21 Août 2015, Botro, Diabo et Brobo Communes): Ajouter les conditions des documents d'appel d'offres pour éviter les soumissions non réussies.

L'amélioration du prototype est nécessaire pour que les Collectivités Territoriales et les soumissionnaires de petites tailles puissent bien le comprendre facilement. Les conditions des projets de la JICA par exemple où la JICA est client devrait être éliminées du prototype actuel pour le développer en un modèle devant être utilisé par les Collectivités Territoriales pour leurs propres projets de construction.

(4) Préparation d'un prototype de document d'appel d'offres pour la fourniture de mobiliers scolaires

Trois groupes de Collectivités Territoriales ont été formés pour les appels d'offres de mobiliers scolaires pour une sélection efficace des soumissionnaires. Nous avons ci-dessous les groupes et les représentants des Collectivités Territoriales pour chaque groupe devant jouer des rôles tant que maître d'ouvrage délégué en ce qui concerne les appels d'offres de mobiliers scolaires:

- LOT1 : Djébonoua et Sakassou Communes
(Maître d'ouvrage délégué : Sakassou Commune)
- LOT2 : Béoumi Commune, Bouake Commune, le Conseil Régional
(Maître d'ouvrage délégué : Béoumi Commune)
- LOT3 : Botro, Bodokro, Diabo et Brobo Communes
(Maître d'ouvrage délégué : Brobo Commune)

Selon les études menées par l'Equipe d'Experts de la JICA, il ressort que des commandes additionnelles ou des travaux de réparation sont fréquemment requis après les appels d'offres de mobiliers scolaires dont les COGES prennent soin de coutume. Il fut donc décidé que les soumissionnaires viennent de la Région de Gbêkê pour permettre aux COGES de faire facilement le suivi des commandes. L'Equipe d'Experts de la JICA a proposé une méthode de sélection à deux étapes notamment la pré-qualification et une comparaison des quotations en vue d'obtenir une liste de fournisseurs de qualité dans la Région. L'Equipe d'Experts de la JICA a élaboré un prototype de document d'appel d'offres en Mai 2015 sur la base des discussions avec le MEMIS, le BEP et aussi en tenant compte des conseils de la DMP. Une pré-qualification a eu lieu le 25 Juin 2015. Elle a été considérée comme étant un atelier de formation à l'endroit des agents des Collectivités

Territoriales qui s'est soldé par un échec. En incorporant les acquis de l'atelier de formation les documents ont pu être modifiés fin Juin 2015.

(5) Préparation et Signature des Conventions pour les Projets Pilotes d'EPP

Dans les accords portant sur les construction et réhabilitation d'EPP, le Bureau de la JICA Côte d'Ivoire est Maître d'Ouvrage et les Collectivités Territoriales sont *Maître d'Ouvrage Délégué* pour les projets pilotes d'EPP. Les activités de renforcement des capacités ont été menées durant la mise en oeuvre des projets pilotes. L'Administration Centrale a fait le suivi de la mise en oeuvre du Projet pour apprendre des projets pilotes et développer des modèles. En vue de clarifier les rôles et responsabilités des parties prenantes incluant le partage des coûts dans de telles conditions spéciales des projets pilotes et avoir une bonne collaboration entre ces parties prenantes, des documents de convention ont été élaborés et signés entre elles tel que décrit ci-dessous :

- *Maître d'Ouvrage* : Bureau de la JICA Côte d'Ivoire
- Assistance Technique du *Maître d'Ouvrage* (ATMO) : Equipe d'Experts de la JICA
- *Maître d'Ouvrage Délégué* : Conseil Régional de Gbêkê
- *Maître d'Ouvre* : Département Technique du Conseil Régional de Gbêkê
- Direction Nationale du PCN-CI

Neuf conventions (correspondant aux huit Communes et au Conseil Régional de Gbêkê) ont été signées. Les rôles de la Direction Nationale du PCN-CI (MEMIS) et de l'ATMO (Equipe d'Experts de la JICA) dans les activités de renforcement de capacités sont décrits dans le Tableau 4.2.10.

Tableau 4.2.10 Rôles de la Direction Nationale du PCN-CI (MEMIS) et de l'ATMO (Equipe d'Experts de la JICA) dans les activités de renforcement des capacités selon les contrats de Construction et de Réhabilitation d'EPP

Activité	Direction Nationale du Projet PCN-CI	ATMO
1. Appel d'Offres	Mobilisation des homologues et activités de soutien	Développer le Guide Pratique d'appel d'offres et dispenser la formation sur le développement de documents d'appel d'offres en collaboration avec le MEMIS, DMP, BEP et DRENET.
2. Supervision des travaux	Mobilisation des homologues, budgétisation des activités des Collectivités Territoriales	Développer un plan de mise en oeuvre pour les projets pilotes et les manuels de formation sur la supervision technique des travaux de construction d'EPP, et dispenser des cours sur les champs de formation avec l'assistance du MEMIS, BEP et DRENET.
3. Sensibilisation des COGES	Mobilisation des homologues ,budgétisation des activités des homologues	Développement des manuels de formation sur maintenance des infrastructures d'Ecoles par le COGES. Formation des COGES sur le champ avec l'assistance du MEMIS, DAPS-COGES et BEP.

Les contenus des conventions étaient décrits dans les documents d'appel d'offres pour informer les soumissionnaires des activités de renforcement des capacités devant être menées au cours du processus et de la supervision des travaux de construction.

Les Maires des communes , le Président du Conseil Régional , les représentants du MEMIS,du Bureau de la JICA Côte d'Ivoire et l'Equipe d'Experts de la JICA ont confirmé les contenus des conventions et les ont signées avant l'ouverture des plis (du 15 au 22 Mai 2015)

4.2.3 Mise en oeuvre des appels d'offres pour les Projets d'EPP

L'ouverture et l'évaluation des appels d'offres des projets pilotes d'EPP de toutes les Collectivités Territoriales ont été mises en oeuvre en quatre vagues. Elles ont commencé par Djébonoua Commune le 27 Mai 2015 et ont pris fin avec Brobo Commune le 03 Septembre 2015. Les résultats des appels d'offres sont décrits dans le Tableau 4.2.11.

Tableau 4.2.11 Liste des Résultats des Appels d'Offres

	Ouverture des offres	Collectivités Territoriales	EPP	Type de travaux	Contenu des projets	Soumissionnaire attributaire	Montant convenu (FCFA)	Date de signature des contrats	Période d' Execution
Infrastructures d'Ecoles 1ere vague	27 Mai	DJEBOUUA	DJEBOUUA 3	Extension	2 Salles de classe	KOUASSI KAN	26,316,965	12 Juin	4 mois
			ADJOUASSOU	Réhabilitation	3 Salles de classe plus bureau				3 mois
	28 Mai	SAKASSOU	RESIDENTIEL BAD	Réhabilitation	6 Salles de classe plus bureau	GEO-TOPO	25,053,612	12 Juin	3 mois
Infrastructures d'Ecoles 2e Lot	1er Juillet	BOUAKE	KANANKRO 2	Reconstruction	3 Salles de classe plus bureau	ETS DARCICO	21,587,703	29 Juillet	4 mois
	2 Juillet	CONSEIL REGIONAL	KOUBEBO-DAN	Reconstruction	3 Salles de classe plus bureau	BURINFORT	42,087,278	29 Juillet	4 mois
			BALEKRO	Reconstruction	3 Salles de classe plus bureau				
Infrastructures d'Ecoles 3e Lot	4 Août.	BEOUMI	TIENDEBO	Reconstruction/Extension	3 Salles de classe	KAPIE	24,008,983	28 Septembre	4 mois
	5 Août.	BODOKRO	AHOKOKRO	Reconstruction	3 Salles de classe plus bureau	SETRA-CI	25,357,230	21 Août	4 mois
Infrastructures d'Ecoles 4e Lot	1 Sep.	BOTRO	BOTRO-KOUADIOKRO 2	Reconstruction	3 Salles de classe	Groupe SANATA	22,715,159	-	-
	1 Sep.	DIABO	TELEBOPRI	Reconstruction/Extension	3 Salles de classe	KADER-BAT ET SERVICES Sarl	23,493,671	-	-
	3 Sep.	BROBO	DJAMALAKRO	Reconstruction	3 Salles de classe	AMBRE	22,823,592	-	-
Sous-total EPP					34 Salles de classe plus 6 bureaux (Construction de 25 Salles de classe et réhabilitation de 9 Salles de classe)		233,444,193		
Mobiliers LOT 1	17 Juillet	DJEBOUUA, SAKASSOU	-	Mobiliers	160 Table-bancs et autres	ETS.Y.K.S. Sarl	7,195,000	11 Août	2 mois
Mobiliers LOT 2	17 Juillet	BEOUMI, BOUAKE, REGIONAL COUNCIL	-	Mobiliers	284 Table-bancs et autres	KADER BAT ET SERVICES Sarl	12,522,000	15 Septembre	4 mois
Mobiliers LOT 3	17 Juillet	BOTRO, BODOKRO, DIABO, BROBO	-	Mobiliers	257 Table-bancs et autres	AGIR-CI	9,950,000	22 Septembre	4 mois
Sous-total Mobiliers							29,667,000		

Le processus allant de la préparation des documents d'appel d'offres à la mise en oeuvre des appels d'offres et la conclusion des contrats est considéré comme une formation à l'endroit des Collectivités Territoriales. L'objectif étant de renforcer leurs capacités à travers la pratique. L'Equipe d'Experts de la JICA a dispensé des formations sur terrain et soutenu les Collectivités Territoriales tout le long du processus.

En plus des formations sur terrain, L'Equipe d'Experts de la JICA a organisé une formation de 03 jours sur les documents d'appel d'offres les 8, 9 et 10 Avril 2015, durant la phase de préparation des appels d'offres et des ateliers de partage d'expériences sur les appels d'offres.

Processus allant de l'avis d'appel d'offres à l'ouverture des plis

Le Tableau 4.2.12 montre les capacités des Collectivités Territoriales observées à travers les formations sur le terrain liées au processus allant de l'ouverture des plis à l'évaluation des offres. Présentement seulement deux ou trois Collectivités Territoriales sur neuf ont les capacités pour organiser l'ouverture des plis, les réunions d'ouverture et du comité d'évaluation des offres sans aucun soutien externe. Concernant la formation des Collectivités Territoriales, l'Equipe d'Experts de la JICA a donné des instructions verbales en montrant des exemples réels à chaque étape du processus. L'on est plus efficace en faisant la combinaison entre ateliers de formation et formation sur le terrain, de sorte à ce que les participants aux formations puissent améliorer leurs capacités à travers la compréhension des théories et l'acquisition de l'expérience du terrain.

Dans l'évaluation des appels d'offres pour les projets pilotes d'EPP, plusieurs faux documents de soumission ont été identifiés parmi les documents des soumissionnaires. Dans de telles conditions, plusieurs années d'expériences sont requises pour pouvoir juger de l'authenticité des documents. Les fonctionnaires du MEMIS, BEP ont participé à l'évaluation des appels d'offres et le Bureau de la JICA Côte d'Ivoire a montré des techniques pratiques aidant à identifier les documents contrefaçons. Les Collectivités Territoriales ont besoin de davantage d'expérience dans tout le processus d'appel d'offres et de construction pour pouvoir elles-mêmes examiner et diagnostiquer les documents techniques d'évaluation des offres. Il est donc essentiel que les Experts de l'Administration Centrale soutiennent les Collectivités Territoriales. L'Equipe d'Experts de la JICA et les fonctionnaires de l'Administration Centrale continueront d'étudier les critères pour une évaluation des offres et des contenus plus appropriés aux projets pilotes des Collectivités Territoriales.

Les fonctionnaires des Collectivités Territoriales n'avaient pas d'expérience sur l'analyse des dévis quantitatifs selon le format Excel. Les fonctionnaires de la DMP, MEMIS et l'Equipe d'Experts de la JICA leur ont appris comment vérifier et modifier un dévis quantitatif de façon pratique. Le problème le plus important était qu'ils n'étaient pas familiers avec le logiciel Excel. Une formation sur l'analyse du dévis quantitatif sur Excel est donc recommandée.

Les aptitudes des Collectivités Territoriales en matière de rédaction de rapport diffèrent d'une personne à une autre. Grâce aux modèle et guide de l'Equipe d'Experts de la JICA, la plupart des techniciens des Services Techniques étaient capables de préparer des rapports. De coutume en Côte d'Ivoire les rapports d'évaluation contiennent plusieurs pages avec des contenus dupliqués. L'Equipe d'Experts de la JICA étudiera le système en vigueur et développera un modèle simplifié de rapport qui soit applicable aux appels d'offres des Collectivités au niveau local.

Tableau 4.2.12 Capacité des agents de Collectivités dans le processus allant de l'ouverture des plis à l'évaluation des offres

	Processus	Activités entant que formation sur le terrain	Sections responsables des Collectivités Territoriales	Niveau de capacité
1	Organisation d'une cérémonie d'ouverture de plis	- Organiser, modérer et expliquer le processus d'appel d'offres - Soutien aux soumissionnaires	ST, DP, SF, SC	Possible
2	Organisation des réunions d'ouverture de plis et du comité d'évaluation (COJO)	- Organisation des réunions du COJO - Rapport	ST, DP, SF, SC	Possible avec un soutien minimum
3	Evaluation des offres (Administrative)	- Analyse des documents - Jugement	TS, PD, FS	Possible avec le soutien du BEP et MEMIS
4	Evaluation des offres (Technique)	- Analyse des documents - Jugement	ST, DP, SF	Difficile. Il leur faudrait plusieurs années pour acquérir les capacités
5	Analyse des dévis quantitatifs (DQ)	- Analyse des DQ sur tableau Excel - Modification des prix des offres	ST, DP, SF	Possible avec le savoir-faire de l'Equipe d'Experts de la JICA
6	Créer un rapport d'évaluation des offres	Préparation d'un rapport d'évaluation des offres sur la base des résultats des offres, en faisant usage du modèle fourni par l'Equipe d'Experts de la JICA	ST, DP, SF	Possible avec les modèles et le soutien

Note: *ST = Services Techniques, PD= Direction des Marchés, SF= Services Financiers, SC= Services Socio-culturel et du Développement Humain

Le Tableau 4.2.13 montre le programme des appels d'offres conduits, le nombre de participants aux ouvertures de plis et les résultats des évaluations des offres.

Tableau 4.2.13 Informations sur la Mise en Oeuvre des Appels d'Offres par les Collectivités Territoriales

	Djébonoua	Sakassou	Bouaké	Conseil Régional	Béoumi	Bodokro	Botro	Diabo	Brobo
Avis d'Appel d'offres	4 Mai	4 Mai	3 Juin	3 Juin	3 Juillet	3 Juillet	6 Août	6 Août	10 Août
Q& Réponses	15 Mai	15 Mai	18 Juin	18 Juin	20 Juillet	20 Juillet	17 Août	17 Août	24 Août
Amendement	15 Mai	15 Mai	18 Juin	18 Juin	24 Juillet	24 Juillet	20 Août	20 Août	24 Août
Préparation de réunion	-	-	24 Juin	24 Juin	21 Juillet	21 Juillet	21 Août	21 Août	25 Août
Date d'ouverture et d'évaluation des offres	27 Mai	27 Mai	1 Juillet	2 Juillet	4 Août	5 Août	1 Sep	2 Sep	3 Sep
Nombre de participants (Collectivités Territoriales)	4	5	6	5	5	6	5	5	5
Nombre de participants (MEMIS)	2	2	2	2	2	2	1	2	2
Nombre de participants (BEP)	0	0	1	1	1	1	1	1	1
Nombre de participants (DMP)	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Nombre de participants (JICA)	1	1	2	2	1	1	1	1	1
Nombre de participants (JET)	6	4	5	6	3	3	4	4	2
Nombre de distribution de documents d'appel d'offres	27	30	36	51	22	15	27	25	26
Nombre de soumissionnaires	13	20	29	24	13	12	13	16	17
Nombre de documents révisés	2	4	6	4	1	2	5	5	5
Taux de soumissions appliquées	95.0	88.0	77.7	75.0	98.36	87.89	92.39	90.17	96.79

4.2.4 Mise en Oeuvre des Projets d'EPP

(1) Négociation et conclusion des contrats des projets de construction d'écoles

Après la soumission du rapport des évaluations des offres à la JICA par l'Equipe d'Experts de la JICA au nom des Collectivités Territoriales *Maître d'Ouvrage Délégué*, la JICA a émis des lettres d'attribution aux Collectivités Territoriales. Les fonctionnaires des Services Techniques des Collectivités Territoriales ont entrepris des rencontres de discussions avec les attributaires pour préparer les contrats. L'Equipe d'Experts de la JICA entant qu'ATMO (Assistance Technique du Maître d'Ouvrage) a soutenu les Services Techniques et dispensé des formations pendant la phase de conclusion du contrat. Il revient que presque aucun des agents n'a pu préparer lui-même les documents de contrats tout comme pour les documents d'appel d'offres.

Les quatre aspects suivants ont été identifiés comme les faiblesses des Collectivités Territoriales pendant la phase de conclusion du contrat:

- Compréhension insuffisante du contenu des documents d'appel d'offres et du code des marchés publics.
- Faible expérience dans le traitement des documents des contrats des projets de construction.
- Faibles techniques pouvant éviter le désavantage du client, chose due au manque d'expérience en matière de négociations.
- Limitation de compétence et de ressources humaines dans la préparation des documents

(2) Travaux de construction

Début des travaux de Réhabilitation

Les travaux de réhabilitation ont commencé à Sakassou Commune le 19 Juin 2015 et à Djébonoua Commune le 25 Juin 2015. Ces travaux ne sont pas difficiles pour les soumissionnaires de petites tailles comme il s'agit de réhabilitation de bâtiments existants. Ils ont conduit ces travaux sans difficultés considérables et les agents des Services Techniques les ont supervisés selon le plan. La Commune de Sakassou a organisé la cérémonie de clôture le 28 Septembre 2015. La supervision des travaux à Djébonoua Commune est en cours pour jusqu'à fin Septembre 2015.

La fréquence de supervision des sites par les Collectivités Territoriales était de trois fois par semaine. Toutefois dans la réalité les agents ont visité les sites une à deux fois par semaine.

A la fin de chaque mois des réunions mensuelles ont été organisées sur site pour évaluer l'évolution des travaux. Elles ont vu la participation des Agents des Collectivités Territoriales (*Maître d'Ouvrage Délégué*), le contractant et l'Equipe d'Experts de la JICA (ATMO: Assistance Technique du *Maître d'Ouvrage*). Des réunions communautaires ont été organisées pour confirmer l'état d'avancement des travaux sur sites et encourager la collaboration entre Collectivités Territoriales, contractants et les communautés. Les agents des Collectivités Territoriales ont préparé les Comptes Rendus des réunions et les ont soumis à l'ATMO.

A Djébonoua Commune après la confirmation des travaux un paiement fut retardé en fin de mois à cause d'une erreur dans la procédure de transfert bancaire. Le contractant n'a pas reçu son paiement mensuel à temps et a fait face à des difficultés liées au manque de fonds. Les travaux à Djébonoua

Commune ont été arrêtés pendant plus de deux semaines. D'habitude les travaux des Collectivités Territoriales sont de petites envergures et impliquent des contractants de petites échelles. Pour de tels contractants il est important de faire le paiement aux périodes indiquées.

Début des travaux de Nouvelles Constructions

Les travaux de construction ont commencé le 25 Juin à Djébonoua Commune et le 10 Août à Bouaké Commune et au Conseil Régional. Des erreurs se sont produites de façon fréquente sur ces trois sites de travaux de construction. Ces erreurs sont entre autres les dimensions incorrectes des bâtiments, le mauvais positionnement des structures de mur et pilier et les erreurs liées à l'armement. Ces erreurs étaient dues à la faible compétence des entreprises de construction.

Les Services Techniques de la Commune de Bouaké ont envoyé une requête écrite au contractant pour demander le remplacement du contremaître de l'EPP Kanankro 2. Un nouveau contremaître fut choisi pour le Projet. Chaque fois que des erreurs ont été identifiées, les agents des Collectivités Territoriales sous la direction de l'ATMO ont discuté avec les entreprises de construction de la modification de ces erreurs. Ils ont donné des instructions portant sur les méthodes de correction et le travail s'est poursuivi sans problèmes.

Les travaux de construction à Djébonoua Commune ont repris mi-Septembre après le règlement du problème de transfert bancaire. Les travaux de construction à EPP Djébonoua 3 sont à l'étape de la superstructure (placement des poutres en béton).

Issues of Construction

Le Tableau 4.2.14 montre les problèmes identifiés, liés à la supervision des constructions pendant la mise en oeuvre des projets pilotes et des activités du PCN-CI.

Tableau 4.2.14 Problèmes liés à la supervision des Constructions, aux Activités du PCN-CI, Sujets à davantage d'examens pour que des solutions soient trouvées

Element	Problèmes liés à la supervision des constructions	Activités du PCN-CI	Sujets à davantage d'examens pour que des solutions soient trouvées
Renforcement des capacités pour la supervision technique des constructions d'écoles par les petites collectivités territoriales	- Nombre insuffisant de techniciens - Manque de connaissance dû au manque de personnel spécialisé - Expérience limitée en matière d'appel d'offres, de contrôle et de supervision des travaux de construction - Insuffisance de budget (logistique, carburant) causant l'absence d'une supervision substantielle des sites	- Le Personnel des Services Techniques met en oeuvre les appels d'offres et la supervision des sites avec le soutien de l'Equipe d'Experts de la JICA. - Les agents des Collectivités Territoriales utilisent les véhicules de la JICA avec l'Equipe d'Experts de la JICA pour la supervision des sites.	- Des Manuels de supervision des constructions réalistes qui reflètent les conditions actuelles des collectivités territoriales seront préparés. - Comme re-organisation faite au sein du MENET en Décembre 2014, le BEP est devenu la DEP (Direction d'Exécution des Projets). La DEP projette envoyer du personnel technique aux DRENET dans le future. Pour la mise en oeuvre du PCN-CI l'envoi de tel personnel dans Gbêkê sera requis. - Le Budget pour le contrôle et la supervision des constructions devrait être sécurisé par le MEMIS.
De faibles aptitudes techniques , des contractants de petites tailles et les contremesures	- Les appels d'offres des collectivités territoriales deviennent une compétition à bas prix , les petits et moyens contractants sont sélectionnés comme attributaires - Presqu'aucun des petits et moyens contractants n'est spécialisé en construction. Les propriétaires des entreprises emploient leur personnel sur base contractuelle. - La qualité de la construction dépend de celle du contremaître - Lorsque l'attributaire pratique un bas prix, le contractant loue les services d'ingénieurs de peu d'expérience à bas prix et il en résulte une qualité inférieure	- Avec la supervision stricte des Services Techniques des Collectivités Territoriales et de l'Equipe d'Experts de la JICA, les travaux de mauvaise qualité ont été repris sur les sites concernés. - Le contractant a compris l'augmentation des coûts et a remplacé le contremaître par un autre plus expérimenté. - Les agents des Collectivités ont commencé à comprendre l'importance de la supervision des constructions.	- Une liste de vérification de la supervision des constructions sera développée .Elle fera ressortir la situation de la construction faite par les petits et moyens contractants - Les critères techniques et les méthodes d'appel d'offres seront re-examinés.
Concurrence à Bas-prix et countermesures	- Appel d'offres à bas prix sans considération du prix unitaire approprié. - La gestion de la qualité s'avère difficile à cause de la concurrence à bas prix	- Dans le projet un attributaire était à un bas niveau comparé au prix cible. - Selon l'analyse du détail des prix il y a de nombreux doutes liés à la base des prix unitaires de construction.	La PCN-CI proposera à la DMP de mandater la soumission des détails des appels d'offres (coût des travaux, coût du matériel, dépenses administratives etc.).

Les agents des Collectivités Territoriales ont mené les activités suivantes communes aux projets de rénovation et de nouvelles constructions comme faisant partie des formations sur terrain dispensées par l'Equipe d'Experts de la JICA (ATMO).

- Supervision des constructions
- Création de fiches de supervision des sites
- Organisation de réunions hebdomadaires sur sites et création des PV de réunions
- Organisation de réunions mensuelles sur site (approbation des travaux exécutés)
- Evaluation des travaux réalisés
- Réunion communautaire une fois par mois sur chaque site (COGES et résidents)

Avancée des projets pilotes d'EPP

La construction et la réhabilitation de six (6) EPP sur onze (11) ont été achevées à la fin de Mars 2016. Il est prévu d'achever les travaux restants de cinq (5) EPP à la fin du mois d'Avril 2016.

Les travaux de réhabilitation à Sakkasou et Djébonoua communes ont été achevés en Octobre 2015, trois mois après le début des travaux comme prévu.

Sur les sites de nouvelles constructions de salles de classe, des erreurs et des suspensions de travaux de construction se sont produites souvent, en raison des compétences techniques médiocres et la limitation de la capacité financière des petits entrepreneurs. Cela a causé un important retard dans le calendrier des travaux de construction.

En Septembre et Octobre 2015, l'Équipe d'Experts de la JICA a analysé les causes des erreurs et a simplifié les dessins pour faciliter la construction par les moins expérimentés petits entrepreneurs. Une réunion explicative sur les modifications des dessins a été organisée à Abidjan en Octobre 2015 à l'endroit de tous les entrepreneurs des projets pilotes.

Les travaux de construction à Djébonoua Commune ont été achevés en Décembre 2015, et ceux de Bouaké Commune et du Conseil Régional ont été achevés en Février 2016

Après achèvement de la construction des bâtiments scolaires, des mobiliers scolaires, tels que des table-bancs pour élèves, des cartons –pâtes, des armoires, des tables et des chaises pour les enseignants ont été installés dans chaque école.

Les travaux de construction et de réhabilitation de toutes les EPP ont été achevés en Mai 2016. Le lot 1 des achats de mobiliers scolaires a été achevé en Janvier 2016 et les lots 2 et 3 ont été achevés en Août 2016.

Sur les sites de nouvelles constructions de salles de classes, des erreurs et des suspensions des travaux de construction ont souvent eu lieu dues aux faibles compétences techniques et à la limitation de la capacité financière des petits entrepreneurs. Cela a causé des retards importants; Cependant, tous les travaux de construction ont été achevés. En ce qui concerne les mobiliers, il y a eu également des retards importants pour les mêmes raisons.

(3) Supervision des Construction

De même que pour les rénovations, la supervision des constructions par les Collectivités Territoriales était prévue trois fois par semaine. Cependant, dans les faits les agents des Collectivités Territoriales ont visité les sites une à deux fois par semaine. Cela à cause du manque de moyens de transport et de budget. Dans une petite Collectivité Territoriale seule une personne est engagée aux Services Techniques entant que Chef et elle gère tous les travaux techniques de la Collectivité Territoriale. L'insuffisance de ressources humaines représente un sérieux problème pour ces Collectivités Territoriales.

L'Equipe d'Experts de la JICA a organisé des équipes de supervision des constructions pour superviser les travaux des sites avec les responsables techniques des administrations locales. Le Tableau 4.2.15 montre la fréquence des visites de terrain effectuées par les agents des Collectivités Territoriales pour la supervision des constructions.

Tableau 4.2.15 Fréquence de Participation des Agents des Collectivités Territoriales à la Supervision

Collectivité Territoriale	DJEBONOUA	SAKASSOU	BOUAKE	REGIONAL COUNCIL	BEOUMI	BODOKRO	BOTRO	DIABO	BROBO
Type de projet	Nouvelle construction (Ext.), Ren.	Renovation	Nouvelle construction (Rec.)	Nouvelle construction (Rec.)	Nouvelle construction (Rec./ Ext.)	Nouvelle construction (Rec.)	Nouvelle construction (Rec.)	Nouvelle construction (Ext.)	Nouvelle construction (Rec.)
Nom de l'EPP	Djebonoua 3, Adjouassou	Residential BAD	Kanankro2	Kobebo-dan, Balekro	Tiendebo	Ahokokro	Botro – Kouadiokro 2	Telebopri	Djamalakro
Contenu du Projet	2 cls 3 Cls+ 1 office	6 Cls+ 1 office	3 Cls+ 1 office	3 Cls+ 1 office, 3 Cls+ 1 office	3 Cls	3 Cls+office	3 Cls	3 Cls	3 Cls
Personne en charge de la supervision du site (TS)*	Mr.Ouattara	Mr.Nda Mr.Boni	Mr.Yao placide or Trainee	Mr. Asse, or Trainees	Mr.Koffi Mr.N'goran	Mr.Kouacou, Mr.Djah	Mr.Loukou	Mr. Toraore, Mr.Jean, M.Coulibaly	Mr.Soro, Mr.Tia
Fréquence de participation	2 fois / semaine	2 fois / semaine	1-2 fois / semaine	2 fois / semaine	1-2 fois / semaine	1 fois / semaine	1 fois / semaine	2 fois / semaine	2 fois / semaine

Pendant la supervision des constructions, les équipes ont supervisé les sites de construction sur respect du calendrier, le contrôle de la qualité et le contrôle de paiement, comme décrit ci-dessous:qui sont rarement supervisés par les agents techniques des Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê au cours de leurs propres projets: L'Equipe d'Experts de la JICA a continué de faire des efforts dans ce système de supervision jusqu'à l'achèvement des constructions en mai 2016.

Le contrôle du calendrier

Un entrepreneur est obligé de compléter les travaux de construction selon une période de contrat agréée. Cependant, les entrepreneurs des projets pilotes d'EPP ont accusé un retard sur le calendrier de construction en raison du manque de main-d'œuvre, du retard de livraison des matériaux et le manque de supervision adéquate du site.

La plupart des entrepreneurs des projets pilotes sont de petits entrepreneurs. Ils ne disposent pas d'une capacité suffisante pour préparer les calendriers de construction et contrôler les horaires par eux-mêmes. Ils ne tiennent pas compte du calendrier de construction globale et de la nécessité d'un contrôle du temps. Ils font une gestion du site travaille au jour le jour sans planification sur le long terme.

Les équipes de supervision des constructions ont fait des efforts en aidant les entrepreneurs à préparer des calendriers de construction pour éviter des retards dans les travaux. Une raison principale des retards était le pauvre flux de trésorerie des entrepreneurs. Une fois que les entrepreneurs étaient confrontés à des problèmes financiers, les paiements des travailleurs et l'achat des matériaux étaient retardés et les travaux sur les sites étaient interrompus. Les entrepreneurs reprenaient leurs travaux quand ils avaient la capacité financière de continuer

Contrôle de la qualité

Les équipes de supervision des constructions ont supervisé la qualité des sites conformément aux plans des contrats et aux spécifications techniques.

Les problèmes techniques suivants qui ont affecté la qualité des constructions ont été observés

- Proportion inappropriée du mélange de béton et de mortier

- La faible qualité des matériaux
- Des erreurs au niveau de l'arrangement des barres d'armature
- Le manque de couverture en béton
- Le soutien temporaire incorrect des poutres
- Une mauvaise synchronisation de l'enlèvement des coffrages et des échafaudages temporaires

Les entrepreneurs ne font pas attention aux plans et spécifications techniques. Ils travaillent parfois selon de leurs propres méthodes et calquent leurs travaux antérieurs, ainsi que leurs idées personnelles sans considérations techniques.

Il était alors nécessaire que les équipes supervisent fréquemment le site pour trouver et corriger les erreurs le plus tôt possible afin d'éviter les retards dans les travaux.

Le Contrôle de Paiement

Le projet paye les entrepreneurs tous les mois sur la base de l'avancement des travaux de construction. Les entrepreneurs étaient parfois confrontés à des difficultés financières pour acheter les matériaux de construction. Par conséquent, nous les avons aidés suivant les contre-mesures suivantes:

- L'établissement d'une coordination avec la JICA pour payer la facturation mensuelle immédiatement après l'évaluation de l'avancement des travaux sur le site.
- L'examen de la livraison des matériaux de construction sur le site comme un avancement, parce que la part du coût du matériel a un ratio élevé dans le coût de la construction.
- Les paiements de facturations supplémentaires à la demande de l'entrepreneur, s'il y avait un avancement notable enregistré au niveau du site.

L'amélioration du flux de liquidités des entrepreneurs est l'un des facteurs clés permettant d'éviter les retards dans les travaux de construction.

Les problèmes constatés lors de la supervision de la construction

- L'entrepreneur avait affecté seulement un superviseur sur le site et tous les travaux de construction étaient sous-loués à des sous-traitants. Chaque entrepreneur n'a pas de contremaîtres qualifiés et d'ouvriers issus de son entreprise. Ils ont seulement un personnel limité dans leurs entreprises et travaillent avec le personnel du projet et des sous-traitants pour achever les travaux.
- Habituellement, un sous-traitant est un contremaître individuel assisté par quelques ouvriers. La qualité de la construction incombe surtout au contremaître individuel. Les sous-traitants ont un nombre limité d'ouvriers et ils n'ont pas la capacité d'accélérer les travaux en cas de retard.
- La plupart des entrepreneurs sont basés à Abidjan. Les superviseurs du site engagés par les entrepreneurs ne disposent pas suffisamment de pouvoir pour prendre des décisions importantes. Il était alors nécessaire de discuter avec leurs Présidents à Abidjan par téléphone, or ces derniers ne comprennent pas parfaitement l'avancement des travaux et les problèmes sur le site. Cela a créé des retards de contre-mesures nécessaires pour résoudre les problèmes rencontrés sur les sites.
- Il est nécessaire de faire des supervisions fréquentes sur le site afin d'améliorer la qualité de la construction. Cependant, les ressources humaines et les moyens de transport des Collectivités

Territoriales sont limitées et les responsables techniques de ces Collectivités ne peuvent pas venir sur le site au temps opportun.

- Il est nécessaire d'accorder plus d'attention à la qualité et au calendrier de construction à cause de l'aptitude technique limitée des contractants. Une construction de bonne qualité réduit les coûts d'entretien à l'avenir. Un retard accusé au début d'une journée de travail, et cela à cause d'un retard des travaux de construction est une perte sociale.

Sensibilisation et renforcement des capacités des agents des Collectivités Territoriales

- Des agents des Collectivités Territoriales ont acquis de l'expérience en matière de bonne supervision des constructions à travers les projets pilotes et ils ont reconnu l'importance de la bonne supervision à travers la visite des sites à chaque étape des travaux de construction en vue du contrôle des contractants et de s'assurer de la qualité des bâtiments d'écoles.
- Les Agents Techniques ont amélioré leurs aptitudes et connaissances en matière de bonne supervision des travaux de construction et ils ont changé de point de vue, précisément ceux qui n'avaient pas suffisamment d'expérience en matière de construction dans le passé.
- Non seulement les agents des Services et Départements Techniques et Socioculturels des Collectivités Territoriales se sont plus impliqués dans les projets de construction d'EPP et ont travaillé ensemble.
- Les agents se sont rendus compte de l'importance de la supervision des constructions. Cependant, les budgets et moyens de transport de même que les ressources humaines ne sont pas alloués de façon adéquate pour une bonne conduite de la supervision des travaux de construction. Le niveau de compréhension des décideurs au niveau régional doit être bâti en ce qui concerne ces questions en vue d'améliorer les conditions des Collectivités Territoriales.

(4) Inspection et acceptation

Des inspections générales et des acceptations finales ont eu lieu pour toutes les infrastructures scolaires et les mobiliers en présence de l'Equipe d'Experts de la JICA, des Services Techniques des communes et de l'entrepreneur. Le Tableau 4.2.16 résume la construction et l'inspection des projets pilotes d'EPP, et la figure 4.2.1 montre les photographies des bâtiments scolaires.

Tableau 4.2.16 Avancée des Projets Pilotes d'EPP

Collectivités Territoriales	EPP	Type de Travaux	Contenu des travaux	Adjudicataire	Date du Contrat	Date de début des Constructions	Réception Provision	Inspection Générale	Réception Finale
Construction de bâtiment d'écoles									
DJEBOUOUA	DJEBOUOUA 3	Extension	2 Cls	KOUASSI KAN	12 Juin 2015	25 Juin 2015	11 Dec 2015	10 Juin 2016	11 Juil 2016
	ADJOUASSOU	Réhabilitation	3 Cls+bureau				2 Oct 2015	10 Juin 2016	11 Juil 2016
SAKASSOU	RESIDENTIEL BAD	Réhabilitation	6 Cls+ bureau	GEO-TOPO	12 Jun 2015	19 Juin 2015	6 Oct 2015	22 Mar 2016	8 Juil 2016
BOUAKE	KANANKRO 2	Reconstruction	3 Cls+ bureau	ETS DARCICO	29 Juil 2015	10 Août 2015	25 Feb 2016	10 Août 2016	10 Août 2016
REGIONAL COUNCIL	KOUBEBO-DAN	Reconstruction	3 Cls+ bureau	BURINFORT	29 Juil 2015	10 Août 2015	29 Feb 2016	29 Juil 2016	1 Sep 2016
	BALEKRO	Reconstruction	3 Cls+ bureau						
BEOUMI	TIENDEBO	Reconstruction / Extension	3 Cls	KAPIE	28 Sep 2015	29 Oct 2015	25 Avr 2016	20 Oct 2016	25 Nov 2016
BODOKRO	AHOKOKRO	Reconstruction	3 Cls+ bureau	SETRA-CI	21 Août 2015	22 Sep 2015	25 Avr 2016	19 Oct 2016	18 Nov 2016
BOTRO	BOTRO-KOUADIOKRO 2	Reconstruction	3 Cls	Groupe SANATA	23 Oct 2015	20 Nov 2015	6 Mai 2016	20 Oct 2016	18 Nov 2016
DIABO	TELEBOPRI	Reconstruction / Extension	3 Cls	KADER-BAT ET SERVICES Sarl	23 Oct 2015	19 Nov 2015	15 Avr 2016	6 Oct 2016	16 Nov 2016
BROBO	DJAMALAKRO	Reconstruction	3 Cls	AMBRE	23 Oct 2015	16 Nov 2015	15 Avr 2016	7 Oct 2016	10 Nov 2016
Mobiliers Scolaires									
LOT 1 DJEBOUOUA SAKASSOU	-	Mobiliers	160 table-bancs et autres	ETS.Y.K.S. Sarl	11 Août 2016	1 Sep 2016	12 Jan 2016	12-13 Apr 2016	19 May 2016
LOT 2 BEOUMI BOUAKE REGIONAL COUNCIL	-	Mobiliers	284 table-bancs et autres	KADER BAT ET SERVICES Sarl	15 Sep 2016	22 Oct 2016	15 Août 2016	24 Nov 2016	20 Jan 2017
LOT 3 BOTRO BODOKRO DIABO, BROBO	-	Mobiliers	257 table-bancs et autres	AGIR-CI	22 Sep 2016	22 Oct 2016	17 Août 2016	6 Déc 2016	19 Jan 2017

		
Djebonoua (EPP Djebonoua 3)	EPP Adjouassou (Djebonoua)	Sakassou (EPP Residentiel BAD)
		
EPP Kanankro 2 (Bouaké)	Conseil Régional (EPP Kobebo-dan)	Conseil Régional (EPP Balekro)



Figure 4.2.1 Construction de Bâtiments d'Ecoles

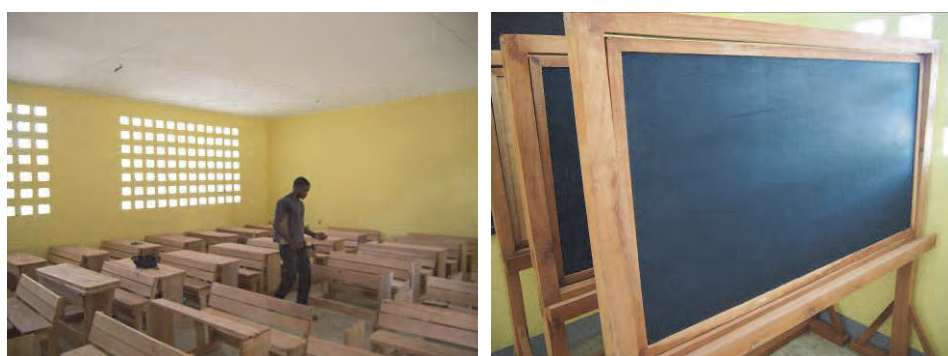


Figure 4.2.2 Exemple de Mobiliers Scolaires (EPP KOUBEBO-DAN)

(5) Les réunions communautaires

Des réunions communautaires ont été régulièrement organisées sur le site pendant les périodes de construction. Tous les acteurs locaux du système scolaire, y compris le Bureau Exécutif du COGES, les enseignants, les gens de la communauté, les représentants d'organismes communautaires (associations de femmes et de jeunesse, etc.), les autorités scolaires (DREN, IEP, les Conseillers Pédagogiques, etc.), les fonctionnaires et les Élus Locaux, les représentants d'entreprises de construction ainsi que les membres de l'Équipe d'Experts de la JICA ont participé à ces réunions. En plus d'être une réunion de partage sur l'état d'avancement des travaux et les difficultés possibles pour la recherche de solutions, le but de la réunion communautaire était d'aider à évaluer, vérifier et améliorer le niveau de la mobilisation et de la coopération de tous les acteurs pour le bon

déroulement du projet. Grâce à la visite de site organisée au cours de chaque réunion communautaire, les chefs des Services Socio-culturels et Techniques ont enseigné aux participants et principalement aux membres du Bureau Exécutif du COGES, quelques notions importantes inhérentes à la mise en œuvre des travaux afin qu'ils soient mieux outillés pour l'entretien à venir après l'achèvement des travaux.

Les réunions communautaires organisées sur les sites ont aidé divers participants à s'intéresser davantage aux travaux de construction et de réhabilitation. Les gens de la communauté et les membres du Bureau Exécutif du COGES ont acquis les notions de base nécessaires pour un meilleur entretien des infrastructures après l'achèvement des travaux. Les communautés ont été en mesure de comprendre le besoin pour elles de s'approprier l'école parce qu'elles sont ses premiers gestionnaires. Elles ont également participé activement aux travaux en apportant leur soutien à l'entreprise en charge des travaux.



Figure 4.2.3 Réunion Communautaire à l'EPP Telebopri (Diabo Commune) le 16 Dec. 2015

(6) Fourniture de Mobiliers Scolaires

L'objectif était que les Collectivités Territoriales apprennent les tâches nécessaires liées à l'appel d'offres de fourniture de mobiliers scolaires à travers les projets pilotes:

- Marché de fourniture de mobiliers scolaires par opposition de quotations
- Contrôle qualité des mobiliers scolaires
- Supervision des offres et inspection des mobiliers scolaires

La Pré-qualification a eu lieu le 25 Juin 2015 comme faisant partie de l'atelier de formation portant sur les appels d'offres qui a vu la participation des agents de Collectivités Territoriales. Cependant les conditions financières des soumissionnaires telles que décrites dans le document initial d'appel d'offres étaient trop strictes et aucun soumissionnaire n'y a participé.

En réponse l'Equipe d'Experts de la JICA a revu et révisé les conditions des documents d'appel d'offres et la pré-qualification a été mise en oeuvre une semaine après. Sept entreprises y ont participé et six ont été qualifiées par la COJO (Commission d'Ouverture d'Evaluation et de Jugement des Offres).

Après la pré-qualification, les attributaires des lots 1, lot 2 et 3 ont été déterminés par comparaison

ou opposition de quotations. Les agents des Services Techniques et Financiers des Collectivités Territoriales tant que *Maître d'Ouvrage Délégué* ont participé aux deux processus d'évaluation avec l'Equipe d'Experts de la JICA.

Il y a une Collectivité Territoriale représentante pour chaque lot de marché de mobiliers scolaires. Par exemple, la Commune de Sakassou représente celles de Sakassou et de Djébonoua pour le lot 1. La Collectivité Territoriale représentante conduit la supervision et l'inspection des mobiliers scolaires tout en étudiant leur contrôle qualité dans le PCN-CI. En vue de donner des opportunités de formation aux autres Collectivités Territoriales les deux étapes d'évaluation ont été organisées comme formation, notamment la pré-qualification et la comparaison des quotations. Elles ont été organisées dans le cadre d'ateliers de formation qui ont vu la participation des agents des Collectivités de toute la Région de Gbêkè.

Certains des mobiliers scolaires ont été installés dans les salles de classe de l'EPP Résidentiel BAD de Sakassou Commune.

(7) Installation des Plaques de Visualisation

En Avril 2016, alors que les travaux de construction étaient presque achevés, le Projet a commencé à préparer des plaques de visualisation. Un projet de conception a été préparé et il a été vérifié par le MEMIS et la JICA. Dans le même temps, le matériel, la méthode d'impression et le coût ont été examinés. Après avoir reçu les quotations de 3 entreprises, une société a été sélectionnée. Après avoir confirmé l'échantillon, l'Equipe des Experts de JICA a visité l'imprimerie pour la confirmation finale en Juin 2016. Du 15 au 17 Juin, les plaques de visualisation ont été installées sur les murs de 11 bâtiments scolaires.



Figure 4.2.4 Plaque de Visualisation (EPP AHOKOKRO)

(8) Révision des Plans et Spécifications pour l'EPP

Après la Formation de Supervision N ° 3 (contrôle de la qualité du béton) tenue le 26 Mai 2016, l'Equipe des Experts de la JICA a commencé à modifier les plans et à préparer des notes générales. Les changements majeurs étaient de cesser d'utiliser les poutres en porte à faux, de changer les dimensions des piliers et des poutres, et de changer les positions des portes. Tous les changements contribuent à faciliter la construction, car des compétences plus élevées ne sont pas nécessaires.

Selon les changements, des calculs structurels furent à nouveau nécessaires. Par conséquent, l'Equipe des Experts de la JICA et l'ingénieur en structure ont effectué des calculs au cours de la période du rapport. Enfin, les plans et les notes générales ont été complétés comme indiqué dans la

figure ci-dessous.

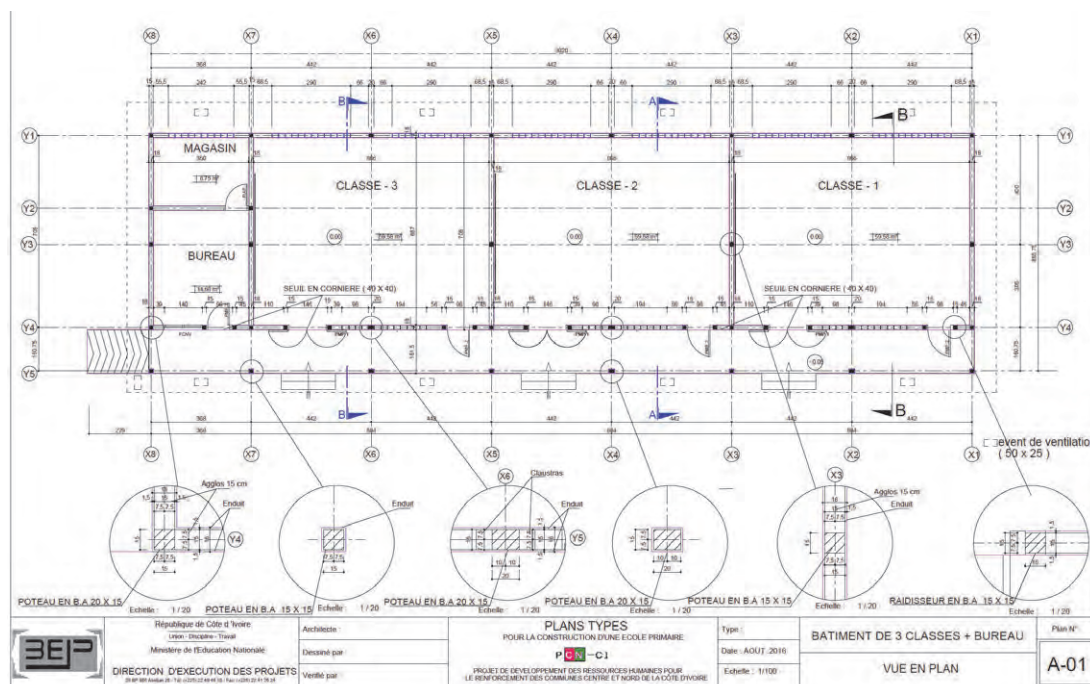


Figure 4.2.5 Plan Révisé

4.2.5 Préparation du Manuel de Maintenance de l'EPP

(1) Objectifs et contenus du Manuel de Maintenance

«La Maintenance » des bâtiments est très importante pour les garder propres et en bon état. Le Manuel de Maintenance « entretien » est en cours d'élaboration pour être adapté à la situation réelle des Collectivités Territoriales et proposer des mesures d'entretien appropriées pour les communautés.

Le Manuel de Maintenance a été conçu pour aider les structures gouvernementales, les Collectivités Territoriales, les COGES, les enseignants, les étudiants et les populations locales à élaborer la stratégie de maintenance des infrastructures scolaires pour maintenir l'environnement scolaire propre et sain afin de prolonger la durée de vie des bâtiments.

L'objectif de la mise en place d'un plan d'entretien efficace des infrastructures scolaires est d'atteindre les objectifs suivants :

- Aider les bâtiments à être utiles pour l'utilisation à laquelle ils ont été destinés dans des conditions de sécurité.
- Prévenir les échecs pouvant interrompre les activités de l'école
- Maintenir un environnement sain et sécuritaire en gardant les bâtiments et leurs composantes structurellement sains et en bon état et
- Fournir des plans d'entretien rentables pour la communauté locale
- Le manuel d'entretien est organisé en trois parties suivantes:

Le manuel de maintenance est constitué des 3 parties suivantes;

- 1) Introduction au manuel, pourquoi la maintenance est nécessaire et comment elle doit être réalisée en collaboration avec tous les acteurs de l'éducation.
- 2) Maintenance quotidienne ou préventive. Présentation de comment conduire activités d'entretien régulièrement.
- 3) Entretien correctif (Réparation)

En outre, les annexes fournissent des outils utiles pour les tâches de maintenance afin de faciliter la compréhension de la fréquence des tâches nécessaires à effectuer régulièrement et de ne pas les oublier.

(2) Préparation et adaptation aux Communes

Le manuel de maintenance cible non seulement les écoles nouvellement construites, mais s'applique également à toutes les écoles. Le 1er projet a été bouclé en septembre 2016. Ensuite, l'Equipe d'Experts de la JICA a organisé un atelier sur le manuel de maintenance le 21 septembre avec la participation des responsables techniques des communes. L'Equipe d'Experts de la JICA a organisé d'autres ateliers les 6 et 7 octobre 2016, qui ont plus porté sur les questions techniques. Au niveau central, des discussions avec la DEP et les parties concernées du MEN ont eu lieu, puis le manuel de maintenance a été finalisé.

L'Equipe d'Experts de la JICA a organisé le programme de formation pour les activités de maintenance en octobre et novembre 2016 visant le niveau central, les Collectivités Territoriales et les communautés (avec le COGES) pour la diffusion et l'adaptation aux communes.

(3) Formation sur la maintenance

L'équipe d'experts de la JICA a prévu d'organiser la formation en maintenance pour promouvoir les activités de maintenance dans tous les établissements scolaires. Sur la base du contenu du manuel de maintenance, les activités suivantes ont été effectuées.

- 25 octobre 2016: «Atelier sur la maintenance ; formation des formateurs» tenu à Abidjan, à la salle de conférence de la DGDDL
- 9 novembre 2016: «Formation des formateurs en maintenance » tenue à la salle de mariage de la mairie de Bouaké
- Du 14 au 23 novembre 2016: "Formation des Bureaux Exécutifs de COGES (BE COGES)" au niveau de chaque site pilote d'EPP, Région de Gbêkê.
 - 2016-11-14: EPP DJEBONOUA 3, COMMUNE DE DJEBONOUA
 - 2016-11-14: EPP ADJOUASSOU, COMMUNE DE DJEBONOUA
 - 2016-11-16: EPP BOTRO-KOUADIOKRO 2, COMMUNE DE BOTRO
 - 2016-11-16: EPP DJAMALKRO, COMMUNE DE BROBO
 - 2016-11-16: EPP TELEBOPRI, COMMUNE DE DIABO
 - 2016-11-18: EPP TIENDIEBO, COMMUNE DE BEOUMI
 - 2016-11-21: EPP AHOKOKRO, COMMUNE DE BODOKRO

- 2016-11-21: EPP KOUBEBO-DAN, CONSEIL REGIONAL
- 2016-11-23: EPP BALEKRO, CONSEIL REGIONAL
- 2016-11-23: EPP KANAKRO 2, COMMUNE DE BOUAKE
- 2016-11-23: EPP RESIDENTIEL BAD, COMMUNE DE SAKASSOU

Grâce aux programmes de formation sur les activités de maintenance, il a été conclu que toutes les communautés formées pouvaient comprendre l'importance de la maintenance préventive qui leur permettrait de ne pas faire face à d'intenses activités de maintenance curative. Elles ont réalisé les économies possibles dans la conduite d'autres activités dans le cadre de la gestion participative de l'école en faisant de la maintenance des infrastructures et équipements une priorité.

4.3 Mise en œuvre des Projets Pilotes de Construction et Réhabilitation des des Infrastructures d'HV

4.3.1 Résumé de la Phase de Mise en œuvre des Projets Pilotes d'HV

Le projet PCN-CI a divisé les projets pilotes en deux phases de 1) Phase de suivi et de planification et 2) Phase de mise en œuvre. Le Tableau 4.3.1 montre le processus de chaque phase. Les activités de la phase de suivi et de planification ont été décrites au 4.1 et le 4.3 décrit les résultats des activités de la phase de mise en œuvre concernant la construction de nouveaux forages, de réhabilitation des PMH et de formation des CGPE.

Tableau 4.3.1 Phase de Suivi et de Planification et Phase de Mise en œuvre des Projets Pilotes d'HV

Phase de Suivi et Planification	Phase de Mise en œuvre	
• Renouvellement de la liste des villages • Suivi de l'Infrastructure • Préparation d'une longue liste (Projets nécessaires) • Formulation du plan de développement sectoriel	Construction de Nouveau Forage	• Evaluation Technique et Sélection des Villages Cibles • Détermination du Contenu du Projet et Estimation des Coûts • Prospections Géophysiques pour la Sélection des Points de Forage • Sélection de l'Entreprise par Appel d'Offres et Travaux de Construction
	Réhabilitation de PMH	• Evaluation Technique et Sélection des Villages Cibles • Détermination du Contenu du Projet et Estimation des Coûts • Sélection du Fournisseur de Pièces et Achat de Pièces • Travaux de Réhabilitation par les Artisans Réparateurs (AR)
	Formations des CGPE	• Formation avant l'Achèvement des Travaux • Formation après Réception des PMH • Suivi de la Formation

La Figure 4.3.1 montre le processus d'activités de la phase de suivi et de planification et celui de la mise en œuvre. Ce processus sera suivi par les Collectivités Territoriales pour leurs projets futurs. A cet égard, des projets pilotes d'HV ont été planifiés et menés pour que les agents des administrations locales puissent acquérir les connaissances et compétences de base afin qu'ils puissent commencer par eux-mêmes leurs propres projets de construction / réhabilitation d'HV.

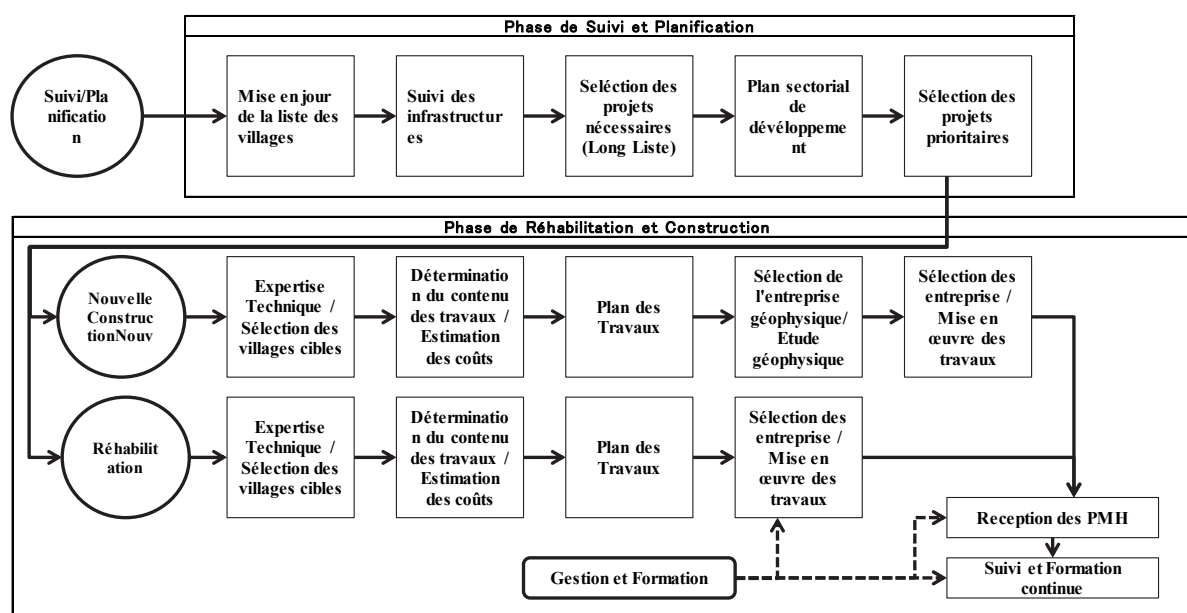


Figure 4.3.1 Processus des Projets Pilotes d'HV

4.3.2 Historique de la Phase de Mise en œuvre des Activités des Projets Pilotes d'HV

La phase de mise en œuvre a débuté en septembre 2014 par une évaluation technique de 83 villages prioritaires qui ont été sélectionnés en fonction des résultats de l'Etude d'Etat des Lieux. 83 villages composés de 19 pour la construction de nouveaux forages et 64 pour la réhabilitation des PMH. La Figure 4.3.2 montre le calendrier de la phase du processus de mise en œuvre des projets pilotes d'HV.

Activity	2014				2015								2016															
	sep	oct	nov	dec	jan	feb	mar	apr	may	jun	jul	aug	sep	oct	nov	dec	jan	feb	mar	apr	may	jun	jul	aug	sep	oct	nov	dec
Activité du Projet																												
Expertise Technique / Elaboration du Plan de Mise en Œuvre																												
Détermination de la Méthodologie du Marché Forages et Préparation du Dossier d'Appel d'Offres																												
Appel d'Offres du Marché Forages et des 3 autres Marchés par OCG																												
Construction et Réhabilitation																												
Etude Géophysique																												
Marché Forages																												
Travaux de Forage (29 forages positifs)																												
Installation des PMH (29)																												
Renouvellement de PMH (1)																												
Réhabilitation des Margelles/Clôtures (27)																												
Réception Provisoire																												
Réception Définitive																												
Soufflage des forages par Air-Lift (18)																												
Fourniture des pièces de rechange de PMH																												
Réhabilitation des PMH (48)																												
Formation des CGPE (1ère Visite)																												
Formation des CGPE (2ème Visite)																												
Formation des CGPE (3ème Visite)																												

Figure 4.3.2 Calendrier de la Phase de Mise en œuvre des Projets Pilotes d'HV

Comme résultat des consultations publiques et d'une évaluation technique détaillée des infrastructures dans chaque village cible, le contenu du projet a été finalisé en février 2015, comme le montre le Tableau 4.3.2. Le nombre de villages cibles était de 71, dont 20 pour la construction de nouveaux forages, 1 pour le renouvellement et 49 pour la réhabilitation des PMH.

Tableau 4.3.2 Contenu des Projets Pilotes d'HV après l'Evaluation Technique

Contenu	Village	PMH
Construction de Nouveaux Forages	20	-
Réhabilitation de PMH	51	51
Renouvellement	1	1
Achat des pièces détachées et Réhabilitation (Excepté Type India)	49	49
Achat des pièces détachées et Réhabilitation (Type India)	1	1
Nettoyage du forage par air-lift	18	18
Réhabilitation de clôture/Margelle	27	27

Dans le même temps, un plan de mise en œuvre des projets pilotes d'HV a été formulé. Ce plan comprenait les descriptions nécessaires à la mise en œuvre des projets pilotes HV, telles que la liste des villages cibles avec les types de travaux (construction de nouveaux forages, renouvellement de PMH, réhabilitation de PMH, nettoyage des forages par air-lift, réhabilitation de clôture / margelle etc.), système de mise en œuvre (voir la Figure 4.3.3 pour la construction de nouveaux forages et la Figure 4.3.4 pour la réhabilitation de PMH) et ainsi de suite.

Ces contenus du projet ont été compilés dans le rapport d'examen du modèle d'HV avec la proposition d'un modèle futur de fourniture des services d'hydraulique rurale de l'HV. Le modèle de rapport d'examen a été approuvé par les Directeurs des Cabinets du MIE et du MEMIS en février 2016.

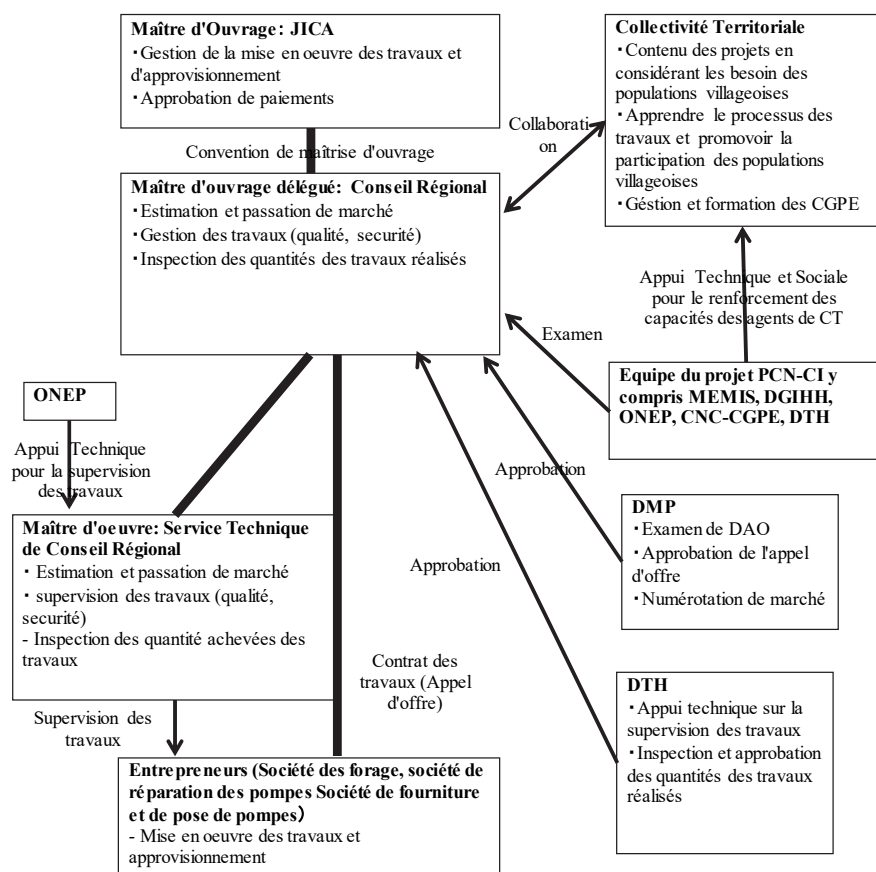


Figure 4.3.3 Système de Mise en œuvre des Nouvelles Constructions pour les Projets Pilotes d'HV

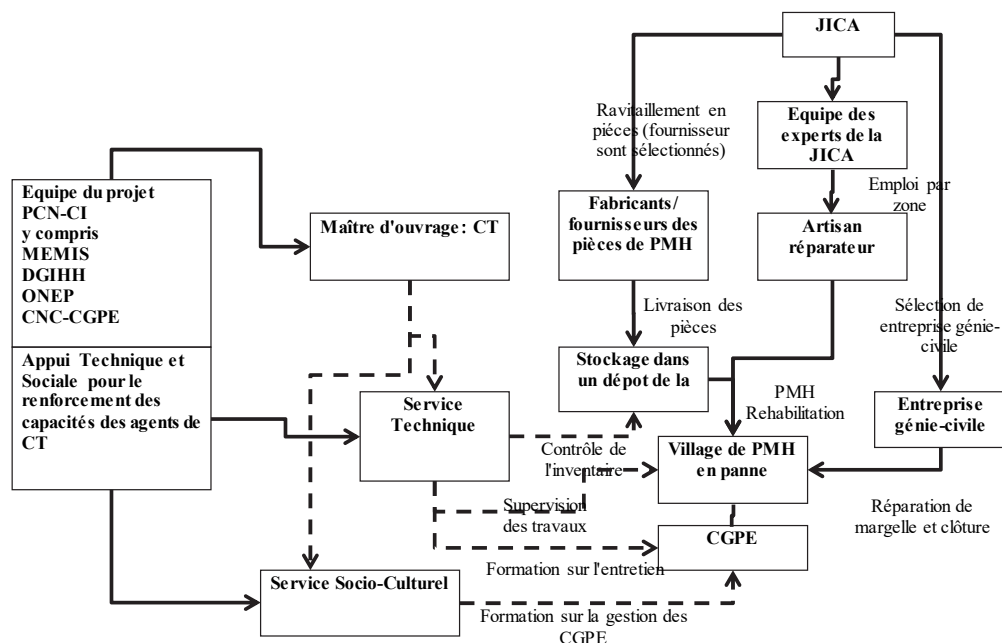


Figure 4.3.4 Système de Mise en œuvre des Réhabilitations de PMH pour les Projets Pilotes d'HV

Après la finalisation du contenu du projet, la méthodologie du contrat de chaque composante des projets pilotes d'HV a été déterminée comme le montre la Figure 4.3.5. En conséquence, il a été décidé qu'une partie des travaux serait confiée à des entrepreneurs privés et que les travaux restants seraient effectués sous la direction directe de l'Equipe du Projet PCN-CI.

Le Tableau 4.3.3 montre la méthodologie du contrat de chaque composante des projets pilotes d'HV. L'appel d'offres pour quatre (4) contrats devait être mis en œuvre. Les documents d'appel d'offres de ces quatre (4) contrats ont été préparés en mai 2015.

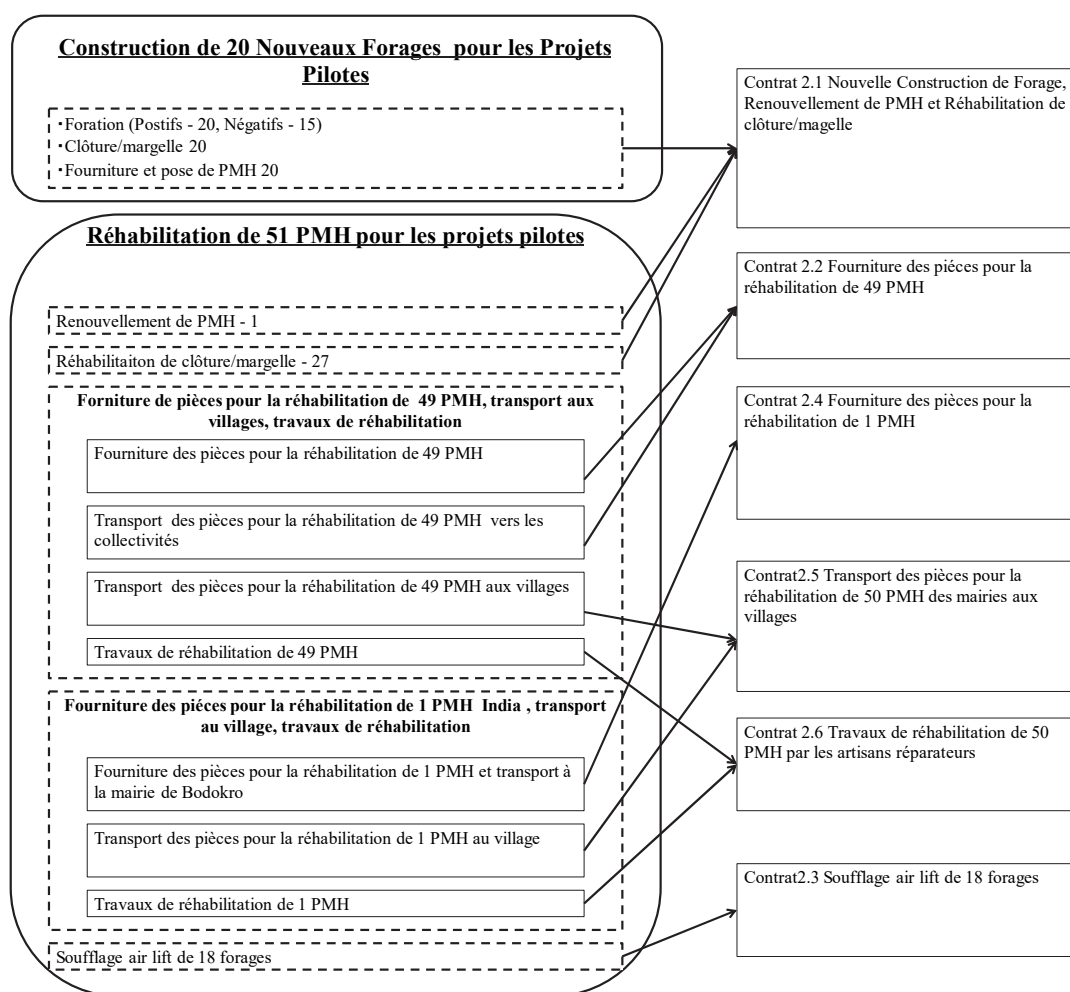


Figure 4.3.5 Méthodologie de Contrat des Projets Pilotes d'HV

Tableau 4.3.3 Méthodologie de Contrat des Prospections Géophysiques et des Projets Pilotes d'HV

1FCFA=0.216 JPN

No.	Contrat	Contenus	Méthodes de Sélection	Type de Contrat	Maître d'Ouvrage	Coûts Estimés
1 Geophysical Prospection						
1	Prospection Géophysique	- Collecte d'informations, traçage sur cartes - Sélection de points de forage initiaux dans 20 villages au moyen d'un sondage de résistivité (horizontale et verticale) - Sélection de points de forage alternatifs dans 15 villages au moyen d'un sondage de résistivité (horizontale et verticale) - Rapport	Appel d'offres selon les directives de la JICA	- Paiement du volume des travaux achevés - Le montant du contrat est modifiable	Equipe d'Experts de la JICA	FCFA22,000,000 JPN 4,752,000
2 Projets Pilotes D'HV						
2.1	construction de nouveau forage, Renouvellement de PMH et Réhabilitation de Clôture/Margelle	- Construction de nouveau forage (réussis -20, non réussis-15, approvisionnement et installation de 20 PMH construction de 20 Clôture/Margelle - Renouvellement d'une (1) PMH incluant l'achat de PMH , la réhabilitation de Clôture/Margelle - Réhabilitation de 27 Clôture/Margelle	Appel d'offres National selon la législation des contrats publics de Côte d'Ivoire	- Paiement du volume des travaux achevés - Le montant du contrat est modifiable	Breau de la JICA en Cote d'Ivoire	FCFA 309,150,000 JPN 66,776,400
2.2	Achat de Pièces détachées de PMH (excepté le type India)	- Achat de Pièces détachées de 49 PMH - Transport de Pièces détachées vers les entrepôts des Collectivités Territoriales	Appel d'offres selon les directives de la JICA	- Paiement du volume des travaux achevés - Le montant du contrat est modifiable	Equipe d'Experts de la JICA	FCFA 37,644,395 JPN 8,131,189

No.	Contrat	Contenus	Méthodes de Sélection	Type de Contrat	Maître d'Ouvrage	Coûts Estimés
2.3	Nettoyage de forages par Air-Lifting	- Nettoyage de forages par Air-Lifting de 18 PMH - Extraction de PMH avant le nettoyage et la réinstallation de PMH après le nettoyage	Appel d'offres selon les directives de la JICA	- Paiement du volume des travaux achevés - Le montant du contrat est modifiable	Equipe d'Experts de la JICA	FCFA 19,753,200 JPN 4,266,691
2.4	Achat de Pièces détachées de PMH (Type India)	Achat de Pièces détachées d'(1) PMH (Type India)	Achat Directe	Achat auprès de l'entreprise identifiée d'avance (agent de PMH de type India à Bouake)	Equipe d'Experts de la JICA	FCFA 230,100 JPN 49,702
2.5	Transport de pièces détachées de PMH du magasin (entrepôt) de la Collectivité Territoriale aux villages ciblés	Transport de pièces détachées de 50 PMH du magasin (entrepôt) de la Collectivité Territoriale aux villages ciblés	Achat Directe	- Contrat avec plusieurs compagnies de transport	Equipe d'Experts de la JICA	FCFA 2,572,950 JPN 555,757
2.6	Réhabilitation de PMH par les Artisans Réparateurs	Réhabilitation de 50 PMH par les Artisans Réparateurs	Emploi Direct	- Contrat avec plusieurs Artisans Réparateurs - Paiement du volume des travaux achevés	Equipe d'Experts de la JICA	FCFA 1,120,000 JPN 241,920
Total 2.1~2.6 Projet Pilote d'HV						FCFA 370,470,645 JPN 80,021,659

En juin et juillet 2015, l'appel d'offres de quatre (4) contrats a été ouvert. La prospection géophysique pour la sélection des points de forage, les travaux de nettoyage de forage par soufflage air-lift et l'achat de pièces de rechange de PMH ont débuté en juillet 2015. Les travaux de forage pour la construction de nouveaux points d'eau ont débuté en août 2015. Tous les travaux de construction de nouveaux forages, renouvellement de PMH, réhabilitation de PMH et la réhabilitation de clôtures / margelles ont été achevés à la fin d'avril 2016. Parallèlement à ces travaux, la formation et le suivi des CGPE ont été menés jusqu'en septembre 2016. Les projets pilotes d'HV ont été achevés en octobre 2016 au moment de la réception finale du «contrat de forage».

Plusieurs changements sur le contenu du projet se sont produits pendant la construction et la réhabilitation pour des raisons physiques, sociales et / ou financières. En conséquence, 29 nouveaux points d'eau ont été construits et 42 PMH ont été réhabilités dans 77 villages. Cependant, sept (7) PMH réhabilitées ont été jugées non fonctionnelles lors du suivi des CGPE qui a été fait de juin à septembre 2016. Par conséquent, le nombre total de PMH construites ou réhabilitées est devenu 71 dans 70 villages.

Les clauses suivantes de 4.3.3 à 4.3.7, donnent plus de détails sur les points suivants de la phase de mise en œuvre des projets pilotes d'HV :

- Evaluation Technique et Sélection du contenu du Projet
- Préparation des Documents d'Appel d'offres
- Préparation et Signature des Conventions
- Appel d'offres pour quatre (4) Contrats
- Construction de nouveau forage et Réhabilitation de PMH
- Renforcement des Capacités des agents des Collectivités, CGPE et Artisans Réparateurs

4.3.3 Evaluation Technique et Sélection du Contenu des Projets

(1) Objectifs des Evaluations Techniques des Infrastructures d'HV pour la Sélection des Projets Pilotes

Une évaluation technique est un processus de sélection des projets à mettre en œuvre par des fonds / projets spécifiques tels que le projet PCN-CI ou par les budgets propres des administrations locales. Par conséquent, les conditions des fonds / projets et les critères de sélection établis par les fonds / projets doivent être pris en compte lors de la conception de cette évaluation technique.

L'évaluation technique des projets pilotes de HV a été menée pour sélectionner les projets pilotes à partir des villages cibles qui ont été sélectionnés en fonction des résultats de l'Etude d'Etat des Lieux, une enquête détaillée et une évaluation sur chaque site. Dans le même temps, ce fut l'occasion de donner l'opportunité aux fonctionnaires des Collectivités Territoriales d'expérimenter le processus de sélection et de formulation des projets.

L'évaluation technique consistait en deux parties, à savoir les consultations publiques et le diagnostic technique. Les services techniques et les services socio-culturels des Collectivités Territoriales ont conduit l'évaluation technique avec le soutien de l'Equipe d'Experts de la JICA.

(2) Contenu de l'Evaluation Technique

Les fonctionnaires des Collectivités Territoriales avec le soutien de l'Equipe d'Experts de la JICA et de la DTH ont fait l'évaluation technique au cours de la période allant du 26 septembre au 25 novembre 2014. Sur la base des résultats de l'Etude d'Etat des Lieux, 83 villages ont été sélectionnés comme objectifs de l'évaluation technique .19 d'entre eux étaient candidats pour la construction de nouveaux points d'eau, et 64 pour la réhabilitation des PMH (voir Tableau 4.3.4).

Tableau 4.3.4 Cibles de l'Evaluation Technique

Département	Commune	Nombre de localités	Nombre de village avec HV	Nouvelle construction		Réhabilitation	
				Projets nécessaires	Evaluation Technique	Projets nécessaires	Evaluation Technique
Béoumi	Béoumi	21	13	2	2	8	8
	Bodokro	19	18	2	2	6	6
Botro	Botro	22	15	1	1	4	4
	Diabo	25	16	2	2	3	3
Bouaké	Bouake	139	54	24	2	21	8
	Brobo	27	19	5	2	3	3
	Djebonoua	41	30	3	2	21	8
Sakassou	Sakassou	56	30	13	2	7	7
Sous total des 8 communes		350	195	52	15	73	47
Conseil Régional		356	282	102	4	104	17
Total Général		706	477	154	19	177	64

L'évaluation technique des infrastructures d'HV se compose de deux phases comme indiqué ci-dessous.

- **Phase 1: Consultation publique et observation sur le terrain** (26 Septembre -23 Octobre 2014)
 - Consultations publiques et entretiens avec les villageois sur les conditions des PMH et la gestion de l'eau
 - Visites de sites et observation des conditions des PMH
 - Sélection des cibles pour le diagnostic technique (Phase 2)
- **Phase 2: Diagnostic Technique** (13 Novembre -25 Novembre 2014)
 - Diagnostic technique
 - Estimation des coûts

Le contenu des évaluations techniques est présenté au Tableau 4.3.5. Au cours de la phase 1, l'Equipe du Projet a visité les sites candidats à la construction de nouveaux forages, confirmé les conditions d'approvisionnement en eau existantes et évalué le système existant de gestion de l'eau dans les villages dotés de PMH. La disponibilité des sites de nouvelles constructions a également été confirmée. Sur les sites candidats des projets de réhabilitation, les conditions des PMH ont été évaluées en fonction de trois types, bons, mauvais ou en panne à partir des observations faites. Dans la phase 2, le diagnostic des PMH a été effectué et les pièces à remplacer ont été identifiées par des artisans réparateurs recrutés.

Tableau 4.3.5 Contenu de l'Evaluation Technique

Phase 1: Consultation Publique et observation de terrain	
Consultation Publique	Explication des Collectivités Territoriales concernant: • Sélection des projets nécessaires et leur priorisation • Rôles futurs des Collectivités Territoriales liés au suivi et à la gestion des infrastructures • Contenu de l'évaluation technique • Procédure et calendrier de sélection des villages cibles des projets pilotes • Importance de la gestion des infrastructures d'HV par les CGPE
Entretien avec les villageois	Collecte des informations suivantes à l'aide de feuilles de questionnaire • Confirmation des informations sur l'Etat des Lieux • L'existence d'autres projets d'approvisionnement en eau • Nombre et condition de la PMH existant • Organisation et activités de gestion des infrastructures d'HV • Conditions du forage (niveau et qualité de l'eau) • Condition de la clôture et de la margelle • Disponibilité d'un site pour la construction d'un nouveau forage • Le village à l'intention de mettre en place un CGPE pour la gestion des infrastructures d'HV
Observation de terrain	Collecte des informations suivantes sur le terrain • Nombre de PMH • Coordonnées Géographiques de chaque PMH • Diagnostic primaire (bon, mauvais, en panne) • Condition du forage (durabilité, qualité de l'eau) • Condition des infrastructures (clôture, margelle)
Phase 2: Diagnostic Technique	
Diagnostic Technique	• Pièces à remplacer • Si la PMH doit être remplacée ou renouvelée (remplacement par une nouvelle PMH)

(3) Résultats de l'Evaluation Technique

Les résultats de la phase 1 de l'évaluation technique sont montrés dans le Tableau 4.3.6. Si les PMH qui sont en bonne et mauvaise conditions sont considérées comme en état de fonctionnement, 60% des PMH des villages cibles se retrouveraient dans cette catégorie. Cependant, si seulement les PMH en bonne condition étaient considérées comme en état de fonctionnement, le taux de fonctionnement serait 34 %.

Entant que résultats de la phase 1 de l'évaluation technique, 55 villages ont été sélectionnés comme cibles du diagnostic technique dans la Phase 2. Le nombre de PMH cibles était de 82 au total dans les 55 villages. Parmi les PMH, 45 (55%) étaient de type de tube galvanisé et 37 (45%) étaient des hydro-pompes.

Tableau 4.3.6 Résultats de la Phase 1 de l'Évaluation Technique

	Cible de l'Évaluation Technique			Résultats de la phase 1 de l'évaluation technique						Cible du diagnostic technique (Phase 2 de l'évaluation technique)		
	Nouvelle construction	Réhabilitation	Nombre de villages	Nombre de PMH	Bonne condition	Mauvaise condition	En panne	Taux de Fonctionnement (seulement en bonne condition)	Taux de Fonctionnement (Bonne et mauvaise condition)	Nombre de villages candidats aux nouvelles constructions	Nombre de villages candidats au diagnostic technique	Nombre de PMH pour le diagnostic technique
Commune de Béoumi	2	8	10	24	9	5	10	38%	58%	2	7	15
Commune de Bodokro	2	6	8	11	3	3	5	27%	55%	2	6	8
Commune de Botro	1	4	5	6	1	1	4	17%	33%	2	3	5
Commune de Diabo	2	3	5	5	0	3	2	0%	60%	2	3	5
Commune de Bouaké	2	8	10	9	1	6	2	11%	78%	2	7	8
Commune de Brobo	2	3	5	6	2	1	3	33%	50%	2	4	4
Commune de Djébonoua C	2	8	10	17	7	5	5	41%	71%	2	7	10
Commune de Sakkassou	2	7	9	18	12	2	4	67%	78%	2	5	6
Sous-total (Commune)	15	47	62	96	35	26	35	36%	64%	16	42	61
Département de Béoumi	1	4	5	12	0	3	9	0%	25%	1	4	12
Département de Botro	1	5	6	5	1	2	2	20%	60%	1	4	4
Département de Bouaké	1	4	5	6	4	1	1	67%	83%	1	2	2
Département de Sakassou	1	4	5	5	2	1	2	40%	60%	1	3	3
Sous-total (Conseil Régional)	4	17	21	28	7	7	14	25%	50%	4	13	21
Total	19	64	83	124	42	33	49	34%	60%	20	55	82

Le Tableau 4.3.7 montre le résultat de l'évaluation technique sur les conditions existantes de la gestion des infrastructures d'HV par les CGPE. Il y avait des CGPE pour la gestion des infrastructures d'HV dans 59 villages sur 84 villages (70% des villages interrogés). Parmi les 59 villages où le CGPE existe, 78% (46 villages) ont des CGPE conventionnels et 20% (12 villages) ont été CGPE féminisés récemment établis selon les recommandations de l'Etat.

Tableau 4.3.7 Gestion des PMH

	Nombre de Villages pour l'Evaluation Technique	Existence de CGPE				Type of CGPE				Amount (thousand FCFA)						Collection system		
		No CGPE	CGPE	Autre	Total	Conventionnel	Féminisé	Autre	Total	0-10	10-35	35-75	Plus de 75	Pas clair	Total	Vente d'eau	Collecte périodique	Aucun système
8 Communes																		
BEOUMI	10	4	6	0	10	5	1		5	2	1	0	0	3	6	1	1	1
BODOKRO	8	1	6	1	8	6	0		6	2	2	0	1	1	6	4	0	2
BOTRO	5	1	4	0	5	3	1		4	1	0	0	2	1	4	6	0	0
DIABO	5	2	1	2	5	1	0		1	0	0	1	0	0	1	4	0	0
BOUAKE	10	2	8	0	10	8	0		8	1	3	1	0	3	8	1	0	0
BROBO	5	0	4	1	5	3	1		4	0	1	0	1	2	4	6	2	0
DJEBONOUA	11	1	10	0	11	4	6		10	3	4	2	1	1	11	4	0	0
SAKASSOU	9	0	8	1	9	6	2		10	2	1	2	2	2	9	10	0	1
Sous-Total	63	11	47	5	63	36	11	0	48	11	12	6	7	13	49	36	3	4
Conseil Régional																		
BEOUMI	5	0	4	1	5	3		1	3	1	2	0	1	0	4	9	0	0
BOTRO	6	2	3	1	6	2	1		3	2	0	0	0	1	3	4	0	0
BOUAKE	5	3	2	0	5	2			2	1	0	0	0	1	2	3	0	0
SAKASSOU	5	1	3	1	5	3			3	2	0	1	0	0	3	2	0	0
Sub-Total	21	6	12	3	21	10	1		11	6	2	1	1	2	12	18	-	-
Total	84	17	59	8	84	46	12		59	17	14	7	8	15	61	54	3	4

(4) Sélection des Projets Pilotes et Modèle du Projet

Sur la base des données obtenues grâce à l'évaluation technique, l'Equipe du Projet a sélectionné des projets pilotes, fait l'estimation des coûts des projets pilotes et préparé un plan de projets pilotes. Les travaux ont été réalisés au cours de la période allant du 26 novembre 2014 au 20 janvier 2015 par l'Equipe d'Experts de la JICA avec les Collectivités Territoriales

Il a été confirmé grâce aux évaluations techniques qu'il y avait des PMH qui étaient en mauvais état dans certains villages candidats de projets de nouvelles constructions. Dans ce cas, les villages ont été considérés comme candidats des projets de réhabilitation. Dans certains villages candidats des projets de réhabilitation, il a été constaté que la construction des nouveaux forages était nécessaire au lieu de réhabiliter la PMH existante, compte tenu de ses conditions. En conclusion, un total de 20 villages ont été sélectionnés pour des projets de constructions nouvelles; deux dans chaque commune et quatre dans le Conseil Régional.

Sur 55 villages candidats des projets de réhabilitation, 4 ont été exclus parce qu'ils étaient considérés comme des cibles des projets de constructions nouvelles. En conséquence, 51 villages ont été sélectionnés pour des projets de réhabilitation. Etant donné que le budget n'est pas suffisant pour couvrir toutes les PMH qui nécessitent une réhabilitation dans les villages, l'Equipe du Projet a demandé à chaque village de choisir une PMH. En conséquence, 51 PMH ont été sélectionnées pour les projets de réhabilitation.

L'Equipe du Projet a conçu les projets de réhabilitation constitués comme suit:

- Achat de pieces pour la réhabilitation des PMH

- Travaux de Réhabilitation
- Réhabilitation des Clôtures et Margelles
- Nettoyage de PMH par air-lift

Les cibles du nettoyage de PMH ont été choisies parmi les villages qui selon les informations de l'enquête faite avec les questionnaires d'évaluation technique avaient des pompes avec un niveau et une quantité d'eau insuffisants. Les cibles de la réhabilitation des clôtures et margelles ont été sélectionnées en fonction des informations obtenues à partir des observations faites sur le terrain lors de la Phase 1 de l'évaluation technique.

Le contenu des projets pilotes et le nombre de sites cibles sont résumés dans le Tableau 4.3.8. Le nombre de projets pilotes par Collectivité Territoriale est présenté dans le Tableau 4.3.9.

Tableau 4.3.8 Contenu des Projets Pilotes d'HV après l'Evaluation Technique

Contenu des Projets Pilotes	Nombre de Villages	Nombre de PMH
Nouvelle Construction	20	-
Réhabilitation	51	51
Renouvellement de PMH	1	1
Achat des pièces de PMH (Tous types sauf Type India)	49	49
Achat des pièces de PMH (Type India)	1	1
Nettoyage de PMH par Air-Lift	18	18
Réhabilitation de Clôture et Margelle	26	26

Tableau 4.3.9 Nombre de Sites de Projets Pilotes d'HV par Collectivités Territoriale après l'Evaluation Technique

	Nombre de Villages	Nouvelle Construction	Réhabilitation
Commune de BEOUMI	10	2	8
Commune de BODOKRO	6	2	4
Commune de BOTRO	5	2	3
Commune de DIABO	3	2	1
Commune de BROBO	5	2	3
Commune de DJEBONOUA	9	2	7
Commune de BOUAKE	9	2	7
Commune de SAKASSOU	7	2	5
Conseil Régional	17	4	13
Total	71	20	51

Comme résultat de l'évaluation technique, le coût des contrats pour chaque opération de projets pilotes HV a été estimé comme indiqué au Tableau 4.3.10. Des examens plus approfondis ont été effectués sur ces prix afin de finaliser la détermination des prix des appels d'offres avant la distribution des documents d'appel d'offres.

Tableau 4.3.10 L'estimation des coûts des projets pilotes d'HV après l'évaluation technique

1FCFA=0.1978 JPY

Catégorie	Montant (FCFA)	Montant (JPY)
1 Enquête géophysique	22,000,000	4,351,600
2.1 Contrat de nouvelles constructions	309,150,000	61,149,870
2.2 Contrat d'achat des pièces de rechange	37,644,395	7,446,061
2.3 Contrat d'air-lifting	19,753,200	3,907,183
2.4 Paiement direct des pièces de PMH INDIA	230,100	45,514
2.5 Paiement direct pour l'acheminement des pièces dans les villages	2,572,950	508,930
2.6 Paiement direct des artisans réparateurs pour la réhabilitation de PMH	1,120,000	221,536
Sous-total	370,470,645	73,279,094
Somme totale 1+2	392,470,645	77,630,694

4.3.4 Préparation des documents d'appel d'offres pour les projets pilotes d'HV

(1) Guide Pratique des Appels d'Offres pour les projets pilotes d'HV

Dans le souci d'apprendre aux cadres de l'administration locale de la région de Gbêkê les méthodes de passation des marchés publics et l'élaboration de documents d'appel d'offres, l'Equipe d'Experts de la JICA a élaboré le "Guide Pratique des Appels d'Offres" et le "Plan d'Approvisionnement pour les Travaux de Construction et les Pièces de Rechange des Projets Pilotes de la Composante HV" en mai 2015. Ce plan d'approvisionnement décrit diverses méthodes d'approvisionnement pour différents contrats des projets pilotes d'HV (voir tableau 4.3.2).

Parmi ces contrats, un document d'appel d'offres pour "la construction de vingt nouveaux forages profonds avec des clôtures, équipés de PMH, la rénovation d'une PMH et la réhabilitation des margelles en béton et des clôtures de vingt-sept PMH" ("Contrat de forage") a été élaboré selon les normes des documents d'appel d'offres de la DMP pour les appels d'offres ouverts en mai 2015.

Le Guide des Appels d'Offres a expliqué principalement les points suivants:

- Méthodologie des marchés publics, de la préparation des documents d'appel d'offres, de la publication de l'offre et de l'ouverture de l'offre, à la signature du contrat.
- Convention entre le propriétaire du projet (le Maître d'Ouvrage) et le propriétaire délégué du projet (le Maître d'Ouvrage délégué).
- Programme des prix unitaires (BPU) et métrage (DQE).
- Préparation du document d'appel d'offres pour le "Contrat de forage"

La finalisation des documents d'appel d'offres pour le "Contrat de forage" s'est achevée avec l'implication des administrations locales et le suivi des Ministères Centraux. La préparation des documents d'appel d'offres a été une occasion pour le cadre de l'administration locale d'apprendre efficacement toute la procédure.

(2) La préparation des autres documents de passation de marché

En juin 2015, les autres documents d'appel d'offres des marchés relatifs à "l'Enquête Hydrogéologique et Géophysique de vingt nouveaux forages profonds dans la région de Gbêkê", au "Nettoyage par Air-Lifting de dix-huit forages profonds existants dans la région de Gbêkê" et à la "Fourniture de Pièces de Rechange de quarante-neuf PMH dans la région de Gbêkê" ont également été finalisés.

(3) Procédure et programme de lancement de l'appel d'offres pour les projets d'HV

La procédure et les délais requis pour les offres ouvertes d'HV, au cas où le propriétaire du projet (Maître d'Ouvrage) serait (1) le gouvernement de la Côte d'Ivoire ou (2) la JICA, ont été clarifiés et comparés dans le Tableau 4.3.11. Le "Contrat de forage" pour les projets pilotes d'HV mis en œuvre dans le PCN-CI correspond au type (2), c'est-à-dire un appel d'offres ouvert avec la JICA en tant que Maître d'Ouvrage et dont la durée totale requise est de 75 jours ouvrables.

Tableau 4.3.11 Programme de lancement d'appel d'offres pour les projets d'HV

Type			(1)			(2)		
Méthode de passation			Appel d'offres ouvert			Appel d'offres ouvert		
Type d'ouvrage			Ouvrage ordinaire			Ouvrage ordinaire		
Maître d'Ouvrage			Gouvernement de Côte d'Ivoire (MIE ou l'administration)			JICA		
Montant du contrat			Plus de 30 millions FCFA			Plus de 30 millions FCFA		
Nombre minimum de soumissionnaires			illimité			illimité		
Activités			Nécessité	Jours ouvrables	Jours	Nécessité	Jours ouvrables	Jours
1	Examen et validation des documents d'appel d'offres	Présentation des documents d'appel d'offres à la DMP	x	0	16	x	0	16
		Examen des documents d'appel d'offres par la DMP	x	5		x	5	
		Complément des documents d'appel d'offres, si nécessaire	x	3		x	3	
		Validation des documents d'appel d'offres par la DMP	x	3		x	3	
2	Publication	Avis d'appel d'offres	x	30	30	x	30	30
3	Retrait des documents d'appel d'offres et soumission de propositions	Retrait des documents d'appel d'offres	x			x		
		Visites de site	x			x		
		Clarification des documents d'appel d'offres	x			x		
		Soumission de propositions	x			x		
4	Ouverture et évaluation de l'appel d'offre	Ouverture de l'appel d'offres	x	8	11	x	8	11
		Évaluation de l'appel d'offres	x			x		
		Attribution du contrat	x			x		
5	Validation des résultats de l'attribution par la DMP	Demande d'avis de non-opposition (ANO) par le Maître d'Ouvrage	x	3	11	x	3	11
		Examen des résultats de l'attribution par la DMP et publication de l'ANO	x	5		x	5	
	Notification des résultats de l'attribution du contrat	Attribution finale du contrat	x	0	19	x	0	19
		Notification des résultats de l'attribution	x	3		x	3	
		Publication des résultats de l'attribution	x	10		x	10	
	Signature du contrat	Signature du contrat par l'entrepreneur	x	3	11	x (JICA)	3	6
		Signature du contrat par le Maître d'Ouvrage et numérotage	x	5		x (JICA)	1	
	Validation du contrat	Validation du contrat	x	7	10	x (JICA)	1	1
	Avis de validation du contrat	Avis de validation du contrat	x	3	4	x (JICA)	0	0
Durée totale (Jours ouvrables)				88	112		75	94

4.3.5 Préparation et signature des conventions relatives aux projets d'HV

Deux types de documents de convention ont été élaborés et signés en mai 2015 par les parties prenantes des projets pilotes de la composante HV, à savoir la Conventions-Cadre et la Convention Spécifique.

(1) Les contenus de la Convention-Cadre

La Convention-cadre a été élaborée pour que les parties prenantes collaborent à la mise en œuvre des projets pilotes d'HV. Elle vise aussi à clarifier le rôle des parties prenantes dans la mise en œuvre des projets pilotes d'HV ainsi que les activités de renforcement des capacités des autorités locales afin de s'assurer qu'elles sont effectuées dans de bonnes conditions. La Convention-cadre traite de tous les contrats relatifs aux projets pilotes d'HV présentés ci-dessous:

1. Enquête hydrogéologique et géophysique
2. Nettoyage par air-lifting
3. Construction de nouveaux forages, rénovation de PMH et réhabilitation de clôtures et de margelles en béton
4. Achat de pièces de rechange pour la réhabilitation de PMH (sauf le type India)
5. Achat de pièces de rechange pour la réhabilitation de PMH (type India)
6. Transport de pièces de rechange pour la réhabilitation: des administrations locales aux villages
7. Travaux de réhabilitation de PMH

Neuf Conventions-Cadres (correspondant aux huit communes et au Conseil Régional de Gbêkè) furent signées. Les obligations des différentes parties prenantes sont définies dans la Convention comme le montre le Tableau 4.3.12.

Tableau 4.3.12 Obligations des différentes parties prenantes définies dans la Conventions-Cadre

	Parties Prenantes	Obligations
1	Bureau de la JICA Cote d'Ivoire	Le bureau de la JICA est le client du Projet PCN-CI; Il discute et décide des principes régissant la mise en œuvre du Projet avec la Direction Nationale du Projet PCN-CI.
2	Equipe d'Experts de la JICA (JET)	La JET travaille avec les homologues du Projet PCN-CI, il régule et soutient techniquement les activités du Projet à toutes les étapes.
3	Administrations locales	Les administrations locales participent pleinement au processus du Projet PCN-CI et mobilisent leurs agents à toutes les étapes.
4	Direction Nationale du Projet PCN-CI (DNP)	La DNP donne des conseils relatifs aux principes de la mise en œuvre du Projet, mobilise et soutient techniquement les homologues (budget). Le tableau 4.2.3 présente les rôles détaillés des parties prenantes dans les activités de renforcement des capacités des agents des administrations locales pour la Construction et la Réhabilitation des Infrastructures d'HV (PRC-HV).

Les rôles détaillés des parties prenantes dans la mise en œuvre des Projets Pilotes de la composante HV sont présentés dans le Tableau 4.3.13.

**Tableau 4.3.13 Rôle des parties prenantes dans la mise en œuvre des Projets Pilotes de la
composante HV**

	Contrat	JICA	Equipe d'Experts de la JICA	Administration Locale	Direction Nationale du Projet PCN-CI
1	Enquête hydrogéologique et géophysique		Sélection de l'entrepreneur, commande, paiement Préparation de documents pour la formation technique Soutien à la mise en œuvre de la formation	Consultation publique Formation technique	Mobilisation des homologues Mise en œuvre de la formation technique
2	Nettoyage par Air-Lifting		Sélection de l'entrepreneur, commande, paiement	Formation technique	
3	Construction de nouveaux forages, rénovation de PMH, réhabilitation de clôtures et de margelles en béton	Paiement du <i>Maître d'Ouvrage</i>	Soutien à l'exécution et à la procédure de passation des marchés, supervision du travail Préparation de documents pour la formation technique Soutien à la mise en œuvre de la formation	Soutien à la supervision du travail Formation technique Consultation publique Gestion et formation du CGPE	Mobilisation des homologues Mise en œuvre de la formation technique
4	Achat de pièces de rechange pour la réhabilitation de PMH (sauf l'India)		Sélection de l'entrepreneur, commande, paiement	Réception de pièces de rechange Formation technique	
5	Achat de pièces de rechange pour la réhabilitation de PMH (type India)		Sélection de l'entrepreneur, commande, paiement	Réception de pièces de rechange Formation technique	
6	Transport de pièces de rechange pour la réhabilitation: des administrations locales aux villages		Sélection de l'entrepreneur, commande, paiement	Réception de pièces de rechange Formation technique	
7	Travaux de réhabilitation de PMH		Sélection des artisans réparateurs, commande, paiement	Supervision du travail Formation technique Gestion et formation du CGPE	
-	Formation technique relative au développement de l'infrastructure d'HV		Préparation de manuels Préparation de documents pour la formation technique	Participation à la formation	Mobilisation des homologues Mise en œuvre de la formation technique

(2) Contenus de la Convention Spécifique

La convention spécifique a été élaborée pour que les parties prenantes collaborent à la mise en œuvre de “l'Accord sur la construction de vingt (20) nouveaux forages profonds avec clôtures, équipés de PMH, la rénovation d'une (1) PMH et la réhabilitation de clôtures et margelles en béton de vingt-sept (27) PMH” (également appelé “Contrat de Forage”) et pour clarifier le rôle des parties prenantes dans la mise en œuvre de cet accord. Quant aux activités de renforcement des capacités des cadres de l'administration locale ladite Convention vise à assurer qu'elles sont exécutées dans de bonnes conditions. Une (1) Convention-Cadre fut signée entre le Conseil Régional de Gbêkê et les autres parties prenantes, dont les obligations ont été énoncées dans la Convention comme le montre le Tableau 4.3.14.

Tableau 4.3.14 Obligations des différentes parties prenantes définies dans la Convention Spécifique

No.	Parties Prenantes	Obligations
1	<i>Maître d'Ouvrage</i> : Bureau de la JICA Cote d'Ivoire	Le Maître d'Ouvrage assure la bonne mise en œuvre du "Contrat de Forage" et effectue des paiements à l'Entrepreneur. Comme indiqué dans les documents d'appel d'offres et de l'accord, il a nommé un Maître d'Ouvrage délégué et un Maître d'Ouvrage.
2	Assistance Technique du <i>Maître d'Ouvrage</i> (ATMO) : Equipe d'Experts de la JICA (JET)	L'ATMO fournit des conseils techniques au Maître d'Ouvrage, au Maître d'Ouvrage délégué et au Maître d'Ouvre dans le processus d'acquisition et de mise en œuvre de "l'Accord de Forage", conformément au contrat de la JET avec la JICA comme partie intégrante du Projet PCN-CI. En outre, l'ATMO est responsable de la signature des factures, de la participation aux visites sur le terrain et de la prestation des services nécessaires au renforcement des capacités des cadres.
3	<i>Maître d'Ouvrage</i> délégué: Conseil Régional de Gbêkê	Le Maître d'Ouvrage délégué effectue des services relatifs à la passation des marchés et à la supervision de la mise en œuvre du "Contrat de Forage", conformément aux documents d'appel d'offres et aux dispositions de l'accord.
4	<i>Maître d'Ouvre</i> : Service Technique du Conseil Régional de Gbêkê	La DNP fournit des conseils sur les principes de la mise en œuvre du projet, mobilise et apporte un soutien technique aux homologues (budget). Le Maître d'Ouvre effectue des services pour la passation des marchés et le suivi sur place de la mise en œuvre du "Contrat de Forage". Dans le cas d'un "Contrat de Forage", le chef du Service Technique du Conseil Régional de Gbêkê est également associé au Maître d'œuvre pendant les travaux.
5	Direction Nationale du Projet PCN-CI (DNP)	La DNP organise et prend en compte les homologues pour le bon déroulement de la passation des marchés et la mise en œuvre du "Contrat de Forage". Il prend également en compte les activités du PCN-CI relatives au "Contrat de Forage", donne des conseils sur l'engagement des sous-traitants et participe à toutes les étapes de sa mise en œuvre.

Les rôles détaillés des parties prenantes liés à la Convention pour la passation de marché et l'exécution du "Contrat de Forage" sont présentés au Tableau 4.3.15.

**Tableau 4.3.15 Rôles des parties prenantes relatifs à la passation de marché et l'exécution du
"Contrat de Forage"**

	Service	Maître d'Ouvrage : Bureau de la JICA Cote d'Ivoire	Assistance Technique du Maître d'Ouvrage (ATMO) : Equipe d'Experts de la JICA	Maître d'Ouvrage délégué: Conseil Régional de Gbêkê	Maître d'Ouvre : Service Technique du Conseil Régional de Gbêkê	Direction Nationale du PCN-CI (DNP)
1	Passation de marché et Exécution du "Contrat de Forage"	Confirmation du document d'appel d'offres et participation à l'évaluation de l'appel d'offres	Soutien à l'élaboration du document d'appel d'offres, Passation de marché et évaluation de l'appel d'offres	Publication des offres et mise en œuvre des marchés publics	Elaboration du document d'appel d'offres, rapport sur l'évaluation des soumissions	Avis sur le document d'appel d'offres, membre du COJO
2	Signature et validation du "Contrat de Forage"	Signature et validation du Contrat	Signature du Contrat (témoin)	Avis de validation, signature du Contrat (témoin)		Signature du Contrat (témoin)
3	Amendement du "Contrat de Forage"	Signature de l'amendement	Appui à l'élaboration d'un projet d'amendement, signature de l'amendement	confirmation du Projet d'amendement	Élaboration du projet d'amendement	Signature de l'amendement (témoin)
4	Emission de commande de prestation de service	Confirmation de la commande de prestation de service	Soutien à l'élaboration de la commande de prestation de service, signature	Délivrance et signature de la commande de prestation service	Elaboration de la commande de prestation de service, signature	
5	Supervision		Soutien technique apporté à la supervision par les administrations locales	Gestion de la supervision	Supervision	
6	Suivi		Participation au suivi et au contrôle des administrations locales	Suivi et organisation	Suivi d'autres municipalités avec les services techniques signature	Suivi de la mise en œuvre
7	Reconnaissance, validation et paiement des règlements mensuels	Reconnaissance du règlement, signature et paiement	Confirmation de la reconnaissance du règlement, signature	Reconnaissance du règlement, signature	Inspection sur place, confirmation du règlement élaboré par l'Entrepreneur, signature	
8	Reconnaissance, Validation et paiement du règlement final	Reconnaissance du règlement, signature et paiement	Confirmation de la reconnaissance de règlement, signature	reconnaissance du règlement, signature	Inspection sur place, confirmation du règlement élaboré par l'Entrepreneur, signature	
9	Rapport d'état d'avancement mensuel	Confirmation du rapport	Soutien à l'élaboration du rapport	validation du rapport	Présentation du rapport au MOD	Avis sur le rapport
10	Validation temporaire	Reconnaissance des résultats de l'inspection, validation temporaire, signature	Soutien à l'inspection, signature	Reconnaissance des résultats de l'inspection, signature	Inspection sur place, signature	Reconnaissance sur place
11	Validation finale	Reconnaissance des résultats de l'inspection, validation finale	Soutien à l'inspection, signature	Reconnaissance des résultats de l'inspection, signature	Inspection sur place, signature	Reconnaissance sur place

4.3.6 Appel d'offres pour les Projets Pilotes d'HV

(1) Résultats de l'appel d'offres du “Contrat de Forage”

La procédure d'appel d'offres d'un “Contrat de Forage” a débuté en juin 2015. La procédure de lancement des offres relatives à l'HV est présentée au Tableau 4.3.16. Avant de commencer la procédure, les cadres des administrations locales ont appris la méthode de lancement des offres d'un “Contrat de Forage” en utilisant le Guide d'Appel d'Offres. Les documents d'appel d'offres du “Contrat de Forage” ont été publiés le 8 juin 2015 et un contrat fut signé le 6 août 2015 avec la FORACO-CI. Les membres de la COJO qui ont participé à l'ouverture des offres sont présentés au Tableau 4.3.17 et les résultats de sélection de l'entreprise sont indiqués dans le Tableau 4.3.18.

Tableau 4.3.16 Procédure de lancement d'appel d'offres d'un “Contrat de Forage”

No	Procédure	Contenus	Date effective
1	Préparation des documents d'appel d'offres	- Élaboration des documents d'appel d'offres par la Direction du Service Technique du Conseil Régional de Gbêké - Avis de la DNP par le MEMIS - Validation par la JICA	mai 2015
2	Examen et validation des documents d'appel d'offres	- Présentation des documents d'appel d'offres à la DMP par le MOD - Examen des documents d'appel d'offres par la DMP - Complément de documents d'appel d'offres, si nécessaire - Validation des documents d'appel d'offres par la DMP	mai-juin 2015
3	Publication et diffusion des documents d'appel d'offres	- Avis d'appel d'offres publié sur le site Web de la DMP - Avis d'appel d'offres publié dans les lieux publics par le MOD	8 juin 2015
4	Retrait des documents d'appel d'offres et soumission de propositions	- Retrait des documents d'appel d'offres au MOD - Visites de site - Clarification des documents d'appel d'offres - Soumission de propositions	mi Juin mi Juillet 2015
5	Ouverture et évaluation des offres	- Ouverture de l'offre - Évaluation de l'appel d'offres - Attribution du contrat	23 juillet 2015
6	Validation des résultats d'attribution par la DMP	- Demande d'avis de non-opposition (ANO) par la Maître d'Ouvrage - Examen des résultats d'attribution par la DMP et publication d'ANO	25 juillet 2015
7	Avis des résultats d'attribution du contrat par le MOD	- Attribution finale du contrat - Avis des résultats d'attribution - Publication des résultats de l'attribution par le MOD et la DMP	31 juillet 2015
8	Signature du Contrat	- Signature du Contrat par l'entrepreneur - Signature du contrat par la Maître d'Ouvrage et numérotation	6 août 2015
9	Validation du contrat par la JICA	Demande de validation du contrat remis par la Direction du Projet PCN-CI	août 2015
10	Avis de validation du contrat par le MOD	Avis de validation du contrat	septembre 2015
11	Commande de prestation de service par le MOD	Délivrance de la commande de prestation de service en vue de lancer les travaux par le Conseil Régional	août 2015

Tableau 4.3.17 Liste des membres du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Soumissions (COJO)

	Nom	Fonction	Organisation
1	SIAFA MANINGA	Président de la COJO	Président par intérim du Conseil Régional
2	EIRO YONEZAKI	membre	Chef du bureau de la JICA côte d'ivoire
3	RAPHAEL GBALA GNATO	membre	Chef du PCN-CI (MEMIS)
4	MASAKAZU SAITO	membre	Equipe d'Experts de la JICA dans le Projet PCN-CI (en charge de l'HV)
5	SOUMAHORO MOUSSA	membre	Direction des Services Financiers et de la Comptabilité
6	KONE ABOUBAKAR SIDIKI	Secrétaire	Directeur du Service Technique du Conseil Régional
7	COULIBALY SEYDOU	membre	Directeur de la DTH Bouaké
8	DAOUDA DIARRASSOUBA	Observateur	Directeur intérimaire de la DMP

Tableau 4.3.18 Résultats de l'appel d'offres d'un "Contrat de Forage"

Elément	Contrat de construction de forage pour l'HV		
	Taux de change	Montant (Yen)	Montant (FCFA)
Jour d'ouverture des offres	23 juillet 2015		
Premier négociateur	FORACO-CI		
Prix plafond	0.207	63,994,050	309,150,000
Prix contractuel	0.207	52,203,879	252,192,650

(2) Les résultats de la passation de marché pour d'autres contrats

Les documents d'appel d'offres pour les enquêtes hydrogéologiques et géophysiques ont été publiés en juin 2015 et un contrat a été signé avec COFPS le 14 juillet 2015. Les documents d'appel d'offres pour le nettoyage par Air-Lifting ont été publiés en juin 2015 et un contrat a été signé avec NOTHEA le 16 juillet 2015. Les documents d'appel d'offres pour l'achat de pièces de rechange de PMH ont été publiés en juillet 2015 et un contrat fut signé avec SAHER le 24 juillet 2015. Les résultats des marchés sont résumés dans le Tableau 4.3.19.

Tableau 4.3.19 Les résultats des passations de marché

Elément	Enquêtes hydrogéologiques et géophysiques			Nettoyage par Air-Lifting			Achat de pièces de rechange de PMH		
	Taux de change	Montant (Yen)	Montant (FCFA)	Taux de change	Montant (Yen)	Montant (FCFA)	Taux de change	Montant (Yen)	Montant (FCFA)
Jour d'ouverture de la soumission	7 juillet 2015			9 juillet 2015			16 juillet 2015		
Date du Contrat	14 juillet 2015			16 juillet 2015			24 juillet 2015		
Entrepreneur	COFPS			NOTHEA			SAHER		
budget initial	0.21	4,620,000	22,000,000	0.21	4,609,080	21,948,000	0.206	7,754,745	37,644,393
Prix cible	0.207	4,243,500	20,500,000	0.207	4,088,912	19,753,200	0.207	6,894,963	33,309,001
Montant convenu	0.207	2,794,500	13,500,000	0.207	2,235,600	10,800,000	0.207	6,473,802	31,274,407

4.3.7 Résultats des projets pilotes d'HV

(1) Résumé des Activités principales des Projets Pilotes d'HV

Tous les travaux des projets pilotes d'HV ont été achevés pendant la période comprise entre avril 2016 et octobre 2016. La situation de chaque travail est présentée ci-dessous:

- Les travaux de forage de 29 forages réussis ont été achevés en février 2016,
- La construction de margelle en béton / clôture et l'installation de PMH de 29 réussis ont été achevées en avril 2016,
- La réhabilitation de 27 margelles en béton et des clôtures pour les PMH existantes a été achevée en avril 2016,
- Le renouvellement d'une PMH existante a été achevé en avril 2016,
- Les travaux ci-dessus, qui ont été inclus dans le "Contrat de forage" entre la JICA et FORACO-CI, ont été provisoirement reçus par la JICA le 29 avril 2016. Après la période de garantie de six (6) mois et quelques travaux de réparation de FORACO-CI, la validation finale des travaux a été notifiée par la JICA le 29 octobre 2017.
- La réhabilitation de 48 PMH existantes par des artisans réparateurs engagés a été achevée en avril 2016,
- Les premières visites de village pour la création et l'installation du CGPE dans 77 villages cibles ont été achevées en décembre 2015, les 2èmes visites de village pour la formation des membres du CGPE dans 77 villages cibles ont été achevées en avril 2016 et les 3èmes visites de village pour le suivi du CGPE ont été achevées en septembre 2016.

(2) Quantités de Projets Pilotes d'HV réalisés

Au total, 71 villages, dont 20 pour la construction de nouveaux bâtiments et 51 pour la réhabilitation ou la rénovation, ont été sélectionnés en fonction des résultats de l'évaluation technique qui a été faite en septembre 2014. La quantité de travail prévue dans chaque village était de procéder au forage d'un nouveau point d'eau, à une réhabilitation ou à une rénovation de PMH. Au cours de la mise en œuvre des projets pilotes d'HV, certains de ces 71 villages ont été annulés et d'autres ajoutés. Les changements des villages cibles et les résultats des travaux sont décrits ci-dessous:

- Deux villages sur 20 villages à l'origine (N'dakouro (Ouest) de Bouaké CM et Assiéblenou du département de Botro du CR) ont été annulés avant le début des travaux en raison de l'installation de systèmes d'eau urbains. Les villages alternatifs des administrations locales respectives ont été sélectionnés.
- En raison des meilleurs résultats des travaux de forage en ce qui concerne le taux de réussite et la profondeur moyenne qui ont dépassé nos prévisions, il y avait un budget restant après la réussite de l'obtention de 20 forages ciblés. En plus de ce budget restant, la JICA a décidé d'ajouter un budget supplémentaire afin d'augmenter le nombre de forages du Contrat de Forage à huit forages réussis. Dans cette optique, le Contrat de Forage a été modifié en décembre 2016 (1er amendement). Par conséquent, les huit forages supplémentaires ont été distribués à chaque administration locale, à l'exception de la commune de Bouaké, en tenant compte des critères de priorité convenus pour la sélection de villages supplémentaires.

- La réhabilitation de PMH dans deux villages (N'gbédjo-Broukro de CR et Badiokouamékro de Brobo CM) a été annulée, car les forages se sont avérés inutilisables après leur nettoyage par Air-Lifting. Ces deux villages ont alors été transformés en villages cibles pour la construction de nouveaux forages et ont été couverts par les huit forages supplémentaires mentionnés ci-dessus.
- Après l'achèvement de la réhabilitation de PMH au village de Niamoutiékro, le taux de rejet de PMH a été très faible. La JICA a décidé d'accepter l'ajout d'un (1) forages dans le Contrat de Forage à Niamoutiékro. Par conséquent, le nombre de forages était finalement de 29.
- Le nombre final de villages cibles pour la construction de nouveaux bâtiments était de 29 et celui de la réhabilitation et de la rénovation était de 49. Cela a donné un nombre total de 77 villages cibles, car Niamoutiékro avait reçu deux PMH nouvellement construites et réhabilitées.
- Le nettoyage de forages par Air-Lifting fut effectué dans 18 villages en vertu du contrat avec NOTHEA. En outre, un nettoyage de forages supplémentaire a été fait dans le cadre du Contrat de Forage avec FORACO-CI (Assengou et N'gotran de Béoumi CM et Niamoutiékro de CR).
- La réhabilitation de clôture / margelle en béton à Kokoro de Bouaké CM a été annulée, car elle avait été réparée avant le début des travaux. Par conséquent, le nombre total de clôture / margelles en béton réhabilitées est passé à 26.
- Dans 77 villages cibles, des équipes conjointes formées de cadres des administrations locales, de membres de l'Equipe d'Experts de la JICA et finalement de cadres du CNC-CGPE ont formé le CGPE au cours de trois visites dans chaque village. La 1ère visite avait pour but la création et l'installation du CGPE, la 2ème pour la formation des membres du CGPE et la 3ème le suivi du CGPE.
- À la suite du suivi du CGPE, l'on a constaté plusieurs problèmes au niveau des PMH réhabilitées dans neuf villages comme suit:
 - Dans deux villages, les PMH ne fonctionnaient pas correctement en raison des défaillances mécaniques. Après le suivi, ces problèmes ont été résolus grâce à la réparation du CGPE.
 - Dans sept villages, les PMH n'étaient pas correctement exploitées par le CGPE pour plusieurs raisons, parmi lesquelles la PMH était la propriété d'un opérateur privé, le manque de forages, etc. Parmi ces sept villages, deux CGPE exploitaient d'autres PMH dans le village. Cinq autres CGPE ne fonctionnaient pas parce qu'ils n'avaient pas d'autres PMH à gérer dans le village.
 - Le Tableau 4.3.20 résume la situation ci-dessus dans neuf villages.
 - Dans tous les 29 villages où de nouveaux forages ont été construits, les PMH fonctionnaient correctement sous la direction du CGPE.

Tableau 4.3.20 Problèmes relatifs à la fonctionnalité de la PMH et du CGPE lors du suivi

Administration locale	Village	Situation de la PMH	Fonctionnalité de la PMH gérée par le CGPE	Fonctionnalité du CGPE
Béoumi CM	N'DORI-SAKASSOU	CGPE non opérationnel - PMH récupérée par le propriétaire, aucune PMH à gérer.	non-opérationnelle	non-opérationnel
	OUAOUASSI	CGPE non opérationnel - eau trouble	non-opérationnelle	non-opérationnel
	ZEDE-KAN	Faible débit et la PMH est utilisée par les enseignants, le CGPE gère les autres PMH du village	non-opérationnelle	opérationnel
Botro CM	TELEBOKAN	CGPE non opérationnel - eau trouble	non-opérationnelle	non-opérationnel
Bouaké CM	RAFFIEKRO	CGPE non opérationnel – la PMH est gérée par les enseignants.	non-opérationnelle	non-opérationnel
Djébonoua CM	N'DOUAKRO	Eau rouilleuse – le CGPE gère les autres PMH dans le village	non-opérationnelle	opérationnel
Sakassou CM	MAHOYOU-KRO FOINSOU	CGPE opérationnel - après la réparation de la tige	opérationnelle	opérationnel
Conseil Régional	FITABRO	CGPE opérationnel après l'installation d'un tuyau.	opérationnelle	opérationnel
	ALLEKRO	CGPE non opérationnel – Faible débit, pas de PMH à gérer.	non-opérationnelle	non-opérationnel

Le Tableau 4.3.21 résume les résultats ci-dessus des projets pilotes d'HV et la Figure 4.3.6 montre l'emplacement des installations effectuées.

Tableau 4.3.21 Plan et résultat des Projets Pilotes d'HV

Travaux		Plan Initial		Résultat des travaux		Résultat de la formation et du suivi du CGPE		Observations
		Village	PMH	Village	PMH	Village	PMH	
Construction de nouveau forages		20	20	29	29	29	29	Le nombre total de villages cibles a été de 77 (29 + 42 -1), duquel 70 villages avec 71 PMH fonctionnent sous la responsabilité du CGPE, car le village de Niamoutiédro a reçu deux PMH.
Réhabilitation et Rénovation		51	51	49	49	42	42	
	Rénovation	1	1	1	1	1	1	
	Achat de pièces de rechange et réhabilitation (sauf le type India)	49	49	47	47	40	40	Deux villages ont été convertis en des cibles pour la construction de nouveaux forages. L'on a constaté dans Sept villages que les PMH ne fonctionnaient pas, en raison du problème posé par les forages ou le fait que ces PMH soient des propriétés privées
	Achat de pièces de rechange et réhabilitation (type India)	1	1	1	1	1	1	
Travaux annexes liés à la réhabilitation de la PMH								
	Nettoyage de forages par Air-Lifting	18	18	18	18	-	-	Outre 18 villages, un nettoyage complémentaire par Air-Lifting a été fait dans trois villages en vertu des Contrats de Forage
	Réhabilitation de clôture / margelle en béton	27	27	26	26	-	-	La réhabilitation de clôture / margelle en béton à Kokokro de Bouaké CM a été annulée.

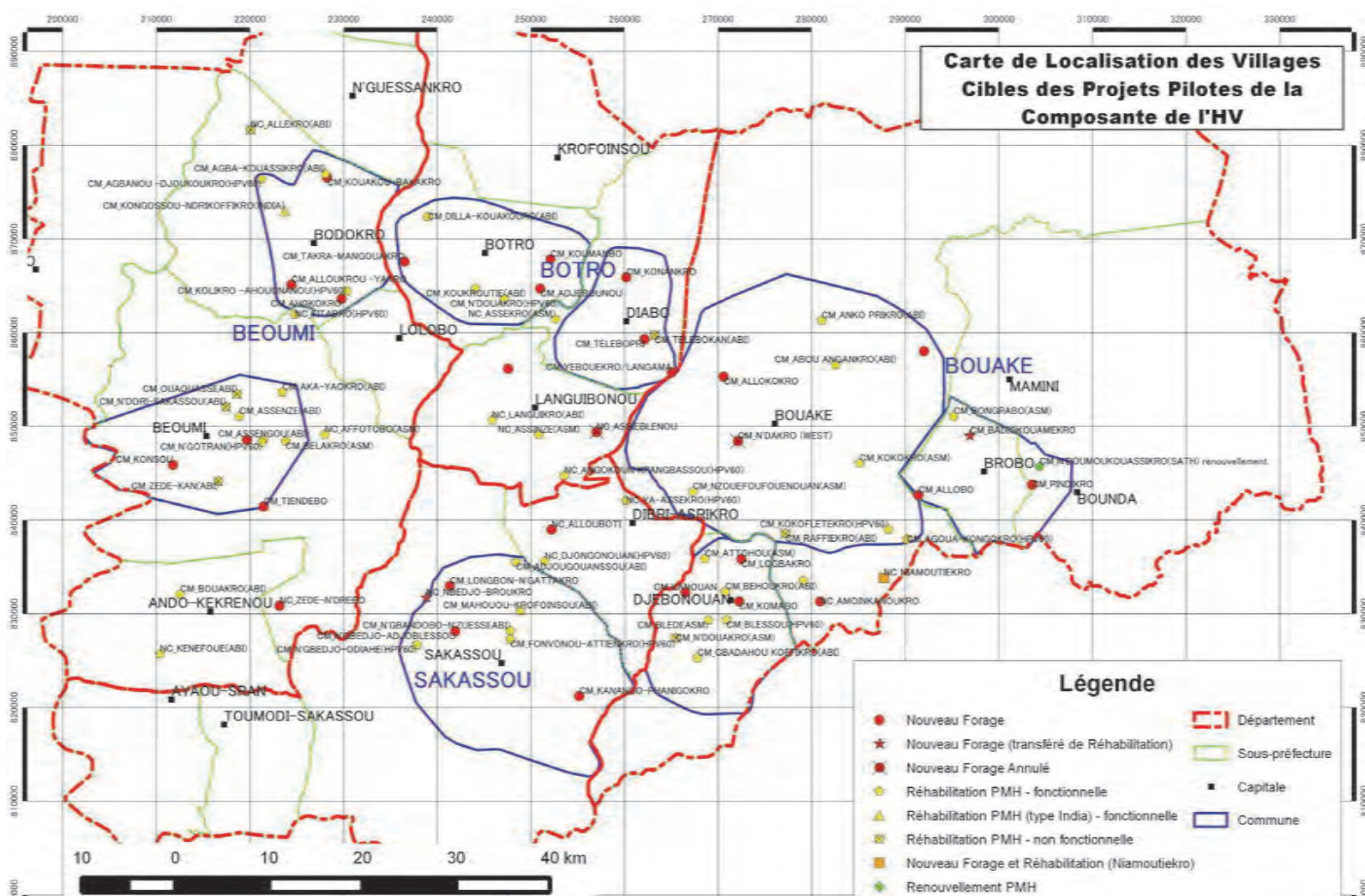


Figure 4.3.6 Carte de localisation des infrastructures achevées des Projets Pilotes d'HV

(3) Contrat de forage et trois contrats de l'Equipe d'Experts de la JICA

Après une série d'activités avant la mise en œuvre des projets pilotes d'HV tels que l'enquête de base de mars à août 2014, l'évaluation technique et la formulation du plan de mise en œuvre de septembre 2014 à février 2015, la détermination de la méthodologie du contrat et la préparation des documents d'appel d'offres de mars à mai 2015, les entrepreneurs / fournisseurs ont été sélectionnés par adjudication de juin à juillet 2015 pour quatre contrats présentés dans le **tableau 4.3.9**. Les principaux travaux des projets pilotes d'HV, y compris l'étude géophysique, la construction de nouveaux forages, le nettoyage des forages par air-lifting, la rénovation des PMH existantes et la réhabilitation des clôtures / margelles en béton des PMH existantes ont été réalisés dans le cadre de ces quatre contrats. Outre ces contrats, la réhabilitation des PMH existantes a été faite par les artisans réparateurs embauchés.

Plusieurs changements ont été apportés au niveau des contenus des travaux de quatre contrats pendant la mise en œuvre. A chaque moment où il eut de tels changements, le contrat a été modifié comme indiqué au Tableau 4.3.22.

Trois des quatre contrats, à l'exclusion d'un Contrat de Forage, ont été achevés en février 2015. En ce qui concerne le Contrat de Forage, les travaux ont été achevés en avril 2014. L'inspection pour la validation finale des installations terminées par la JICA s'est déroulée en octobre 2016 et le paiement final pour ce contrat, c'est-à-dire le paiement du maintien pour défaut de responsabilité a été effectué en janvier 2017.

Tableau 4.3.22 Contrats des Projets Pilotes d'HV

Contrat		Contrat de Forage	Enquête Géophysique	Nettoyage de forages par Air-Lifting	Achat de pièces de rechange de la PMH
Client		JICA	Equipe d'Experts de la JICA	Equipe d'Experts de la JICA	Equipe d'Experts de la JICA
Client délégué		Conseil Régional de Gbêkê	-	-	-
Entrepreneur/ Fournisseur		FORACO-CI	COFPS	NOTHEA	SAHER
Contrat Initial	Date du Contrat	2015/8/26	2015/7/13	2015/7/16	2015/7/24
	Montant du Contrat	252,192,650	13,500,000	10,800,000	36,903,800
	Début des travaux	2015/9/2	-	-	-
	Durée des travaux	5 mois à compter du début des travaux	2015/12/10	2015/8/25	2016/1/15
	Contenus des travaux	Construction de nouveau forages - 20 Rénovation de la PMH-1 Réhabilitation de clôture /margelle en béton-27	Préparation du Site Carte de localisation- 20 Villages Enquête Géophysique (1ère Phase) - 20 Villages Enquête Géophysique (2ème Phase) - 16 Villages Rapport - 1 lot	Distance du voyage - 500km Nettoyage de forages par Air-Lifting- 18 Villages	Achat de pièces de rechange - 30,656,407 Transport - 618,000 Total - 31,274,407

Contrat		Contrat de Forage	Enquête Géophysique	Nettoyage de forages par Air-Lifting	Achat de pièces de rechange de la PMH
1er Amendement	Date du Contrat	2016/12/10	2015/12/2	2015/8/25	2016/1/14
	Montant du Contrat	328,454,600	18,560,000	10,758,160	Pas de changement
	Durée des travaux	Changée, 5 à 7 mois	2015/1/31	Pas de changement	2016/3/31
	Contenus des travaux	Ajout de construction de 8 nouveaux forages (28 au total)	Préparation du Site Carte de Localisation – 28 Villages Enquête Géophysique (1ère Phase) - 28 Villages Enquête Géophysique (2ème Phase) - 19 Villages Rapport - 2 lots	Distance du voyage - 458,16km Nettoyage de forages par Air-Lifting - 18 villages Ajustement du prix sur la base de la quantité de travail achevée	Changement appliqué exclusivement à la durée des travaux
2ème Amendement	Date du Contrat	2016/2/15	2016/1/30	-	2016/2/5
	Montant du Contrat	Pas de changement	17,480,000	-	32,625,288
	Durée des travaux	Pas de changement	2015/3/31	-	Pas de changement
	Contenus des travaux	Ajout de construction d'un nouveau forages (29 au total)	Préparation du Site Carte de Localisation – 29 Villages Enquête Géophysique (1ère Phase) - 29 Villages Enquête Géophysique (2ème Phase) - 11 Villages Rapport - 2 lots	-	Achat de pièces de rechange - 31,865,288 Transport - 760,000 Total - 32,625,288 Ajout d'un 2ème achat de pièces de rechange
3ème Amendement	Date du Contrat	2016/3/25	2016/2/13	-	2016/2/20
	Montant du Contrat	Pas de changement	16,680,000	-	33,519,743
	Durée des travaux	Changée, 7 à 8 mois	Pas de changement	-	Pas de changement
	Contenus des travaux	Pas de changement	Préparation du Site Carte de Localisation - 29Villages Enquête Géophysique (1ère Phase) - 29 Villages Enquête Géophysique (2ème Phase) - 7 Villages Rapport - 2 lots Ajustement du prix sur la base de la quantité de travail achevée	-	Achat de pièces de rechange - 32,759,743 Transport - 760,000 Total - 33,519,743 Ajout d'un 3ème achat de pièces de rechange (A livrer à l'ONEP)
4ème Amendement	Date du Contrat	2016/5/20	-	-	-
	Montant du Contrat	306,028,654	-	-	-
	Durée des travaux	Pas de changement	-	-	-
	Contenus des travaux	Ajustement du prix sur la base de la quantité de travail achevée	-	-	-

Note) Unité du montant du contrat: FCFA hors TVA f

(4) Résultats de construction de nouveau forages

Résultats des travaux de forage

Le nombre cible de forages réussis était de 20 mais il passa enfin à 29. Le budget supplémentaire de la JICA et les meilleurs résultats de forage qui ont surpassé nos attentes quant au taux de réussite et la profondeur moyenne ont permis l'ajout de neuf forages réussis. Le Tableau 4.3.23 montre les résultats des travaux de forage par rapport au plan initial. Le taux de réussite est de 66% et la profondeur moyenne de 71 m, ce qui devrait être respectivement de 57% et 90 m selon le plan initial. Le montant final du contrat s'élève à 306 028 651 FCFA, soit 252 192 650 dans le plan initial, tandis que le montant final excluant la rénovation de la PMH et la réhabilitation de la clôture / margelle en béton est de 260 848 400, soit 211 709 500 dans le plan initial.

Tableau 4.3.23 Résultat de Travaux de Forage

Elément	Plan Initial	Résultat
Nombre de forages réussis	20	29
Nombre de forages infructueux	15	15
Nombre total de forages	35	44
Taux de réussite (%)	57	66
Profondeur moyenne du forage (m)	90	71
Montant total du contrat (FCFA)	252,192,650	306,028,654
Montant pour la construction exclusive de nouveaux forages (FCFA)	211,709,500	260,848,400

Le Tableau 4.3.24 présente l'analyse du coût de construction des forages dans le plan initial et le coût réel final. On a estimé à 106 millions de FCFA le montant d'un forage réussi y compris le forage infructueux, la PMH et la clôture / la margelle en béton dans le plan initial. Mais à la fin des travaux, ce montant est passé à 90 millions de FCFA. Cela signifie que le coût d'un forage réussi était inférieur de 15% par rapport aux attentes.

Tableau 4.3.24 Analyse du coût de construction des forages

Elément	Plan Initial			Résultat		
	Qté.	Prix Unitaire (FCFA)	Amount (FCFA)	Qté.	Prix Unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
Forages réussi (y compris la PMH, la clôture / la margelle en béton)	20	7,904,300	158,086,000	29	7,345,600	213,022,400
Forages infructueux	15	3,574,900	53,623,500	15	3,188,400	47,826,000
Total	35	10,585,500	211,709,500	44	8,994,800	260,848,400
Taux de réussite	57%			66%		
Coût d'un forages réussi y compris le forages infructueux, la PMH, la clôture / la margelle en béton			10,585,500			8,994,800

Le Tableau 4.3.25 résume les caractéristiques des 44 forages forés. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- La profondeur moyenne de forage est de 70,2 m pour les forages réussis et 97,6 m pour les forages infructueux. Cela s'explique par le fait que le forage se termine immédiatement après la confirmation de la capacité suffisante de forages (taux soufflé),

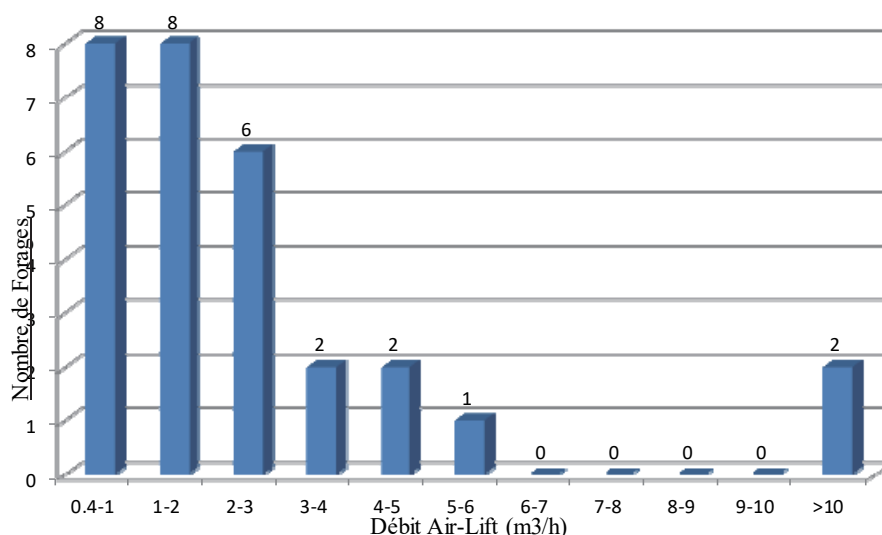
- L'épaisseur moyenne de la couche érodée est de 21,1 m pour le forages réussi alors qu'elle est de 20,8 m pour le forage infructueux. Il n'y avait pas de différence nette entre les forages réussis et les forages infructueux.
- Le rendement soufflé de 29 forages réussis se situe entre 0,4 et 21,6 m³/h. La moyenne est de 2,9 m³/h.

Tableau 4.3.25 Caractéristiques des forages forés

Forages	Nombre	Profondeur du forage (m)			Épaisseur de la couche érodée (m)			Rendement soufflé pendant l'opération (m ³ / h)			Géologie
		Moyenne	Max.	Min.	Moyenne	Max.	Min.	Moyenne	Max.	Min.	
Forages réussi	29	70.2	117.6	49.4	21.1	34.8	3.3	2.9	21.6	0.4	Granite - 28, Schiste -1
Forages infructueux	15	97.6	117.4	67.7	20.8	41.2	5.9	-	-	-	Granite - 15
Total	44	79.6	117.6	49.4	21	41.2	3.3	-	-	-	-

La Figure 4.3.7 montre la répartition du rendement soufflé de 29 forages réussis. Sa tendance est telle que décrite ci-dessous :

- Le rendement soufflé de 55,2% des forages est inférieur à 2 m³/h et celui de 75,9% inférieur à 3 m³/h,
- Les 24,1% restants excèdent 4m³/h. Ils peuvent être considérés comme la source d'eau de l'HVA, si d'autres conditions telles que la densité de la population, l'électrification etc. sont prises en compte,
- Seulement 6,9% excèdent 10 m³ / h.



Débit Air-Lift (m³/h)	0.4-1	1-2	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8	8-9	9-10	>10
Nombre de Forages	8	8	6	2	2	1	0	0	0	0	2
Pourcentage	27.6%	27.6%	20.7%	6.9%	6.9%	3.4%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	6.9%
Pourcentage (Accumulé)	27.6%	55.2%	75.9%	82.8%	89.7%	93.1%	93.1%	93.1%	93.1%	93.1%	100.0%

Figure 4.3.7 Rendement soufflé de 29 forages réussis

La Figure 4.3.8 montre les caractéristiques des forages forés lors des Projets Pilotes d'HV.

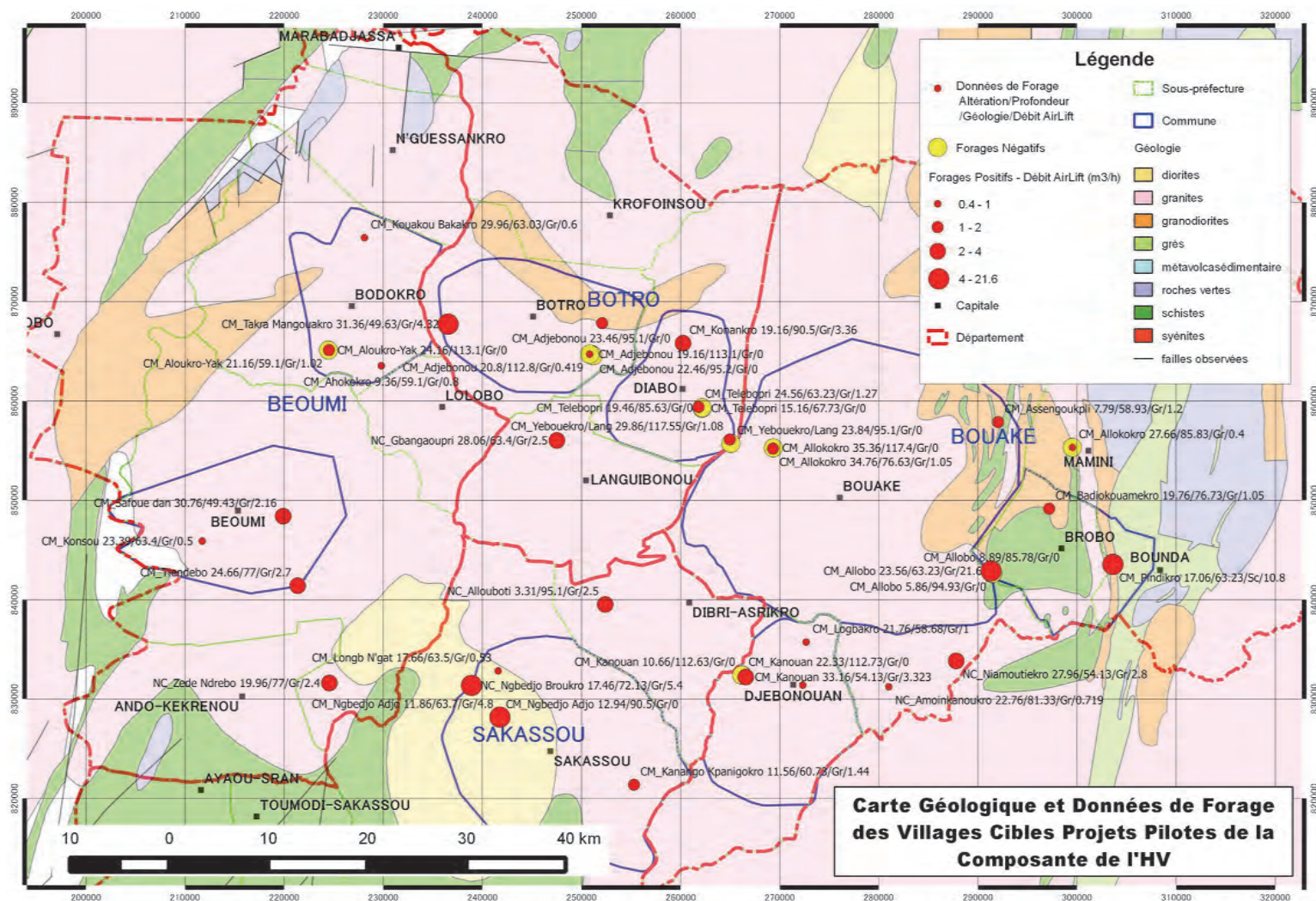


Figure 4.3.8 Caractéristiques des forages faits lors du Projet Pilote d'HV

Quantité de travail réalisé par l'administration locale

Pour tous les 29 forages réussis, des clôtures / margelles en béton ont été construites et des PMH ont été installées. Chacun des 29 villages a reçu trois cours relatifs à la formation du CGPE dispensés par les équipes conjointes composées de cadres des administrations locales et l'équipe du Projet PCN-CI. Le Tableau 4.3.26 montre les quantités d'ouvrages de construction de forages neufs achevés. Lors du suivi du CGPE pendant la 3^{ème} visite au village, il a été constaté que toutes les 29 PMH fonctionnaient sous la gestion du CGPE.

Tableau 4.3.26 Quantités d'ouvrages de construction de forages neufs achevés

Département	Administration Locale	Village Cible						Travaux de forage				Clôture/Margelle en béton			Installation de PMH	Formation CGPE			
		Village pour la construction de nouveau forages	Annulation de la construction de nouveau forages	Annulation de la conversion pour la construction de nouveau forages	Annulation de la conversion pour la Réhabilitation	Village supplémentaire (1 ^{er})	Village supplémentaire (2 ^{ème})	Total	Forages réussi	Forages infructueux	Total	Taux de réussite (%)	Margelle en béton	Clôture		Installation de porte	1 ^{ère} visite de village	PMH non-opérationnelle	CGPE non-opérationnel
BEOUMI	BEOUMI CM	2				1		3	3		3	100.0	3	3	3	3	3	0	0
BEOUMI	BODOKRO CM	2				1		3	3	1	4	75.0	3	3	3	3	3	0	0
BOTRO	BOTRO CM	2				1		3	3	4	7	42.9	3	3	3	3	3	0	0
BOTRO	DIABO CM	2				1		3	3	3	6	50.0	3	3	3	3	3	0	0
BOUAKE	BOUAKE CM	1	1	1				2	2	2	4	50.0	2	2	2	2	2	0	0
BOUAKE	BROBO CM	2			1			3	3	2	5	60.0	3	3	3	3	3	0	0
BOUAKE	DJEBONOUA CM	2				1		3	3	2	5	60.0	3	3	3	3	3	0	0
SAKASSOU	SAKASSOU CM	2				1		3	3	1	4	75.0	3	3	3	3	3	0	0
Sous-Total 8 communes		15	1	1	1	6		23	23	15	38	60.5	23	23	23	23	23	0	0
Conseil Régional		3	1	1	1		1	6	6		6	100.0	6	6	6	6	6	0	0
Total		18	2	2	2	6	1	29	29	15	44	65.9	29	29	29	29	29	0	0

(5) Résultats de la Rénovation et Réhabilitation des PMH Existantes

Quantité de travail réalisé par l'administration locale

La rénovation d'une PMH, la réhabilitation de 48 PMH et la réhabilitation de la clôture / margelle en béton de 26 PMH ont été achevées. Le Tableau 4.3.27 montre les quantités d'ouvrages de rénovation et de réhabilitation achevés des PMH existantes. Le suivi du CGPE lors de la 3^{ème} visite de village a prouvé que sept PMH ne fonctionnaient pas comme décrit au tableau 4.1.3. Par conséquent, 42 PMH rénovées ou réhabilitées fonctionnent actuellement.

Tableau 4.3.27 Quantité d'ouvrages de rénovation et de réhabilitation achevés de PMH existantes

Département	Administration Locale	Village cible						Rénovation Réhabilitation				Formation du CGPE		
		Village pour la for réhabilitation	Village pour la réhabilitation (INDIA)	Village pour la réhabilitation et construction de nouveau forages	Village pour la rénovation	Total Rénovation et réhabilitation de PMH	Annulation de village pour la réhabilitation	Nettoyage de forages par air-lifting achevé	Réhabilitation de clôture /margelle en béton achevée	Livraison de pièces de rechange achevée	Réhabilitation de PMH achevée	De la 1ère à la 3ème visite de Village	PMH non- opérationnelle	CGPE non- opérationnel
BEOUMI	BEOUMI CM	8	0	0	0	8	0	3	6	7	8	8	3	2
BEOUMI	BODOKRO CM	3	1	0	0	4	0	2	3	3	4	4	0	0
BOTRO	BOTRO CM	3	0	0	0	3	0	1	0	3	3	3	0	0
BOTRO	DIABO CM	1	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1
BOUAKE	BOUAKE CM	7	0	0	0	7	0	2	5	7	7	7	1	1
BOUAKE	BROBO CM	1	0	0	1	2	1	1	1	1	2	2	0	0
BOUAKE	DJEBONOUA CM	7	0	0	0	7	0	3	3	7	7	7	1	0
SAKASSOU	SAKASSOU CM	5	0	0	0	5	0	2	2	5	5	5	0	0
Sous-Total 8 communes		35	1	0	1	37	1	15	21	34	37	37	6	4
Conseil Régional		11	0	1	0	12	1	3	6	12	12	12	1	1
Total		46	1	1	1	49	2	18	27	46	49	49	7	5

Achat de pièces de rechange et réhabilitation de 47 PMH

- La rénovation d'une PMH à N'doumoukouassikro du Brobo CM a été achevée par FORACO-CI en avril 2016,
- La réhabilitation d'une PMH de type INDIA à Kongossou-Ndrikoffikro, du Conseil Régional, a été achevée par un artisan réparateur local en janvier 2016. Les pièces de rechange ont été achetées par l'Equipe d'Experts de la JICA,
- La fourniture des pièces de rechange de 47 PMH a été effectuée dans le cadre du contrat entre OCG et SAHER. Initialement, cela était pour 49 PMH, cependant, deux villages ont été annulés et faits candidats pour la construction de nouveaux forages.
- Deux tranches d'approvisionnement en pièces de rechange ont été réalisées. Le 1^{er} marché a été fait en octobre 2015 et la première visite sur les 47 sites de réhabilitation par les artisans réparateurs a été effectuée de décembre 2015 à janvier 2016. Comme les conditions de PMH avaient changé après un long intervalle depuis l'évaluation technique en septembre 2014, il y eut un besoin de pièces de rechange supplémentaires dans 28 villages sur 47 villages. Pour ces 28 villages, un deuxième marché a été obtenu par SAHER et la réhabilitation de toutes les 47 PMH a été achevée en mars 2016.

Coût des pièces de rechange pour la réhabilitation de la PMH

Au total 47 PMH ont été réhabilitées. En excluant le type INDIA, il y avait trois principaux types de PMH, à savoir ABI, ASM et HPV60. Le Tableau 4.3.28 résume le coût des pièces de rechange achetées pour la réhabilitation de chaque type. Le prix unitaire des pièces de rechange pour la

réhabilitation de ABI est le plus petit et celui de HPV60 est le plus élevé. Le prix unitaire moyen est d'environ 700 000 FCFA. L'on peut se référer à ce prix unitaire pour la planification des futurs projets de réhabilitation de la PMH. Outre le coût des pièces de rechange, le coût de l'évaluation technique, le coût de la prestation des artisans réparateurs locaux et celui de la supervision doivent être pris en compte.

Tableau 4.3.28 Inventaire du coût des pièces de rechange pour la réhabilitation de 47 PMH

Unité: FCFA hors TVA

Type de PMH	Qté.	Montant	Prix Unitaire	Prix Unitaire y compris transport (103%)
ABI	21	10,756,133	512,197	527,563
ASM	11	7,759,645	705,422	726,585
HPV60	15	13,349,510	889,967	916,666
Total	47	31,865,288	677,985	698,325

(6) Formation du CGPE

Trois visites de village sur les 77 villages cibles pour la formation du CGPE se sont déroulées comme suit:

- 1ère visite: du 9 septembre 2015 au 30 décembre 2015
- 2ème visite: du 9 janvier 2016 au 27 avril 2016
- 3ème visite: du 12 mai 2016 au 7 septembre 2016

Après l'achèvement de la 3ème visite, les cadres de l'administration locale ont commencé à compiler les résultats du suivi du CGPE avec l'aide de l'équipe du Projet PCN-CI. En outre, l'assistance pour le suivi du CGPE apportée par les administrations locales fut continue jusqu'en février 2017.

(7) Formation des Artisans Réparateurs

La situation actuelle des artisans réparateurs de région de Gbêkê a été connue par l'enquête menée en septembre 2015. Cela a prouvé que le nombre d'artisans réparateurs de la région de Gbêkê était 17, ces artisans sont âgés (moyenne d'âge: 47 ans), ils n'avaient pas reçu de formation adéquate depuis de longues années.

Des séminaires techniques sur les compétences de réparation de la PMH ont eu lieu à Bouaké pendant cinq (5) jours du 8 au 12 février 2016. Le groupe cible était de 17 artisans réparateurs existants de la région de Gbêkê en plus de deux artisans réparateurs nouvellement formés. Les cadres de l'administration locale ont participé aux cours de ce séminaire pendant les deux (2) premiers jours. Ce séminaire a accru le niveau technique des artisans réparateurs et la capacité des cadres de l'administration locale dans leur gestion des activités de réparation de la PMH. Parallèlement, la manière de communiquer entre les artisans réparateurs et les administrations locales a été clarifiée, ce qui contribuerait à la gestion plus efficace des réparations de la PMH par les administrations locales.

(8) Formation des cadres de l'administration locale

L'équipe PCN-CI a formulé le PRC-HV (Programme de renforcement des capacités pour l'approvisionnement en eau rurale d'HV) dans lequel les éléments à apprendre par les autorités locales ont été systématisés. Ce PRC-HV a rendu visible une idée générale des domaines d'apprentissage des cadres de l'administration locale afin de leur permettre de mener de façon adéquate l'opération de développement et de gestion des infrastructures d'HV.

Au cours des projets pilotes d'HV, les cadres des administrations locales ont expérimenté tout le processus de développement et de gestion des infrastructures d'HV avec l'assistance de l'équipe du PCN-CI, y compris l'équipe d'experts de la JICA et les homologues issus des organisations centrales et régionales telles que la DGDDL / le MEMIS, la DGIHH, le CNC-CGPE, l'ONEP, la DTH etc.

L'équipe du PCN-CI a formulé des manuels et / ou des rapports qui peuvent servir aux cadres des administrations locales dans l'apprentissage des diverses étapes du développement et la gestion de l'infrastructure d'HV telles que le suivi de l'infrastructure, la formulation du développement, l'appel d'offres, la supervision du travail, la consultation publique, la formation du CGPE, la formation des artisans réparateurs, etc. Ces manuels et rapports ont été compilés en tant que documents de projet d'HV et distribués aux administrations locales en octobre 2017.

4.4 Mise en oeuvre de programmes de formation

Tout au long de la période du Projet, divers programmes de formation suivant le processus de développement et de gestion des infrastructures, depuis la planification, la mise en œuvre jusqu'à la maintenance, ont été organisés à l'endroit des fonctionnaires des Collectivités Territoriales et d'autres organisations apparentées. Les programmes de formation mis en œuvre sont répertoriés dans le Tableau 4.4.1. Des formations sur terrain ont également été dispensées dans chaque processus du Projet

Tableau 4.4.1 Les programmes de formation mis en œuvre

Formation	Date	Lieu	Formateurs	Cibles de formation
Formation sur le plan de développement des infrastructures (Jour 1): des DRENET et IEP sur les statistiques de l'éducation et sur le système d'élaboration de la Carte Scolaire	10 mars, 2014	Bouaké	DPES du MENET (3 personnes)	DRENET (12 personnes), IEP (10 personnes)
Formation sur le plan de développement des infrastructures (Jour 2): des collectivités territoriales sur les statistiques de l'éducation et le système d'élaboration de la carte scolaire	11 mars, 2014	Bouaké	IEP (2 personnes), DRENET (2 personnes), DPES du MENET (3 personnes)	DRENET (12 personnes), IEP (10 personnes), Commune (32 personnes), Conseil Régional (4 personnes)
Formation sur le plan de développement des infrastructures (Jour 3): sur le plan de développement des infrastructures et la sélection des projets pilotes (infrastructures scolaires)	12 mars, 2014	Bouaké	Equipe d'experts de la JICA	MENET (3 personnes), DRENET (12 personnes), IEP (10 personnes), ONEP (1 personne), DTH (2 personnes), Commune (32 personnes), Conseil Régional (4 personnes)
Formation sur le plan de développement des infrastructures (Jour 4): sur le plan de développement des infrastructures et la sélection des projets pilotes (hydraulique villageoise)	13 mars, 2014	Bouaké	Equipe d'experts de la JICA	Commune (32 personnes), Conseil Régional (4 personnes)

*Le Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les
Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire (PCN-CI)
Rapport Final de Projet*

Formation	Date	Lieu	Formateurs	Cibles de formation
Formation sur la gestion des infrastructures d'école et d'hydraulique villageoise	18-19 août, 2014	Bouaké	Equipe d'experts de la JICA	62 personnes: Collectivités territoriales, DRENET, IEP, DTH, DRCLAU, DRPD, DRMP et tous les départements concernés du MEMIS, MENET et MIE.
Formation sur le diagnostic des bâtiments d'école primaire	21-22 août, 2014	Bouaké	BEP (Observateur: DRCLAU)	Services techniques des collectivités territoriales (12 personnes)
Formation sur le processus et la méthodologie de l'état des lieux et la sélection des projets pilotes	5 Décembre, 2015	Bouaké	Equipe d'experts de la JICA (Observateur: ONEP, DTH and DRENT)	13 agents des 9 Collectivités Territoriales
Formation sur la préparation des documents d'appel d'offres (EPP et HV)	8-9-10 Avril 2015	Bouaké	DMP, BEP, DTH, Equipe d'experts de la JICA	20 agents des 9 Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê (2 par Commune: Département/ Service Technique et financier, 4 pour le Conseil Régional)
Formation sur la gestion de la base de données de l'étude d'état des lieux, SIG sélection des projets prioritaires (HV)	2-3 Juin 2015	Bouaké	Equipe d'experts de la JICA	18 agents des 9 Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê (2 par Commune: Département/ Service socioculturel et technique, 2 pour le Conseil Régional)
Formation sur les CGPE :1ere session (HV)	4-5 Juin 2015	Bouaké	Equipe d'experts de la JICA, DTH, CNC-CGPE	25 agents des 9 Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê (2 ou plus par Commune: Département/ Service socioculturel et technique, 3 pour le Conseil Régional)
Atelier sur l'ouverture des appels d'offres de Pré-qualification pour la fourniture de mobiliers scolaires (EPP)	25 Juin 2015	Bouaké	COJO président, DMP, DRENET, Equipe d'experts de la JICA	15 agents des 9 Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê (13 des Départements/ Services Techniques et financiers des Communes, 2 pour le Conseil Régional)
Atelier sur le lancement des appels d'offres ouverts pour le Conseil Régional (EPP)	2 Juillet 2015	Bouaké	COJO président, BEP, MEMIS, Equipe d'experts de la JICA	9 agents de 5 Communes de la Région de Gbêkê (Départements/ Services Techniques et financiers)
Atelier sur les appels d'offres ouverts , Analyse et Sélection des fournisseurs sur la base des Quotations de mobiliers scolaires (EPP)	17 Juillet 2015	Bouaké	COJO président, DMP, DRENET, Equipe d'experts de la JICA	5 agents de 3 Communes (Béoumi, Brobo et Sakassou) de la Région de Gbêkê (Départements Techniques et financiers)
Formation sur la Mise en Oeuvre des Projets Pilotes (HV)	13, 14 Août 2015	Bouaké	Equipe d'experts de la JICA	17 agents de 9 Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê (14 des Communes: socioculturel et technique Département, 3 du Conseil Régional)
Atelier sur la création et la mise en place des CGPE (HV)	Du 9 Septembre, 2015(durée : 2 mois)	Bouaké, Sakassou, Beoumi	Equipe d'experts de la JICA, CNC-CGPE	Agents des Collectivités Territoriales de 6 villages cibles (2 villages par commune: CM Bouake, CM Sakassou et CM Béoumi)
1ere formation sur la supervision des travaux de construction (EPP):	5 Octobre 2015	Bouaké	DEP, Equipe d'experts de la JICA	Les cadres de 9 Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê (au moins 2 cadres par Collectivités Territoriales)
2eme formation sur la supervision des travaux de construction (EPP)	25 Novembre 2015	Bouaké EPP Balékro (Conseil Régional)	DEP, Equipe d'experts de la JICA	Les cadres de 9 Collectivités Territoriales de la région de Gbêkê (au moins 2 cadres par Collectivités Territoriales)
Formation des autorités des Collectivités Territoriales sur la gestion durable des CGPE (HV)	17 Novembre, 2015 au 19 Novembre 2015	Bouaké	Equipe d'experts de la JICA, CNC-CGPE	25 autorités issues de 9 Collectivités Territoriales de la région de Gbêkê (au moins 2 autorités par Collectivités Territoriales)
Formation technique des Artisans Réparateurs (HV)	8 Février 2016 au 12 Février 2016	Bouaké	ONEP, DTH, Area Mechanics in other regions	Artisans réparateurs: 19 personnes Cadres des Collectivités Territoriales:13 personnes

Formation	Date	Lieu	Formateurs	Cibles de formation
Evaluation des capacités des autorités des Collectivités Territoriales (HV)	16 Février 2016	Bouaké	Equipe d'experts de la JICA, DTH	19 autorités issues de 9 Collectivités Territoriales de la région de Gbêkê (au moins 2 autorités par Collectivité Territoriale..)
Formation sur le renouvellement des listes des villages relativement à l'étude d'état des lieux des infrastructures d'HV	25, 26, et 29 Février 2016 1 au 3 Mars 2016	9 Collectivités Territoriales de la région de Gbêkê	Equipe d'experts de la JICA	37 autorités issues de 9 Collectivités Territoriales de la région de Gbêkê (au moins 2 autorités par Collectivité Territoriale)
Formation sur la supervision N°3: Le contrôle de la qualité du béton (EPP)	26 Mai 2016	Bouaké	Equipe d'experts de la JICA, DMP	Agents techniques des communes, DEP, DMP, Entrepreneurs
Formation sur l'Etude d'Etat des Lieux, constitution et gestion de base de données, formulation de plan de développement d'EPP et d'infrastructure HV	27 Mai 2016	Bouaké	Equipe d'experts de la JICA	9 élus, 21 cadres de 9 administrations locales
Formation des cadres de l'administration locale sur la formulation du calendrier et du budget pour la 2eme Etude d'Etat des Lieux sur les infrastructures d'HV et d'EPP	16-23 Juin 2016 et 5 Juillet 2016	9 administrations locales de la Région de Gbêkê	Equipe d'experts de la JICA	9 administrations locales: 18 cadres
Soutien technique aux cadres de l'administration locale pour la soumission du budget pour la 2eme Etude d'Etat des Lieux sur les infrastructures d'HV et d'EPP	16 Juin à mi-Juillet 2016	9 administrations locales de la région de Gbêkê	Equipe d'experts de la JICA	Cadres et élus de 9 administrations locales
Formation des Formateurs sur la Maintenance des Infrastructures d'Ecole (Niveau Central)	25 Octobre, 2016	Abidjan	DEP, DAPS-COGES Equipe d'experts de la JICA MEMIS	Officers of DAPS-COGES of MEN Officers of DEP of MEN Officers of Sub-Director of Infrastructure of MEN
Formation des Formateurs sur la Maintenance des Infrastructures d'Ecole (Niveau Régional)	9 Novembre, 2016	Bouaké	DEP, DAPS-COGES Equipe d'experts de la JICA, MEMIS	The elected people of local governments Officers of Technical Services of local governments Officers of Socio-Cultural Services of local governments Officers of Direction of Development and the Planning of the Regional Council Officers of DREN 1 & 2 Officers of 10 IEP COGES Counsellors

4.5 Élaboration de modèles de systèmes de prestation de services de base

4.5.1 Modèles de Développement et de Maintenance des Infrastructures d'HV et d'EPP à examiner à travers la Mise en œuvre du Projet Pilote

Les modèles de développement et de maintenance des infrastructures d'HV et d'EPP ont été discutés lors d'une série de réunions au niveau central avec les Directeurs de Cabinets et les Directeurs du MENET, MIE et MENET en janvier et février 2015. Les modèles devaient être clarifiés afin de choisir les systèmes de mise en œuvre à examiner dans le cadre des projets pilotes.

(1) Les Modèles Proposés pour le Développement et l'Entretien des ouvrages scolaires

Les compétences pour le développement et l'entretien des ouvrages scolaires ont été transférées du MENET vers les Collectivités Territoriales. Il est donc clair que les Collectivités Territoriales sont

responsables de ces ouvrages, ce qui est différent du cas du secteur de l'HV. Cependant, les détails des rôles des Collectivités Territoriales, la répartition des rôles entre les communautés et les collectivités, et les rôles du MENET dans le système décentralisé de développement des ouvrages scolaires n'étaient pas bien perçus parmi les acteurs. C'est la raison pour laquelle la nécessaire collaboration entre les acteurs a manqué dans les prestations de services. L'Equipe du Projet a proposé des modèles pour les composantes suivantes de développement et d'entretien des infrastructures scolaires:

- Suivi et planification des ouvrages scolaires
- Construction des infrastructures scolaires (nouvelles constructions, extensions et reconstructions)
- Réhabilitation des infrastructures scolaires par la Collectivité Territoriale
- Passation de marchés pour équipements scolaires
- Réhabilitation mineure et entretien quotidien des infrastructures et équipement scolaires.

La Figure 4.5.1 montre les systèmes de modèles de mise en oeuvre pour la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires. Sur la base des modèles, les systèmes de mise en oeuvre des projets de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires ont été décidés tel qu'indiqué à la Figure 4.5.2. Le modèle des réparations mineures des infrastructures de EPP a été proposé tel qu'indiqué à la Figure 4.5.3

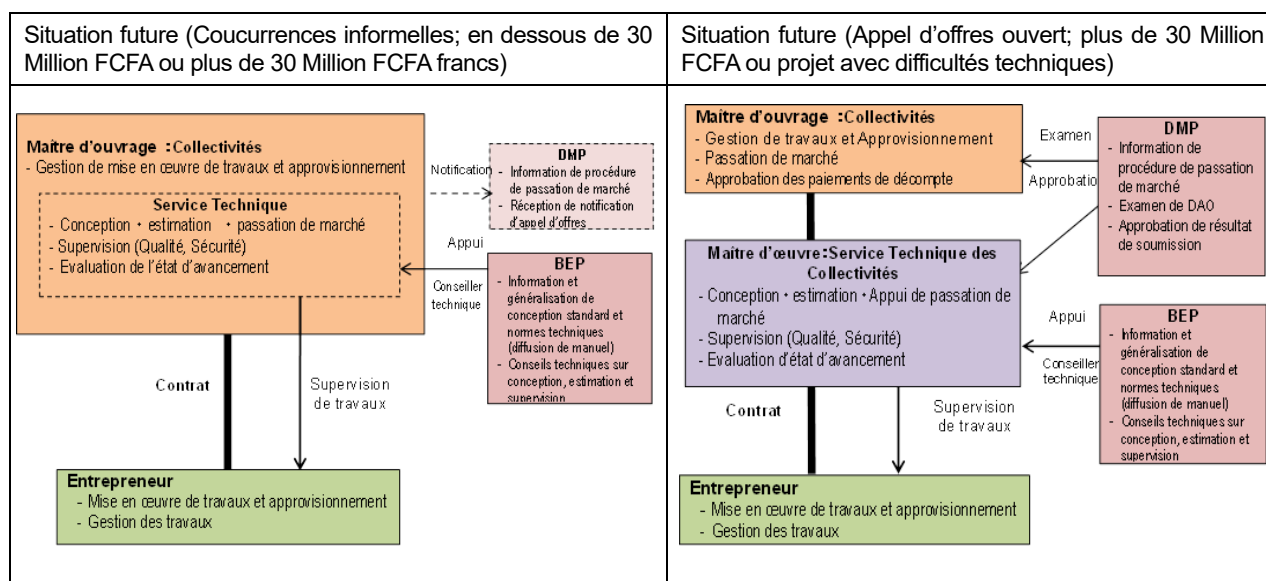


Figure 4.5.1 Modèles de systèmes de mise en oeuvre pour la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires

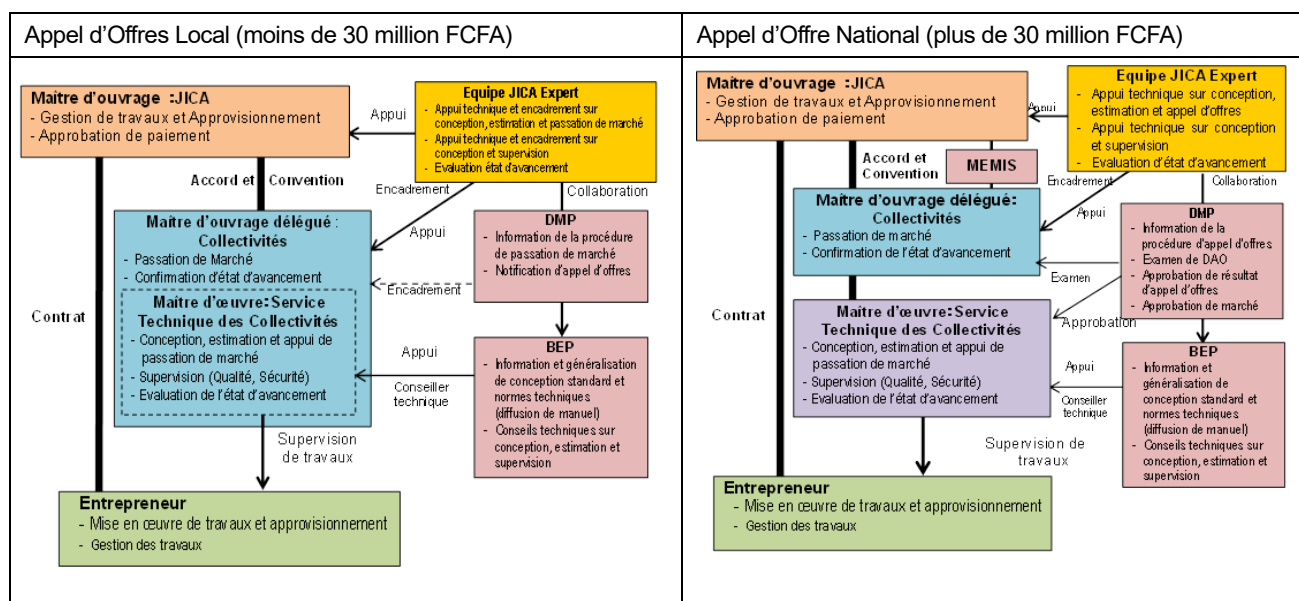


Figure 4.5.2 Système de mise en oeuvre des projets pilotes pour la construction et la réhabilitation des infrastructures de EPP

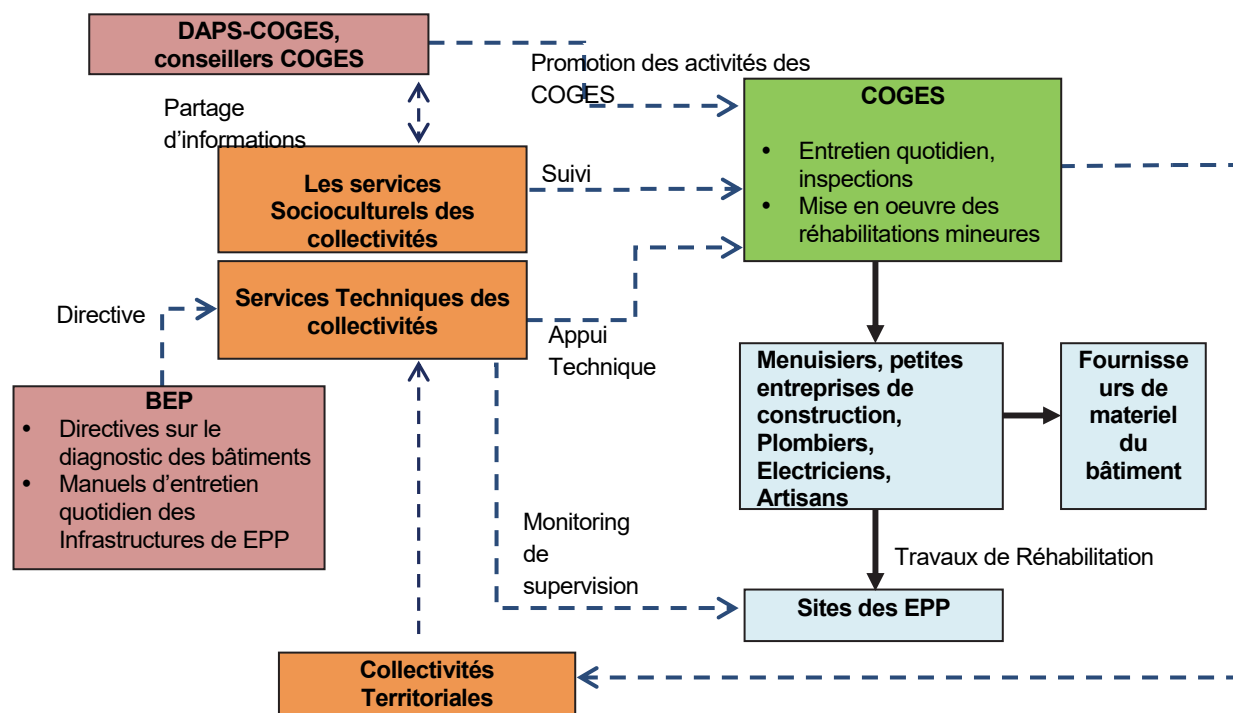


Figure 4.5.3 Système de mise en oeuvre des projets pilotes pour les ouvrages scolaires construction et réhabilitation

(2) Modèles Proposés pour le Développement et la Maintenance des ouvrages d' HV

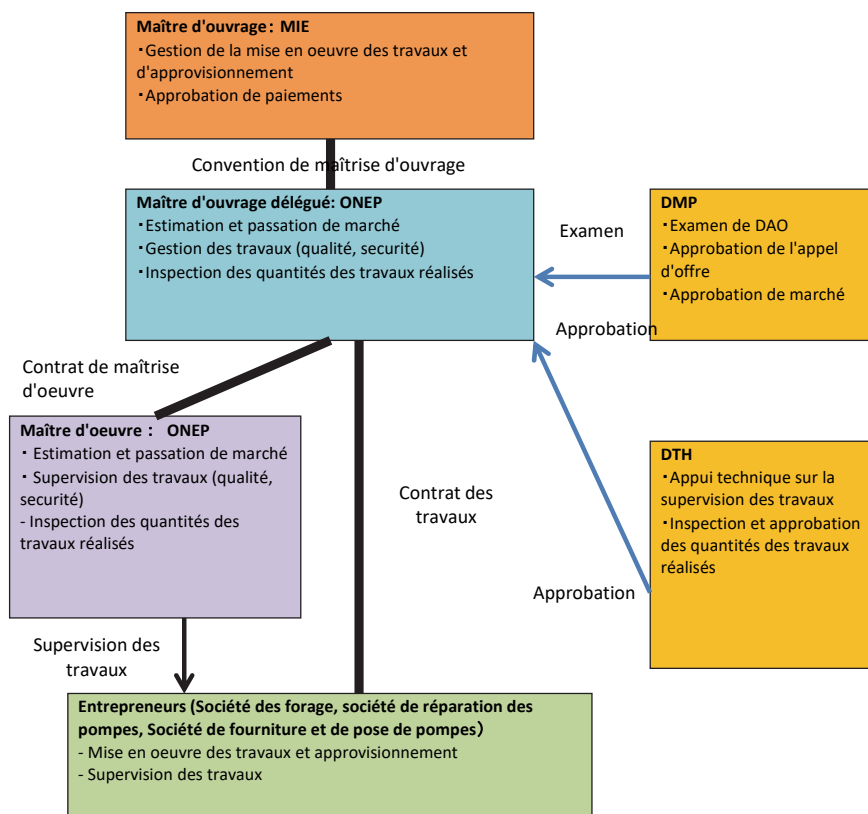
Le problème du secteur de l'HV en ce qui concerne l'identification des modèles futures est que les compétences concernant le développement et la maintenance des ouvrages d'HV n'ont pas encore été transférées aux Collectivités Territoriales par décret pour application de la loi sur la Décentralisation. Le projet a proposé les modèles futures selon le concept du modèle B, dans lequel les Collectivités Territoriales jouent plus de rôles, de sorte que les services de base soient fournis selon les conditions réelles des infrastructures et les besoins locaux.

Le rôles des structures gouvernementales et des organisations communautaires ont été discutés et clarifiés selon les types de projets suivants relatifs au développement et à la gestion des ouvrages HV:

- Construction de nouveaux ouvrages HV
- Réparations mineures de PMH
- Réparations Lourdes de PMH
- Révision des PMH
- Renouvellement des PMH
- Entretien quotidien des PMH

La Figure 4.5.4 présente les systèmes de modèles de mise en oeuvre de construction et de réhabilitation des ouvrages d'HV, la Figure 4.5.5 présente le modèle de planification et de suivi des ouvrages HV proposé par le Projet, et la Figure 4.5.6 présente le modèle pour les réparations mineures des PMH par les CGPE. Se basant sur les modèles, le système de mise en oeuvre des projets pilotes de construction des ouvrages HV a été décidé tel que présenté sur la Figure 4.5.7.

Cas 1:
projet National



Cas 2:
Projet Local

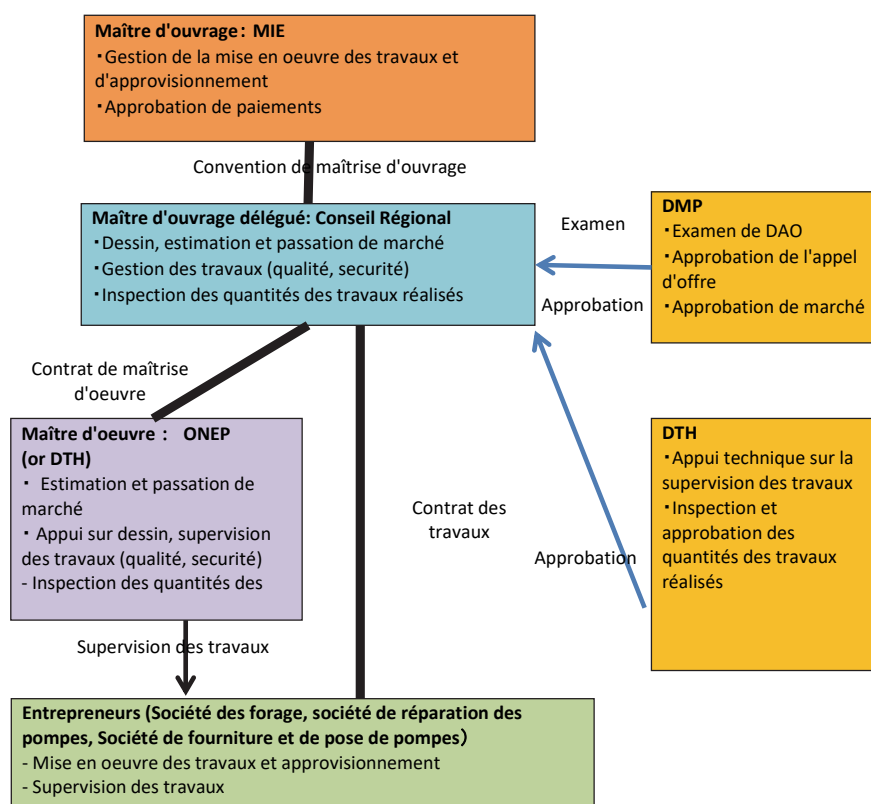


Figure 4.5.4 Systèmes de Modèles de mise en oeuvre pour la construction et la réhabilitation des ouvrages HV

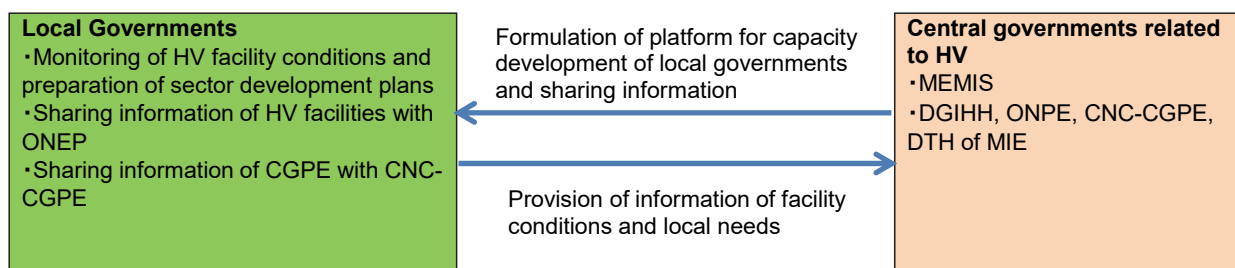


Figure 4.5.5 Modèles de planification et de suivi des ouvrages HV

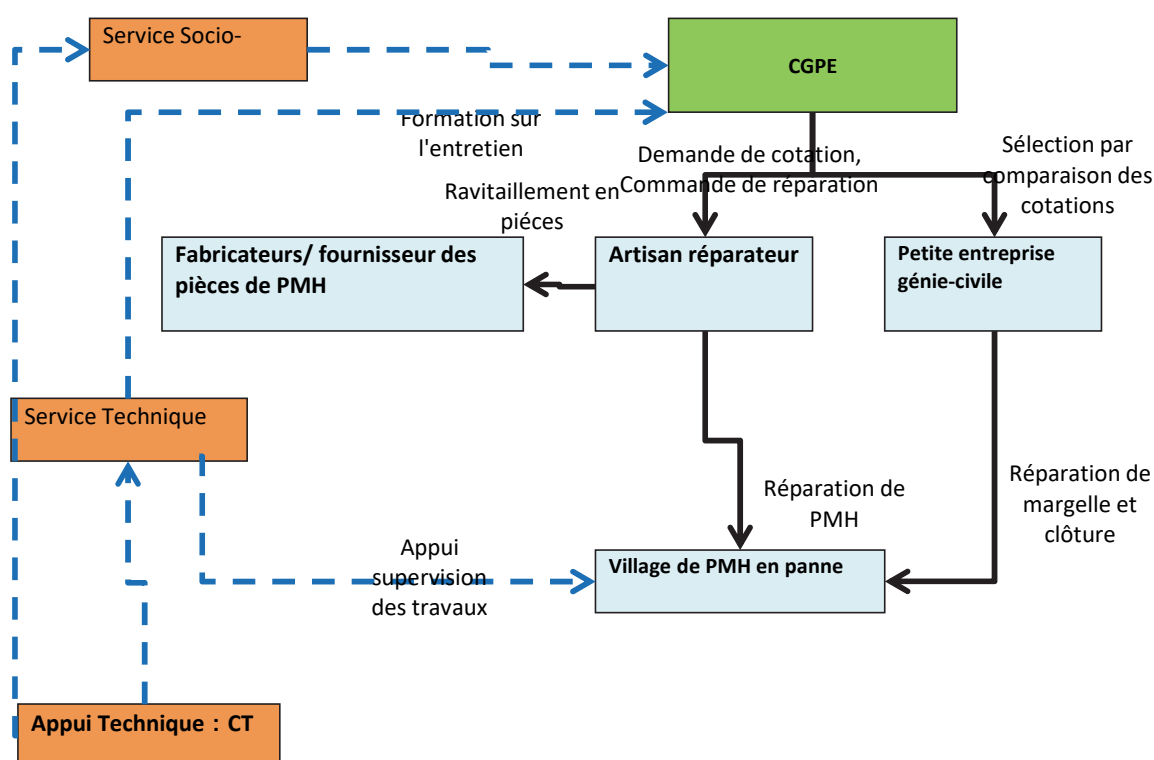


Figure 4.5.6 Modèle des réparations mineures des PMH par les CGPE

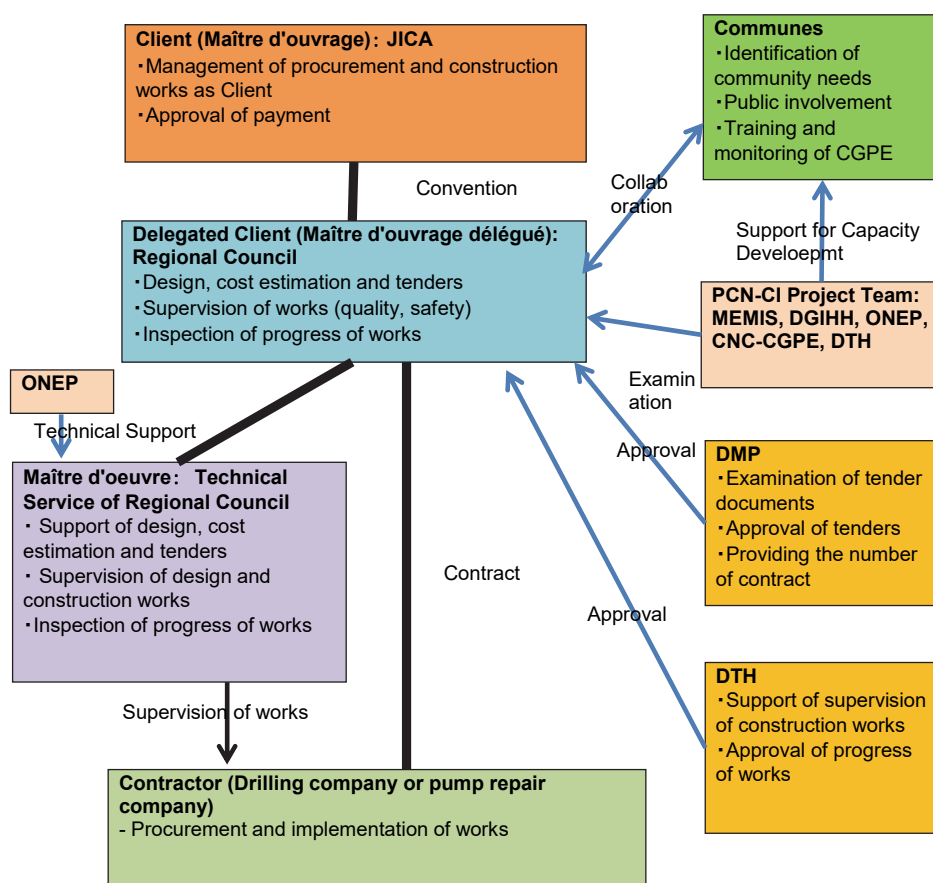


Figure 4.5.7 Système de mise en oeuvre des projets pilotes pour la construction des ouvrages HV

4.5.2 Discussion entre Fonctionnaires de Hauts Rangs du MEMIS, MIE et MEN

Des fonctionnaires de très hauts rangs et des personnes clés des trois Ministères et des Collectivités Territoriales, y compris les Directeurs des Cabinets du MEMIS et MENET, le Conseiller Technique du MIE, le Directeur du Projet, le Directeur Général de l'ONEP, de la DSPS/ MENET et le Maire de la commune de Djébonoua ont discuté des rôles et les responsabilités des différents acteurs dans la fourniture des services de base et ont tiré des conclusions claires. Les résultats des discussions sont présentés dans Tableau 4.5.1 et Tableau 4.5.2.

Tableau 4.5.1 Modèle de Système de Fourniture des Services de Base (Secteur de l' Education)

	Rôles des Administrations Centrales et leurs Directions Régionales	Rôles des Collectivités Territoriales	Rôles de la Communauté
Suivi des conditions des infrastructures de EPP	Compilation des données statistiques IEP	- Conduite d'enquête - Gestion des données	- Résidents: Fourniture d'informations - Directeurs d'écoles: Fourniture d'informations
Planification du développement et de la maintenance des infrastructures de EPP	Organisation de réunions de la Carte Scolaire	- Préparation de plans de développement sur la base de données existantes relatives aux conditions des infrastructures de EPP - Les Maires et le Président du Conseil Régional participant aux réunions de la Carte Scolaire	Préparation de plans d'actions par le COGES
Sélection d'infrastructures d'EPP pour des projets spécifiques	-	Sélection des sites de projets	-
Mise en oeuvre des projets de construction et de réhabilitation	-	Mise en oeuvre des projets	-
Maintenance des infrastructures d'EPP	-	Réhabilitation Majeure	Réhabilitation mineure et maintenance quotidienne
Gestion de l'Ecole	-	Dispenser des formations aux COGES et les soutenir	- Organisation et opération des COGES - Mise en oeuvre des activités

Note: La JICA a préparé le tableau sur la base des discussions des participants à la formation.

Tableau 4.5.2 Modèle de Système de Fourniture des Services de Base (Secteur de l'Hydraulique Villageoise)

	Rôles des Administrations Centrales et leurs Directions Régionales	Rôles des Collectivités Territoriales	Rôles de la Communauté
Suivi des conditions des infrastructures d' HV	- Supervision des travaux de suivi par les Collectivités Territoriales - Apporter le soutien technique aux Collectivités Territoriales - Collecte de données avec les Collectivités Territoriales	- Conduite d'enquêtes - Préparation de la liste des infrastructures d' HV avec des informations sur leurs conditions - Partage d'informations avec l'ONEP	- Résidents: Fourniture d'informations - Artisans réparateurs : Fourniture d'informations
Planification du développement et de la maintenance des infrastructures d' HV	- Renforcement de capacités des techniciens des Collectivités Territoriales - Coordination entre les plans sectoriels de développement des Collectivités et le Plan National de Développement	- Sélection des projets prioritaires sur la base des données relatives aux conditions actuelles des infrastructures d'HV - Préparation des plans sectoriels de développement	Préparation des plans de maintenance par les CGPE
Sélection des infrastructures d'HV pour des projets spécifiques	- Renforcement de capacités des Collectivités par l'ONEP - Apporter le soutien aux Collectivités Territoriales	- Sélection des sites de projets - Partage d'informations avec les villages à travers des consultations publiques - Mise en oeuvre des évaluations techniques	Besoins
Mise en oeuvre des projets de construction et de réhabilitation	- MIE: Maître d'Ouvrage - ONEP: Maître d'Ouvrage Délégué ou Maître d'œuvre	Mise en oeuvre des projets entant que maître d'ouvrage lorsque les budgets sont préparés.	-
Maintenance des infrastructures d'HV	La CNC-CGPE: Donne des formations sur la Mise en place des CGPE et le soutien aux communautés	- Apporte un soutien et donne des formations sur la mise en place des CGPE - Supervision de la mise en place des CGPE - Sélection des operateurs privés - Supervision des travaux de réhabilitation - Suivi des infrastructures d' HV	- Mise en place des CGPE - Maintenance des infrastructures d'HV par les CGPE
Gestion de l'eau	-	Apporte un soutien et donne des formations au CGPE	Gestion de l'eau par les CGPE

Note: La JICA a préparé le tableau sur la base des discussions des participants à la formation.

4.5.3 Elaboration de Documents du Modèle sur le Développement et la Gestion des Infrastructures d'HV et d'EPP sur la base des Expériences de la Mise en œuvre du Projet Pilote

Préparation du 1er projet des modèles

Le Projet a commencé à examiner les projets pilotes et organiser les cadres des systèmes de fourniture des services de base et les mesures nécessaires à prendre par l'Administration Centrale et les Collectivités Territoriales. En février et mars 2016, l'Equipe d'Experts de la JICA a préparé le premier projet des modèles de développement et de gestion des infrastructures d'HV et d'EPP et a organisé des réunions pour partager les projets de modèles avec divers parties prenantes, y compris le Directeur du Cabinet et les Directeurs du MEN, le Conseiller Technique du Ministre et des Directeurs du MIE, et des représentants de l'UVICOCI et de l'ARDCI.

Au cours des discussions lors des réunions, les participants ont convenu de l'importance d'améliorer la qualité des bâtiments scolaires construits par les Collectivités Territoriales. En outre, ils se sont rendu compte que l'amélioration de la capacité des entreprises de construction et l'établissement d'une base de données des entreprises de construction étaient des questions importantes.

Les participants se sont mis d'accord sur les idées de base des modèles proposés incluant la politique de décentralisation du développement et de gestion des infrastructures d'HV, la nécessité du soutien aux Collectivités Territoriales par l'Administration Centrale et le rôle des communautés dans la gestion des PMH.

Préparation du 2e projet de modèles et finalisation des documents du modèle

Le deuxième projet de modèles a été préparé dans le cadre de diverses réunions et ateliers tenus en juin et septembre 2016. Les principaux contenus des modèles ont été discutés avec les responsables des Services Techniques de toutes les Collectivités Territoriales, la DTH, les DRENET et le Corps Préfectoral de la Région de Gbêkê, le Directeur de Cabinet et les Directeurs du MENET, le Directeur du Cabinet, le Conseiller Technique du Ministre et les Directeurs du MIE, et le Directeur du Cabinet du MEMIS.

Il a été confirmé que la DEP /MENET était le bon Département pour jouer des rôles d'apport de soutien technique et de conseils aux Collectivités Territoriales. Sur la base des discussions mentionnées ci-dessus, le modèle de document pour le secteur des infrastructures d'EPP a été préparé et finalisé par l'Equipe d'Experts de la JICA et la DEP /MENET. Le contenu du document du modèle du secteur des infrastructures d'EPP est présenté dans Tableau 4.5.3.

Un document du modèle pour le secteur de l'approvisionnement en eau en milieu rural a également été préparé et finalisé. A la différence du 1er projet préparé en février 2015, le document du modèle couvre non seulement l'hydraulique villageoise (HV), mais aussi l'hydraulique villageoise améliorée (HVA), parce que les Collectivités Territoriales devraient préparer des plans de développement sectoriels pour l'approvisionnement en eau en milieu rural en tenant compte des infrastructures d'HV et d'HVA. Le document du modèle a clarifié six stratégies pour améliorer les services d'approvisionnement en eau en milieu rural (voir Tableau 4.5.5). Les documents du projet tels que les plans, guides, manuels et rapports, comme le montre le Tableau 4.5.6, sont compilés comme des

pièces jointes au document. Ils servent à aider les Collectivités Territoriales à mettre en œuvre le modèle d'approvisionnement en eau en milieu rural.

Un résumé du document de modèle des infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural a été préparé et expliqué au Ministre du MIE par son Conseiller Technique lors de la réunion tenue en octobre 2016. Les résumés des documents modèles sur les infrastructures scolaires et la gestion participative des écoles par les COGES ont également été présentés au Ministre du MENETFP en février 2017.

Tableau 4.5.3 Contenu des Documents des Modèles (EPP)

1) [Phase de Planification] Suivi, gestion des données et planification	Stratégie 1-A: Suivi de l'infrastructure EPP par l'administration locale Stratégie 1-B: Assurer le suivi budgétaire Stratégie 1-C: Sélection des projets prioritaires Stratégie 1-D: Commission de la carte scolaire Stratégie 1-E: Évaluation technique pour la réhabilitation
2) [Phase de conception] Quelle est la conception du modèle EPP?	Stratégie 2-A: Norme de conception Stratégie 2-B: Promotion de la norme
3) [Phase de passation de marché] Comment choisir les bons entrepreneurs?	Stratégie 3-A: Amélioration des documents d'appel d'offres et normalisation Stratégie 3-B: Pré-qualification et établissement de la base de données Stratégie 3-C: Observateur Stratégie 3-D: Visites surprise Stratégie 3-E: Amélioration des compétences des autorités locales
4) [Phase de restriction] 1: Supervision de la restriction (côté LA): Établissement d'un système de supervision par l'administration locale	Stratégie 4-1-A: Personne en charge de la supervision (superviseur du site ou soutien des communautés) Stratégie 4-1-B: Calendrier de la supervision par les autorités locales Stratégie 4-1-C: Système de supervision de la construction Stratégie 4-1-D: Amélioration de la capacité technique Stratégie 4-1-E: Assurer le budget nécessaire
5) [Phase de restriction] 2: Capacité de l'entrepreneur: Amélioration de la capacité technique de l'entrepreneur local	Stratégie 4-2-A: Amélioration de la capacité de l'entrepreneur Stratégie 4-2-B: Présentation du système de qualification
6) [Meubles]: Amélioration de la qualité des meubles scolaires	Stratégie 5-A: Normalisation de la conception des meubles Stratégie 5-B: Amélioration de la procédure de passation de marché Stratégie 5-C: Supervision (Vérifier la qualité des meubles) Stratégie 5-D: Amélioration de la capacité de l'usine locale de meubles / menuisier
7) [Phase d'entretien]: Promotion des activités d'entretien	Stratégie 6-A: Responsabilité du COGES et des autorités locales Stratégie 6-B: Responsabilité du MEN (DEP)

Tableau 4.5.4 Rôles de l'Administration Centrale (EPP)

MEMIS	• Diriger un comité technique au niveau central pour le modèle de conception EPP, le manuel de supervision et d'entretien avec le MEN. • Allouer les budgets nécessaires au suivi et à la planification des administrations locales (y compris les enquêtes). • Instruire les élus locaux à faire officiellement le suivi et la planification. • Assumer la responsabilité de la formation des élus et des responsables des Collectivités Territoriales dans la construction et la réhabilitation des infrastructures EPP, ainsi que dans le suivi et la planification.
MEN - DEP	• Assumer la responsabilité du suivi de la qualité des infrastructures EPP construites par les Collectivités Territoriales. • Fournir les normes des infrastructures EPP à construire par les Collectivités Territoriales. • Fournir un soutien technique au MEMIS pour l'organisation de formation au niveau des Collectivités Territoriales. • Embaucher du personnel supplémentaire (ou allouer du personnel existant) et allouer des budgets pour le soutien technique au MEMIS
MEN - DAF	• Faire le suivi des investissements dans les infrastructures scolaires construites par les Collectivités Territoriales.
MCU	• MCU est responsable de l'établissement d'un système de base de données des entrepreneurs pour éviter les entreprises fictives. • MCU est responsable du recensement des ingénieurs civils et des techniciens supérieurs.
Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	• Chargé de fournir aux entreprises de construction locales et aux ouvriers qualifiés une formation adéquate sur la construction de bâtiments avec le soutien du MCU
Bureau du Premier Ministre	• Chargé de l'enregistrement des procès-verbaux d'achèvement des travaux ou du certificat de tous les travaux de construction en Côte d'Ivoire.
MEF	• La DMP /MEF devrait être impliquée dans les appels d'offres informels faits par les Collectivités Territoriales en tant qu'observateurs. • Le MEF devrait instruire le Trésorier municipal ou régional à réduire les retards de paiement des entrepreneurs. En agissant ainsi, les différents types d'entrepreneurs (grands ou petits, à Abidjan ou au niveau local, etc.) pourraient avoir la possibilité de participer à l'appel d'offres.
Corps Préfectoral	• Assurer la conformité avec la carte scolaire par les CT • Assumer la responsabilité de soutenir les Collectivités Territoriales dans la communication avec les communautés pour le développement et la gestion des infrastructures EPP. • Le Corps Préfectoral est chargé de soutenir les communautés dans la communication avec les Collectivités Territoriales pour le développement et la gestion des infrastructures EPP. • Le Corps Préfectoral devrait faciliter la communication entre les Collectivités Territoriales pour le développement et la gestion des infrastructures EPP. • Le Corps Préfectoral faciliter la communication entre les Collectivités Territoriales et l'administration centrale / déconcentrée.

Tableau 4.5.5 Les six stratégies pour améliorer le service d'approvisionnement en eau en milieu rural

1. Mise en place d'un système de suivi des infrastructures et élaboration des plans de développement sectoriel par les Collectivités Territoriales. 2. Promotion du développement des infrastructures par la mise en œuvre des projets de l'administration locale ainsi que des projets nationaux du MIE, sur la base des plans de développement sectoriel élaborés par les Collectivités Territoriales. 3. Renforcement du système d'entretien en développant les capacités des responsables techniques des Collectivités Territoriales, en matière de formation et de suivi de CGPE ainsi que des artisans réparateurs. Il faut ajouter à cette idée la mutualisation des fonds d'eau (création de syndicats des CGPE, professionnalisation, etc.) en mettant en place des réseaux de points de vente de pièces de rechange. 4. Clarification des rôles et des responsabilités des parties prenantes (MEMIS, DGIHH, DTH, ONEP, CNC-CGPE du MIE, Corps Préfectoral, Collectivités Territoriales et CGPE) 5. Renforcement des capacités des Collectivités Territoriales et allocation de budgets aux Collectivités Territoriales pour le développement et la gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural. 6. Renforcement du système de soutien technique du gouvernement central et de l'administration déconcentrée pour les Collectivités Territoriales.

Tableau 4.5.6 Documents de projet HV joints au Rapport d'Examen du Modèle de l'HR

N°	Titre	Contenus
Principaux Documents		
Modèle de système (final)		
A1.1	Rapport d'examen du modèle d'amélioration des services d'eau en milieu rural (le document du Modèle de l'HR)	Stratégies d'amélioration HR (HV et HVA) élaborées sur la base de l'expérience du Projet PCN-CI dans la région de Gbêkê et des modèles de mise en œuvre proposés. Il s'agit d'une version révisée du Rapport sur les Modèles de prestation de services publics HV daté de Février 2015.
Formulation du plan de suivi / développement		
A2.1	Manuel Q-GIS	Guide d'utilisation du logiciel gratuit Q-GIS pour générer et mettre à jour les cartes de localisation des villages.
A2.2	Guide Pratique pour le Renouvellement de la liste des Villages pour l'étude d'état des lieux de l'HV	Guide pratique sur le renouvellement des listes des villages à préparer avant les études d'état des lieux des infrastructures.
A2.3	Guide pratique pour le renouvellement des cartes de localisation des villages à pour l'étude d'état des lieux en utilisant le GPS	Guide pratique pour obtenir les coordonnées du village et renouveler les cartes de localisation du village à l'aide du GPS.
A2.4	Guide pour la mise en œuvre de l'enquête sur la situation et la formulation du plan de développement sectoriel HV et EPP	Guide pour la conduite de l'étude d'état des lieux et la formulation des plans de développement sectoriel HV et EPP.
Évaluation technique		
A3.1	Plan d'évaluation technique de HV	Plan d'évaluation technique des projets pilotes d'HV du projet PCN-CI.
A3.2	Rapport de l'évaluation technique de HV	Rapport sur le résultat de l'évaluation technique des projets pilotes du projet PCN-CI.
Mise en œuvre du Projet		
A4.1	Plan de mise en œuvre des projets pilotes HV	Document explicatif sur le contenu des activités de nouvelle construction et de réhabilitation des pompes manuelles, de gestion et de formation des AR, de gestion et de formation CGPE.
A4.2	Manuel de supervision des travaux de nouvelle construction de puits avec PMH et réhabilitation de PMH	Guide pour la supervision des travaux de construction de nouveaux puits équipés de pompes manuelles et de réhabilitation de pompes manuelles dans le cadre des projets pilotes du projet PCN-CI.
CGPE (Comité de gestion des points d'eau)		
A5.1	Guide Pratique du CGPE	Guide Pratique du CGPE sur le fonctionnement du CGPE.
A5.2	Manuel de formation des cadres de l'administration locale pour la gestion durable de CGPE	Guide pour l'ACT sur la gestion et la formation du CGPE.
AR (Artisan Réparateur)		
A6.1	Manuel Technique de Réparation de la PMH pour Artisans Réparateurs	Manuel technique pour AR sur la réparation de la pompe manuelle
Selection de l'entrepreneur		
A7.1	Plan de la méthodologie des contrats pour la passation des marchés de construction et des pièces de rechange des projets pilotes d'HV	Document de révision sur la méthodologie de signature de contrat pour 1. la construction de nouveaux puits, 2. la réhabilitation de margelle, 3. l'achat des pièces de rechange des pompes manuelles, 4. la réhabilitation des pompes manuelles, 5. l'étude géophysique et 6. le nettoyage par air-lifting effectué dans le cadre des projets pilotes du projet PCN-CI.
A7.2	Guide pratique pour la mise en œuvre de l'appel d'offres pour le "Contrat de construction de forages" des projets pilotes HV.	Contenus des documents d'appel d'offres et guide pratique pour les procédures d'appel d'offres de l'accord de forage des projets pilotes du projet PCN-CI.

N°	Titre	Contenus
Documents de Référence		
Modèle de Système (Initial)		
AR1.1	Rapport d'examen des modèles de prestation de services publics de HV basés sur les résultats de l'enquête sur la situation et l'évaluation technique	Document de révision des modèles de prestation des services publics HV avant le début des projets pilotes du projet PCN-CI convenu avec les homologues.
Renforcement des capacités		
AR2.1	Rapport du séminaire de l'évaluation des connaissances relatives au PRC-HV (Programme de renforcement des capacités sur l'HV)	Rapport d'analyse des résultats de l'examen anonyme à choix multiple (5 choix par question) réalisé pour évaluer l'impact du renforcement des capacités de l'ACT, mis en œuvre dans le cadre de projets pilotes du projet PCN-CI.
Formulation du plan de suivi / développement		
AR3.1	Rapport provisoire d'activité de la composante infrastructure HV	Rapport sur le résultat des études d'enquête de référence menées dans le cadre des projets pilotes du projet PCN-CI.
AR3.2	Rapport du Séminaire sur le renouvellement de la liste des villages pour l'enquête sur la situation de l' HV pour les cadres des administrations locales	Rapport du séminaire sur le guide pratique pour le renouvellement des listes des villages.
AR3.3	Rapport du séminaire sur la préparation du calendrier et le plan budgétaire de la 2ème enquête sur la situation de l'HV et de l'EPP pour les cadres des administrations locales	Rapport de la formation de l'ACT sur la formulation du calendrier et du budget de la 2e étude d'enquête de base.
AR3.4	Rapport du séminaire sur la soumission du plan budgétaire de la deuxième enquête sur la situation de l'HV et de l'EPP aux élus pour les cadres des administrations locales	Rapport sur les activités d'appui technique donné à l'ACT au cours de la soumission du budget aux élus pour la deuxième étude d'enquête de base.
CGPE (Comité de gestion des points d'eau)		
AR4.1	Rapport du séminaire sur la création et l'installation du CGPE pour les cadres des Collectivités Territoriales	Rapport du séminaire sur le manuel de création et d'établissement du CGPE.
AR4.2	Rapport du séminaire sur la gestion durable du CGPE pour les cadres des Collectivités Territoriales	Rapport du séminaire sur la gestion durable du CGPE.
AR4.3	Rapport sur la création et l'installation du CGPE	Rapport sur les activités de création et d'établissement de CGPE dans 77 villages.
AR4.4	Rapport sur la formation des bureaux du CGPE	Rapport de formation des comités du CGPE des 77 villages.
AR4.5	Rapport sur le suivi du CGPE	Rapport du suivi des comités du CGPE des 77 villages.
AR (Artisan Réparateur)		
AR5.1	Rapport de formation sur la réparation de la PMH pour AR	Rapport de formation des AR sur les techniques de réparation des pompes manuelles. Neuf AR et les responsables des services techniques des Collectivités Territoriales ont assisté à la formation.
Document d'appel d'offres		
AR6.1	CONSTRUCTION DE VINGT PUIITS AVEC DES CLÔTURES, ÉQUIPÉS DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE, RENOUVELLEMENT D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE ET RÉHABILITATION DE VINGT SEPT CLÔTURES ET MARGELLES.	Documents d'appel d'offres pour travaux de forage (type d'appel d'offres ouvert); Maître d'Ouvrage: JICA; Maître d'œuvre délégué: CT de la Région de Gbêkê, Maître d'Œuvre: Service Technique du Conseil Régional de Gbêkê.
AR6.2	DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES POUR LA LEVE HYDROGÉOLOGIQUE ET GÉOPHYSIQUE DE VINGT FORAGES PROFONDS DE LA RÉGION DE GBÊKÊ	Documents d'appel d'offres pour les levés géophysiques (système JICA); Maître d'Ouvrage: Oriental Consultants Global

N°	Titre	Contenus
AR6.3	DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES POUR LE NETTOYAGE PAR AIR-LIFTING DE DIX-HUIT FORAGES PROFONDS EXISTANTS DANS LA RÉGION DE GBÊKÊ	Documents d'appel d'offres pour le nettoyage par Air-Lifting (système JICA); Maître d'Ouvrage: Oriental Consultants Global
AR6.4	DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES POUR L'APPROVISIONNEMENT DE PIÈCES DE RECHANGE POUR QUARANTE-NEUF POMPES A MOTORICITE HUMAINE (PMH) DANS LA RÉGION DE GBÊKÊ	Documents d'appel d'offres pour l'achat des pièces de rechange des pompes à motricité humaine (système JICA); Maître d'Ouvrage: Oriental Consultants Global

Chapitre 5 Activités de la Composante Amélioration de la Gestion de l'Ecole par le Renforcement des COGES

5.1 Etude d'Etat des Lieux sur les Ecoles et les COGES

Afin de comprendre la situation actuelle des écoles et des COGES de la Région de Gbêkê, l'enquête situationnelle a été conçue et les entretiens sur le terrain avec les cibles de l'enquête ont eu lieu de juin à juillet 2014. Le cadre de l'enquête est le suivant.

Tableau 5.1.1 Cadre de l'Enquête Situationnelle des Ecoles et des COGES

Objectif	Comprendre la situation actuelle des écoles primaires publiques et des COGES de la Région de Gbêkê
Cibles	80 COGES des IEPP Air France (18), IEPP Béoumi 1 (38) et IEPP Koko (24)
Méthodologies	- Discussions de groupes en utilisant les questionnaires préparés au niveau des COGES ciblés 3 groupes de discussion (Directeurs d'Ecoles, parents membres des COGES et membres de la communauté) au niveau de chaque COGES
Enquêteurs	2 équipes d'enquêteurs 1 équipe est composée du personnel national de l'équipe d'experts de la JICA, d'un Conseiller COGES en DRENET¹, 1 ou 2 et Conseillers COGES de l'IEPP concernée
Calendrier des Enquêtes	- IEPP Air France: 10 Juin – 17Juin - IEPP Béoumi 1: 18 Juin – 28 Juin - IEPP Koko: 30 Juin – 5Juillet

Tel qu'indiqué, le nombre total de COGES couverts par l'enquête est de 80, ce qui représente près de 20% de tous les COGES de la Région de Gbêkê (364 COGES pour les 588 écoles selon les statistiques de l'éducation de 2012-2013). Les points touchés dans les questionnaires préparés sont listés ci-dessous.

¹ Durant la période du Projet, il y a eu plusieurs changements de noms d'entités homologues mentionnées dans ce rapport. Le SNAPS-COGES est devenu la DAPS-COGES en février 2015. Le MENET est devenu MEN et la DRENET est devenue DREN en Janvier 2016. Le MEN est devenu MENETFP et la DREN est devenue DRENETFP en Janvier 2017. Malgré ces changements de noms observés, la composition de base de ces organismes n'a pas beaucoup changé durant la période du Projet.

Tableau 5.1.2 Points touchés par l'Enquête sur les Ecoles et les COGES

- Relation entre les écoles avec les parties prenantes liées à l'école (qui, comment, pour quoi, etc.)
- Types et niveaux de participation de la communauté à la gestion scolaire / activités scolaires, pourquoi, comment (à travers le COGES ?, à travers le village ?, etc.) et les défis / possibilités
- Gestion de l'Ecole (par qui, comment, quoi, défis, etc.)
- COGES (composition, mode de sélection, etc.) et activités du COGES (quoi, comment, par qui, quand, etc.)
- La situation de l'éducation à l'école (nombre d'élèves, nombre d'enseignants, inscription, abandon, achèvement du cursus, résultats des examens, etc.)
- Enseignement à l'école (matériel pédagogique, temps d'enseignement, qualification des enseignants, etc.)
- Extra school activities
- Activités extra - scolaires
- Infrastructures scolaires (quoi, éléments manquant, etc.)
- Entretien de l'école et environnement (y compris la sécurité scolaire) (comment, par qui, etc.)
- Situation des enfants (temps d'étude, disponibilité des livres d'exercice, harcèlement / ignorance des enseignants / parents, etc.)
- Situation des enseignants (conditions de travail, disponibilité de logement, matériel didactique, heures d'enseignement, etc.)

Après les enquêtes sur terrain, toutes les informations recueillies ont été entrées dans Excel pour analyse. Considérant les données entrées, les résultats préliminaires ont été énumérés entant que «situations des écoles primaires» et « (gestion de l'école) par les COGES» (jointes au rapport). Puisque le temps de développement du Manuel 1 et du Manuel 2 était très limité, tenant compte des problèmes et défis dans les résultats préliminaires, les problèmes actuels concernant ces deux thèmes ont été analysés à travers l'arbre à problèmes. Ainsi, l'on constate que le principal défi des écoles primaires est que “l'efficacité interne des écoles n'est pas bonne”. En outre, le principal défi des COGES est que “les COGES ne pouvaient pas mettre en œuvre les activités planifiées en raison du manque de confiance des personnes dans les COGES”. Les résultats des analyses ont été mentionnés et pris en compte pendant l'élaboration du Manuel 1 et du Manuel 2. Les résultats complets ont été compilés sous la forme d'un rapport.

5.2 Formation au Niger sur la Gestion de l'Ecole

Un voyage d'étude a été organisé sur le Niger pour la composante COGES en tant que réunion de partage d'expériences pour les deux pays (Niger et Côte d'Ivoire) en août 2014. La JICA a mis en œuvre un projet de renforcement de la gestion de l'Ecole au Niger depuis plusieurs années, le Projet “Ecole pour Tous” et par conséquent, le plan était d'apprendre diverses choses à partir de leur expérience. Dans le cadre de ce voyage d'étude, un accent particulier a été mis sur les trois points suivants qui sont essentiels à la réussite du projet: d'abord, ce qui a été appris de l'expérience nigérienne en termes de renforcement des COGES et d'amélioration des écoles; ensuite sur le partage d'expériences entre la Côte d'Ivoire et le Niger portant sur les activités des COGES pour une meilleure gestion du COGES et l'amélioration des écoles et pour terminer comment et en quoi l'expérience du Niger peut être appliquée à la Côte d'Ivoire. Les participants étaient huit personnes du SNAPS-COGES, DRENET et IEPP de la Région de Gbêkê, une de la DGDDL / MEMIS et deux personnes des Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê. Ils ont été soutenus par une équipe de trois membres de l'Equipe d'Experts de la JICA et le Directeur des Opérations de la JICA en Côte d'Ivoire. Le voyage a été mis en œuvre comme suit:

Tableau 5.2.1 Programme et Contenu des Formations

Jours	Activités
2 août (Sam)	Voyage de la Côte d'Ivoire au Niger (par avion)
3 août (Dim)	Présentation des participants et partage du programme du voyage d'étude
4 août (Lun)	- Rencontre avec le Ministère de l'Education du Niger (Visite de courtoisie, Explication du Projet du Niger) - Présentation faite par la partie Ivoirienne - Présentation faite par la partie Nigérienne
5 août (Mar)	Visite de sites et entretiens (communes, COGES, forum des COGES)
6 août (Mer)	- Explication et discussions relatives à la visite des sites - Visite de sites et entretiens (COGES)
7 août (Jeu)	- Participation à l'atelier National sur le partage d'expériences - Elaboration d'un plan d'actions
8 août (Ven)	- Finalisation du manuel 1 sur la mise en place démocratique des COGES - Développement et partage d'un plan d'action sur l'applicabilité de l'expérience nigérienne au contexte de la Côte d'Ivoire
9 août (Sam)	- Participation à la réunion du comité exécutif régional du forum - Finalisation du manuel 1 sur la mise en place démocratique des COGES - Voyager sur la Côte d'Ivoire (par avion)

Le voyage d'étude au Niger a encouragé les autorités ivoiriennes à introduire une nouvelle approche du COGES en trois points principaux, qui ont été discutés et intégrés au moment de l'élaboration des manuels fondamentaux:

- Amélioration de la participation communautaire aux activités du COGES: L'Equipe d'Experts de la JICA a discuté avant avec le SNAPS-COGES de la possibilité d'une plus grande implication de la communauté dans le processus électoral des organisations de COGES en tant que candidats et électeurs. Sur la base de l'expérience du Niger, les responsables ivoiriens ont convenu que l'acceptation de la communauté dans l'élection pourrait améliorer la participation communautaire aux activités du COGES. Au cours du voyage au Niger il a été décidé que les membres de la communauté peuvent voter lors d'une élection pour certains postes, mais ne peuvent pas être candidats. Ils peuvent également participer à l'Assemblée Générale du COGES.
- La transparence dans la gestion des ressources du COGES: L'importance des points suivants a été retenue: un meilleur partage d'informations entre le MENET, le MEMIS et le Ministère des Finances, une plus grande participation de la communauté à la gestion du COGES, la mise en place et la clarification des critères et processus d'attribution et d'utilisation des subventions ou autres ressources des COGES, l'amélioration du processus d'élaboration et du contenu des rapports peut apporter une transparence dans la gestion des ressources du COGES.
- La mise en place d'un cadre de coordination: il a été convenu que la mise en place d'un cadre de coordination entre tous les Ministères concernés et les services liés à la gestion de l'Ecole tant au niveau central que local peut être très utile pour le suivi des activités des COGES et la gestion de l'Ecole. A cette fin, une sorte de cadre de coordination qui peut être appliqué à la Côte d'Ivoire doit être l'objet de discussions.

5.3 Formation sur la Mise en place Démocratique des COGES (Manuel 1)

5.3.1 Préparation du Manuel 1 sur la Mise en place Démocratique des COGES

L'élaboration des manuels est un long processus consultatif, avec beaucoup d'engagement des fonctionnaires du SNAPS-COGES au niveau central. Ce processus a commencé à la mi-février 2014 avec presque tout le personnel du SNAPS-COGES. Tout d'abord, trois Départements du SNAPS-COGES ont travaillé sur trois sujets différents et ont élaboré le premier projet de manuels, en se référant aux manuels d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Ensuite, le 28 février 2014, un atelier a été organisé avec le SNAPS-COGES où des projets de manuels qu'ils avaient préparés, couvrant trois différents sujets (mise en place des COGES, gestion participative des écoles par le COGES et suivi des activités du COGES) ont été présentés, discutés et modifiés. Au travers plusieurs séances de travail avec le SNAPS-COGES après l'atelier, les projets de manuels ont été révisés à la fin de mars. En outre, compte tenu des premiers résultats de l'enquête situationnelle des COGES et des enseignements tirés du voyage d'étude au Niger, le premier manuel (Manuel 1 pour la mise en place démocratique des COGES) sur trois manuels distincts a été finalisé en août 2014. Sur la base du Manuel final 1, de nouvelles approches ont été expérimentées comme suit:

- Pour l'élection des membres des organes des COGES, non seulement les parents d'élèves mais aussi toute la communauté sera invitée à être présente;
- L'élection des parents membres se fera par toute la communauté, pas seulement les parents des élèves; et
- Les trois parents d'élèves, qui n'avaient pas de poste fixe auparavant, seront désormais chargés d'activités spécifiques et seront élus parmi les représentants des jeunes, des femmes et des chefs de village / quartier.
- Le processus électoral sera plus clair et plus précis.

Ainsi, le contenu du Manuel 1 se présente comme suit.

Tableau 5.3.1 Contenu du Manuel 1

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Module 1 Cadre conceptuel du comité de gestion des écoles publiques (COGES)• Module 2: Processus de mise en place démocratique du COGES• Module 3: Rôles et responsabilités des acteurs / partenaires de l'école |
|--|

5.3.2 Organisation de la Formation sur la Mise en Place des COGES

(1) Développement de la formation

En lien avec le développement du Manuel 1, un plan de formation portant sur ledit manuel a été élaboré. Après l'élaboration du projet de manuel sur la mise en place démocratique des COGES, un projet de plan de formation a été préparé par le personnel du SNAPS-COGES en étroite collaboration avec l'Equipe des Experts de la JICA. Sur la base du manuel finalisé le plan de formation a pu être aussi finalisé.

(2) La Formation des Formateurs

Deux programmes de formation sur le manuel de la mise en place démocratique des COGES ont été mis en œuvre pour le SNAPS-COGES, la DRENET et les IEPP pour faire d'eux des formateurs de la formation portant sur le manuel 1. La première formation peut être qualifiée d'activités de renforcement des capacités pour les quatre fonctionnaires du SNAPS-COGES qui ont été assignés comme formateurs de la formation des formateurs (FDF) au programme de formation sur le Manuel 1, à travers plusieurs séances de travail à Abidjan pendant environ une semaine avec une session de deux jours pour la simulation de la FDF.

La seconde visait les Conseillers COGES des DRENET et IEPP, ainsi que des responsables des Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê. La deuxième formation a été menée en août 2014, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Cette formation concernait également les fonctionnaires des Collectivités Territoriales parce qu'ils sont censés jouer des rôles importants dans la gestion de l'Ecole. Elle a permis aux personnes des DRENET, IEPP et des Collectivités Territoriales de discuter de leur compréhension de la façon dont les COGES doivent être mis en place ou renouvelés.

Tableau 5.3.2 Résumé de la Formation des Formateurs (FDF) sur le Manuel 1

Titre de la Formation	Formation des Formateurs sur le Manuel 1: Mise en place / Renouvellement Démocratique des COGES
Date	13 août 2014
Lieu	Salle de Réunion de la Préfecture de Gbêkê
Objectifs	• Former les formateurs sur le contenu de la formation portant sur le manuel, • Donner aux participants une connaissance du concept de COGES, de la mise en place du COGES et du personnel concerné des écoles • Former les participants à la mise en place démocratique des organes du COGES • Donner l'occasion aux agents concernés de réfléchir sur le COGES en particulier au niveau des conseils communaux et régionaux
Formateurs (prévus)	• Personnel du SNAPS-COGES (4 personnes)
Observateurs (prévus)	• DGDDL/ MEMIS (1 personne) • SNAPS-COGES/ MENET (1 personne) • DELC/ MENET (1 personne) • Préfecture de Gbêkê (1 personne)
Cibles (prévues)	• DRENET: Directeurs (2 personnes), staff du SELC (2 personnes), Conseillers Régionaux du COGES (4 personnes) • IEPP: Inspecteurs (10 personnes), Conseillers COGES (15 personnes) • Collectivités Territoriales : Président ou Directeur de Cabinet et Conseil Régional, Maires ou Directeurs de Cabinets des communes (10 personnes), Personnel en charge de l'éducation (10 personnes)

Tableau 5.3.3 Nombre réel de Participants à la Formation des Formateurs sur le Manuel 1

Désignations	Nombre attendu	Participants
Participants		
Directeurs DRENET / DRENET	2	2
Personnel SELC / DRENET	2	1
Conseillers COGES Régionaux / DRENET	4	4
Inspecteurs IEPP / IEPP	10	6
Conseillers COGES IEPP / IEPP	15	14
Conseil Régional / Président ou Directeur de Cabinet / Maires/ Collectivités Territoriales	10	8
Personnel en charge de l'éducation/ Collectivités Territoriales	10	9
Autres	0	6
<i>Sous-total</i>	53	50
Observateurs		
DGDDL/ MEMIS	1	1
SNAPS-COGES/ MENET	1	2
DELC/ MENET	1	1
JICA	1	1
Autres Observateurs (NGO)	-	1
<i>Sous-total</i>	4	6
TOTAL	57	61

(3) Formation des Directeurs d'Ecoles

Suite à la formation des formateurs décrite ci-dessus, la formation des Directeurs d'écoles sur le manuel 1 a été mise en œuvre. Elle est résumée dans les deux tableaux ci-dessous. Comme il existe un grand nombre d'écoles primaires dans le Gbêkê, la formation a été organisée par IEPP. Par conséquent, dix séances de formation (en réalité, onze séances de formation parce que l'IEPP Gouffreville a été divisée en deux) ont été organisées et les Directeurs d'écoles ont participé aux séances de formation organisées par les IEPP qui supervisent leurs propres écoles.

Tableau 5.3.4 Cadre de la Formation des Directeurs sur le Manuel 1

Titre	Formation des Directeurs d'écoles primaires publiques sur le manuel 1 portant sur la mise en place démocratique du COGES
Objectif	• Former les participants à la mise en place et au renouvellement démocratiques du COGES • Fournir aux participants les informations nécessaires à la participation active des communautés au processus de mise en place et de renouvellement démocratiques du COGES
Formateurs	• Conseillers COGES en IEPP (former pour leur propre IEPP) • Conseillers COGES en DRENET (deux Conseillers pour chaque formation) • Supervision du SNAPS-COGES (3 ou 4 formateurs pour chaque IEPP/ session en tout)
Personnes formées	Tous les Directeurs de toutes les écoles publiques de la Région de Gbêkê (682 Directeurs d'écoles)
Durée de la Formation	9:00-16:45

Tableau 5.3.5 Résumé de la mise en œuvre de la Formation des Directeurs d'Écoles sur le Manuel 1

Date	IEPP	Lieu	Directeurs Attendus	Directeurs Présents	COGES Attendus	COGES Présents
Août 28	Koko	Préfecture de Bouaké	89	62	34	29
29 Août	Belleville	GS Annexe of Bouaké	63	56	26	23
	Sakassou	Centre Culturel of Sakassou	69	61	57	51
3 Sep	Gonfreville (group 1)	GS Walebo de Bouaké	67	56(*1)	30	26
	Gonfreville (group 2)	GS Walebo de Bouaké	51	39	32	29
4 Sep	Air-France	GS TSF Bassa de Bouaké	58	46	25	24
	Béoumi 1	GS Béoumi 1	60	45	53	40
5 Sep	Ngatakro	GS Saint Viateur de Bouaké	98	74	49	44
	Brobo	GS Brobo	39	35	33	29
8 Sep	Béoumi 2	GS Botro Wadaud of Botro	41	39	33	32
	Bodokro	EPP Bodokro Plateau	50	44(*2)	44	39

Note (*1): Un directeur d'école de l'IEPP Gonfreville a été remplacé par un nouveau successeur après cette formation

Note (*2): Dans l'IEPP Bodokro, des représentants des Directeurs sont venus de sept écoles. Les quarante-quatre comprennent ces représentants. Sur la base des notes (* 1) et (* 2), le nombre total de Directeurs absents est de 133.

Le thème de la formation portait sur comment mettre en place ou renouveler le COGES de manière démocratique par voie électorale. Sur la base du manuel nouvellement préparé, la nouvelle composition du COGES, les rôles de chaque membre, ainsi que les mesures et le processus pour réaliser une élection démocratique ont été expliqués.

La qualité de la formation était bonne en général en ce qui concerne la facilitation par les formateurs et la compréhension des participants. Certains formateurs venant des IEPP ont participé à la formation d'autres IEPP avant d'organiser leurs formations. Des séances de débriefing ont eu lieu à la fin de toutes les formations. La qualité de la formation a été améliorée de jour en jour. Toutefois, certains formateurs venant de certaines IEPP n'ont pas pu jouer pleinement leur rôle de formateurs et ont eu besoin d'un soutien important de la part des formateurs des DRENET. Il est nécessaire que les DRENET et les IEPP travaillent ensemble pour aider les IEPP qui ont besoin de soutien pour les futures sessions de formation. De plus, étant donné que la période de formation était celle des vacances d'été pour les écoles primaires, ou parce que certains directeurs n'étaient pas affectés au moment de la formation, le taux de participation n'était pas aussi élevé que prévu (133 Directeurs étaient absents selon le Tableau 5.3.5 et les Notes (* 1) et (* 2)). Des séances supplémentaires de formation ont été organisées à la mi-septembre 2014, afin de toucher ces Directeurs absents. Ces sessions supplémentaires ont couvert 89 Directeurs d'écoles de 41 COGES. Au total, 646 Directeurs d'écoles de 407 COGES (plus de 95% de tous les COGES) ont participé à la formation. Le processus électoral des membres du COGES a suivi cette formation, en utilisant les méthodes fournies.

5.4 Formation sur la Gestion Participative de l'Ecole par le COGES (Manuel 2)

5.4.1 Préparation du Manuel 2 sur la Gestion Participative de l'Ecole par les COGES

Le premier projet du Manuel 2 sur (La Gestion participative de l'Ecole par les COGES) a été élaboré en février et mars 2014 avec le SNAPS-COGES. Le projet a été élaboré en référence aux mêmes types de manuels d'autres pays d'Afrique de l'Ouest qui ont mis en œuvre des projets «École pour tous». Par conséquent, le développement du Manuel 2 a commencé par l'examen du premier projet. Ce travail a été fait conjointement avec la DAPS-COGES au niveau central mais aussi de temps en temps avec les Conseillers COGES de la Région de Gbêkê.

Fondamentalement, la table des matières est restée la même que celle de la première ébauche. Cependant, compte tenu du calendrier de la formation suivante sur le Manuel 3, qui était prévue en juin 2015, le module portant sur le suivi et l'évaluation des plans d'action des COGES est passé du Manuel 3 au Manuel 2.

En ce qui concerne le contenu détaillé, chaque module a été soigneusement examiné et révisé, en se référant à ce que l'Equipe de Projet a appris au Niger ainsi qu'aux résultats préliminaires de l'enquête situationnelle. Lors de la révision, les éléments suivants ont été pris en considération.

- Veiller à ce que le Bureau Exécutif du COGES acquiert la confiance des membres du COGES (transparence des activités)
- Adapter le contenu au contexte de la Côte d'Ivoire
- Être aussi simple que possible, mais inclure toutes les informations nécessaires en même temps
- Être dans un ordre logique
- Fournir des formats unifiés

Comme résultat le Manuel 2 développé a apporté ce qui suit.

- Introduction d'un plan d'action triennal et d'un plan d'action annuel avec des objectifs
- Explication détaillée des étapes de développement des plans à chaque COGES
- Clarification et explication des tâches administratives et financières du COGES avec les formulaires nécessaires
- Explication du suivi des activités du COGES avec les formulaires nécessaires

En particulier, le manuel exige que le bureau exécutif du COGES élabore des plans d'action et suive la progression des plans d'action avec les membres du COGES, y compris les membres de la communauté. Cela assurerait la transparence des activités du bureau exécutif du COGES et favoriserait la confiance des populations dans le COGES.

Finalement le contenu du Manuel 2 se présente comme suit.

Tableau 5.4.1 Contenu du Manuel 2

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Gestion administrative• Module 2: Concept du PAT et du PAAB• Module 3: Etapes de développement du PAT et du PAAB• Module 4: Mobilisation des Ressources• Module 5: Gestion financière et matérielle• Module 6: Audit• Module 7: Système de suivi des COGES |
|---|

5.4.2 Mise en œuvre de la Formation sur la Gestion Participative de l'Ecole par le COGES dans les IEPP pilotes

(1) Développement de la Formation

Sur la base du manuel élaboré, un plan de formation détaillé a été développé. Les objectifs de la formation sont de «fournir des connaissances sur la gestion participative de l'école et les plans d'action » et «former les participants à développer des plans d'action de manière participative». La formation dure trois jours et vise les membres du COGES.

La formation était composée de sept modules. L'équipe de projet a essayé de la rendre participative autant que possible en incluant des travaux de groupe, des simulations et des jeux de rôles afin que les participants puissent avoir l'occasion d'expérimenter et de pratiquer le contenu de la formation. En particulier, la partie relative à l'élaboration de plans d'action comprend à la fois le travail de groupe et la simulation afin de maximiser les participations.

(2) Formation des Formateurs

La formation des formateurs (FDF) sur le Manuel 2 couvrant les IEPP pilotes a été organisée les 11, 12 et 13 décembre 2014 à la salle de conférence de la Préfecture de Gbêkê. Les formateurs étaient un membre du personnel national de l'Equipe d'Experts de la JICA et un membre du personnel de la DAPS-COGES. Les participants à la formation étaient des membres du personnel de la DAPS-COGES qui deviendraient des formateurs à la prochaine FDF, des Conseillers COGES en DRENET, des Conseillers COGES des IEPP pilotes, des Conseillers municipaux et le personnel des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales couvrant les IEPP pilotes (Le Conseil Régional, la Commune de Bouaké et la Commune de Béoumi). Le nombre de participants des différentes entités est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5.4.2 Participants à la FDF des IEPP Pilotes

Organisation	Désignation des Participants	Nombre de Participants
DAPS-COGES	Responsable des TI, Responsable de la formation, Responsable des élus locaux	3
DRENET 1	Conseiller COGES	2
DRENET 2	Conseiller COGES	2
IEPP Air France	Conseiller COGES	2
IEPP Béoumi 1	Conseiller COGES	2
IEPP Koko	Conseiller COGES	2
Bouaké Commune	Personnel des Services Socioculturels, Conseiller Municipal	2
Béoumi Commune	Personnel des Services Socioculturels, Conseiller Municipal	2
Conseil Régional	Personnel des Services Socioculturels, Conseiller Régional	2
Total		19

(3) Formation des membres du COGES

A la suite de la FDF susmentionnée, la formation des membres COGES sur la Gestion Participative de l'Ecole par le COGES (Manuel 2) a été menée au niveau des IEPP pilotes en janvier et février 2015. Les formateurs étaient les Conseillers COGES en DRENET et IEPP qui ont mis en œuvre la formation. Les cibles de la formation étaient trois personnes de chaque COGES (le Vice-Président de l'Assemblée Générale (Directeur d'école), le Président du Bureau Exécutif (parent d'élève) et le Trésorier du Bureau Exécutif (parent d'élève) des IEPP pilotes. Le résumé des formations est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5.4.3 Formation des Membres du COGES des IEPP Pilotes

IEPP	Date	Lieu	Formateurs	Nombre de Participants (COGES Participant)
IEPP Air France	14, 15, 16 Janvier	Angoua Tanoukro Groupe Scolaire	3 formateurs (1 Conseiller COGES en DRENET 1, 2 Des Conseillers COGES de l'IEPP Air France)	61-69* (25 sur 25 COGES)
IEPP Béoumi 1	3, 4, 5 Fevrier	Salle de réunion de l'IEPP Béoumi 2	5 formateurs (1 Conseiller COGES en DRENET 1, 2 Conseillers COGES de la DRENET 2, 2 Conseillers COGES de l'IEPP Béoumi 1)	142-148 (52 sur 54 COGES)
		Salle de la Commune de Béoumi		
IEPP Koko	19, 20, 21 Janvier	Salle de Conférence de la Préfecture de Gbêkê	3 formateurs (1 Conseiller COGES en DRENET 2, 2 Conseillers COGES de l'IEPP Koko)	90-98 (35 sur 36 COGES)

*: Etant donné qu'il y avait trois jours consacrés à chaque formation, le nombre de participants a varié de jour en jour.

Il est à noter qu'en plus des formateurs assignés, plusieurs Conseillers COGES ont volontairement soutenu la formation mentionnée ci-dessus.

5.4.3 Mise en œuvre de la Formation sur la Gestion Participative de l'Ecole par le COGES dans les IEPP non pilotes

(1) Révision des Manuels et Plans des Sessions

Sur la base des observations des formations effectuées dans les IEPP pilotes, le contenu du Manuel 2 a été examiné et révisé. La principale partie révisée était celle concernant les étapes à suivre pour l'élaboration d'un plan d'actions triennal, en simplifiant le processus. En outre, des révisions mineures telles que les corrections de formulation et des phrases et des révisions de formats ont été effectuées.

En termes de formation, le cadre principal est resté le même. La formation a été ajustée en fonction du changement du contenu du Manuel 2. En outre, afin de fournir pleinement la manière d'élaborer un plan d'action triennal, le temps de simulation du développement du plan d'action triennal a considérablement augmenté et les travaux de groupe relatifs au plan d'action triennal ont été supprimés.

(2) Formation des Formateurs

Les 3, 4 et 5 mars 2015, la formation des formateurs (FDF) sur le Manuel 2 couvrant les IEPP non pilotes a été organisée. A cette époque, l'objectif de la formation était non seulement de former les futurs formateurs, mais aussi former les responsables des Collectivités Territoriales concernées dans la Région de Gbêkê. Par conséquent, des représentants des DRENET et les inspecteurs des IEPP ont également été invités à la formation. En outre, bien que la FDF fut destinée aux IEPP non pilotes, les Conseillers COGES des IEPP pilotes y ont été invités parce qu'ils étaient censés appuyer la formation des COGES des IEPP non pilotes et parce qu'ils devaient donc comprendre le manuel 2 révisé et la formation. En conséquence, le nombre de participants était de 36. Les participants sont présentés ci-dessous.

Tableau 5.4.4 Participants à la FDF des IEPP Non-Pilotes

Organisation	Désignation des Participants	Nombre de Participants
DRENET 1	Secrétaire Général, Conseiller COGES	2
DRENET 2	Secrétaire Général, Conseiller COGES	3
IEPP Belleville	Inspecteur, Conseiller COGES	2
IEPP Brobo*	COGES counsellor	1
IEPP Gonfreville	Inspecteur, Conseiller COGES	2
IEPP N'gattakro	Inspecteur, Conseiller COGES	2
IEPP Béoumi 2	Inspecteur, Conseiller COGES	2
IEPP Bodokro	Inspecteur, Conseiller COGES	2
IEPP Sakassou	Inspecteur, Conseiller COGES	3
IEPP Air France	Inspecteur, Conseiller COGES	3
IEPP Béoumi 1	Inspecteur, Conseiller COGES	2
IEPP Koko	Conseiller COGES	2
Bodokro Commune	Personnel des Services socioculturels	1
Botro Commune	Personnel des Services socioculturels, Conseiller Municipal	2
Brobo Commune	Personnel des Services socioculturels, Conseiller Municipal	2
Djébonoua Commune	Personnel des Services socioculturels	1
Diabo Commune	Personnel des Services Administratifs, Conseiller Municipal	2
Sakassou Commune	Personnel des Services socioculturels, Conseiller Municipal	2
Total		36

*: L'Inspecteur de l'IEPP Belleville est aussi en charge de l'IEPP Brobo.

Les formateurs de la FDF étaient 4 membres de la DAPS-COGES qui ont participé à la FDF relative au Manuel 2 qui a ciblé les IEPP pilotes en décembre 2014. Afin de préparer les formateurs pour la FDF, une réunion fut organisée à Abidjan. Au cours de ladite réunion le contenu de la formation a été examiné par les formateurs ensemble avec l'Equipe d'Experts de la JICA avant la FDF.

(3) Formation des Membres du COGES

La formation sur le Manuel 2 (Gestion Participative de l'Ecole par les COGES) destinée aux membres des COGES des IEPP non pilotes a débuté en mars 2015 et s'est poursuivie jusqu'en avril 2015. Les formateurs étaient des Conseillers COGES en DRENET et des IEPP et du personnel des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales. Les cibles de la formation étaient trois personnes de chaque COGES, comme durant la formation précédente des IEPP pilotes notamment les Vice-Présidents des Assemblées Générales (Directeur d'école), les Présidents des Bureaux Exécutifs (parent d'élève) et les Trésoriers des Bureaux Exécutifs). Le résumé de la formation est présenté au Tableau 5.4.5.

Tableau 5.4.5 Formation des Membres des COGES des IEPP Non Pilotes

IEPP	Date	Lieu	Nombre de Participants (COGES Participantes)
Brobo	25, 26, 27 Mars	Salle des Cérémonies de la Commune de Brobo	76-77* (31 sur 35 COGES)
Bodokro	31 Mars, 1, 2 Avril	Salle de la Mairie de la Commune de Bodokro	111-113 (40 sur 45 COGES)
N'gattakro	15, 16, 17 Avril	Groupe Scolaire St Viateur	100-114 (36 sur 50 COGES)
		Salle de la Mairie de la Commune de Djebonoua	
Sakassou	15, 16, 17 Avril	Centre Culturel	134-141 (54 sur 56 COGES)
		Salle des Cérémonies de la Commune de Sakassou	
Béoumi 2	20, 21, 22 Avril	IEPP Béoumi 2	76-78 (32 sur COGES)
Belleville	20, 21, 22 Avril	Groupe Scolaire Annexe	55-57 (24 sur 26 COGES)
Gonfreville	20, 21, 22 Avril	Salle des Cérémonies de la Commune de Diabo	144-157 (59 sur 63 COGES)
		Groupe Scolaire Ahougnanfoutou	
		Groupe Scolaire Walebo	

*: Etant donné qu'il y avait trois jours consacrés à chaque formation, le nombre de participants a varié de jour en jour.

Comme le montre le tableau ci-dessus, plusieurs COGES de chaque IEPP n'ont pas participé à la formation. Les Conseillers COGES de chaque IEPP ont rencontré ces COGES pour leur donner le Manuel 2 avec une explication de son contenu.

5.4.4 Mise en œuvre de la Formation sur le Manuel 2 Révisé

(1) Révision du Manuel 2

A travers le suivi des activités des COGES des IEPP pilotes, il a été constaté que de nombreux COGES avaient du mal à élaborer les PAT (Plan d'Actions Triennal: Plan d'action triennal) et les PAAB (Programme d'activités annuelles Budgetisé. Il a donc été décidé de réviser le Manuel 2 (Gestion Participative de l'Ecole par les COGES).

La révision majeure a été de simplifier le processus de planification des actions et d'exiger des COGES qu'ils élaborent des plans d'action de juste un an appelés PACC (Plan d'Actions Communautaires du COGES). Dans la version précédente du Manuel 2, les COGES étaient tenus de développer à la fois des PAT et des PAAB, mais, dans cette version, les COGES ont besoin de développer simplement le PACC. En outre, l'étape de l'analyse des problèmes dans les assemblées générales a été ignorée parce qu'elle prend beaucoup de temps. Au lieu de cela, les COGES commencent à réfléchir à ce qu'ils doivent faire au cours de l'année scolaire en fonction de la situation réelle de leurs écoles. Compte tenu du changement majeur, les parties pertinentes du Manuel 2 (comme le concept de PACC, au lieu du concept de PAT et du PAAB, et le format du PACC) ont également été révisées. Le contenu révisé est présenté ci-dessous.

Tableau 5.4.6 Contenu du Manuel 2 Révisé

- Module 1: Gestion Administrative
- Module 2: Concept du PACC
- Module 3: Etapes du Développement du PACC
- Module 4: Mobilisation des Ressources
- Module 5: Gestion financière et matérielle
- Module 6: Audit
- Module 7: Système de suivi des COGES

(2) Elaboration de Formation

Sur la base du Manuel révisé 2, un programme de formation a été élaboré. Puisque la révision ne concernait qu'une partie du manuel, le programme de formation a également été conçu uniquement pour les parties révisées, qui étaient les modules 2 et 3 du dernier manuel 2. En outre, le module pour souligner l'importance de l'échange d'informations au niveau des U- COGES et COGES a été développé avec les autres. La formation a duré 3 heures et 30 minutes (une demi-journée).

(3) Formation des Agents des Collectivités entant que Formateurs

Afin de former des formateurs aptes à conduire la formation des membres des COGES sur le Manuel révisé 2, la formation des formateurs a été mise en œuvre le 29 octobre 2015 au Bureau de la Préfecture de Bouaké. Les cibles étaient les Conseillers COGES en DRENET et en IEPP et le personnel des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales. Les formateurs étaient les consultants nationaux de l'Equipe d'Experts de la JICA du PCN-CI. Le nombre de participants était de 24 personnes comme indiqué ci-dessous.

Tableau 5.4.7 Participants à la Formation des Formateurs sur le Manuel 2 Révisé

Catégorie	Désignation des Participants	Nombre de Participants
DRENET	Conseiller COGES	3
IEPP	Conseiller COGES	14
Collectivités Territoriales	Personnel des Services socioculturels	7
Total		24

En plus de ces personnes ciblées, le Secrétaire Général 1 de la DRENET 1 de Bouaké a ouvert la formation en tant que représentant du DRENET

(4) Formation des Membres des COGES

La formation relative au Manuel révisé 2 n'était pas été initialement prévue. Par conséquent, les occasions présentes dans les assemblées générales des U-COGES ont été utilisées pour la formation parce que les représentants de plusieurs COGES étaient supposés se retrouver aux assemblées générales. Fondamentalement, la matinée a été utilisée pour l'assemblée générale des U-COGES et l'après-midi a été utilisée pour la formation. Les formateurs étaient les conseillers COGES en DRENET et en IEPP ainsi que le personnel des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales comme mentionné ci-dessus. Les formations mises en œuvre sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5.4.8 Formation des Membres des COGES sur le Manuel 2 Révisé à travers les U-COGES

U-COGES	Date de l'Assemblée Générale	Lieu	Nombre de COGES Attendus	Nombre de COGES Participants	Taux de Couverture (%)
U-COGES 1 (Kondrobo)	6 Nov	Koyarabo	8	8	100
U-COGES 2 (Béoumi Nord)	18 Nov	GS Béoumi 1	24	24	100
U-COGES 3 (Béoumi Sud)	12 Nov	EPP PTT	23	23	100
U-COGES 4 (Ando-Kekrenou)	18 Nov	Kékérénu	11	11	100
U-COGES 5 (Ayau-Sran/ Toumodi-Sakassou)	18 Nov	Sranbodossou	8	8	100
U-COGES 6 (Marabadjassa)	7 Nov	GS Marabadiassa	16	12	75
U-COGES 7 (Bodokro)	11 Nov	GS Bodokro	29	29	100
U-COGES 8 (Botro)	18 Nov	GS Botro Wado	23	17	73.91
U-COGES 9 (Sakassou Nord)	20 Nov	GS Sakassou Centre	17	9	52.94
U-COGES 10 (Sakassou Sud)	20 Nov	Sakassou Centre	23	18	78.26
U-COGES 11 (Diabo)	21 Nov	GS Diabo 1	36	34	94.44
U-COGES 12 (Asrikro)	10 Nov	Asrikro	9	9	100
U-COGES 13 (Bouaké A)	11 Nov	GS Koko 1	37	26	70.27
U-COGES 14 (Bouaké B)	18 Nov	GS Koko 1	23	18	78.26
U-COGES 15 (Bouaké C)	14 Nov	GS Reine Pokou	23	18	78.26
U-COGES 16 (Bouaké D)	21 Nov	EPP BASSA	32	25	78.13
U-COGES 17 (Bouaké E)	4 Nov	GS Annex	22	13	59.09
U-COGES 18 (Djébonoua)	14 Nov	Djébonoua Foyer des jeunes	28	27	96.43
U-COGES 19 (Mamini)	11 Nov	EPP Mamini	15	11	73.33
U-COGES 20 (Brobo)	4 Nov	GS Brobo 1	20	16	80
Total			427	356	83.37

Comme indiqué ci-dessus, le taux de participation globale était d'environ 83%. Les COGES qui n'ont pas participé aux formations seront suivis individuellement par les Conseillers COGES pour qu'ils puissent élaborer de nouveaux plans d'action.

5.5 Formation sur la mise en place et le fonctionnement des U-COGES (Manuel 3)

5.5.1 Préparation du Manuel 3 sur la mise en place et le fonctionnement des Unions de COGES (U-COGES)

Le premier projet de Manuel 3 a été élaboré au début du Projet en février et mars 2014 avec le SNAPS-COGES, en se référant aux exemples d'autres pays. Il portait sur la mise en place d'un cadre de coordination entre les COGES, les IEPP et les Collectivités Territoriales car le format de «cadre de coordination» entre les acteurs de l'éducation semblait plus pertinente dans le contexte de la Côte d'Ivoire comparativement au modèle de «fédération/ union» des COGES. La décision fut prise après une longue discussion. Cependant, lorsque les représentants de l'Etat de la Côte d'Ivoire

ont participé au séminaire régional sur la gestion de l'Ecole au Niger en mars 2015, ils ont été inspirés par l'expérience du Sénégal et ont décidé d'établir les "unions" de COGES (U- COGES) au lieu d'un "cadre de coordination" comme leur plan d'action. C'était parce que ce dont le COGES en Côte d'Ivoire avait le plus besoin, c'était de communiquer avec les COGES voisins et de s'entraider, plutôt que d'avoir des discussions régulières avec les Collectivités Territoriales qui n'ont pas suffisamment de moyens pour soutenir les COGES actuellement. Par conséquent, l'objectif principal du Manuel 3 devrait être changé en la mise en place des unions de COGES.

En réfléchissant à la création des unions de COGES, la grande discussion portait sur les limites géographiques des unions. Il y avait plusieurs options possibles telles que l'utilisation des délimitations des Collectivités Territoriales, les sphères des IEPP (MENET administratives) et les sphères sous-préfectorales. Compte tenu de l'objectif des unions des COGES (organismes communautaires d'amélioration de l'entraide), la facilité de rassemblement des membres des unions devrait être privilégiée. En conséquence, la sphère sous-préfectorale a été choisie comme fondement de base pour l'établissement des unions de COGES. Fondamentalement, une union de COGES couvrirait une sous-préfecture. Cependant, pour les sous-préfectures relativement grandes comme Bouaké et Béoumi, elles ont été divisées en plusieurs unités. D'autre part, pour les sous-préfectures relativement petites, elles ont été combinées avec des sous-préfectures voisines pour créer une union. En conséquence, il a été suggéré la création de 20 U-COGES dans la Région de Gbêkê.

Une autre caractéristique de l'U-COGES est la participation volontaire. Puisque l'U-COGES est un organisme communautaire d'entraide et qui requiert de ses membres de contribuer à son fonctionnement, la participation au U-COGES dépend de chaque COGES. Si un COGES estime qu'il vaut la peine d'être membre d'une U-COGES, il la rejoindra et y enverra ses représentants (Président et Secrétaire Général du Bureau Exécutif du COGES).

Enfin, le Manuel 3 a été finalisé en juin 2015 et il comprenait les contenus suivants.

Tableau 5.5.1 Contenu du Manuel 3

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Module 1: Concept de l'U-COGES• Module 2: Processus de Mise en Place des U-COGES• Module 3: Fonctionnement des U-COGES |
|--|

5.5.2 Mise en œuvre de la formation des COGES sur l'établissement et le fonctionnement de l'U-COGES

(1) Développement de la formation

Sur la base du manuel 3 élaboré, un plan de formation a été élaboré. La formation s'adresse aux Présidents et aux Secréaires Généraux des Bureaux Exécutifs de chaque COGES, qui sont censés être les représentants de chaque COGES au sein de l'U-COGES. Il s'agissait d'une formation d'une journée seulement, couvrant les trois modules du Manuel 3. Selon le plan de formation, les outils de formation comprenaient les listes de COGES proposés pour chaque U-COGES.

(2) Formation des agents et fonctionnaires

La formation des fonctionnaires et agents sur Manuel 3 a été conduite deux fois. La première formation a été donnée à Abidjan au personnel de la DAPS-COGES le 4 juin 2015. Le projet n'a pas formé officiellement le personnel de la DAPS-COGES sur les manuels 1 et 2. Il a plutôt formé les formateurs attendus en leur expliquant le contenu des manuels et le partage des plans de formation avec certaines pratiques. Cependant, le concept d'U-COGES (le sujet principal du Manuel 3) était nouveau en Côte d'Ivoire et la DAPS-COGES souhaitait que non seulement les formateurs attendus, mais aussi les autres membres du personnel comprennent le contenu du Manuel 3. Par conséquent, la première formation a été organisée à Abidjan et les formateurs étaient des membres du personnel national de l'Equipe d'Experts de la JICA du PCN-CI. Il y avait 19 participants de la DAPS-COGES à ladite formation.

Juste après la formation d'Abidjan, une autre formation des fonctionnaires et agents a été organisée à Bouaké (au Bureau de la Préfecture de Bouaké) le 11 juin 2015. Les formateurs étaient 4 membres du personnel de la DAPS-COGES qui ont suivi la formation d'Abidjan. En outre, une personne de la DGDDL / MEMIS est venue à Bouaké pour observer la formation. La formation visait les responsables de l'Administration des DRENET, IEPP et les agents des Collectivités Territoriales de la Région de Gbêkê ayant des relations avec les COGES dans l'exercice de leurs fonctions. Il y avait 35 participants au total et la qualité des participants est présentée au Tableau 5.5.2.

Tableau 5.5.2 Participants à la Formation relative au Manuel 3 pour les Fonctionnaires et Agents à Bouaké

Organisation	Désignation des Participants	Nombre de Participants
DRENET 1	Conseiller COGES	2
DRENET 2	Conseiller COGES	2
IEPP Belleville	(Représentant de l'Inspecteur), Conseiller COGES	2
IEPP Brobo*	Conseiller COGES	1
IEPP Gonfreville	Représentant de l'Inspecteur), Conseiller COGES	3
IEPP N'gattakro	Conseiller COGES	1
IEPP Béoumi 2	Conseiller COGES	1
IEPP Bodokro	Conseiller COGES	1
IEPP Sakassou	Conseiller COGES	2
IEPP Air France	Conseiller COGES	2
IEPP Béoumi 1	Conseiller COGES	2
IEPP Koko	Conseiller COGES	2
Commune de Béoumi	Personnel des Services socioculturels	1
Commune de Bodokro	(Représentant du Maire), Personnel des Services socioculturels	2
Commune de Botro	Personnel des Services socioculturels, Conseiller Municipal	2
Commune de Bouaké	Personnel des Services socioculturels	1
Commune de Brobo	Personnel des Services socioculturels, Conseiller Municipal	2
Commune de Djébonoua	Personnel des Services socioculturels	1
Commune de Diabo	Personnel des Services Administratifs	1
Commune de Sakassou	(Représentant du Maire), Personnel des Services socioculturels	2
Conseil Régional	Représentant du Président, Direction des Services socioculturels	2
Total		35

*: L'Inspecteur de l'IEPP Belleville est aussi en charge de l'IEPP Brobo.

Le projet a invité des Directeurs et les autres responsables compétents des DRENET et des inspecteurs des IEPP. Cependant, la plupart d'entre eux n'ont pas assisté à la formation comme indiqué ci-dessus. C'est parce que la formation a été menée au milieu de la période des examens finaux des écoles primaires publiques et ils étaient occupés par leur préparation.

(3) Formation des Membres des COGES

La formation sur le Manuel 3, ciblant les membres des COGES a débuté le 19 juin 2015 et s'est poursuivie jusqu'au 30 juin 2015. L'unité de formation était l'unité administrative de l'IEPP comme lors de la formation précédente. Les cibles de la formation étaient les Présidents et Secrétaires Généraux des Bureaux Exécutifs des COGES et les formateurs étaient les Conseillers COGES des DRENET et IEPP ainsi que le personnel des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales. Le Tableau 5.5.3 ci-dessous montre les participants à la formation.

Tableau 5.5.3 Formation relative au Manuel 3 pour les membres des COGES

Organisation	Nombre de COGES	Nombre de Participants Attendus	Nombre de COGES Participants	Nombre de Participants
IEPP Belleville	26	52	18 (69%)	31 (60%)
IEPP Brobo	35	70	25 (71%)	39 (56%)
IEPP Gonfreville	63	126	55 (87%)	96 (76%)
IEPP N'gattakro	50	100	37 (74%)	63 (63%)
IEPP Béoumi 2	35	70	31 (89%)	52 (74%)
IEPP Bodokro	45	90	41 (91%)	79 (88%)
IEPP Sakassou	57	114	36 (63%)	61 (54%)
IEPP Air France	25	50	18 (72%)	33 (66%)
IEPP Béoumi 1	54	108	46 (85%)	83 (77%)
IEPP Koko	34	68	30 (88%)	60 (88%)
Total	424	848	337 (79%)	597 (70%)

Comme le montre le tableau ci-dessus, le taux global de participation des COGES était de 79%. Le calendrier de la formation était juste autour du début des vacances d'été et de nombreux enseignants avaient commencé à partir pour leurs propres localités. Par conséquent, le taux de participation n'était pas aussi bon que prévu.

Afin de former les 20% restants de tous les COGES, le second tour de la formation a été organisé en juillet et août (du 5 juillet au 5 août). Le Tableau 5.5.4 montre le nombre de COGES nouvellement formés au deuxième tour et le nombre total de COGES formés après le deuxième tour. Comme nous l'avons montré, 95% de tous les COGES dans la Région de Gbeke ont été formés sur le Manuel 3 après le deuxième tour et il restait 20 COGES. En ce qui concerne les 20 COGES, les Conseillers COGES de chaque IEPP les ont rencontrés individuellement pour leur fournir des explications relatives au Manuel 3.

Tableau 5.5.4 Formation portant sur le Manuel 3 pour les membres des COGES (Deuxième Tour)

Organisation	Nombre de COGES	Nombre de COGES Formés	Nombre de COGES Nouvellement Formés	Nombre Total de COGES Nouvellement Formés
IEPP Belleville	26	18	5	23 (88%)
IEPP Brobo	35	25	8	33 (94%)
IEPP Gonfreville	63	55	6	61 (97%)
IEPP N'gattakro	50	37	10	47 (94%)
IEPP Béoumi 2	35	31	2	33 (94%)
IEPP Bodokro	45	41	4	45 (100%)
IEPP Sakassou	57	36	16	52 (91%)
IEPP Air France	25	18	6	24 (96%)
IEPP Béoumi 1	54	46	6	52 (96%)
IEPP Koko	34	30	4	34 (100%)
Total	424	337	87	404 (95%)

5.6 Forum Régional sur l'Éducation

5.6.1 Préparation du Forum Régional

Afin de partager le concept du forum régional avec les fonctionnaires de haut rang du MENET, y compris le Directeur de Cabinet et d'en discuter, l'Equipe des Experts de la JICA du PCN-CI et la DAPS-COGES leur ont fait un exposé début juin 2015. Les participants ont fondamentalement bien compris l'idée de base du forum régional et ont convenu de la mise en œuvre du forum régional ainsi que de leur soutien à la mise en œuvre.

Étant donné qu'il était nécessaire de comprendre la situation de l'éducation de la Région de Gbêkê, afin de plancher sur le thème approprié pour le forum régional, la collecte d'informations a commencé en juillet 2015. Les données relatives à l'éducation disponibles dans les DRENET et les IEPP telles que (le nombre d'étudiants, les élèves qui ont réussi l'examen final de chaque niveau, le nombre de redoublants, le taux de réussite de l'examen final, etc.) ont été collectées. Fondamentalement, ces données ont été compilées par IEPP. En outre, plusieurs discussions ont eu lieu avec les éducateurs à Bouaké et à Abidjan sur les questions actuelles de l'enseignement primaire dans le Gbêkê et en Côte d'Ivoire en général. Sur la base de ces données et des discussions, l'on a supposé que l'accès à l'enseignement primaire serait raisonnablement bon en Côte d'Ivoire et à Bouaké. Cependant, l'efficacité interne de l'enseignement primaire semblait relativement mauvaise si l'on regardait les taux de réussite aux examens finaux et le nombre de redoublants. Par conséquent, il y a eu des discussions préliminaires entre l'Equipe d'Experts de la JICA du PCN-CI pour que le thème du forum régional puisse être lié à l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Au milieu du mois d'août 2015, un consultant pédagogique sénégalais ayant une grande expérience de la mise en œuvre des forums régionaux d'éducation au Sénégal dans le cadre du PAES2 est venu en Côte d'Ivoire pour rejoindre l'Equipe d'Experts de la JICA du PCN-CI pendant environ deux semaines. En apprenant de l'expérience sénégalaise du consultant, de nombreuses discussions sur la manière de se préparer et de diriger les forums régionaux ont été menées entre l'Equipe d'Experts de la JICA et les responsables de la DAPS-COGES. Ensuite, il a été décidé que le comité d'organisation du forum régional serait créé et que les membres du comité se prépareraient intensément pour le forum. Les termes de référence du comité d'organisation ont été élaborés, partagé avec les personnes concernées au niveau du MENET et des DRENET et les membres du comité d'organisation ont été désignés à la fois aux niveaux central et régional.

Le comité d'organisation se compose de cinq commissions, une au niveau central et les autres à Bouaké. Ce sont une «commission de supervision» (niveau central), «une commission scientifique», «une commission de communication», «une commission de la logistique» et «une commission de suivi et d'évaluation». Le nombre de membres du comité d'organisation était d'environ 10 au niveau central et environ 40 au niveau régional. La première réunion de la commission de supervision au niveau central a eu lieu le 1er septembre 2015 et a porté principalement sur le thème du forum. Ensuite, la première réunion au niveau régional a eu lieu le 4 septembre 2015. Au cours de la réunion, les membres des quatre commissions régionales ont été identifiés. A partir de ce jour, chaque commission a commencé à assurer ses propres tâches. Le Tableau 5.6.1 montre les réunions menées pour la préparation du forum régional. En plus des

réunions énumérées, chaque commission a eu ses propres réunions une ou deux fois par semaine en fonction de leurs propres besoins.

Tableau 5.6.1 Réunions du Comité d'Organisation

Réunion	Lieu	Contenus	Date
1ère réunion de la commission de supervision	Abidjan	✧ Partage de l'explication du forum régional ✧ Confirmation des membres du comité d'organisation ✧ Discuter d'un thème possible pour le forum ✧ Discussion sur les participants du forum	1 Sep
1ère Réunion de Préparation Régionale	Bouaké	✧ Partager l'explication d'un forum régional ✧ Expliquer comment préparer le forum ✧ Discuter des membres des 4 commissions ✧ Discuter des termes de référence du forum	4 Sep
2e Réunion de Préparation Régionale	Bouaké	✧ Discuter des termes de référence du forum pour finalisation ✧ Planification des activités de chaque commission	9 Sep
3e Réunion de Préparation Régionale	Bouaké	✧ Partager les avancées de chaque commission (discussions sur les participants, les regroupements pour les travaux de groupes, le rapport d'introduction, les fiches d'évaluation, la préparation de la logistique, les affiches et banderoles, les émissions radiophoniques, les invitations, etc.)	15 Sep
2ème Réunion de la Commission de Supervision	Abidjan	✧ Partager les avancées de la préparation au niveau régional	25 Sep
4e Réunion de Préparation Régionale	Bouaké	✧ Partager les avancées de chaque commission (rapport introductif, format de résolution finale, table des matières du rapport final, etc.)	Sep 28
5e Réunion de Préparation Régionale	Bouaké	✧ Partager les avancées de chaque commission (rapport introductif) ✧ Sélection d'un modérateur du forum	2 Oct

Dans le cadre de la préparation, les informations sur le forum régional ont été diffusées par des stations de radio locales. Les émissions ont été diffusées les 3 et 5 octobre par Radio Phenix (à Bouaké) et Radio Walebo Sakassou. Les différents membres du comité d'organisation, y compris les directeurs des DRENET, sont allés dans les stations de radio pour expliquer le forum régional.

Le 6 octobre soit un jour avant le forum régional, les membres nommés du comité d'organisation se sont réunis au Bureau de la Préfecture où devait se tenir le forum régional et ont fait la préparation finale. Ils ont fait la mise en place des lieux, revu l'ordre du jour, confirmé le conducteur, et préparé les documents nécessaires.

5.6.2 Mise en œuvre du Forum régional

Le forum régional sur l'éducation a été organisé le 7 octobre 2015 à la grande salle de conférence du Bureau de la Préfecture de Bouaké. Le thème du forum a été défini par le comité d'organisation comme «Amélioration des résultats scolaires des cours préparatoires (1ère et 2e années de

l'enseignement primaire) au moyen de la lecture et des mathématiques», qui a été approuvé par les participants au forum d'un jour.

Il y avait 187 participants parmi lesquels, le Directeur du Cabinet du MENET, l'Inspecteur Général du MENET chargé des questions pédagogiques, le Directeur de la DAPS-COGES /MENET, le représentant de la DGDDL /MEMIS et le Préfet de la Région de Gbêkê. Les types de participants sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5.6.2 Participants au Forum Régional

Entité	Nombre de Participants
Corps préfectoral	13
Personnel de DRENET et Inspecteurs des IEPP	23
Collectivités Territoriales	18
Personnel des IEPP (à l'exclusion des inspecteurs)	36
Représentants des U-COGES	40
Directeurs d'écoles	7
Syndicats d'enseignants	6
Chefs traditionnels et religieux	6
Partenaires techniques et financiers	8
Clubs des mères d'étudiantes	2
Commission de supervision du comité d'organisation	11
Media	6
Équipe d'Experts de la JICA du PCN-CI	11
Total	187

Le forum a été ouvert par le Préfet de la Région de Gbêkê. Après l'ouverture, le contenu du rapport introductif a été présenté par les Directeurs des DRENET de Bouaké 1 et 2. La présentation a porté sur la situation actuelle de l'éducation dans le Gbêkê et les défis actuels qui étaient que la qualité de l'éducation n'était pas bonne et les résultats scolaires (Taux d'admission aux examens de fin d'année de chaque niveau) n'étaient pas bons. La présentation a également porté sur les trois principales raisons supposées de ces problèmes avec plusieurs données de sauvegarde; 1) le manque de respect du temps d'enseignement établi à l'école, 2) l'insuffisance de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage à l'école, et 3) le manque de suivi des enfants en dehors des classes.

Ensuite, afin d'améliorer la situation, il a été suggéré que chaque entité mette en œuvre tout ce qu'elle peut faire. En tenant compte des trois principales raisons, trois axes stratégiques: A) «respect du temps d'enseignement à l'école», B) «amélioration de la qualité de l'apprentissage à l'école» et C) «amélioration de la qualité du suivi des enfants en dehors des classes» ont été préalablement insérés dans le rapport introductif et des actions d'amélioration possibles pour chaque axe stratégique pour chaque entité ont également été proposées. Ce fut la dernière partie de la présentation du rapport introductif.

Après la présentation, chaque entité a formé un groupe et a discuté de ce qu'ils pouvaient faire pour améliorer la situation. Ensuite, ils ont décidé de mettre en œuvre plusieurs actions et ont déclaré les actions comme leurs engagements. Voici leurs engagements pris.

Tableau 5.6.3 Engagements pris par chaque Entité

Entité	Axes	Engagements
Corps Préfectoral	A	- Prendre des dispositions pour que les enseignants se conforment aux horaires de travail; - Assurer la reprise effective des cours par les enseignants après les vacances (congés); - Aider à abandonner les pratiques consistant à impliquer les enseignants et les étudiants dans les manifestations de protestation pendant les heures de cours
	B	- S'engager à faire nettoyer l'environnement physique immédiat de l'école pendant l'année scolaire par le COGES et par la communauté en vacances - Assurer la sécurité de l'équipement et du mobilier scolaire durant l'année scolaire et les vacances.
	C	S'engager à sensibiliser les parents à la nécessité de suivre les enfants en dehors des classes.
Personnel des DRENET et Inspecteurs des IEPP	A	- S'assurer du respect effectif du calendrier prévu pour le début et la fin des cours; - S'assurer que le calendrier scolaire et l'emploi du temps sont respectés (le temps d'enseignement prévu pour chaque matière) et le temps d'enseignement réel.
	B	- Confier les classes initiales (classes CP) aux enseignants expérimentés - Assurer le soutien pédagogique aux enseignants en leur fournissant les outils éducatifs essentiels.
	C	- Proposer des devoirs de maisons - Encourager les parents à surveiller le travail scolaire des enfants.
Collectivités Territoriales	A	- Sensibiliser les communautés à la construction ou à la réhabilitation de logements sociaux pouvant être loués par les enseignants - Faciliter l'accès aux villages dotés d'écoles.
	B	- Construire ou réhabiliter les salles de classe et les équipements; - Organiser des «journées d'excellence».
	C	- Créer des communautés alphabètes pour un meilleur suivi; - Organiser des groupes d'étude à travers le COGES.
Personnel des IEPP (à l'exception des inspecteurs)	A	Organiser des sessions de rattrapage pour les cours non dispensés.
	B	Organiser des sessions de formation régulières pour les enseignants les mercredis en didactiques de lecture et en mathématiques.
	C	Demander aux enseignants de donner des exercices à faire à la maison et de les vérifier le lendemain matin;
COGES à travers les U-COGES	A	- Sensibiliser les parents à s'intéresser à la fréquentation scolaire de leurs enfants - Créer et faire fonctionner un observatoire communautaire des heures d'enseignement.
	B	- Récompenser par ordre de priorité les meilleurs élèves en mathématiques et en lecture; - Aider les élèves à acquérir leurs livres.
	C	- Organiser l'étude surveillée à l'école les jours non ouvrables sous la supervision d'un enseignant; - Organiser des réunions de sensibilisation des parents des élèves sur la surveillance de leurs enfants pendant les études à domicile.
Directeurs	A	- S'assurer du respect des heures de cours; - Visiter les salles de classe.
	B	- Mettre en œuvre le suivi de la méthode utilisée par les enseignants; - Donner trois tests en classe quotidiennement en (mathématiques, lecture et autres).
	C	Donner des devoirs de maison à vérifier le lendemain.

Entité	Axes	Engagements
Les Syndicats d'Enseignants	A	✧ Sensibiliser les enseignants sur le respect du calendrier ✧ Impliquer les enseignants dans la ponctualité et la fréquentation
	B	✧ Appliquer le curriculum et les méthodes d'enseignement ; ✧ Appliquer les heures d'enseignements.
	C	✧ Sensibiliser les parents à suivre leurs enfants ✧ Demander aux Directeurs de soutenir les syndicats pour sensibiliser les parents à suivre leurs enfants.
Chefs traditionnels et religieux	A	✧ Assister à toutes les réunions et activités concernant l'école.
	B	✧ Sensibiliser les communautés sur les problèmes qui minent l'école.
	C	✧ Sensibiliser les parents à suivre les enfants en dehors de l'école.
Partenaires Techniques et Financiers	A	✧ Mettre en place une structure de veille (soutenir la réactivation du groupe sectoriel de l'éducation dans la région).
	B	✧ Sensibiliser tous les acteurs sur la nécessité de créer des clubs de lecture et des bibliothèques communautaires et soutenir techniquement le renforcement des capacités des coordinateurs et des clubs de lecture et de mathématiques ✧ Soutenir les communautés pour la réhabilitation et la construction des écoles.
	C	✧ Soutenir l'alphabétisation des parents ✧ Soutenir les activités extrascolaires
Clubs de mères d'étudiantes	A	✧ Surveiller le respect du programme.
	B	✧ Construire des salles de classe.
	C	✧ Participer à la surveillance des enfants après l'école.

A la fin de la journée, tous les participants ont convenu d'une résolution liée aux engagements ci-dessus et le forum a pris fin.

L'une des principales fonctions attendues du forum était que les résolutions puissent être diffusées à tous les COGES de la région par l'intermédiaire des réseaux des U-COGES puisque les représentants de tous les U-COGES ont participé au forum. Pour ce faire, le lendemain du forum, les représentants des U-COGES ont été invités à relire leurs engagements pris et discuter de la manière dont ils pourraient les réaliser au niveau des COGES et comment ils ont transmis les messages aux COGES membres. Les Conseillers COGES des IEPP et des DRENET ainsi que le personnel des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales ont également participé à la session parce qu'ils étaient censés soutenir la mise en œuvre des activités par les U-COGES et les COGES.

5.6.3 Suivi du Forum Régional

Après le forum régional, la réunion finale du comité d'organisation s'est tenue le 21 octobre 2015 à Bouaké. A cette date, les membres de la commission de suivi et d'évaluation ont élaboré un rapport. Ainsi le projet de rapport a été partagé aux autres membres du comité durant la réunion. Ils ont aussi discuté de comment faire le suivi des engagements pris au forum.

L'Equipe des Experts de la JICA du PCN-CI et les membres de la commission de suivi et d'évaluation ont décidé de créer un comité de suivi des engagements qui sont devenus responsables du suivi de la mise en œuvre. Le jour du forum régional, chaque entité qui a pris des engagements a assignés certaines personnes qui sont devenus responsables de la mise en œuvre des engagements. Ces personnes nommées sont devenues membres du comité de suivi. La première réunion du comité de suivi a eu lieu le 14 janvier 2016. Les membres du comité de suivi et évaluation leur ont

expliqué les activités de suivi et leur ont distribué des formats de suivi au cours de ladite réunion. Les membres du comité de suivi des engagements ont collecté les informations de leurs entités responsables en faisant usage des formats. Ensuite la réunion de ce comité a eu lieu le 17 mars 2016 où ces membres ont rendu compte de ce qu'ils avaient fait concernant leurs engagements. Toutes les entités ont commencé la mise en œuvre à certains degrés et ont fait face à certains problèmes et défis. Certains des problèmes étaient par exemple "le manqué de ressources financières ", "le manque de sensibilisation des personnes " et "l'immensité de la zone de couverture la (difficile de toucher tout le monde)". A la fin de la réunion ils ont convenu d'un programme de suivi partant de cette date; la prochaine réunion se tiendrait mi-mai avant les examens de fin d'année et la dernière réunion serait en septembre.

La deuxième réunion du comité a eu lieu le 25 mai 2016 à la Préfecture de Bouaké. Les représentants de huit entités sur dix se sont réunis et ont partagé les avancées dans la mise en œuvre de leurs engagements. Bien que plusieurs entités aient essayé de saisir les progrès dans la mise en œuvre de leurs propres engagements, il était difficile pour la plupart d'entre elles de faire une présentation globale. Cela, à cause du manque de moyens (financiers et humains) pour faire le suivi. Pour avoir un meilleur suivi, il est nécessaire de trouver les voies les meilleures pour sensibiliser les décideurs sur l'importance du suivi pour qu'ils allouent les budgets nécessaires à cet effet. Le Tableau ci-dessous montre des exemples d'activités effectivement mises en œuvre par plusieurs entités sur la base de leurs engagements pris au forum.

Tableau 5.6.4 Exemples d'activités mises en œuvre

Entité	Exemples d'activités mises en œuvre
Corps Préfectoral	✧ Discussion avec les IEPP sur la gestion de l'école ✧ Réunion de sensibilisation avec les enseignants pour le respect du temps d'enseignement ✧ Visites sur le terrain des écoles ✧ Contrôle du Registre de la fréquentation des enseignants après les fêtes ✧ Réunion d'information et de sensibilisation pour ne pas utiliser les élèves et les enseignants pendant les heures de cours ✧ Une décision de donner l'ordre d'arrêter d'utiliser les enfants pour des activités autres que l'apprentissage pendant les heures de cours ✧ Rencontre avec les chefs de village, les présidents de jeunes et de femmes et les représentants du COGES sur le suivi des élèves en dehors de l'école
Personnel des DREN et Inspecteurs des IEPP	✧ Organisation de concours en et en mathématiques ✧ Suivi de l'affectation des enseignants qualifiés aux niveaux du CP ✧ Contrôle de l'utilisation des enseignants pendant les temps d'enseignement
Personnel des IEPP (à l'exception des inspecteurs)	✧ Monitoring des heures insuffisantes grâce à un cahier d'observation pendant les visites pédagogiques ✧ Activités pédagogiques de Secteur (APS) en lecture ✧ Confirmation des cahiers de devoirs de maison pendant les visites pédagogiques
COGES à travers les U-COGES	✧ Création de clubs de lecture ✧ Organisation de cours d'études supplémentaires pour les élèves sur initiative des enseignants ou certains membres de la communauté ✧ Organisation de concours entre élèves en lecture et en mathématiques ✧ Donner des prix aux meilleurs étudiants pour motiver tous les élèves à améliorer les résultats globaux
Directeurs d'écoles	✧ Vérifications régulières et subites du registre de présence

La troisième réunion du comité du suivi des engagements était prévue pour septembre 2016. Elle n'a toutefois pas été organisée. Cela pourrait être dû au pillage des Bureaux de la Préfecture qui a eu lieu en juillet 2016 ainsi qu'à l'affectation des Directeurs des deux DREN, ce qui a rendu difficile l'implication des leaders forts (Préfet de la Région de Gbêkê et Directeurs des DREN) de la mise en œuvre dans l'activité.

Puisque le thème régional fixé par le Forum était «Amélioration des résultats scolaires des cours préparatoires (1^{re} et 2^e année de l'enseignement primaire) au moyen de la lecture et des mathématiques», les résultats scolaires globaux ont été compilés à la fin de l'année scolaire 2015-2016. Le tableau ci-dessous présente les taux d'admission de chaque niveau de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 2015/2016 et l'année scolaire 2014/2015 par IEPP. Les différences entre les années scolaires sont également indiquées.

Tableau 5.6.5 Taux d'Admission de l'AS 2014/ 2015 et de l'AS 2015/ 2016

IEPP	CP1 (Niveau 1)			CP2 (Niveau 2)			CE1 (Niveau 3)		
	2014/ 2015	2015/ 2016	Différence	2014/ 2015	2015/ 2016	Différence	2014/ 2015	2015/ 2016	Différence
BODOKRO	80.6	52.3	-28.3	65.6	64.0	-1.6	83.3	57.0	-26.4
GONFREVILLE	87.1	85.5	-1.5	89.5	84.8	-4.7	88.9	86.2	-2.7
N'GATTAKRO	80.2	82.8	2.6	82.9	85.5	2.6	79.2	80.6	1.4
BÉOUMI 1	76.7	79.1	2.3	80.5	79.1	-1.4	72.7	76.9	4.3
SAKASSOU	75.9	78.0	2.2	80.9	83.4	2.5	75.3	80.9	5.6
BÉOUMI 2	69.4	70.0	0.6	74.3	75.6	1.2	64.9	69.9	5.1
KOKO	80.1	83.1	3.0	83.1	87.3	4.1	79.5	81.0	1.5
BROBO	75.7	76.6	0.9	62.9	79.6	16.8	62.8	79.5	16.7
BELLEVILLE	86.7	92.5	5.7	89.7	96.4	6.7	92.0	93.6	1.6
AIR-FRANCE	81.3	75.9	-5.4	83.1	82.6	-0.5	77.0	75.7	-1.3

IEPP	CE2 (Niveau 4)			CM1 (Niveau 5)			CM2 ((Niveau 6)		
	2014/ 2015	2015/ 2016	Différence	2014/ 2015	2015/ 2016	Différence	2014/ 2015	2015/ 2016	Différence
BODOKRO	82.8	63.4	-19.4	87.7	56.7	-31.0	70.0	62.0	-8.0
GONFREVILLE	89.1	81.8	-7.3	86.4	84.0	-2.3	83.2	82.5	-0.7
N'GATTAKRO	77.7	79.8	2.0	76.5	78.4	2.0	94.8	79.7	-15.0
BÉOUMI 1	74.7	79.0	4.3	66.3	73.7	7.4	64.9	82.7	17.8
SAKASSOU	78.3	80.3	2.0	80.2	79.3	-0.8	90.6	77.0	-13.7
BÉOUMI 2	67.7	74.6	6.9	75.5	70.7	-4.8	70.1	69.2	-0.9
KOKO	77.6	78.6	1.1	71.5	74.7	3.2	82.6	88.0	5.4
BROBO	61.3	78.5	17.3	70.4	77.3	6.9	83.9	88.3	4.5
BELLEVILLE	90.9	91.4	0.5	89.5	91.2	1.8	86.8	94.2	7.4
AIR-FRANCE	79.9	74.2	-5.7	75.3	83.9	8.6	88.2	91.4	3.2

Comme le montre le tableau, les résultats diffèrent d'une IEPP à une autre et certaines IEPP n'ont pas réussi à améliorer leurs taux d'admission. Etant donné que les résultats scolaires proviennent de divers aspects / activités (par exemple la qualité et la motivation des enseignants, la disponibilité du matériel d'enseignement et d'apprentissage et le temps d'étude à l'école et à l'extérieur), il ne peut pas être dit que les COGES et les U-COGES rattachés aux IEPP qui n'ont pas augmenté leur taux d'admission ne travaillaient pas bien pour se conformer au thème. Cependant, il y a une chose que

nous pouvons dire de façon commune ; c'est qu'il est toujours possible d'améliorer les choses. C'est pourquoi les COGES doivent continuer de travailler pour améliorer les résultats scolaires l'année scolaire prochaine.

Les résultats ci-dessus ont été partagés avec les représentants des U-COGES au cours de la réunion annuelle des U-COGES

5.7 Suivi des Activités des COGES

5.7.1 Mise en place Démocratique des COGES

Avant Septembre 2014, la formation des Directeurs portant sur le Manuel 1 (Mise en Place et Renouvellement Démocratiques des COGES) a été mise en œuvre dans toutes les IEPP de la Région de Gbêkê . Comme résultat, 407 COGES sur 421 COGES (97%) ont pris part à la formation. En terme de participation des écoles primaires, 646 écoles primaires sur 684 (94%) y ont participé. 14 COGES qui n'y avaient pas pris part ont été suivis par les Conseillers COGES des IEPP responsables.

Après la formation des Directeurs et la délivrance de la lettre de la DAPS-COGES au début de l'élection des COGES, chaque COGES a entamé le processus de mise en place / renouvellement du COGES et tous les COGES de la région ont terminé leurs élections. Il était supposé que le soutien et le suivi du processus électoral seraient assurés par les Conseillers COGES des IEPP et le personnel des Collectivités Territoriales. Afin de promouvoir leurs activités de suivi, des fiches de suivi nécessaires ont été élaborées et distribuées, elles ont été incluses dans le Manuel 1.

5.7.2 Année Scolaire 2014/ 2015

Après la mise en œuvre de la formation sur le Manuel 2 à l'endroit des membres des COGES rattachés aux IEPP pilotes, l'Equipe d'Experts de la JICA du PCN-CI a essayé de suivre les activités menées par les COGES bien qu'elle soit essentiellement occupée par d'autres activités. Puisqu'il y a plus de 400 COGES dans la Région de Gbêkê, le suivi a été fait à travers des communications avec les Conseillers COGES des IEPP. Lorsque l'Equipe a eu la possibilité de discuter directement avec les membres des Bureau Exécutifs des COGES, elle a également obtenu des informations directement auprès de ces derniers.

A travers les analyses du contenu des PAT (Plan d'Actions Triennal) et des PAAB (Programme d'Activités Annuel Budgétise) des COGES rattachés aux IEPP Pilotes, il a été constaté que les COGES ont commencé à utiliser les nouveaux formats de PAT et de PAAB introduits par le Projet pour planifier leurs activités. Cependant, l'on a également constaté que le contenu des PAT et des PAAB ne correspondaient pas au niveau de plusieurs COGES. Il peut y avoir deux raisons majeures à cela. Tout d'abord, le développement du PAT a pris beaucoup plus de temps que prévu et, par conséquent il n'y avait pas de temps pour élaborer les PAAB au cours des assemblées générales. Ce parce que les COGES n'avaient pas développé les plans triennaux avant et, par conséquent, ils n'étaient pas habitués à élaborer ces types de plans.

De plus, le processus de développement du PAT introduit par le Manuel 2 était long et exigeait

beaucoup des discussions à chaque étape. En outre c'était la première fois que les COGES essayaient de développer des plans avec la participation de plusieurs personnes. En fait les projets de plans étaient préparés par le Bureau Exécutif des COGES de manière différente. En outre, le Manuel 2 n'a pas expliqué en détail comment établir un lien entre les processus de planification des PAT et des PAAB. Par conséquent, on pourrait supposer que les COGES ont suivi la voie introduite par le Manuel 2 pour les PAT, mais qu'ils ont appliqué la méthode précédente pour le développement des PAAB. Par conséquent, lorsque les COGES élaboraient les PAAB, ils auraient dû y inclure les requêtes des Directeurs d'école, des enseignants et même des administrateurs scolaires, qui n'étaient pas directement liées au contenu des PAT. Cette hypothèse est étayée par l'observation suivante. Les activités de nombreux PAAB étaient les mêmes types d'activités que les COGES faisaient depuis longtemps, comme les réparations mineures des bâtiments scolaires, l'achat de matériel pédagogique, les aides pour la création de cantines etc.

En outre, il a été constaté que les COGES rattachés aux IEPP non pilotes n'avaient pas encore utilisé fondamentalement les nouveaux formats de PAT et de PAAB car la formation qui leur était destinée était prévue en avril, alors que l'année scolaire était presque terminée. Ils ont prévu d'utiliser les nouveaux formats dès la prochaine année scolaire.

Un autre constat a été que les documents des COGES (PAT, PAAB et résumé des activités) n'étaient pas bien partagés avec les Conseillers COGES. Par conséquent, il était parfois difficile pour le projet d'obtenir les informations concernant les COGES. Pour que les Conseillers COGES puissent mieux appuyer les COGES, il serait important de les partager correctement aux Conseillers COGES et aux COGES.

Le suivi nous a montré que les activités des COGES évoluaient tel que décrit ci-dessus. Cependant, les pratiques anciennes étaient encore largement répandues dans le même temps. Afin d'assurer les changements que le projet a essayé d'apporter, l'encouragement continu des Conseillers COGES ainsi que l'amélioration du système introduit étaient nécessaires.

5.7.3 Année Scolaire 2015/ 2016

Après le forum régional et les 1^{ères} assemblées générales des U-COGES, des activités pratiques des U-COGES et des COGES pour l'année scolaire 2015/2016 ont commencé. Cette année scolaire était la première où tous les U-COGES et COGES du Gbêkê ont commencé à mettre en œuvre ce que le Projet a nouvellement introduit à travers des manuels avec des formations.

Il a été constaté à travers le suivi que de nombreux changements ont eu lieu par rapport aux pratiques antérieures. Le plus grand changement évident était qu'il y avait beaucoup de participants aux assemblées générales; Le contenu des plans d'action a été partagé et discuté avec les participants aux assemblées générales, ce qui a contribué à accroître la satisfaction des participants.

De nouveaux types d'activités des COGES, comme l'organisation de cours supplémentaires, ont également été mis en œuvre. Il a été constaté à travers le suivi que de nombreux COGES ont essayé de mettre en œuvre des activités visant à améliorer les résultats scolaires et qui ne coûtent pas cher en plus de celles traditionnellement mises en œuvre. Par exemple il y a eu l'organisation de cours supplémentaires les mercredis, samedis et nuitamment qui ont été soutenus par les communautés.

En plus certains COGES ont primé les meilleurs élèves au milieu et à la fin de l'année scolaire. Les COGES ont dit que ces types d'activités pouvaient permettre aux communautés de voir réellement le travail abattu par les Bureaux Exécutifs des COGES avec des résultats palpables (les résultats académiques des élèves). Tout ceci pourrait faciliter la collaboration avec les communautés.

Tel que décrit, graduellement les activités des COGES deviennent celle de toute la communauté qui est autour de l'école au lieu qu'elles soient exclusives au Bureau Exécutif du COGES

Malgré les changements, il y a eu beaucoup des difficultés. Il y avait par exemple des COGES qui suivaient l'ancienne procédure parce que les membres du Bureau Exécutif n'ont pas participé à la formation ou parce que les membres du Bureau Exécutif n'ont tout simplement pas suivi la nouvelle procédure. En outre, de nombreux COGES n'ont pas soumis leurs plans d'action (PACC) aux IEPP en raison de plusieurs raisons, certains n'ont tout simplement pas élaboré les plans d'action où n'ont pas pu obtenir les signatures des Collectivités Territoriales et des IEPP où ont oublié de soumettre les plans d'action aux IEPP parce qu'ils n'y étaient pas habitués.

On a également constaté que de nombreux COGES n'avaient pas mis en œuvre les 2èmes assemblées générales à temps même si elles suivaient la nouvelle procédure de gestion de l'école. L'une des nouvelles activités des COGES que le projet a introduite était la 2ème assemblée générale, qui devrait se tenir au milieu d'une année scolaire (vers février) pour partager les avancées de la mise en œuvre du PACC (Plan d'Actions Communautaires du COGES). Cependant, de nombreux COGES ont essayé de conduire les 2èmes assemblées générales en avril ou même en mai et d'autres n'ont pas eu l'intention d'organiser les 2èmes assemblées générales. Cela est dû à plusieurs raisons: par exemple, c'était tout simplement nouveau pour les COGES et ils ne les avaient pas planifiés; le développement des PACC a été retardé au niveau de nombreux COGES en raison du Forum Régional de l'Education et les populations étaient occupées par les récoltes. L'Equipe des Experts de la JICA a essayé de convaincre les COGES d'organiser les 2èmes assemblées générales, chaque fois que cela serait possible. En outre, l'Equipe d'Experts de la JICA a demandé aux Conseillers COGES d'encourager les COGES.

Bien que beaucoup de COGES aient eu quelques difficultés à conduire les 2èmes assemblées générales, ceux qui les ont organisées ont dit qu'elles étaient vraiment utiles pour améliorer la compréhension des populations des activités des bureaux exécutifs de COGES au milieu d'une année scolaire et pour rendre plus facile l'obtention de leur soutien supplémentaire de la période des assemblées jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ils ont dit que les 2èmes assemblées générales amélioreraient la transparence des bureaux exécutifs du COGES.

A travers le suivi des COGES, l'Equipe d'Experts de la JICA a également eu l'occasion de voir comment les Conseillers COGES et le personnel des Collectivités Territoriales travaillaient avec les COGES. Bien que les méthodes de travail des Conseillers COGES diffèrent les unes des autres, l'on peut dire que la plupart des Conseillers COGES visitent les COGES plus souvent cette année comparativement à l'année précédente. La relation entre les Conseillers COGES et les COGES a également changé. Les conseillers COGES ont appuyé les activités des COGES plutôt que de seulement leur donner des instructions sur ce qu'il faut faire. En ce qui concerne le personnel des Collectivités Territoriales, contrairement aux Conseillers COGES, ils n'étaient pas souvent présents même aux assemblées générales. Cependant, par rapport à l'année précédente, ils ont plus pris part

aux assemblées générales. Ils ont saisi l'opportunité des assemblées générales pour partager les informations sur ce que les autorités locales ont planifié / mis en œuvre dans le domaine de l'éducation avec beaucoup de gens qui ont assisté aux assemblées générales.

5.7.4 Année Scolaire 2016/ 2017

L'année scolaire 2016/ 2017 est la deuxième depuis que la gestion participative de l'école par les COGES est mise en œuvre. Il semble que davantage de COGES se sont familiarisés avec la nouvelle façon de gérer l'école. Plusieurs bureaux exécutifs de COGES ont partagé leurs résultats de la réunion annuelle des U-COGES et des assemblées générales des U-COGES. Ils ont aussi développé les PACC en partageant avec les communautés la situation qui prévalaient dans les écoles.

Selon plusieurs bureaux exécutifs de COGES, les membres du COGES, surtout pour les parents d'élèves et les membres de la communauté, s'intéressaient beaucoup plus au COGES après avoir vécu la première année de la gestion participative de l'école. Les membres des COGES connaissaient le contenu de leurs plans d'actions et les résultats de la mise en œuvre de ces plans d'actions à travers leurs assemblées générales. En outre, les membres des COGES ont vu l'amélioration de leurs écoles par le travail des bureaux exécutifs du COGES. Ensuite, les membres des COGES ont commencé à faire confiance aux membres de leurs bureaux exécutifs et comptent sur eux pour améliorer leurs écoles. Depuis que les membres des bureaux exécutifs des COGES ont commencé à bénéficier de la confiance des populations, ils se sont sentis honorés et ont essayé de travailler plus dur pour leurs écoles.

En outre, les relations avec les autorités locales se sont améliorées, selon eux. Ils assistent plus souvent aux assemblées générales et ils soutiennent davantage le COGES.

Il convient toutefois de noter que la grève des fonctionnaires (impliquant les enseignants) entamée en janvier 2017 interromprait les activités des COGES pendant un certain temps, ce qui affecterait les résultats des écoles et des COGES à l'avenir.

5.8 Suivi des Activités des U-COGES

5.8.1 Mise en Place des U-COGES

Les mises en place des U-COGES à travers les élections des membres du bureau exécutif des U-COGES ont été planifiées vers le début de juillet 2015 juste après la formation portant sur le Manuel 3 relatif aux membres des COGES. Cependant, comme mentionné dans la section précédente, le taux de participation à la formation n'était pas aussi élevé, moins de 100%. En outre, les écoles sont allées en vacances autour de cette époque et de nombreux enseignants n'étaient plus autour de leurs écoles. Par conséquent, les mises en place des U-COGES ont été reportées pour le milieu de Septembre 2015, juste avant le début de la prochaine année scolaire (année scolaire 2015-2016).

Les élections des membres des bureaux exécutifs des U-COGES étaient censées être organisées par les Conseillers COGES. Par conséquent, un Conseiller COGES a été désigné responsable des

élections de chaque U-COGES. Comme le montre le Tableau 5.8.1, toutes les élections ont eu lieu en septembre 2015 et 20 U-COGES ont été créés dans la Région de Gbêkê.

Tableau 5.8.1 Mise en Place des U-COGES dans la Région de Gbêkê

U-COGES	Conseiller COGES Responsable	Date D'Election	Lieu	Nombre de COGES alloués
U-COGES 1 (Kondrobo)	OUATTARA Nahoua (IEPP Béoumi 1)	Sep. 15	Akindè-Dan	08
U-COGES 2 (Béoumi Nord)	OUATTARA Nahoua (IEPP Béoumi 1)	Sep. 16	Groupe Scolaire Béoumi 1	24
U-COGES 3 (Béoumi Sud)	KONAN KOFFI (IEPP Béoumi 1)	Sep. 17	Groupe Scolaire Béoumi 1	23
U-COGES 4 (Ando-Kekrenou)	KONE Assouma (IEPP Air France)	Sep. 18	Groupe Scolaire Ando-Kérénou	11
U-COGES 5 (Ayau-Sran/Toumodi-Sakassou)	KOFFI Brou Camille (IEPP Sakassou)	Sep. 18	Sranbodossou	8
U-COGES 6 (Marabadjassa)	KOFFI Konan André (IEPP Bodokro)	Sep. 16	Ecole primaire Marabadiassa 1	16
U-COGES 7 (Bodokro)	KOFFI Konan André (IEPP Bodokro)	Sep. 18	Ecole primaire Bodokro Plateau	29
U-COGES 8 (Botro)	YAO Kouamé Denis (IEPP Béoumi 2)	Sep. 18	Groupe Scolaire Botro Wado	23
U-COGES 9 (Sakassou Nord)	KOFFI Brou Camille (IEPP Sakassou)	Sep. 18	Groupe Scolaire SakassouCentre	17
U-COGES 10 (Sakassou Sud)	ANGOUE Yao Gaston (IEPP Sakassou)	Sep. 18	Groupe Scolaire Sakassou Centre	23
U-COGES 11 (Diabo)	ALLE Adon Isidore (IEPP Gonfréville)	Sep. 18	Groupe Scolaire Diabo 1	36
U-COGES 12 (Asrikro)	KONE Assouma (IEPP Air France)	Sep. 18	Groupe Scolaire Sakassou Centre	09
U-COGES 13 (Bouaké A)	Seydou OUATTARA (IEPP Koko)	Sep. 23	Groupe Scolaire Koko 1	37
U-COGES 14 (Bouaké B)	SORO Tionro (IEPP Koko)	Sep. 26	Groupe Scolaire Koko 1	23
U-COGES 15 (Bouaké C)	KOUADIO Kouassi Benjamin (IEPP Gonfréville)	Sep. 18	Walèbo	23
U-COGES 16 (Bouaké D)	COULIBALY Elise (IEPP Air France)	Sep. 18	Ecole Primaire Bassa	30
U-COGES 17 (Bouaké E)	DOGBO Josette (IEPP Belleville)	Sep. 26	Groupe Scolaire Annexe	22
U-COGES 18 (Djébonoua)	Adama KARAMOKO (IEPP N'gattakro)	Sep. 17	Foyer de Djébonoua	28
U-COGES 19 (Mamini)	ALLALI Amani François (IEPP Brobo)	Sep. 18	Ecole Primaire Mamini	15
U-COGES 20 (Brobo)	ALLALI Amani François (IEPP Brobo)	Sep. 19	Ecole Primaire Brobo1	20

5.8.2 Année Scolaire 2015/ 2016

Juste après la mise en place des U-COGES, l'Equipe d'Experts de la JICA du PCN-CI a commencé à faire le suivi des activités des U-COGES. Il a été constaté à travers cet exercice que le dévouement différait d'une U-COGES à une autre. Puisque l'U-COGES est une initiative nouvelle en Côte d'Ivoire introduite par le Projet, chaque U-COGES a essayé de mettre en œuvre son plan d'actions à sa manière et certaines U-COGES ont réussi et d'autres pas.

En ce qui concerne les assemblées générales des U-COGES, certains U-COGES ont eu des difficultés à rassembler les COGES membres aux réunions. Contrairement aux COGES, les membres ne sont pas proches les uns des autres et la communication entre les membres est donc plus difficile et coûte plus chère. Par exemple, si les bureaux exécutifs de COGES veulent avoir leur réunion interne, ils peuvent rassembler les membres par un seul message SMS. Même si les membres ne savent pas vraiment si la réunion aura lieu ou non, ils peuvent venir à l'école pour vérifier par eux-mêmes si la réunion a lieu parce qu'elle est très proche de leurs maisons. Ou les membres du bureau exécutif du COGES sont appelés le jour le même de la réunion s'ils ne se présentent pas au moment indiqué. Mais pour ce qui est des réunions des U-COGES, ça ne pourrait pas être le cas. Si les bureaux exécutifs des U-COGES font de même pour avoir des assemblées générales, beaucoup de COGES membres pourraient ne pas venir le jour de la réunion et ils ne peuvent pas être appelés le même jour pour des questions de distance. Ensuite, ces U-COGES ont discuté entre elles sur comment améliorer la communication avec les COGES membres. Par exemple, ils ont dit qu'une solution pourrait être que les bureaux exécutifs des U-COGES contactent plus de 3 personnes de chaque COGES membre plutôt que d'envoyer un seul message SMS à une personne de chaque COGES membre. En outre, ils ont aussi convenu que les U-COGES allouent suffisamment de budgets pour la communication avec les COGES membres.

En ce qui concerne les activités des U-COGES, de nombreux U-COGES ont soutenu les COGES membres pour le développement des PACC. Certains U-COGES ont également appuyé les COGES membres pour la mise en œuvre de leurs propres activités. A la fin de l'année scolaire, plusieurs U-COGES ont organisé des cérémonies pour récompenser les meilleurs élèves des COGES membres. Par exemple, l'U-COGES 20 (Brobo) a décidé de récompenser les meilleurs élèves du préscolaire, du CP1 et CP2 de chaque COGES membre et a organisé une cérémonie qui a été en partie soutenue par plusieurs politiciens dans la zone. En outre, une U-COGES a demandé aux COGES membres de soutenir l'organisation des examens finaux et de fournir des déjeuners pendant l'examen afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Comme indiqué ici, certaines U-COGES ont mis en œuvre leurs activités. Mais dans le même temps, d'autres U-COGES ne pouvaient pas mettre en œuvre des activités contenues dans leurs plans d'actions parce qu'elles n'ont pu recueillir aucune contribution des COGES membres et ne savaient pas à partir de quoi elles pourraient commencer leurs activités. En fait, la plupart des U-COGES ont eu des difficultés à collecter les contributions des COGES membres à temps et il est nécessaire de réfléchir à ce que les U-COGES devraient faire pour améliorer la situation.

Enfin, certaines U-COGES ont commencé des activités sur leur propre initiative au-delà des attentes du projet. L'U-COGES 16 (Bouaké) a commencé à publier des bulletins d'information à ses

COGES membres et à partager des informations entre eux. En outre, plusieurs U-COGES qui sont proches les uns des autres se visitent et s'entraident en partageant leurs expériences.

La relation entre U-COGES et les Conseillers COGES et le personnel des Collectivités Territoriales vient de commencer avec la création des U-COGES. Par conséquent, toutes les entités essaient de trouver le type de relations qu'elles peuvent asseoir. Etant donné que de nombreux Conseillers COGES sont proches des membres des bureaux exécutifs des U-COGES, ils sont fondamentalement aux assemblées générales des U-COGES. Il semble que les membres des bureaux exécutifs de U-COGES consultent les Conseillers COGES lorsqu'ils ont des problèmes / difficultés. D'autre part, la relation entre U-COGES et Collectivités Territoriales reste limitée et de nombreuses assemblées générales d'U-COGES ont eu lieu sans la présence des représentants des Collectivités Territoriales. Il convient toutefois de noter que certaines autorités locales ont soutenu les activités des U-COGES (c.-à-d. Financent des cérémonies de remise de prix) et, par conséquent, il doit y avoir plus de possibilité de collaboration entre Collectivités Territoriales et U-COGES.

5.8.3 Réunion Annuelle d'U-COGES (2016)

Bien qu'elle n'ait pas été planifiée, il a été décidé de tenir une réunion des U-COGES où les représentants de toutes les U-COGES se sont réunis pour des discussions. Il a été constaté à travers le suivi des U-COGES qu'elles n'avaient aucun moyen de savoir ce que d'autres U-COGES faisaient et par conséquent, chaque U-COGES devrait faire des efforts pour mettre en œuvre ses activités par elle-même. Elles n'avaient pas non plus de moyen d'échanger des idées sur leurs problèmes bien que beaucoup d'entre elles fussent en fait confrontées aux mêmes problèmes. Lorsque l'Equipe d'Experts de la JICA en a eu l'opportunité, elle a partagé les expériences d'autres U-COGES. Mais, il a fortement été ressenti le besoin d'avoir un cadre où les U-COGES pourront se connaître et discuter des sujets qu'elles ont en commun.

La réunion U-COGES a été considérée comme faisant partie du modèle COGES. Considérant la durabilité de la réunion, il a été décidé qu'elle se tiendrait une fois par an lorsqu'un forum régional ne se tiendrait pas. Bien que les dépenses liées à la réunion aient été couvertes par le Projet cette fois, on suppose qu'elles pourraient être couvertes par les DREN et / ou Collectivités Territoriales en ce qui concerne les documents et les déjeuners et de même que les U-COGES pour leur transport si la réunion se tient juste une fois an. Etant donné que l'ordre du jour général de la réunion serait de partager les activités et les problèmes d'une année scolaire et de fixer des objectifs communs pour la prochaine année scolaire, il a été décidé de tenir la réunion au début de l'année scolaire (vers fin septembre).

La réunion annuelle des U-COGES a eu lieu le 21 septembre 2016 durant une journée à la salle de mariage de la mairie de Bouaké. Les objectifs de la réunion étaient les suivants:

- Partager les activités menées par les U-COGES et les COGES membres au cours de la dernière année scolaire
- Discuter des moyens d'améliorer les activités des U-COGES et des COGES pour l'année scolaire à venir
- Partager les résultats scolaires de la région de la dernière année scolaire

- Partager les thèmes éducatifs nationaux et définir les thèmes régionaux pour l'année scolaire à venir
- Discuter des principales activités de l'U-COGES et du COGES pour l'année scolaire à venir

Les principaux participants étaient 2 représentants de chaque U-COGES, les Conseillers COGES des DREN et IEPP, le personnel des Services socioculturels et les membres élus des Collectivités Territoriales. En outre, le Préfet de Région, les Directeurs des DREN et les Inspecteurs des IEPP y ont également participé. Le tableau ci-dessous montre les participants effectifs à la réunion. En outre, le Directeur de la DAPS-COGES y a participé aux fins de suivi.

Tableau 5.8.2 Participants à la Réunion Annuelle des U-COGES

Catégorie	Nombre de Participants
Préfecture	1
DREN	9
IEPP	21
Collectivités Territoriales	11
Représentants des U-COGES	35
Total	77

Lors de la réunion, les participants ont partagé des informations sur les activités mises en œuvre et les problèmes et formulé des recommandations pour améliorer la situation comme suit.

- Pour les COGES et les U-COGES
 - Pour la mobilisation communautaire: s'associer au Corps Préfectoral
 - Pour la mobilisation des ressources: créer des activités génératrices de revenus, élaborer des plans d'actions consensuels
 - Pour que les COGES et U-COGES bénéficient d'appuis externes : ouvrir les assemblées générales aux leaders d'opinions, à l'administration scolaire et à la société civile
 - Afin de rapidement mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des activités: développer le PACC au début de l'année scolaire
 - Pour une meilleure collaboration entre COGES, U-COGES et les Autorités Locales et pour un soutien approprié à l'éducation: impliquer plus les élus dans la gestion de l'école par les COGES

En outre, les participants ont fixé le thème régional de l'éducation pour l'année scolaire 2016/2017, en tenant compte du thème national «succès pour tous dans un système éducatif de qualité». Le thème régional a été défini comme «le soutien de la communauté éducative pour améliorer la qualité de l'apprentissage en lecture et en mathématiques pour de meilleurs résultats scolaires».

Afin de réaliser le thème, les participants ont discuté de ce que les COGES et les U-COGES devaient faire. Le tableau ci-dessous présente les résultats de la discussion.

Tableau 5.8.3 Activités Proposées pour les COGES et les U-COGES

Entités	Activités Proposées
COGES	✧ Création de clubs de lecture et suivi des activités ✧ Organisation de concours de lecture et de mathématiques ✧ Fourniture de manuels de français et de mathématiques à tous les élèves ✧ Motivation des élèves, des enseignants et des parents à être excellents ✧ Organisation d'activités d'amélioration de la vie scolaire en relation avec la lecture et les mathématiques
U-COGES	✧ Sensibilisation des membres COGES à la création de clubs de lecture ✧ Suivi des activités des clubs de lecture ✧ Organisation de concours de lecture et de mathématiques ✧ Motivation des élèves, des enseignants et des parents à être excellents ✧ Soutien technique aux COGES membres pour la mise en œuvre des activités mentionnées ci-dessus

5.8.4 Année Scolaire 2016/ 2017

Après la réunion annuelle des U-COGES, de nombreuses U-COGES ont tenu les 1ères assemblées générales de l'année scolaire, partagé les résultats de la réunion et élaboré leurs plans d'actions. Elles ont planifié leurs activités suite aux propositions faites à la réunion annuelle des U-COGES. Leurs activités planifiées sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5.8.4 Activités Planifiées liées aux Résultats de la Réunion Annuelle dans le Plan d'Actions des U-COGES

U-COGES	Activités Planifiées	Budget Total (FCFA) (Contribution par COGES membre)
U-COGES 1 (Kondrobo)	✧ Sensibilisation et suivi de COGES pour la création de clubs de lecture et de mathématiques ✧ Primer les meilleurs élèves au CP	207,000 (25,875)
U-COGES 2 (Béoumi Nord)	✧ Sensibilisation de COGES pour la création de clubs de lecture et de mathématiques	430,000 (13,437)
U-COGES 3 (Béoumi Sud)	✧ Création de clubs de lecture et de mathématiques	485,760 (19,000)
U-COGES 4 (Ando-Kekrenou)	✧ Sensibilisation de COGES pour la création de clubs de lecture et de mathématiques au CP	127,000 (10,000)
U-COGES 5 (Ayaou-Sran/ Toumodi-Sakassou)	N/A	N/A
U-COGES 6 (Marabadjassa)	✧ Encouragement des COGES à sensibiliser les parents à suivre leurs enfants en lecture et en mathématiques ✧ Primer les 6 meilleurs élèves en lecture ✧ Primer les 6 meilleurs élèves en mathématiques	211,000 (10,550)
U-COGES 7 (Bodokro)	✧ Sensibilisation de COGES pour la création de différents clubs (lecture, mathématiques) ✧ Organisation d'une cérémonie pour primer 12 élèves	358,400 (11,200)
U-COGES 8 (Botro)	✧ Sensibilisation de COGES pour la création de clubs de lecture et de mathématiques ✧ Primer les meilleurs élèves au CP	511,000 (18,250)

U-COGES	Activités Planifiées	Budget Total (FCFA) (Contribution par COGES membre)
U-COGES 9 (Sakassou Nord)	✧ Sensibilisation de COGES pour l'organisation d'études surveillées ✧ Sensibilisation de COGES pour aider les élèves à avoir des livres ✧ Sensibilisation de COGES à Primer les meilleurs élèves	170,000 (10,000)
U-COGES 10 (Sakassou Sud)	✧ Sensibilisation de COGES membres pour la création de clubs de lecture ✧ Suivi des clubs de lecture ✧ Primer les meilleurs élèves	240,000 (10,000)
U-COGES 11 (Diabo)	✧ Suivi de la création de clubs de lecture par COGES ✧ Organisation d'une remise de prix aux meilleurs élèves	403,500 (7,000)
U-COGES 12 (Asrikro)	✧ Sensibilisation de la communauté éducative à participer à l'étude de la lecture et des mathématiques ✧ Organisation de compétitions en lecture et en mathématiques ✧ Remise de prix aux 3 meilleurs élèves par classe au niveau de CP	149,200 (10,000)
U-COGES 13 (Bouaké A)	N/A	N/A
U-COGES 14 (Bouaké B)	N/A	N/A
U-COGES 15 (Bouaké C)	✧ Encourager les COGES à sensibiliser les parents à suivre leurs enfants à la maison ✧ Encouragement les COGES à donner des prix en lecture ✧ Primer les meilleurs élèves ✧ Faire le suivi des COGES	496,000 (9,500)
U-COGES 16 (Bouaké D)	✧ Primer les meilleurs élèves de chaque école au CM2 ✧ Primer les 10 meilleurs enseignants ✧ Primer des 5 meilleurs COGES ✧ Journée de la cantine obligatoire ✧ Promotion des activités de l'U-COGES	624,600 (10,000)
U-COGES 17 (Bouaké E)	N/A	N/A
U-COGES 18 (Djébonoua)	N/A	N/A
U-COGES 19 (Mamini)	✧ Sensibilisation à la création de clubs de lecture et de mathématiques ✧ Sensibilisation les COGES à organiser des compétitions de lecture ✧ Primer les 12 meilleurs élèves	269,100 (14,950)
U-COGES 20 (Brobo)	✧ Sensibilisation des COGES sur la diligence de leurs enfants ✧ Plaidoyer avec une bonne volonté de fournir des livres ✧ Amener les COGES à organiser une réunion de sensibilisation des parents sur le suivi de leurs enfants lorsqu'ils étudient à la maison ✧ Sensibilisation des COGES pour la création de clubs de lecture et de mathématiques ✧ Soutenir les COGES pour sensibiliser les parents	158,000 (6,400)

En outre, il convient de mentionner qu'un Conseiller COGES a utilisé les U-COGES (U-COGES 19 et U-COGES 20) pour former les COGES sur le PACC car il a constaté que certains COGES avaient des difficultés au moment du développement du PACC. Il est également à noter que l'U-COGES 16 continue de publier des bulletins d'information à ses COGES membres afin de partager l'information.

En plus, la communication entre U-COGES a commencé à se faire. En la deuxième année d'installation des U-COGES, les membres des bureaux exécutifs de nombreux U-COGES ont pu se connaître et ont commencé à communiquer et à se rendre visiter chaque fois que cela est nécessaire (quand ils ont des problèmes, quand ils ont des informations à partager, lorsqu'ils veulent apprendre quelque chose, etc.). Ils ont commencé à penser à la nécessité d'avoir un cadre plus large que l'U-COGES (tel que la fédération / association) afin que plusieurs U-COGES puissent se rassembler, échanger leurs idées et partager leurs expériences de temps en temps, ce qui pourrait être fait au cours de l'assemblée annuelle des U-COGES.

5.9 Formation des Conseillers COGES

(1) Développement de Guides pour les Conseillers COGES

L'Equipe d'Experts de la JICA du PCN-CI a travaillé avec les Conseillers COGES dans la Région de Gbêkê depuis le début du Projet. Tout en travaillant avec eux, on a constaté qu'ils (Conseillers COGES) avaient du mal à appuyer les COGES, en particulier dans le système que le PCN-CI essayait d'introduire parce qu'ils ne connaissaient pas les approches participatives et la facilitation des activités de développement communautaire.

C'est pourquoi l'Equipe d'Experts de la JICA du PCN-CI a élaboré un guide pour les Conseillers COGES en février 2016, qui explique la «gestion participative de l'école», «le rôle des Conseillers COGES dans la promotion de l'utilisation des méthodes participatives dans la gestion de l'Ecole», et «les compétences et connaissances clés des Conseillers COGES». Le guide était axé sur la façon dont les Conseillers COGES pouvaient soutenir les COGES pour promouvoir la gestion participative des écoles. Le guide comprenait également ce qu'ils doivent faire au cours d'une année scolaire et comment ils doivent se comporter lors des visites de COGES.

(2) Formation des Conseillers COGES

Sur la base du guide élaboré pour les Conseillers COGES, un programme de formation d'une journée a été élaboré. En utilisant ce programme, une formation d'une journée a été dispensée aux Conseillers COGES le 9 février 2016 au Bureau de la Préfecture de Bouaké. Les formateurs étaient les Consultants nationaux de l'Equipe d'Experts de la JICA du PCN-CI. Les cibles de la formation étaient les Conseillers COGES des DRENET et IEPP et il y avait 18 participants (4 des DRENET et 14 des IEPP sur 20 Conseillers COGES au total dans la Région) le jour de la formation.

(3) Suivi des Activités des Conseillers COGES

Après la formation de février 2016, l'Equipe d'Experts de la JICA du PCN-CI a commencé à faire le suivi des activités des Conseillers COGES. Afin de comprendre comment ils fonctionnaient

habituellement, l'Equipe d'Experts de la JICA a observé les travaux quotidiens de plusieurs Conseillers COGES du début à la fin d'une journée. Les observations suivantes ont été faites:

- Il n'existe pas de méthode standard de travail des Conseillers COGES. Chaque Conseiller COGES essaie de trouver sa façon de travailler. Lorsqu'ils tentent de trouver leurs propres moyens, ils se réfèrent au guide des Conseillers COGES développé par le Projet.
- De nombreux Conseillers COGES essaient de visiter les COGES plus souvent pour voir comment ils fonctionnent. (Auparavant ils attendaient jusqu'à ce que les COGES leur rendent visite à leurs bureaux, En réalité l'on a pu observer que de nombreux COGES motivés se sont rendus dans les bureaux des Conseillers COGES pour partager leurs problèmes et demander de l'aide).
- Certains Conseillers COGES ne savent pas comment communiquer avec les membres des bureaux exécutifs des COGES. Bien qu'il y ait eu de l'amélioration, ils ne prennent pas correctement de rendez-vous avec les COGES et ils n'encouragent pas les COGES mais donnent plutôt des ordres / ordonnant aux COGES de travailler correctement pendant leurs visites. En conséquence, certains COGES ont peur des visites des Conseillers COGES. (En ce qui concerne la question, un Conseiller COGES a dit qu'il pouvait visiter le COGES en étant plus détendu après avoir suivi la formation dispensée par le Projet, ce qui signifie qu'il visitait le COGES avec un beaucoup de tension auparavant.)
- Lorsqu'ils vérifient les PACC, ils se concentrent plus sur les questions financières et administratives que sur les activités et la faisabilité de la mise en œuvre.
- Lorsqu'ils rencontrent des difficultés communes aux COGES, ils essaient d'organiser une formation complémentaire pour ces COGES sur leurs propres initiatives. (À savoir: comment développer le PACC et comment remplir une Feuille de Synthèse)

Dans l'ensemble, il semble que le modèle introduit par le Projet requiert que les Conseillers COGES modifient non seulement leurs modes de travail, mais aussi leurs comportements et attitudes dans l'exercice de leurs fonctions, en particulier les relations avec les bureaux exécutifs des COGES. Par conséquent, à l'heure actuelle, les Conseillers COGES tentent de se muer en soutien des COGES.

On a également constaté que les COGES liés aux Conseillers COGES qui croyaient aux capacités des membres des bureaux exécutifs, qui communiquaient régulièrement avec eux et continuaient de les encourager à se conformer aux manuels, ont tendance à mieux fonctionner. Cela signifie que les Conseillers COGES ont joué un rôle important dans le développement des bonnes fonctions des COGES. Il est très important de renforcer les capacités des Conseillers COGES afin d'améliorer les capacités des COGES.

Au moment de l'achèvement du Projet, le Projet a demandé à 12 Conseillers COGES en IEPP, qui ont travaillé dans le Gbêkê en tant que Conseillers COGES depuis le début du Projet, quels étaient leurs sentiments concernant leurs tâches. Tous ont répondu qu'ils pensaient s'être améliorés en tant que Conseillers COGES grâce au Projet. Ils ont déclaré qu'ils s'étaient améliorés parce qu'ils ont été formés sur différents manuels et qu'ils savaient comment soutenir les COGES et comment travailler avec la communauté. En outre, ils ont déclaré qu'ils sont devenus plus confiants dans leurs propres tâches. Tous ont également dit que leurs méthodes de travail ont changé. Ils ont pu former les membres des bureaux exécutifs des COGES plus facilement et mieux avec les manuels et outils développés par le Projet. En plus, ils ont compris leurs propres tâches avec les formats nécessaires.

Dans le même temps, ils pourraient compter davantage sur les COGES et la communauté. La relation entre les Conseillers COGES et les COGES a changé, ont-ils dit. Ils sont devenus plus proches et plus amicaux qu'auparavant et ils ont communiqué plus souvent.

Plusieurs d'entre eux ont déclaré que leur motivation, en tant que Conseillers COGES s'est accrue grâce au Projet. Ils étaient plus motivés parce qu'ils avaient des outils (manuels et formats) pour leur travail. Certains ont déclaré qu'ils étaient motivés parce que les COGES et les communautés ont accordé plus d'intérêt au COGES et ils savaient quoi faire, alors ils pouvaient mieux communiquer avec eux. Ils ont répondu qu'ils se sentaient heureux lorsqu'ils ont vu que les COGES pouvaient mettre en œuvre ce qu'ils ont planifié.

Bien que plusieurs d'entre eux aient déclaré qu'ils étaient plus motivés, certains d'entre eux ont dit que leur motivation avait diminué par rapport à avant. Cela ne viendrait pas du travail avec les COGES. Plutôt, ils ont éprouvé des difficultés pour accomplir leurs tâches en raison de la compréhension insuffisante des IEPP et de leurs collègues envers les COGES.

En ce qui concerne leurs relations avec les autorités locales, elles semblent s'être beaucoup améliorées. Une plus grande participation des Collectivités Territoriales aux activités des COGES a été observée et il y a eu une meilleure collaboration avec le personnel des Services Socioculturel et Techniques.

5.10 Développement de Modèle pour l'amélioration de la Gestion de l'Ecole

(1) Élaboration du Projet de Modèle

Sur la base de ce que le projet avait mis en œuvre dans le Gbêkê depuis son lancement, l'Equipe d'Experts de la JICA a commencé à compiler ses expériences pour élaborer un modèle de redynamisation des COGES. Afin de redynamiser les COGES, le projet a introduit l'approche participative à chaque étape de la gestion de l'école réalisée par le COGES pour en faire une organisation volontaire et proactive de gestion de l'école. Le problème majeur du COGES était le manque de confiance des gens envers les membres de son bureau exécutif parce qu'ils ne pouvaient pas montrer aux parents des élèves ce qu'ils avaient mis en œuvre même s'ils avaient collecté des cotisations auprès d'eux. En conséquence, les parents d'élèves ont eu peur que leurs cotisations ne soient pas utilisées pour leurs écoles et, par conséquent, ils n'étaient plus disposés à verser leurs cotisations. L'approche participative visait à rompre avec ce cycle négatif et créer une confiance entre les membres du bureau exécutif du COGES et les personnes associées aux écoles, comme les parents d'élèves, les enseignants, les membres de la communauté et les élèves eux-mêmes. Puisqu'elles étaient les principales caractéristiques du modèle, il a été nommé «Gestion Participative de l'Ecole par le COGES avec la Communauté».

Voici les caractéristiques du modèle.

Tableau 5.10.1 Caractéristiques du Modèle de Gestion Participative de l'Ecole par le COGES avec la Communauté (Premier Draft)

Caractéristiques	Brève Explication
1. Approches de gestion participative de l'Ecole	✧ Il renforcera l'appropriation et la transparence et contribuera à créer un sentiment de confiance envers le COGES ➤ Les membres de la communauté peuvent voter pour l'élection des membres des bureaux exécutifs du COGES. ➤ Promotion d'une participation intense aux assemblées générales ➤ La planification, la mise en œuvre et le suivi des activités du COGES devraient se faire de manière participative. ➤ 3 Assemblées générales par an.
2. De Nouveaux types d'activités par les COGES	✧ Les COGES devraient inclure toutes les activités qui permettraient d'améliorer les résultats scolaires dans leur PACC et les mettre en œuvre comme leurs principales activités.
3. Introduction de l'Union des COGES (U-COGES)	✧ Afin d'apprendre et de s'entraider pour l'amélioration globale, une Union du COGES sera créée dans chaque sous-préfecture.
4. Des Procédures d'Activités de Gestion de L'Ecole Clarifiées et Améliorées	✧ Trois manuels techniques avec des formats standards ont été élaborés. ✧ Les rôles des trois parents-membres du bureau exécutif du COGES sont clarifiés
5. Programme de Renforcement des Capacités sur la Mise en Place et la Gestion des COGES et U-COGES	✧ Des programmes de formation sur les manuels sont préparés. Les guides et formations des conseillers COGES sont préparés.
6. Rôles clairs des acteurs dans la gestion de l'Ecole	✧ Les acteurs associés au COGES sont connus et leurs rôles dans la gestion participative de l'Ecole sont également clarifiés.

Le premier modèle développé par l'Equipe d'Experts de la JICA a été partagé avec la DAPS-COGES et ils ont amélioré le contenu ensemble pour faire le projet de modèle qui serait partagé avec les parties prenantes. Le tout premier modèle a également été partagé avec la DGDDL / MEMIS, principale contrepartie du Projet.

(2) Partage du Projet de Modèle

Le projet de modèle de «Gestion Participative de l'Ecole par le COGES avec la Communauté» a été partagé avec les parties prenantes à Bouaké et à Abidjan. La première réunion de partage du modèle a eu lieu à Bouaké le 17 mars 2016 au Bureau de Préfecture de Bouaké. Il y avait 38 participants parmi lesquels le SG1 de la Préfecture de Bouaké, le Directeur de la DREN 1, les représentants des premières autorités des Collectivités Territoriales, les inspecteurs des IEPP, les Conseillers COGES et le personnel des Services Socioculturels des Collectivités Territoriales locales.

Après la réunion de Bouaké, la deuxième réunion a eu lieu à Abidjan le 23 mars 2016 au MEN. Le nombre de participants était de 21, parmi lesquels le Directeur du Cabinet du MEN et les Directeurs des directions majeures du MEN, en plus des homologues majeurs du Projet que sont la DAPS-COGES /MEN et la DGDDL /MEMIS.

Au cours des deux réunions, les concepts de base du modèle ont été accueillis par les participants et diverses discussions et commentaires ont été formulés sur le projet de modèle pour l'améliorer. Surtout à Abidjan, de nombreux participants ont insisté sur le fait que le forum régional sur l'éducation était un excellent développement issu du Projet et devrait faire partie du modèle. En

outre, l'Equipe d'Experts de la JICA a souligné que les systèmes de distributions inégales des subventions et de collectes d'argent par les COGES entraveraient la mise en œuvre du modèle et, par conséquent, ils devraient être sérieusement revus et redressés. Les participants de l'Administration ivoirienne ont clairement compris les problèmes et ont déclaré qu'ils envisageraient sérieusement de faire les arrangements nécessaires pour réaliser la mise en œuvre pratique du modèle.

(3) Finalisation du Modèle

Lors des réunions sur le modèle à Bouaké et à Abidjan en mars 2016, de nombreuses discussions ont eu lieu et plusieurs commentaires ont été faits. En se référant à ces discussions et commentaires, le modèle de «Gestion participative de l'Ecole par le COGES avec les Communautés» a été révisé. Le principal point de révision était l'intégration du Forum régional sur l'éducation dans le modèle. Depuis que le Forum a été intégré dans le modèle, il est devenu une caractéristique du modèle et sept caractéristiques en ont découlé comme indiqué ci-dessous. D'autres parties mineures ont également été révisées.

Tableau 5.10.2 Caractéristiques du Modèle de Gestion Participative de l'Ecole par le COGES avec la Communauté (Final)

1.	Approches de Gestion Participative de l'Ecole
2.	Nouveau Types d'Activités des COGES
3.	Introduction des Unions de COGES (U-COGES)
4.	Le Forum Régional sur l'Education pour Booster les Activités des COGES et des U-COGES
5.	Procédures d'Activités de Gestion de l'Ecole Clarifiées et Améliorées
6.	Programme de Renforcement des Capacités pour la Mise en Place et la Gestion des COGES et des U-COGES
7.	Rôles Clairs des Acteurs dans la Gestion de l'Ecole

Le modèle révisé a été partagé avec la DGDDL/MEMIS et la DAPS-COGES/MEN pour discussion. Ensuite, le modèle a été partagé avec le Directeur du Cabinet du MEN le 23 juin 2016 lorsque le Projet a rapporté les progrès de ses activités. Au cours de ces réunions, le modèle révisé a été examiné et approuvé et d'autres points de révision ont été soulevés et discutés. Le principal point à réviser était qu'il serait nécessaire d'avoir l'occasion de se réunir régulièrement avec les administrations de l'éducation et les représentants des U-COGES pour échanger des informations sur la situation de chaque partie si le Forum ne se tient pas chaque année. Afin de réaliser cela, la réunion annuelle des U-COGES a été proposée et il a été décidé qu'elle serait pilotée dans le Gbêkê et si elle se passait bien, elle serait incluse dans le modèle.

Une autre partie révisée a été d'examiner et d'élaborer les rôles des différents acteurs dans le modèle. En particulier, les rôles des autorités locales dans le modèle ont été élaborés et définis plus précisément. De plus, le Préfet du Département et le Préfet de la Région ont été ajoutés en tant qu'acteurs du modèle et les rôles liés à la mise en œuvre du Forum Régional sur l'Education ont été établis avec les différents acteurs.

En compilant ces points révisés, le deuxième modèle révisé a été élaboré en septembre 2016 comme version finale.

Pour que tous les manuels et guides élaborés par le Projet fassent partie du modèle, ils ont été revus en ce moment. En vérifiant la logique dans tous ces manuels et guides tout en reflétant les réalités trouvées à travers la mise en œuvre, ils ont été révisés et produits en versions finales.

5.11 Suivi des COGES après le Début de la Gestion Participative de l'Ecole

Afin de voir comment COGES ont mis en œuvre ce que le Projet a introduit et ce qu'ils en pensaient, l'Equipe d'Experts de JICA du PCN-CI a mis en œuvre une enquête rapide. Les données ont été recueillies au moyen de questionnaires et de discussions de groupe. Pour obtenir les données, l'Equipe d'Experts de la JICA a organisé trois réunions d'U-COGES: à l'U-COGES 16 (à Bouaké), l'U-COGES 11 (Diabo et Languibonou) et l'U-COGES 6 (à Marabadiassa). Au cours de chaque réunion d'U-COGES, des questionnaires ont été distribués en premier et chaque membre du COGES a répondu au questionnaire. Ensuite, des discussions de groupe ont été menées sur la base des questions préparées. Les réunions ont eu lieu vers la fin de septembre 2016. Les membres des COGES qui n'ont pas assisté à leurs réunions d'U-COGES ont été suivis individuellement. Enfin, l'enquête a porté sur 83 COGES, soit environ 20% de tous les COGES de la région. Voici quelques résultats.

90% des COGES interrogés ont dit qu'ils ont mis en œuvre la gestion participative de l'école que le Projet a récemment introduite. A travers la mise en œuvre de la gestion participative de l'école, 69% des COGES interrogés ont déclaré qu'il était devenu plus facile de mobiliser les gens aux assemblées générales et 60% ont indiqué qu'ils ont collecté plus de contributions qu'auparavant. La plupart d'entre eux ont déclaré que l'introduction de la gestion participative de l'école a apporté des changements positifs; par exemple plus de gens ont compris la situation des écoles et du COGES et il y a plus de transparence de la gestion de l'école par le COGES.

86% des COGES interrogés ont déclaré disposés de plans d'action (PACC) élaborés avec les populations. En outre, 90% d'entre eux ont dit avoir mis en œuvre des activités qui ont directement amélioré les résultats scolaires. Beaucoup d'entre eux ont fait «la sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation». En outre, 36 COGES ont mis en œuvre «l'attribution de prix aux meilleurs élèves». En plus, plus de 15 COGES ont dit qu'ils ont mis en œuvre soit " des cours supplémentaires" ou " des clubs d'étude". Les COGES interrogés ont déclaré que les activités d'amélioration des résultats scolaires seraient motivantes pour les élèves et les enseignants, augmenteraient le soutien des membres de la communauté et motiveraient les membres des bureaux exécutifs des COGES.

Pour ce qui est des relations avec les partenaires extérieurs, 71% des COGES interrogés ont déclaré avoir obtenu des avantages en tant que membre d'U-COGES "en obtenant des conseils techniques sur le développement du PACC, des informations sur d'autres exemples de COGES, des solutions aux Problèmes ", et ainsi de suite. Les relations entre le personnel de l'Administration Locale (personnel des IEPP et des Collectivités Territoriales) et les COGES semblent s'être améliorées parce qu'il y a plus ou moins de contact entre eux.

5.12 Autres Activités

5.12.1 Participation au Séminaire Régional pour le Partage des Expériences sur la Gestion Basée sur l'Ecole au Niger en 2015

Le 6ème séminaire régional pour le partage d'expériences sur la gestion de l'Ecole était prévu au Niger en mars 2015 et des représentants de la Côte d'Ivoire y ont été invités pour la première fois. Ainsi, l'Etat de la Côte d'Ivoire, appuyé par le Bureau de la JICA en Côte d'Ivoire, a envoyé des représentants au Niger et l'Equipe d'Experts de la JICA les a rejoints pour participer ensemble au séminaire.

Les participants de la Côte d'Ivoire étaient les suivants :

Tableau 5.12.1 Participants de la Côte d'Ivoire au Séminaire Régional du Niger

Nom	Organisme	Position
Gbala Gnato Raphael	MEMIS	Counselier du Directeur de la DG/DDL
YAO N'zue Goumo Célestin	Botro Commune	Maire
Kouadio Kouamé David	MENET	Directeur de la DAPS-COGES
KOUAME Aka Houaman Jeannette	MENET	Vice-Directeur de la DELC
FATOGOMA Coulibaly	MENET	Vice-Directeur de la DPFC
Jo Ogawa	JICA Cote d'Ivoire	Directeur des Programmes
Junko Okamoto	PCN-CI/ JICA	Conseillère en Chef Adjointe
Harumi Tsukahara	PCN-CI/ JICA	Experte (Gestion d'Ecole/ Participation Communautaire)
Ouattara Kandogona Soumaïla	PCN-CI/ JICA	Staff National en charge de l'Education

Puisque les participants ont été invités à préparer une présentation pour introduire la situation de la gestion de l'école en Côte d'Ivoire, ils l'ont faite et se sont préparés à la réunion préparatoire à Abidjan.

Le séminaire s'est déroulé du 10 au 13 mars 2015 à Niamey (Niger). Les thèmes du séminaire étaient «le développement de l'éducation à travers une synergie des actions entre les parties prenantes dans le cadre de la décentralisation», «une gestion appropriée et une utilisation efficace des subventions scolaires» et «l'amélioration de la qualité de l'apprentissage par la participation communautaire». Les pays participants au séminaire étaient le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Mali, le Sénégal et le Niger. En outre, certains experts internationaux en éducation travaillant pour l'Afrique ont été invités.

A la fin du séminaire, les représentants de chaque pays participant ont élaboré un plan d'action qui serait mis en œuvre après leur retour dans leur pays. Les participants de la Côte d'Ivoire ont élaboré le plan d'action pour lancer l'initiative de mise en place des U-COGES pour accélérer les activités des COGES.

5.12.2 Mise en œuvre de la Formation des Elus

Dans la gestion de l'Ecole par le COGES, les élus, y compris les Maires et le Président du Conseil Régional, doivent jouer un rôle important. Par conséquent, chaque fois que des programmes de formation liés au COGES ont été mis en œuvre par le Projet, plusieurs élus des Collectivités Territoriales ont été invités. Cependant, leur niveau de participation n'était pas si bon. En conséquence, plusieurs d'entre eux ne comprennent pas bien leurs rôles dans la gestion de l'école et n'apportent pas parfois le soutien qui est attendu d'eux. Compte tenu de la situation, le Directeur National du Projet a décidé de mettre en œuvre un programme de formation pour les élus dans le Gbêkê sur la gestion de l'école par le COGES, en utilisant leur propre budget. La DGDDL /MEMIS en consultation avec la DAPS-COGES / MEN et l'Equipe d'Experts de la JICA ont développé un cadre de formation comme indiqué ci-dessous.

Tableau 5.12.2 Cadre de Formation des Elus sur le COGES

Titre de la Formation	Formation des Collectivités Territoriales sur Gestion Participative de l'Ecole par le COGES
Objectif	Former les Collectivités Territoriales sur la gestion participative de l'école par le COGES afin qu'elles puissent jouer leur rôle en relation avec le COGES et les écoles de manière adéquate
Résultats Attendus	• Les cibles sont formées efficacement sur la gestion participative des écoles par le COGES • Les cibles comprennent l'importance de leur présence en relation avec le COGES en tant que Présidents des assemblées générales des COGES et de leurs appuis • Les cibles savent ce que chaque personne devrait faire et ce que les autorités locales devraient faire pour soutenir, faciliter et suivre la gestion participative des écoles par les COGES et les U-COGES. • Les cibles président et font la facilitation des assemblées générales des COGES et des U-COGES (élection, élaboration du plan d'action et examen des activités) et le suivi quotidien.
Contenu	• Rôle des autorités locales dans le domaine de l'éducation • Modèle de gestion participative de l'école par le COGES avec la communauté • Rôle des autorités locales dans la mise en place démocratique du COGES • Rôle des autorités locales dans la gestion participative de l'école par le COGES • Rôle des autorités locales dans la mise en place et le fonctionnement des U-COGES
Formateurs	• DGDDL/ MEMIS • DAPS-COGES/ MEN
Cibles	• Autorités Locales: Président du Conseil Régional Maires, 2-3 Conseillers Régionaux/ Municipaux, 1-2 fonctionnaires des services socioculturels) • Département: Préfets

Le cadre de la formation a été élaboré en juin 2016 afin de mettre en œuvre la formation en août 2016. Cependant, en raison du pillage des Bureaux de la Préfecture, la formation a été reportée. Enfin, elle a été mise en œuvre le 1er février 2017 à la salle de mariage de la mairie de Bouaké. Le nombre de participants était de 43 et leur répartition est indiquée dans le tableau ci-dessous. Il convient de noter que des maires eux-mêmes ont participé à la formation notamment ceux des Communes de Botro et de Diabo et ils ont sensibilisé d'autres autorités locales sur leurs rôles à l'endroit des COGES et des écoles. D'autres autorités locales ont envoyé à la formation des représentants des Maires et du Président qui étaient chargés des COGES. Malheureusement, aucune personne des Départements n'y a participé en raison du retard des invitations.

Tableau 5.12.3 Elus Participant à la Formation

Organisation	Nombre de Participants
Commune de Béoumi	1
Commune de Bodokro	2
Commune de Botro	9
Commune de Bouaké	3
Commune de Brobo	2
Commune de Djebonoua	4
Commune de Diabo	3
Commune de Sakassou	10
Conseil Régional	5
Département	0
DREN (Conseillers COGES)	4
Total	43

En ce qui concerne les formateurs et observateurs de l'Administration Centrale, 3 personnes de la DGDDL/MEMIS et 3 personnes de la DAPS-COGES / MENETFP ont assisté à la formation.

Chapitre 6 Leçons tirées du Projet

6.1 Leçons tirées du Projet

- Il est efficace d'impliquer les fonctionnaires de très hauts rangs des Ministères tels que les Directeurs de Cabinets, les Conseillers Techniques et les Ministres, en vue de la diffusion, la promotion et l'institutionnalisation des modèles après le développement du modèle.
- Il est très important d'impliquer les Elus dès le début du Projet dans toutes les activités et formations, afin de maintenir le même niveau de compréhension entre les Elus et fonctionnaires et agents des Collectivités Territoriales.
- Avoir un processus de planification complètement transparent, incluant les enquêtes de terrain sur les infrastructures, la gestion des bases de données, la sélection des projets prioritaires avec des critères clairs et une consultation publique est la méthode la plus importante et la plus efficace pour que les Collectivités Territoriales gagnent la confiance des populations, car il est difficile pour ces Collectivités Territoriales de satisfaire tous les besoins des communautés avec des niveaux actuels de budgets
- Il est difficile mais nécessaire de simuler des projets en tenant compte des conditions réelles des Collectivités Territoriales, afin d'élaborer des modèles pratiques pour elles
 - Dans la composante des infrastructures scolaires, les Collectivités Territoriales ont fait un appel d'offres pour un projet pilote. Neuf contrats ont été conclus entre la JICA et les entrepreneurs pour neuf projets pilotes des Collectivités Territoriales. Elles ont joué des rôles en tant que clients délégués des projets. Le volume de travail a augmenté en raison des nombreux petits contrats à traiter. Cependant, en appliquant cette approche, les problèmes typiques et réels des projets des Collectivités Territoriales en Côte d'Ivoire, généralement de petite taille impliquant des entrepreneurs de petit calibre ont été affrontés, vécus et compris.
 - L'Equipe d'Experts de la JICA a rapidement compris que la très faible capacité des entrepreneurs au début des constructions d'écoles et des travaux de réhabilitation était pire que ce qu'elle imaginait. Par conséquent, elle a organisé plusieurs équipes de supervision en recrutant des ingénieurs et techniciens nationaux tout en faisant une supervision très intensive de la construction, afin d'assurer la qualité minimale. En conséquence, des bâtiments scolaires de haute qualité ont été construits avec des coûts de supervision très élevés comparativement aux projets typiques des Collectivités Territoriales. En adoptant une telle approche, le modèle de supervision de construction, qui est réaliste et applicable aux projets des Collectivités Territoriales n'a pas été suffisamment examiné et testé.

- La communauté peut jouer un rôle important dans la maintenance des infrastructures scolaires et la gestion de l'eau si la formation et le support technique nécessaires lui sont fournis. Les Collectivités Territoriales sont aptes et capables à fournir cette formation et ce soutien aux communautés si elles sont correctement formées. De telles activités motivent les fonctionnaires locaux à travailler pour le public et créent de bonnes relations entre Collectivités Territoriales et communautés.
- Un forum régional est un outil efficace pour encourager les différents acteurs à prendre des mesures pour atteindre les mêmes objectifs.
- Lors de l'introduction de la gestion participative de l'école par le COGES dans une région, tous les COGES devraient être ciblés en même temps, afin d'introduire le système de partage de l'information à travers la création des U-COGES et l'organisation du Forum régional.
- De même, il est très efficace d'impliquer toutes les parties prenantes dans une région, y compris toutes les Collectivités Territoriales, les institutions administratives déconcentrées connexes, et tous les Préfets et Sous-Préfets afin de créer de bonnes relations de collaboration entre toutes les parties prenantes de la région, apprendre les uns des autres et donner un élan à la promotion des modèles développés dans le système administratif existant de toute la région.
- Il est bon de traiter plusieurs secteurs ensemble, tels que les secteurs de l'approvisionnement en eau en milieu rural et de l'éducation, lors de l'introduction de programmes de renforcement des capacités des fonctionnaires des Collectivités Territoriales, car ils travaillent pour différents secteurs et des approches communes peuvent être appliquées à ces secteurs. En outre, les agents et fonctionnaires du MIE et MENETFP peuvent apprendre les uns des autres et s'influencer en menant des activités similaires dans les deux secteurs.

6.2 Recommandations pour l'atteinte de l'objectif global

Les modèles de systèmes de fourniture des services de base ont été développés dans le Projet en conduisant des projets pilotes dans la Région de Gbêkê. La question de la prochaine étape pour l'atteinte de l'objectif global est de savoir comment diffuser et promouvoir les modèles dans des régions plus vastes et dans tout le pays. Les mêmes approches adoptées dans la région de Gbêkê ne peuvent pas être appliquées à l'étape suivante qui vise un plus grand nombre de fonctionnaires et agents dans les régions. Afin d'améliorer la capacité de l'administration locale dans le pays en appliquant les modèles du PCN-CI, les mesures suivantes doivent être prises:

- Etablissement de systèmes pour dispenser des formations aux fonctionnaires des Collectivités Territoriales et des Administrations Déconcentrées.
- Examen et développement de programmes de formation à fournir aux Elus et fonctionnaires des Collectivités Territoriales et de l'Administration Déconcentrée chargés de la fourniture des services de base.
- Développement de relations de collaboration entre les Ministères Techniques (MENNETFP et MIE) et MEMIS dans la préparation et la mise en œuvre de programmes de formation.
- Participation de tous les Départements de la DGDDL /MEMIS (Départements de la Tutelle Administrative, de la Tutelle Economique et Financière, du Personnel des Collectivités

Territoriales et du Développement Local) pour promouvoir les modèles PCN-CI.

- Amélioration de la capacité des Ministères Techniques (MENETFP et MIE) et MEMIS à fournir un soutien technique aux Collectivités Territoriales comme suit:
 - Renforcement des capacités des fonctionnaires des Départements de la DGDDL, MEMIS sur les approches et méthodologies des modèles PCN-CI afin de fournir un soutien et donner les instructions appropriés aux Collectivités Territoriales
 - Renforcement des capacités des fonctionnaires de la DAPS-COGES et la DEP du MEMETFP et DGDDL, ONEP et CNC-CGEP /MIE pour augmenter le nombre de formateurs de niveau central
 - Renforcement des capacités des Ministères sur la planification et la préparation des programmes de formation des Collectivités Territoriales
 - Renforcement des capacités du MIE à fournir les informations techniques nécessaires et les conseils aux Collectivités Territoriales (ressources en eau, politiques d'approvisionnement en eau en milieu rural incluant l'HV, l'HVA et l'approvisionnement en eau en milieu urbain, etc.)
- Donner une formation aux Corps Préfectoral pour qu'il fournisse des guides efficaces aux organisations régionales et locales à l'effet d'offrir de meilleurs services de base selon les modèles PCN-CI
- Fournir une formation aux IEP pour qu'ils fournissent des guides efficaces aux fonctionnaires des IEP pour la promotion de la gestion participative de l'école par le COGES
- Amélioration de la capacité financière des Collectivités Territoriales et des ressources humaines étape par étape

En outre, il est nécessaire de développer davantage les modèles PCN-CI dans les aspects suivants:

- Amélioration de la méthodologie pour la préparation des plans de développement pour le secteur de l'approvisionnement en eau en milieu rural en tenant compte de l'HV, l'HVA et de l'approvisionnement en eau en milieu urbain.
- Développement de modèles pour améliorer le système de gestion de l'eau en couvrant un groupe d'HV.
- Développement de modèles de gestion et de maintenance de l'HVA
- Développement de modèles pratiques de supervision des constructions faites par les Collectivités Territoriales en collaboration avec les communautés
- Identification des mesures possibles pour améliorer la capacité des entreprises locales de construction
- Encourager l'interaction et l'apprentissage mutuel entre COGES et entre U-COGES
- Amélioration de la capacité des Conseillers COGES sur l'approche participative
- Amélioration des systèmes de collecte de fonds et de subventions pour la gestion des écoles

Appendice A

Cadre Logique du Projet (CLP) et Plan des Opérations (PO)

Annexe 2-2			
Cadre Logique du Projet (PDM) Intitulé du Projet : Le Projet de développement des ressources humaines pour le renforcement de l'administration locale dans les zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire. Bénéficiaires directs : Agents de l'administration locale des secteurs de l'éducation et de l'hydraulique villageoise de la Région de Gbéké ainsi que fournisseurs de services et populations participant aux projets pilotes Bénéficiaires indirects : Populations de la Région de Gbéké et agents de l'administration locale des secteurs de l'éducation et de l'hydraulique villageoise des 12 régions Finalité : La confiance de la population vis-à-vis de l'administration locale est renforcée en Côte d'Ivoire		Durée : Novembre 2013 - Novembre 2015 (3 ans) Zones cibles : 12 régions (Folon, Kabadouougou, Bagoué, Poro, Tchologo, Gbéké, Hambol, Bafing, Béré, Worodougou, Bounkani et Gontougo) PDM : Ver.2 Date d'élaboration : 11 décembre 2015	
Objectif Global	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
La capacité de l'administration locale à fournir les services de base est renforcée dans les zones affectées par le conflit du centre et du nord de Côte d'Ivoire.	1. Les modèles de fourniture de services publics de base développés par le Projet sont appliqués dans chacune des régions du Centre et du Nord de Côte d'Ivoire. 1-1 Les directives/manuels/guides élaborés par le Projet sont utilisés 1-2 Les services publics sont fournis par chacune des structures de l'administration locale conformément à leurs rôles et responsabilités définis. 2. La confiance envers les structures des gouvernements locaux est restaurée dans la Région de Gbéké. 3. Les plans d'actions développés par le MEMIS, le MIE et le MENET sont mis en oeuvre.	1. Etudes auprès des structures des gouvernements locaux (enquêtes, interviews) 2. Etudes auprès de leaders de communautés, organisations de population et gouvernements locaux du Centre et du Nord de Côte d'Ivoire 3. Etat de mise en œuvre des Plans d'Actions	
Objectif du Projet	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	
Les modèles de systèmes de fourniture des services de base dans les zones affectées par le conflit du nord et du centre de Côte d'Ivoire sont développés.	1. Le niveau de satisfaction de la fourniture de services publics est amélioré. 2. Les rôles et responsabilités des structures concernées par l'administration locale sont devenus clairs et compris par leurs agents respectifs (agents de DRENET, inspecteurs et conseillers des COGES, agents de la DTH et agents du Conseil Régional et des Communes). 3. Le système et les méthodes de fourniture de services publics sont approuvés.	1. Résultat des études (enquêtes au moyen de questionnaire et interviews auprès de leaders de communautés et organisations de populations), rapport d'état d'avancement du Projet 2. Directives, Rapport du Projet 3. Procès-verbaux signés par les autorités concernées	- La situation sociopolitique dans les zones cibles n'est pas radicalement altérée.
Extrants	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	
1. Les compétences et les connaissances des agents du gouvernement responsables pour la fourniture de services de base dans le secteur de l'éducation (agents de DRENET, inspecteurs et conseillers de COGES et agents du Conseil Régional et des Communes) et du secteur de l'hydraulique villageoise (agents de la DTH, du Conseil Régional et des Communes) sont améliorées dans la Région de Gbéké.	1-1 Les formations sont dispensées sur la base du plan de formations établi. 1-2 Les agents des gouvernements locaux (Conseil Régional et Communes) acquièrent les techniques et connaissances adéquates en matière de réhabilitation et construction neuve des infrastructures. 1-3 Les agents des gouvernements locaux acquièrent les techniques et connaissances en matière de participation de populations 1-4 Les agents des ministères concernés du niveau central et de leurs structures déconcentrées acquièrent les techniques et connaissances pour encadrer le Conseil Régional et les Communes 1-5. Les conseillers de COGES et agents des gouvernements locaux en charge de COGES acquièrent les techniques et connaissances en matière d'encadrement et suivi de COGES	1-1. Plan de formations et rapport d'exécution de formation 1-2. Résultat d'enquêtes au moyen de questionnaire et interviews auprès d'agents du Conseil Régional et des Communes 1-3. Résultat d'enquêtes au moyen de questionnaire et interviews auprès d'agents du Conseil Régional et des Communes 1-4. Résultat d'enquêtes au moyen de questionnaire et interviews auprès d'agents ayant dispensé les formations en faveur du Conseil Régional et des Communes 1-5. Résultat d'enquêtes au moyen de questionnaire et interviews auprès des inspecteurs et agents en charge de COGES	- La situation sociopolitique dans la Région de Gbéké n'est pas radicalement altérée. - La réforme institutionnelle n'affecte pas considérablement.
2. Les mécanismes de coopération et de coordination efficaces entre les communautés et le gouvernement (Conseil Régional et Communes, Préfet de la Région et Préfets de Départements, DRENET, DTH) sont mis en place à travers la mise en œuvre de projets pilotes (pour l'aménagement des infrastructures et la réhabilitation, et les activités communautaires pour la gestion des infrastructures et services) dans la Région de Gbéké.	2-1 Le Conseil Régional et les Communes de la Région de Gbéké élaborent les plans de développement des infrastructures (écoles primaires et hydraulique villageoise) sur la base des informations équitables. 2-2 Les projets pilotes sont déterminés sur la base du consentement obtenu à travers les consultations publiques. 2-3 La planification, le processus d'appel d'offres et la supervision des travaux des projets pilotes sont mis en œuvre de façon pertinente. 2-4 Les COGES et CGPE mettent en œuvre les activités sur la base du consensus entre les membres avec l'appui des agents de l'administration locale (Conseillers COGES, Communes, Conseil Régional). 2-5 Les U-COGES sont mises en place et le mécanisme de coopération avec l'administration locale est mis en place pour revitaliser les COGES. 2-6 Le système de gestion et de contrôle des artisans réparateurs de la Région de Gbéké est mis en place.	2-1. Plans de développement des infrastructures élaborés par le Conseil Régional et les Communes 2-2. Résultats d'interviews auprès d'agents d'administration et populations, procès-verbaux de consultations publiques 2-3. Plan de projets pilotes, dossiers d'appel d'offres, rapports de processus de sélection d'entreprises, rapport d'avancement du Projet 2-4. Rapports annuels des COGES, résultat d'enquêtes au moyen de questionnaire et interviews auprès de COGES et CGPE 2-5. Procès-verbaux de réunions du comité de coordination 2-6. Rapports de suivi des artisans réparateurs	
3. Les mécanismes de coordination pour améliorer le système de fourniture de services de base sont développés dans la Région de Gbéké, et les modèles développés sont partagés entre les structures du gouvernement central et les structures de l'administration locale des 5 districts cibles des zones Centre et Nord de Côte d'Ivoire	3-1 L'information sur les infrastructures d'hydraulique villageoise et celles scolaires est partagée entre le Conseil Régional, les Communes et les structures déconcentrées. 3-2 Les réunions de coordination et de suivi, auxquelles participent les agents/employés des structures du gouvernement central, du Conseil Régional et des Communes, les Préfets de la Région, les agents de DRENET et de DTH, sont tenues au moins 2 fois par an dans la Région de Gbéké. 3-3 Le système et les méthodes de services publics sont développés. 3-4 Les leçons tirées du Projet sont partagées dans les 5 districts du Centre et du Nord de Côte d'Ivoire à travers les séminaires et la distribution des directives, manuels et guides élaborés. 3-5 Les Plans d'Actions à suivre par le MEMIS, le MIE et le MENET sont développés.	3-1. Etat d'utilisation des outils d'information tels que base de données développée, plan de développement sectoriel, etc. 3-2. Procès-verbaux de réunions pour la coordination et le suivi 3-3. Cadre proposé 3-3. Rapports de séminaires, rapport d'état d'avancement du Projet (état d'avancement du Projet et nombre d'exemplaires distribués de directives/manuels/guide)	
Activités	Intrants		
1-1. Identifier les problèmes de fourniture de services de base à travers les ateliers, études et interviews avec la participation du gouvernement central et de ses directions régionales ainsi que des collectivités territoriales, dans la Région de Gbéké. 1-2. Développer les programmes de formation pour les agents du gouvernement concernés afin de s'attaquer aux problèmes identifiés au 1-1 1-3. Mettre en œuvre les programmes de formation pour les agents du gouvernement concernés dans les secteurs de l'hydraulique villageoise et de l'éducation de la Région de Gbéké. 1-4. Mettre en œuvre les programmes de formation dans les pays tiers et au Japon pour les agents des organismes du gouvernement central concernés et leurs directions régionales ainsi que ceux des collectivités territoriales de la Région de Gbéké pour l'amélioration de la fourniture de services de base. 2-1. Réaliser les études sur la situation actuelle dans les domaines socio-économique et administratif dans la Région de Gbéké. 2-2. Réaliser les études d'état des lieux incluant la situation actuelle des installations publiques et de fourniture de service. 2-3. Sélectionner les sujets et sites pour les projets pilotes (pour le développement et la réhabilitation des infrastructures, et les activités des communautés pour la gestion des infrastructures et des services) et tenir les réunions de consultations publiques pour mettre en œuvre les projets pilotes. 2-4. Développer les plans de mise en œuvre des projets pilotes auxquels les communautés peuvent participer à la mise en œuvre et à la gestion. 2-5. Mettre en œuvre les projets pilotes et réaliser les programmes de formation pour les organisations de communauté et les fournisseurs de services privés (artisans réparateurs, Comités de Gestion de l'Eau, réparateurs de pompes et COGES) 2-6. Compiler les leçons tirées de la mise en œuvre des projets pilotes. 3-1. Développer les systèmes de suivi de la mise en œuvre des projets pilotes et mettre en œuvre le suivi des projets pilotes 3-2. Clarifier les processus de fourniture des services de base de la planification à la mise en œuvre et au suivi, ainsi que les rôles et les responsabilités des organismes gouvernementaux et des communautés concernés 3-3. Développer les directives/manuels/guides pour l'amélioration des systèmes de fourniture des services de base. 3-4. Mettre en commun les leçons tirées de la mise en œuvre des projets pilotes entre les organismes de l'administration locale des cinq districts cibles et les organismes du gouvernement central à travers les séminaires et ateliers 3-5. Créer un plan d'action afin de développer les systèmes de fourniture des services de base dans les zones centre et nord.	<Parties Japonaise> 1) Experts - Conseiller en chef/ Administration locale - Conseiller en chef adjoint 1/ Développement des communautés/ Service public/Prévention de conflit/Sensibilité au genre 2 - Conseiller en chef adjoint / Planification architecturale 2/ Estimation des coûts (réhabilitation d'écoles)/ Gestion des marchés - Conseiller en chef adjoint / Hydraulique villageoise/ Opération et maintenance - Gestion d'école/Participation communautaire - Etudes sociales/ Prévention des conflits /Sensibilité au genre 1 - Planification des équipements d'hydraulique villageoise 1/ Gestion des marchés/ Estimation de coûts - Planification architecturale 1/ Conditions d'Approvisionnement) - Planification architecturale 3 - Planification et supervision de construction (réhabilitation d'écoles) - Planification et supervision de construction (hydraulique villageoise) - Assistant de projet/ Assistant d'administration locale/plan des formations - Interprète 2) Fourniture d'équipements et de machines - Véhicules - Equipements du bureau (ordinateurs personnels, photocopieuse, imprimante) 3) Formation - Formation au Japon (6 personnes ou plus x 1 fois) 4) Autres - Dépenses pour les projets pilotes - Equipements et matériels de formation	<Partie Ivoirienne> 1) Affectation du personnel - Directeur de projet - Coordinateur de projet - Chefs de projet - Coordinateur de projet local - Leaders de projet - Homologues 2) Mise à disposition de locaux et équipements - Espace bureau approprié avec équipements et commodités nécessaires (électricité, eau, Internet, climatiseur etc.) - Véhicules du Projet 3) Prises de dispositions, arrangements - Accès aux informations nécessaires, permis d'entreprendre des activités de projets et garantie de sécurité - Information et soutien pour obtenir des services médicaux - Carte d'identité pour des experts Japonais 4) Frais généraux du Projet (redevance d'électricité et eau, etc.) - Dotations budgétaires pour homologues - Frais de fonctionnement et d'entretien d'équipements fournis et d'installations mis à disposition - Prise en charge financière des agents affectés au Projet	Le système de décentralisation et de déconcentration ainsi que les attributions de chacune des structures concernées ne subissent pas de changement brusque
			Conditions préalables
			- La sécurité dans les communes cibles n'est pas altérée - Les éléments convenus dans le procès-verbal des discussions sont respectés par les deux pays

Plan d'Opération (PO)

[illegible]

Le Projet de développement des ressources humaines pour Plan des opérations de l'hydraulique villageoise (brouillon)

[illegible]

Le Projet de développement des ressources humaines pour le renforcement de l'administration locale dans les zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire.
Plan des opérations de l'hydraulique villageoise (brouillon)

[illegible]

Le Projet de développement des ressources humaines pour le renforcement de l'administration locale dans les zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire.
Plan des opérations de l'hydraulique villageoise (brouillon)

Extrait	Activité	Année 2013		2014												2015												2016												2017																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
		Mois	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Extrait 3	[3.1.4h] (HV) Mise en place d'un mécanisme de contrôle et formation des ARs	Plan																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							

[illegible]

Figure 4.3

Appendice B

Comité Conjoint de Coordination (CCC) à Abidjan

**COMPTES RENDUS DES REUNIONS
ENTRE
L'EQUIPE D'EXPERTS DE LA JICA
ET LE MINISTERE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA
SECURITE
SUR
LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE
RENFORCEMENT DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES
CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE**

Le Projet cité en objet a démarré mi-novembre 2013 et l'Equipe d'Experts de la JICA et le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, le Ministère des Infrastructures Economiques et le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement ont eu une série de séances d'explications et de concertations sur le contenu, la méthodologie, et autres du Projet conformément au Procès-Verbal des Discussions signé le 29 août 2013 à Abidjan entre M. Hamed BAKAYOKO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité de la République de Côte d'Ivoire et M. Eiro YONEZAKI, Représentant Résident de la JICA en Côte d'Ivoire.

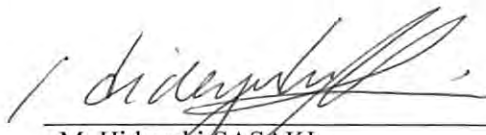
Suite à ces concertations, la première réunion du Comité Conjoint de Coordination a été tenue le 30 janvier 2014.

A l'issue des discussions les deux parties ont convenu sur les points mentionnés en Annexes 1 et 2 ci-jointes.

Fait à Abidjan, le février 2014



M. Raphael Gnato GBALA
Directeur National du Projet
Direction Générale de la Décentralisation
et du Développement Local
Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et
du Développement Local



M. Hideyuki SASAKI
Conseiller en Chef
Equipe d'Experts de la JICA
Projet de développement des ressources
humaines pour le renforcement de
l'administration locale dans les zones Centre
et Nord de la Côte d'Ivoire

Annexe-1 Eléments convenus

L'Equipe d'Experts de la JICA et le MEMIS, le MENET, le MIE et le MEMPD ont eu une série de séances d'explications et de concertations sur le contenu, la méthodologie, et autres du Projet qui a démarré à mi-novembre 2013.

A travers lesdites concertations, les deux parties ont clarifié et convenu de ce qui suit :

- Approches adoptées par le Projet ;
- Organismes homologues du Projet (Ministères du niveau central, leurs directions et leurs structures déconcentrées ainsi que collectivités territoriales) ;
- Rôles et responsabilités des Ministères du niveau central, de leurs directions, de leurs structures déconcentrées et des collectivités territoriales ;
- Membres respectifs du Comité Conjoint de Coordination (CCC) et du Groupe de Travail Technique (GTT) ;
- Nécessité des points focaux, en outre des membres du CCC et du GTT ;
- Sous-activités de chacune des activités.

Les éléments susmentionnés ont été intégrés dans le Plan de Travail.

Le Plan de Travail a été validé dans le cadre de la première réunion du CCC qui a eu lieu le 30 janvier 2013 (jeudi) dans la salle de conférences de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. En outre, la liste des membres du CCC et celle du GTT ont été également validées lors de ladite réunion.

Le Plan de Travail, la liste des membres du CCC et celle du GTT seront révisés et approuvés par le CCC au fur et à mesure du besoin.

Pour les frais qui seront nécessaires à la mise en œuvre du Projet, il a été confirmé que les organismes impliqués et le Projet de la JICA les partageront et qu'en ce qui concerne le détail de la modalité de partage des frais ils continueront à en discuter. Eu égard au calendrier des activités du Projet, les parties concernées conviendront des grandes lignes de la modalité de partage des frais avant fin février.

Les parties prenantes examineront l'implication du Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme comme organisme homologue.



LISTE DES HOMOLOGUES

DGDDL, MEMIS

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	Directeur National du Projet	M. Gbala Gnato Raphael	Conseiller du Directeur Général de la Décentralisation, MEMIS	X	
2	Coordonnateur du Projet	M. Boka N'takpé Sylvain	Sous-Directeur de la Formation et des Stages, DGDDL	X	X
3	Assistant au Coordonnateur du projet	M. Nemlin Abel Jose	Chef de Service des Marchés Publics des Collectivités Territoriales, DTEF		
4	homologue	M. Baro Bazoumana	Sous-Directeur de la Gestion du Personnel des Collectivités Territoriales, DPCT	X	
5	homologue	M. Yapi Ohouo Urbain	Sous-Directeur du Patrimoine, des Equipements et des Travaux, DDL	X	
6	homologue	Mme Ndri née Kouakou Philomène	Chargée d'Etudes DDL		

DGIHH, MIE

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	M. Mamadou FEH	Sous-Directeur, DGIHH	X	
2	homologue	M. Tanoh Komenan	Sous-Directeur, DGIHH		

ONEP, MIE

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	M. Guibril Kamissoko	Chargé des Opérations	X	
2	homologue	M. Houa Kouassi J.A	Chargé de contrôle		

CNC-CGPE, MIE

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	Mme Adoh née Tagro Biali C.	Chargée du renforcement des capacités	X	

DPES, MENET

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	M.N'Guessan Koffi Kan Herve	Chef de service SIG, DPES	X	
2	homologue	M. Kouadio Léopold	Chef de service coordination, DPES		

BEP, MENET

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	M. Honoré ACKOUN	Responsable de la Cellule Technique, BEP	X	
2	homologue	M.	xxxx, BEP		

SNAPS-COGES, MENET

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	M. Kouadio Kouamé David	Coordonnateur National SNAPS-COGES	X	
2	homologue	Mme Effi Germaine	SNAPS-COGES		

DELC, MENET

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	Mme. Kouame née Aka Houman Jeannette	Sous Directrice des Ecoles Maternelles et Primaires, DELC	X	
2	homologue	M. N'Guessan Kakou François	Charge d'etudes a la sous-direction des Ecoles Maternelles et Primaires, DELC	X	

Ministère du plan et du développement

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	Adam-Yéboua N'krumah	Chargé d' études	X	

Ministère de la finance

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue			X	

Région du Gbèkè/ Préfecture de Bouaké

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	Manager du Project	M. Konin AKA	Préfet de la région du Gbèkè	X	X
2	Coordinateur de projet de la région du Gbèkè	M.Yokozo Zozoro Firmin	Secrétaire Général de Préfecture de Bouaké		X
3	Assistant au manager du projet	M	Attaché		X-
4	homologue	M. Kouamé Koffi	Préfet du département de Béoumi		X
5	homologue	M.Coulibaly Lamine	Préfet du département de Botro		X
6	homologue	M.Kouakou Wiha Ange Tchicaya	Préfet du département de Sakassou		X
7	homologue	M. Djande Lorgn Abou Bechir Nouho	Sous-préfet de Bouaké		
8	homologue	Mme. Traoré Mariame	Sous-préfet de Brobo		
9	homologue	M. Touré Penakpefan François	Sous-préfet de Djebonoua		
10	homologue	M. Aka Gaurens Cyrille	Sous-préfet de Béoumi		
11	homologue	M. Gbozé Charles Michael	Sous-préfet de Bodokro		
15	homologue	M. Assi Diahou Achille	Sous-préfet de Sakassou		
16	homologue	M. Yohou Casmir	Sous-préfet de Toumodi-Sakassou		
18	homologue	M. Bemanh Kamaté	Sous-préfet de Botro		
19	homologue	M. Yao Kouakou Firmin	Sous-préfet de Diabo		

DRENET 1 et 2

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	Leader du Projet	M. Kékémo Ahou Daniel	Directeur de DRENET1		X
2	Leader du Projet	M. Traoré Tiégouè	Directeur de DRENET2		X
3	homologue	M. Doumbia	Agent en charge de la Carte Scolaire, DRENET1		
4	homologue	Mme Amani Akissi Elisabeth	Agent en charge de la Statistique, DRENET1		
5	homologue	M. Atassi Akpindrin André	Agent en charge des COGES, DRENET1		
6	homologue	M. Konan Brou	Agent en charge de la Carte Scolaire, DRENET2		
7	homologue	M. Touré Jean Noel	Agent en charge de la Statistique, DRENET2		
8	homologue	M. Soro Diofohoua	Agent en charge des COGES, DRENET2		

DTH

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	Leaders du Projet	M. Coulibaly Seydou	Directeur de la DTH		X
2	homologue	M. Kouakou Jules	Agent de la DTH		

Conseil Régional

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	Kouassi Abonouan	Président		X
1	homologue	Kouamé Kouadio JJ	Directeur Général d'Administration		X
2	homologue	Koné Aboubaka	Directeur des Services Techniques et des Moyens Généraux		
3	homologue	Kouet Bi	Directeur des Affaires Culturelles et du Développement Humain		
4	homologue		Agent de la Direction Technique		
5	homologue		Agent de la Direction Technique		
6	homologue		Agent de la Direction des Affaires Culturelles et du Développement Humain		
7	homologue		Agent de la Direction des Affaires Culturelles et du Développement Humain		

Commune de Bouaké

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	Djibo Youssouf N	Maire		X
1	homologue	Lagouth Djé Ziao	Secrétaire général		X
2	homologue	Oulaï Koutini	Chef du Service Technique		
3	homologue	Diallo Mansira	Chef du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
4	homologue		Agent du Service Technique		
5	homologue		Agent du Service Technique		
6	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
7	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		

Commune de Brobo

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	Kouamé Yao Séraphin	Maire		X
1	homologue	Gnali Emile	Secrétaire général		X
2	homologue	Ouattara Lepolosse	Chef du Service Technique		
3	homologue	Koné Augustin	Chef du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
4	homologue		Agent du Service Technique		
5	homologue		Agent du Service Technique		
6	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
7	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		

K

/ ds

Commune de Djebonoua

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	Taï G Koffi	Maire		X
1	homologue	Kouamé Kouadio	Secrétaire général		X
2	homologue	Ouattara Mamadou	Chef du Service Technique		
3	homologue	Konan Koffi	Chef du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
4	homologue		Agent du Service Technique		
5	homologue		Agent du Service Technique		
6	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
7	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		

Commune de Sakassou

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	Kouadio Kouamé	Maire		X
1	homologue	Droh Zégbé	Secrétaire général		X
2	homologue	Samba Diaou	Chef du Service Technique		
3	homologue	Adou Dongo	Chef du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
4	homologue		Agent du Service Technique		
5	homologue		Agent du Service Technique		
6	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
7	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		

Commune de Bodokro

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	Koffi Kouakou	Maire		X
1	homologue	Yao Kouacou Evariste	Secrétaire général		X
2	homologue	Koffi Kouadio	Chef du Service Technique		
3	homologue	Amani Kouamé	Chef du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
4	homologue		Agent du Service Technique		
5	homologue		Agent du Service Technique		
6	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
7	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		

Commune de Béoumi

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	Konan Kouadio E	Maire		X
1	homologue	M'bra Kouassi	Secrétaire général		X
2	homologue	Koffi N'goran	Chef du Service Technique		
3	homologue	Kadja Woto Alida	Chef du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
4	homologue		Agent du Service Technique		
5	homologue		Agent du Service Technique		
6	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
7	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		

Commune de Botro

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	Yao N'zue Goumo	Maire		X
1	homologue	Douai Richard	Secrétaire général		X
2	homologue	Loukou Kouadio	Chef du Service Technique		
3	homologue	Gbané Ramata	Chef du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
4	homologue		Agent du Service Technique		
5	homologue		Agent du Service Technique		
6	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
7	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		

Commune de Diabo

	Position	Nom	Titre	CCC	GTT
1	homologue	Koumoin Konan	Maire		X
1	homologue	Kouassi Dadié	Secrétaire général		X
2	homologue	Kouakou kouamé	Chef du Service Technique		
3	homologue	Coulibaly Dougoufan	Chef du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
4	homologue		Agent du Service Technique		
5	homologue		Agent du Service Technique		
6	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		
7	homologue		Agent du Service Socioculturel et de Promotion Humaine		



Le Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement
de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire

1^e Comité Conjoint de Coordination

Date : 30 janvier 2014

Heure : 10:30 – 12:10 (enregistrement des participants à partir de 10h00)

Lieu : Salle de Conférence, Direction Générale de la Décentralisation et du
Développement Local (DGDDL)

Ordre du jour : 1) Approbation du plan de travail et du cadre logique du Projet;
2) Approbation du cadre organique des homologues;
3) Divers.

Agenda :

Horaire	Contenus	Intervenants
10:00-10:30	Enregistrement et installation des participants	Le Comité d'accueil
10:30-10:40	Allocution d'encouragement de Mr le Représentant Résident de la JICA en Côte d'Ivoire	Monsieur Eiro Yonezaki
10:40-10:50	Allocution de soutien de l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Japon en Côte d'Ivoire	Son Excellence Monsieur Susumu Inoue
10:50-11:00	Allocution du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Monsieur Kabran ASSOUMOU
11:00-11:10	Allocution d'ouverture du Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité	Monsieur Daniel Cheick BAMBA
11:10-11:25	Présentation du Plan de Travail par le Directeur du Projet	Monsieur Raphaël Gbala Gnato
11:25-11:40	Présentation du Cadre Logique par le Conseiller en Chef du Projet	Monsieur Hideyuki Sasaki
11:40-11:50	Approbation du cadre organique des homologues	Monsieur Raphaël Gbala Gnato
11:50-12:20	Echange sur l'ensemble des présentations	Tous
12:20-12:25	Mot de clôture	Le Préfet Parfait Gohourou
12:25-13:00	Cocktail	Service restauration



REUNION DU COMITE CONJOINT DE COORDINATION (CCC)

Date: 02 Octobre 2014
Heure : 10h00 – 13h00
Lieu: DGDDL, MEMIS
Objectif: **Rapport d'Avancement, Activités à venir et Discussions**

Programme

Heure	Contenu	Présentateur / Facilitateur
09h30-10h00	Enregistrement des invités (30min)	Services de la DGDDL
10h00-10h05	Discours du Représentant de la JICA (5 min)	M. Eiro Yonezaki Représentant Résident de la JICA
10h05-10h10	Mot de bienvenue et d'ouverture (5 min)	M. Gohourou Parfait Directeur Général de la DGDDL
10h10-10h25	Avancement du projet (15 min)	M. Gbala Gnato Raphael Directeur National du projet/DGDDL
10h25-10h45	Etude d'Etat des Lieux et Plan Sectoriel de Développement (20 min)	M. Mamadou Sanogo Chef des Services Infrastructures de la Mairie de Bouaké/Représentant des Collectivités Territoriales
10h45-11h00	Présentation du Bilan à mi-parcours des activités de la Composante Coges (15 min)	SNAPS COGES
11h00-11h05	Mot du Manager Régional du projet (5min)	M. Aka Konin Préfet de Région de Gbêkê
11h05-11h25	Echanges portant sur l'ensemble des présentations (20 min)	Tous
11h25-11h40	Activités à venir (15 min)	Equipe des Experts de la JICA
11h40-11h55	Echanges sur les activités à venir (15 min)	Tous
11h55-12h00	Mot de clôture (5 min)	M. Gohourou Parfait Directeur Général de la DGDDL
12h00-13h00	Déjeuner (60 min)	Tous



Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE

3^{ème} REUNION DU COMITE CONJOINT DE COORDINATION (CCC)

Date: 30 janvier 2015
Heure : 10h00 – 13h15
Lieu : Salle de conférences de la DGDDL/MEMIS
Objectif : Avancement du projet, sélection des projets pilotes et activités à venir

Programme

Heure	Contenu	Présentateur / Facilitateur
09h30-10h00	Enregistrement des invités (30min)	Services de la DGDDL
10h00-10h05	Discours du Représentant de l'Ambassade du Japon (5 min)	Représentant de la JICA
10h05-10h10	Discours du Représentant de la JICA (5 min)	Représentant de la JICA
10h10-10h15	Mot de bienvenue et d'ouverture (5 min)	MEMIS
10h15-10h30	Avancement du projet et plan de projets pilotes de l'HV et de l'EPP (15 min)	M. Gbala Gnato Raphael Directeur National du projet/DGDDL
10h30-10h45	Présentation de la sélection des projets pilotes (15 min)	Représentant des collectivités territoriales
10h45-11h00	Présentation de l'avancement de la composante COGES (15 min)	DAPS-COGES
11h00-11h40	Echanges (40 min)	Tous les participants
11h40-11h55	Présentation des activités à venir (15 min)	Equipe des Experts de la JICA
11h55-12h10	Echanges (15 min)	Tous les participants
12h10-12h15	Mot de clôture (5 min)	MEMIS
12h15-13h15	Déjeuner	Tous les participants

**Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)**

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE

4^{ème} Réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC)

Date: 28 Août 2015
Heure : 9h30 – 12h00
Lieu: Salle de Conférence de la DGDDL/Abidjan Plateau
Objectif: Avancement du PCN-CI et mise en œuvre des projets pilotes

Programme

Heure	Contenu	Allocutions/Présentateurs
9h30-10h00	Arrivée et installation des invités (30mn)	DGDDL
10h00-10h05	Mot du Représentant de la JICA (5 min)	M. le Représentant Résident
10h05-10h10	Mot d'ouverture (5mn)	DGDDL
10h10-10h25	Etat d'avancement du PCN-CI (15 mn)	M. le Directeur National
10h25-10h45	Présentation du plan de mise en œuvre des projets pilotes (infrastructures EPP & HV) (20mn)	Collectivités CST mairie de Sakassou
10h45-11h00	Présentation de l'Avancement des activités de la composante COGES (15 mn)	DAPS COGES
11h00-11h30	Echanges et Discussions (30 mn)	Tous
11h30-11h45	Intervention de l'Equipe des Experts (15mn)	Le Conseiller en Chef
11h45-11h55	Discussions	Tous
11h55-12h00	Mot de clôture	DGDDL
12h00-13h00	Déjeuner	Tous

**Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA)**

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE

5ème Réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC)

Date: 11 December 2015
Heure : 9h30 – 12h55
Lieu: Salle de Conférence de la DGDDL
Objectif: Avancement et Evaluation à mi-parcours du PCN-CI

Programme du jour

Heure	Contenu	Allocutions/Présentateurs
9h30-10h00	Arrivée et installation des invités	DGDDL/EEJ
10h00-10h05	Mot du Représentant de la JICA (5 mn)	M. le Représentant Résident de la JICA
10h05-10h10	Mot de l'Ambassade du Japon (5 mn)	M. l'Ambassadeur du Japon
10h10-10h15	Mot de la DGDDL et ouverture	M. le DGDDL ou son Représentant
10h15-10h25	Etat d'avancement du PCN-CI (10mn)	M. le Directeur National
10h25-10h35	Etat d'avancement des projets pilotes (infrastructures EPP & HV) (10mn)	M. les Chefs des Services socio-culturel et technique de la Mairie de Djébonoua
10h35-10h45	Etat d'avancement des activités de la composante COGES (10mn)	MENET/DAPS-COGES
10h45-11h15	Présentation du rapport d'évaluation à mi-parcours (30mn)	Mission d'évaluation JICA
11h15-11h45	Echanges et Discussions (30 mn)	Tous
11h45-11h55	Mot de l'EEJ (10mn)	M. le Conseiller en chef de l'EEJ
11h55-12h00	Mot de clôture	M. le DGDDL ou son Représentant
12h55-13h00	Déjeuner	Tous

**Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA)**

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE (PCN-CI)

6^{ème} Réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC)

Date: 3 Juin 2016
Heure : 10h00 – 13h00
Lieu: Salle de Conférence de la DGDDL/MEMIS
Objectif: Etat d'avancement du PCN-CI

Programme du jour

Heure	Contenu	Allocutions/Présentateurs
09h30-10h00	Arrivée et installation des invités	DGDDL/EEJ
10h00-10h05	Mot du Représentant de la JICA (5 mn)	M. Tsutomu IIMURA, Représentant Résident de la JICA
10h05-10h10	Mot du représentant du MEMIS et ouverture des travaux (5 mn)	M. Houndje Luc Directeur Général Adjoint de la DGDDL
10h10-10h20	Etat d'avancement du PCN-CI (10mn)	M. Gbala Gnato Directeur National PCN-CI
10h20-10h30	Etat d'avancement des projets pilotes (infrastructures EPP & HV) (10mn)	M. Koffi N'goran Chef des Services techniques de la Mairie de Beoumi
10h30-10h40	Etat d'avancement des activités de la composante COGES (10mn)	M. Kouadio David, Directeur DAPS-COGES/MEN
10h40-10h50	Présentation des activités à venir (10 min)	Mme Okamoto Conseillère en Chef Adjointe
10h50-11h00	Rapport du GTT: Decision la question du maintien des modèles du PCN-CI dans le Gbêkê (10 mn)	M. Yokozo Zozoro Firmin (représentant par Kouadio David, DAPS COGES) Coordonnateur en Région PCN-CI/SG1 de la Préfecture de Bouaké
11h00-11h10	Préparation des plans d'action des trois (3) Ministères (MEMIS/MEN/MIE) pour la promotion des modèles PCN-CI (10 mn)	M. Boka Sylvain Coordonnateur National PCN-CI
11h10-11h50	Echanges et Discussions (40 mn)	Tous
11h50-11h55	Mot de clôture et fin des travaux (5 min)	M. Houndje Luc Directeur Général Adjoint de la DGDDL
11h55	Déjeuner	Tous

Appendice C

Groupe Technique de Travail (GTT) à Bouake

**Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)**

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE

REUNION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL (GTT)

Date: 29 Septembre 2014
Heure : 09h00 – 12h00
Lieu: SALLE DE CONFERENCE DE LA PREFECTURE DE GBÊKÊ
Objectif: Rapport d'Avancement, Activités à venir et Discussions

Programme

Heure	Contenu	Présentateur / Facilitateur
08h30-09h00	Enregistrement des invités	Services de la Préfecture
09h00-09h05	Mot du Représentant de la JICA	M. Eiro Yonezaki Représentant Résident de la JICA
09h05-09h10	Mot de bienvenue et d'ouverture	M. Aka Konin Préfet de Région de Gbêkê
09h10-09h30	Avancement du Projet (20 mn)	M. Boka Sylvain Coordonnateur National du PCN-CI
09h30-10h00	Etude d'Etat des Lieux et Plan Sectoriel de Développement (30 mn)	M. Mamadou Sanogo Chef des Services Infrastructures de la Mairie de Bouaké/Représentant des Collectivités Territoriales
10h00-10h20	Discussions (20 mn)	Tous
10h20-10h35	Présentation du Bilan à mi-parcours des activités de la Composante Coges (15 mn)	M. Atafi André Coordonnateur Coges DRENET 1
10h35-10h55	Discussions (20 mn)	Tous
10h55-11h25	Calendrier des activités à venir (30 mn)	Equipe des Experts de la JICA
11h25-11h55	Discussions (30 mn)	Tous
11h55-12h00	Mot de clôture (5 mn)	M. Aka Konin Préfet de Région de Gbêkê

**Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)**

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE

2^{ème} REUNION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL (GTT)

Date : 27 janvier 2015
Heure : 09h30 – 12h00
Lieu : Salle de conférence de la Préfecture de la Région de Gbêkê
Objectif : Avancement du projet, sélection des projets pilotes et activités à venir

Programme

Heure	Contenu	Présentateur / Facilitateur
9h00-9h30	Enregistrement des participants (30 min)	Services de la Préfecture
9h30-9h35	Mot du Représentant de la JICA (5 min)	Représentant de la JICA
9h35-9h40	Mot de bienvenue et d'ouverture (5 min)	M. Aka Konin Préfet de Région de Gbêkê
9h40-10h05	Avancement du projet et plan de projets pilotes de l'HV et de l'EPP (25 min)	M. Boka Sylvain Coordonnateur National du PCN-CI
10h05-10h30	Présentation de la sélection des projets pilotes (25 min)	Représentant des collectivités territoriales
10h30-10h50	Présentation de l'avancement de la composante COGES (20 min)	DRENET
10h50-11h30	Echanges (40 min)	Tous les participants
11h30-11h45	Présentation des activités à venir (15 min)	Equipe des Experts de la JICA
11h45-11h55	Echanges (10 min)	Tous les participants
11h55-12h00	Mot de clôture (5 min)	M. Aka Konin Préfet de Région de Gbêkê

**Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA)**

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE

3ème Réunion du Groupe Technique de Travail (GTT)

Date: 26 Août 2015
Heure : 9h00 – 12h00
Lieu: Salle de Conférence de la Préfecture de Région
Objectif: Avancement du PCN-CI et mise en œuvre des projets pilotes

Programme

Heure	Contenu	Allocutions/Présentateurs
8h30-9h00	Arrivée et installation des invités	Préfecture/EEJ
9h00-9h05	Mot du Représentant de la JICA (5mn)	M. le Représentant Résident
9h05-9h10	Mot du Directeur National du PCN-CI (5mn)	M. le Directeur du PCN-CI
9h10-9h15	Mot du MENET	M. le Directeur de Cabinet
9h15-9h20	Ouverture par le Manager Régional du PCN-CI (5mn)	M. le Préfet de Région
9h20-9h40	Etat d'avancement du PCN-CI (20 mn)	M. le Coordonnateur National du PCN-CI
9h40-10h00	Présentation du plan de mise en œuvre des projets pilotes (infrastructures EPP & HV) (20 mn)	Collectivités Territoriales CST mairie de Sakassou
10h00-10h20	Présentation de l'Avancement des activités de la composante COGES (20mn)	DRENET
10h20-10h50	Echanges et Discussions (30 mn)	Tous
10h50-11h05	Mot de l'EEJ (15mn)	M. le Conseiller en Chef
11h05-11h20	Brève restitution de la formation au Japon (15mn)	M. le Directeur du PCN-CI
11h20-11h40	Echanges et discussions (20mn)	Tous
11h40-11h55	Intervention du Dir Cab (15mn)	M. le Directeur de Cabinet
11h55-12h00	Mot de clôture (5mn)	Le Préfet de Région
12h00-13h00	Déjeuner	Tous

Participants

- Cabinet du MENET (3)
 - MIE(2)
 - Direction du PCN-CI (2)
 - DAPS COGES (3)
 - Préfecture de Région de Gbêkê (4)
 - Préfets de Département de Gbêkê(3)
 - Sous-préfets de la Région de Gbêkê(14)
 - Le Président du Conseil Régional (1)
 - Les Maires des 8 communes de Gbêkê (8)
 - DTH de Bouaké (1)
 - DRENET 1 & 2 et Staffs(12)
 - IEPs de la Région de Gbêkê (9)
 - Fonctionnaires et Agents des 9 collectivités de Gbêkê (18)
 - JICA (3)
 - Equipe des Experts de la JICA (16)
- (109) personnes**

**Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA)**

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE

4ème Réunion du Groupe Technique de Travail (GTT)

Date: 09 December 2015
Heure : 8h30 – 12h25
Lieu: Salle de Conférence de la Préfecture de Région
Objectif: Avancement et Evaluation à mi-parcours du PCN-CI

Programme du jour

Heure	Contenu	Allocutions/Présentateurs
8h30-9h00	Arrivée et installation des invités	PREFECTURE/EEJ
9h00-9h05	Mot de la JICA (5 mn)	Mme la Directrice des programmes
9h05-9h10	Mot du Manager Régional du PCN-CI (5mn) et ouverture	M. le Préfet de Région
9h10-9h25	Etat d'avancement du PCN-CI (15mn)	M. le Coordonnateur National
9h25-9h40	Etat d'avancement des projets pilotes (infrastructures EPP & HV) (15mn)	M. les Chefs des Services socio-culturel et technique de la Mairie de Djébonoua
9h40-09h55	Etat d'avancement des activités de la composante COGES (15mn)	DRENET/COGES
09h55-10h25	Présentation du rapport d'évaluation à mi-parcours (30mn)	Mission d'évaluation JICA
10h25-11h05	Echanges et Discussions (40 mn)	Tous
11h05-11h20	Mot de l'EEJ (15mn)	M. le Conseiller en chef de l'EEJ
11h20-11h25	Mot de clôture (5mn)	M. le Préfet de Région
11h25-12h25	Déjeuner	Tous

Participants

- Direction du PCN-CI (2)
- Préfecture de Région de Gbêkê (2)
- Préfets de Département de Gbêkê(3)
- Sous-préfets de la Région de Gbêkê(14)
- Le Président du Conseil Régional (1)
- Les Maires des 8 communes de Gbêkê (8)
- DTH de Bouaké (1)
- DRENET 1 & 2 et Staffs (12)
- IEPs de la Région de Gbêkê (9)
- Fonctionnaires et Agents des 9 collectivités de Gbêkê (27)
- JICA (5)
- Equipe des Experts de la JICA (16)

TOTAL 100 personnes

**Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA)**

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE (PCN-CI)

5ème Réunion du Groupe Technique de Travail (GTT)

Date: 31 Mai 2016
Heure : 8h30 – 12h30
Lieu: Salle de Conférence de la Préfecture de Région
Objectif: Etat d'avancement du PCN-CI

Programme du jour

Heure	Contenu	Allocutions/Présentateurs
08h30-09h00	Arrivée et installation des invités	PREFECTURE/EEJ
09h00-09h05	Mot de la JICA (5 mn)	M. Tsutomu IIMURA Représentant Résident
09h05-09h10	Mot du Manager Régional du PCN-CI et ouverture (5mn)	M. Aka Konin Préfet de Région / Manager en région PCN-CI
09h10-09h30	Etat d'avancement du PCN-CI (20 mn)	M. Boka Sylvain Coordonnateur National
09h30-09h45	Etat d'avancement des projets pilotes (infrastructures EPP & HV) (15mn)	M. Koffi N'goran Chef des Services Techniques de la Mairie de Béoumi
09h45-10h00	Etat d'avancement des activités de la composante COGES (15mn)	DREN/COGES
10h00-10h40	Echanges et Discussions (40 mn)	Tous
10h40-10h50	Présentation des activités à venir (10 min)	Mme Okamoto Conseillère en Chef Adjointe
10h40-10h50	Importance du maintien des activités du PCN-CI et les actions à mener dans le Gbêkê (10 mn)	M. Yokozo Zozoro Firmin SG1 de la Préfecture de Bouaké / Coordonnateur en Région PCN-CI
10h50-11h25	Discussions et conclusion (35 mn)	Tous
11h25-11h30	Mot de clôture (5mn)	M. Aka Konin Préfet de Région / Manager en région PCN-CI
11h30	Déjeuner	Tous

Participants

- Direction du PCN-CI (2)
- Préfecture de Région de Gbêkê (2)
- Préfets de Département de Gbêkê(3)
- Sous-préfets de la Région de Gbêkê(14)
- Le Président du Conseil Régional (1)
- Les Maires des 8 communes de Gbêkê (8)
- DTH de Bouaké (1)
- DRENET 1 & 2 et Staffs (12)
- IEPs de la Région de Gbêkê (9)
- Fonctionnaires et Agents des 9 collectivités de Gbêkê (27)
- JICA (2)
- Equipe des Experts de la JICA (16)

TOTAL 100 personnes

**Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)**

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE

Réunion du Comité Scientifique

Date: 21 Février 2017
Heure : 09h00 – 10h30
Lieu: Salle de mariage de la Mairie de Bouaké
Objectif: Adoption du Plan d'actions pour la Pérénsation et la promotion des Modèles PCN-CI dans la région de Gbêkê

Heure	Contenu	Allocutions/Présentateurs
08h30-09h00	Arrivée et installation des invités	Comité d'organisation
09h00-09h05	Mot du Préfet et ouverture (5 mn)	M. le Préfet de Région
09h05-09h15	Cadre et contexte du Comité Scientifique (membres, rôles, réunions etc...) (10 mn)	M le Coordonnateur National du PCN-CI
09h15-09h30	Explication du projet du plan d'action pour la pérénsation et la promotion des Modèles PCN-CI dans la région de Gbêkê (15 mn)	M. le Sous-Prefet de Diabo
09h30-10h15	Discussions (45 mn)	Tous
10h15-10h25	Conclusion (10 mn)	M. le Coordonnateur National du PCN-CI
10h25-10h30	Clôture (5 mn)	M. le Préfet de Région

6^{ème} Groupe de Travail Technique du PCN-CI

Date: 21 Février 2017
Heure : 11h00 – 12h30
Lieu: Salle de mariage de la Mairie de Bouaké
Objectif: Acquis et plan d'action pour la pérénsation du PCN-CI

AGENDA DE LA RENCONTRE

Heure	Contenu	Allocutions/Présentateurs
10h30-11h00	Arrivée et installation des invités	Comité d'organisation
11h00-11h05	Mot de la JICA (5 mn)	Mme la Directrice des Programmes
11h05-11h10	Mot du Préfet et ouverture (5 mn)	M. le Préfet de Région
11h10-11h25	Explication du projet du plan d'action pour la pérénsation et la promotion des Modèles PCN-CI dans la région de Gbêkê (15 mn)	Le Rapporteur du Comité Scientifique
11h25-12h15	Discussions (50 mn)	Tous
12h15-12h25	Mot du MEMIS (10 mn)	M le Coordonnateur National du PCN-CI
12h25-12h35	Mot de la JICA Expert Team (10mn)	M. le Conseiller en Chef de l'EEJ
12h35-12h40	Clôture (5 mn)	M. le Préfet de région
12h40-13h40	Déjeuner (1h)	Tous

Appendice D

Plans d'action



PCN—CI



MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ

AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (JICA)

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration
Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire

Projet de Plan d'Action pour la promotion et la pérennisation des Modèles PCN-CI du PCN-CI

Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de Sécurité

Ministère des Infrastructures Economiques

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Région de Gbêkê

Mars 2017

Projet de Plan d'Action pour la promotion et la pérennisation des Modèles PCN-CI du PCN-CI

**Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de Sécurité
(MEMIS)**



PLAN D'ACTION DU MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTEIEUR ET DE LA SECURITE

Titre de l'action : Publier les modèles PCN-CI/JICA sur le site internet de la DGDDL

But : Permettre à toutes les personnes intéressées, notamment les collectivités locales de se l'approprier facilement

Résultat(s) attendu(s) : Les documents sont disponibles et accessibles à tous

Public ou population cible : Les élus locaux, les agents des collectivités locales, les communautés

Lieu de mise en œuvre : Abidjan

Période : Dès la finalisation de la mouture finale des documents

Organisme ou service responsable : Direction Nationale du PCN-CI ; Service Communication de la DGDDL

Collaborateurs extérieurs :

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Récupérer la version électronique des documents auprès de l'EEJ	NEANT		Le Coordonnateur National PCN-CI												
2	Définir avec le Service Communication de la DGDDL la Rubrique devant recevoir les documents			Le Directeur National PCN-CI												
3	Mettre les documents à la disposition du Service Com. pour publication			Le Coordonnateur National PCN-CI												
4	Elaborer un TO invitant les collectivités territoriales à consulter et à télécharger les documents en ligne			Le Coordonnateur National PCN-CI												



Titre de l'action : Sensibiliser les collectivités locales à inscrire dans les documents budgétaires des lignes de crédits destinées à la prise en charge des volets liés à la pérennisation du PCN-CI

But : Permettre l'appropriation, l'application et la pérennisation des acquis du projet

Résultat(s) attendu(s) : Les collectivités territoriales de la Région de Gbêkê ont dégagé une ligne de crédits en lien avec des activités prescrites par le projet PCN-CI

Public ou population cible : Les élus locaux, Direction nationale PCN-CI

Lieu de mise en œuvre : Région de Gbêkê / Abidjan

Période : Lors de l'élaboration des documents budgétaires

Organisme ou service responsable : Collectivités locales ; Direction Nationale du PCN-CI ; Préfectures et DGDDL (DTEF)

Collaborateurs extérieurs :

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Elaborer un TO à l'attention des collectivités territoriales de la Région de Gbêkê dans un premier temps	NEANT		Le Coordonnateur National PCN-CI												
2	Envoyer le TO dès sa signature à l'ensemble des collectivités locales et au Préfets			Le Directeur National PCN-CI												
3	Sensibiliser les différentes parties à la mise en oeuvre des recommandations du TO			Le Directeur National PCN-CI / DGDDL - Préfets de Département de la Région de Gbêkê												

**Titre de l'action :** Vulgariser la procédure de concurrence informelle de passation des marchés édictée par le PCN-CI/JICA**But :** Permettre l'appropriation du document par la DMP et les collectivités territoriales**Résultat(s) attendu(s) :** La DMP et les collectivités territoriales se sont appropriés la procédure et l'appliquent au quotidien**Public ou population cible :** Les élus locaux, Direction des Marchés Publiques**Lieu de mise en œuvre :** Région de Gbêkê / Niveau National**Période :****Organisme ou service responsable :** Collectivités locales ; DGDDL/MEMIS ;**Collaborateurs extérieurs :** DMP**Répartition de l'action, les responsables et le calendrier**

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Soumettre le document (DAO simplifié) à la DTEF/DGDDL pour observations			Le Directeur National PCN-CI / DTEF												
2	Prendre attache avec le responsable de la DMP de la Région de Gbêkê pour examiner le document			Le Directeur National PCN-CI												
3	Valider le Document soumis			Le Directeur National PCN-CI / DMP Région Gbêkê												
4	Soumettre le Document à la DMP à Abidjan pour la suite de la procédure de validation			DMP Région Gbêkê / Direction PCN-CI												
5	Suivi de la procédure au niveau de la DMP à Abidjan			Le Directeur National PCN-CI												
6	Vulgarisation de la procédure validée auprès des CT			DGDDL/MEMIS												

**Titre de l'action :** Elaborer un document projet pour un mini-programme de renforcement de capacités avec les modèles PCN-CI/JICA**But :** Trouver des financements extérieurs en vue de former les acteurs du développement local sur les modèles PCN-CI**Résultat(s) attendu(s) :** Un document projet est disponible et prêt à être soumis à des partenaires au développement**Public ou population cible****Lieu de mise en œuvre :****Période :** 2017-2018**Organisme ou service responsable :** DGDDL/MEMIS**Collaborateurs extérieurs :****Répartition de l'action, les responsables et le calendrier**

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Faire un projet de document			- Directeur National PCN-CI - Coordonnateur PCN-CI												
2	Validation du document			- DGDDL - Directeur National PCN-CI - JICA												
3	Soumettre le Document à des partenaires au développement pour financement			DGDDL												
4	Mise en œuvre des programmes de formation			DPCT / DDL / POOL FORMATEURS PCN-CI au niveau régional												



Titre de l'action : Désigner des points focaux sectoriels pour le suivi de la mise en œuvre des engagements pris par les ministères techniques.

But : mettre en place un comité de suivi des engagements pris par les parties prenantes

Résultat(s) attendu(s) : Respect et mis en œuvre effective de l'ensemble des engagements pris au niveau du plan d'action national

Public ou population cible :

Lieu de mise en œuvre :

Période :

Organisme ou service responsable : DGDDL/MEMIS / MIE (DGIHH ; ONEP ; CNC-CGPE) ; MENETFP (DEP ; DAPS-COGES ; DSPS ; DELC) ;

Collaborateurs extérieurs :

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Préparer le projet de lettre d'invitation à la désignation des points focaux			Coordonnateur Adjoint PCN-CI												
2	Validation du projet de lettre			- Directeur National PCN-CI - DGDDL												
3	Signature du projet de lettre			DCA1/MEMIS												
4	Diffusion de la lettre signée			Coordonnateur Adjoint PCN-CI												
5	Enregistrement des points focaux désignés et organisation des rencontres de suivi			Coordonnateur Adjoint PCN-CI												



Titre de l'action : Verser le plan d'actions global ou les plans d'actions sectoriels afférents à la matrice de Programmation des Investissements Publics (PIP)

But : Permettre la planification et la prise en charge des activités par les ressources de l'Etat

Résultat(s) attendu(s) : Le plan d'action global est inscrit au PIP

Public ou population cible :

Lieu de mise en œuvre : Côte d'Ivoire

Période : 2017-2018

Organisme ou service responsable : DGDDL

D-8 **Collaborateurs extérieurs :** MENETFP, MIE

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Elaborer le projet de document à soumettre au PIP	NEANT		Le Coordonnateur National PCN-CI (DGDDL)												
2	Suivre les différentes étapes d'inscription du programme au PIP			Le Directeur National PCN-CI (DGDDL)												
3	Mettre en œuvre le programme inscrit au PIP			DGDDL (MEMIS) ; MENETFP, MIE												

**Titre de l'action :** Mission d'évaluation périodique de la mise en œuvre du plan d'action en vue de la pérennisation du PCN-CI**But :** S'assurer de la mise en œuvre du plan d'action au niveau régional**Résultat(s) attendu(s) :** Une évaluation du respect des engagements des parties prenantes est faite**Public ou population cible :** Les élus locaux de la Région de Gbêkê, Direction nationale PCN-CI, Corps préfectoral de la Région de Gbêkê**Lieu de mise en œuvre :** Région de Gbêkê**Période :** Chaque semestre à compter de mars 2017**Organisme ou service responsable :** Collectivités locales ; Direction Nationale du PCN-CI (DGDD); Préfectures**Collaborateurs extérieurs :****Répartition de l'action, les responsables et le calendrier**

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Organiser une mission pour le lancement de la mise en œuvre du plan d'action au niveau régional			Directeur National PCN-CI Préfet de Région												
2	Préparer les TDR portant sur l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action au niveau régional			Coordonnateur National PCN-CI												
	Valider les TDR			Directeur National PCN-C Préfet de Région												
	Préparer la mission			Directeur National PCN-C Préfet de Région												
3	Organiser la première mission d'évaluation			Le Directeur National PCN-CI / DGDDL Préfets de Départements et élus locaux de la Région de Gbêkê												

Projet de Plan d'Action pour la promotion et la pérennisation des Modèles PCN-CI du PCN-CI

**Ministère des Infrastructures Economiques
(MIE)**

Secteur de l'Hydraulique Rurale



SCHEMA PROBABLE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION DE LA PARTIE IVOIRIENNE

Titre de l'action : RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

But : Pérennisation des modèles de construction et de gestion des Infrastructures d'Hydraulique Rurale développés par le projet PCN-CI

Résultat(s) attendu(s) : Les rôles et responsabilité du MIE en matière d'appui aux CT sont identifiés et la collaboration

ONEP/DTH est établie

Public ou population cible : DGIHH/ONEP/DTH

Lieu de mise en œuvre : ABIDJAN

Période : Mars à Juillet 2017

Organisme ou service responsable : Structures qualifiées du MIE (DGIHH, ONEP)

Collaborateurs extérieurs :

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Clarification des rôles et responsabilités du MIE pour l'appui aux CT (décret de reorganisation du MIE n° 2016-596 3 août 2016)	NA	DGIHH	DGIHH	Déjà en vigueur											
2	Renforcement d'un système de collaboration entre l'ONEP et la DTH par l'établissement d'une plateforme de partenariat	NA	DGIHH /ONEP	DGIHH /ONEP												



<SCHEMA PROBABLE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION DE LA PARTIE IVOIRIENNE

Titre de l'action : RENFORCEMENT DU SYSTEME D'APPUI TECHNIQUE AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

But : Pérennisation des modèles de construction et de gestion des Infrastructures d'Hydraulique Rurale développés par le projet PCN-CI

Résultat(s) attendu(s) : Deux directions territoriales de l'hydraulique sont renforcées et les manuels de formation sont actualisés. Les activités en 2018 sont planifiées et budgétisées.

Public ou population cible : DGIHH/ONEP/CNC-CGPE, DTH

Lieu de mise en œuvre : Abidjan

Période : Mars à Décembre 2017

Organisme ou service responsable : DGIHH, ONEP, CNC-CGPE, DTH

Collaborateurs extérieurs :

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Planification, Mobilisation et Sécurisation du budget pour les activités 2018	NA	DGIHH/ONEP/CNC-CGPE	DGIHH/ONEP/CNC-CGPE												
2	Renforcement des directions territoriales de l'hydraulique (en personnel et matériel) – deux DTH (Gbêkê et une autre)	A déterminer	DGIHH	DGIHH												
3	Actualisation des Manuels de formation et diffusion	A déterminer	DGIHH ONEP CNC-CGPE	DGIHH ONEP CNC-CGPE												



Titre de l'action : RENFORCEMENT DES CAPACITES D'UN POOL TECHNIQUE

But : Pérennisation des modèles de construction et de gestion des Infrastructures d'Hydraulique Rurale développés par le projet PCN-CI

Résultat(s) attendu(s) : Une base de données est créée, un système de partage d'informations est élaboré.

Public ou population cible : DGIHH, ONEP, DTH, CT

Lieu de mise en œuvre : Abidjan et Gbêkê

Période : Mai à Novembre 2017

Organisme ou service responsable : DGIHH-DTH, ONEP

Collaborateurs extérieurs : INS, CNTIG

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Elaboration d'un formulaire pour un inventaire des données des infrastructures d'hydraulique rurale	A déterminer	ONEP DGIHH	ONEP DGIHH					←→							
2	Partager le formulaire avec la région de Gbêkê, les saisir à titre expérimental dans la région de Gbêkê	A déterminer	ONEP DGIHH	ONEP DGIHH								←→				
3	Exécuter à titre expérimental sur la base de formulaire élaboré l'inventaire dans la région de GBEKE	A déterminer	ONEP DGIHH CT	ONEP DGIHH CT										←→		
4	Préparation d'un plan directeur national de l'HR - Elaboration d'une liste des villages sur la base de RGPH 2014 - Compilation de la liste existante des infrastructures	A déterminer	ONEP DGIHH	ONEP DGIHH				←→								



Titre de l'action : EXECUTION DES PROJETS

But : Pérennisation des modèles de construction et de gestion des Infrastructures d'Hydraulique Rurale développés par le projet PCN-CI

Résultat(s) attendu(s) : Des besoins sont identifiés et les financements disponibles.

Public ou population cible : CT

Lieu de mise en œuvre : Côte d'Ivoire

Période : Mars à Décembre 2017

Organisme ou service responsable : DGIHH, ONEP, CNC-CGPE, DTH, CT

Collaborateurs extérieurs :

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Mise en œuvre des projets nationaux en s'appuyant sur les modèles PCN-CI 🔧 Identification des besoins en réhabilitation et construction d'ouvrage 🗣️ Plaidoyer pour l'obtention du financement de l'Etat ou PTF	A déterminer	ONEP DGIHH PTF	ONEP DGIHH CNC-CGPE DTH CT												



SCHEMA PROBABLE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION DE LA PARTIE IVOIRIENNE

Titre de l'action : formation continue des AR

But : Mettre à niveau les AR sur les nouvelles technologies des PMH

Résultat(s) attendu(s) : Les AR ont leur capacité renforcée en matière de réparation et de maintenance des PMH.

Public ou population cible : Les Artisans réparateurs

Lieu de mise en œuvre : Région de GBÊKÊ

Période : Mars 2017/Décembre 2017

Organisme ou service responsable : ONEP/DTH

Collaborateurs extérieurs : CT

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Renforcer les capacités des AR (Regroupement) de la Région de Gbêkê à la maintenance et à la réparation des différents types de pompe	3 350 000		ONEP/DTH/CT												
2	Evaluer les capacités des AR de la Région de Gbêkê en matière de maintenance préventive des PMH (suivi de leur Activité)			ONEP/DTH/CT												



SCHEMA PROBABLE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION DE LA PARTIE IVOIRIENNE

Titre de l'action : suivi du fonctionnement des CGPE

But : s'assurer du bon fonctionnement des CGPE/redynamiser les CGPE

Résultat(s) attendu(s) : Tous les CGPE sont opérationnels

Public ou population cible : les membres de CGPE et les agents techniques et socio culturels

Lieu de mise en œuvre : Région de GBÊKÊ

Période : Mars 2017/Décembre 2017

Organisme ou service responsable : CNC-CGPE/DTH

Collaborateurs extérieurs : CT/DGDDL

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Gestion des rapports périodiques des collectivités	1 150 000		CNC CGPE												
2	Organiser 2 missions de suivi et d'accompagnement des Collectivités pour s'assurer de la bonne gestion des CGPE			CNC CGPE												
3																
4																
5																



SCHEMA PROBABLE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION DE LA PARTIE IVOIRIENNE

Titre de l'action : Mobilisation sociale par l'instauration de prix d'excellence des CGPE ET DES AR et sensibilisation des populations par presses en langue locale

But : Amener les populations à adopter les bonnes pratiques à l'utilisation de l'eau potable

Résultat(s) attendu(s) : Les communautés rurales observent un bon comportement dans la gestion et l'utilisation de l'eau potable

Public ou population cible : Communauté rurale

Lieu de mise en œuvre : Région de GBÊKÊ

Période : Mars 2017/Décembre 2017

Organisme ou service responsable : DGIHH/ONEP/CNC-CGPE

Collaborateurs extérieurs : Corps préfectoral/ CT/Elu

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Concertation des structures responsables pour l'instauration d'un prix d'excellence.	5 160 000		DGIHH/ONEP/CNC-CGPE												
2	Former les speakers en langues sur la maintenance et la gestion des points d'eau			DGIHH/ONEP/CNC-CGPE												
3	Lancer la campagne pour le prix d'excellence			DGIHH/ONEP/CNC-CGPE												
4	Organiser la diffusion des messages de mobilisation sociale à travers les organes de presse locale			DGIHH/ONEP/CNC-CGPE												
5	Organiser une cérémonie de remise de prix d'excellence			DGIHH/ONEP/CNC-CGPE												



SCHEMA PROBABLE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION DE LA PARTIE IVOIRIENNE

Titre de l'action : Formation continue des agents des CT

But : Renforcer les capacités des agents des CT

Résultat(s) attendu(s) : les agents des CT maîtrisent les techniques de mise en place des infrastructures d'hydraulique en milieu rural

Public ou population cible : les DT des CT

Lieu de mise en œuvre : Région de GBÊKË

Période : Mars 2017/Décembre 2017

Organisme ou service responsable : DGIHH/ONEP/CNC-CGPE

Collaborateurs extérieurs :

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1	Suivre l'exécution technique du chantier	2 100 000		DGIHH/ONEP/CNC CGPE												
2	Former les CT à la bonne compréhension et exploitation des guides et manuels élaborés			DGIHH/ONEP/CNC CGPE												
3																
4																
5																

Projet de Plan d'Action pour la promotion et la pérennisation des Modèles PCN-CI du PCN-CI

**Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement
Technique et de la Formation Professionnelle
(MENETFP)**

Infrastructures d'écoles primaires



PLAN D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SCOLAIRES, MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Titre de l'action 1: Mise en place d'une politique d'appui de proximité aux Collectivités Territoriales

(Plaidoyer pour la mise en place de services déconcentrés de la DEP dans certaines DRENETFP (en charge d'un groupe de régions) en vue d'un appui aux services techniques des collectivités territoriales en matière de construction & maintenance des équipements et infrastructures scolaires).

But : Avoir quelques antennes ou services déconcentrés de la DEP dans certaines régions de la Côte d'Ivoire en vue

Résultat(s) attendu(s) : Les collectivités territoriales bénéficient d'une assistance de proximité dans la mise en place et la gestion des infrastructures et équipements scolaires

Public ou population cible : Les élus locaux, les agents des collectivités territoriales, les communautés

Lieu de mise en œuvre : Côte d'Ivoire

Période : D'avril 2017 à Septembre 2017

Organisme ou service responsable : MENETFP/DEP

Collaborateurs extérieurs : MEMIS/DGDDL, ARDCI et UVICOCI

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mars
1	Produire un plan d'action montrant la nécessité d'avoir quelques bureaux déconcentrés de la DEP à l'intérieur du pays.	NEANT	MENETFP/DEP	DEP												
2	Rencontrer le Directeur de Cabinet du MENETFP pour défendre le projet de création de bureaux déconcentrés.	NEANT	MENETFP/DEP	DEP												



PLAN D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SCOLAIRES, MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Titre de l'action 2: Mis-à-jour des plans standards et spécifications techniques des Bâtiments d'EPP et des manuels

But : Mettre à la disposition des collectivités territoriales un catalogue de plans standards et spécifications techniques pour la mise en œuvre des activités de construction et de maintenance des infrastructures et équipements scolaires.

Résultat(s) attendu(s) : Les collectivités territoriales disposent du catalogue (copies numérique & papier) de plans et spécifications standards pour la mise en œuvre des activités de construction et de maintenance des infrastructures et équipements scolaires.

Public ou population cible : Les élus locaux, les agents des collectivités territoriales

Lieu de mise en œuvre : Côte d'Ivoire

Période : D'avril 2017 à Juillet 2017

Organisme ou service responsable : MENETFP/DEP, MENETFP/DELC, MENETFP/DAPS-COGES

Collaborateurs extérieurs : MEMIS/DGDDL, MCLAU, ARDCI et UVICOCI

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mars
1	Actualisation des plans standards & spécifications techniques des EPP et équipements scolaires.	Budget de fonctionnement	MENETFP/DEP	DEP												
2	Actualisation du catalogue de plans standard & des spécifications techniques pour la construction et la maintenance des infrastructures et équipements scolaires à mettre en œuvre par les collectivités territoriales.	Budget de fonctionnement	MENETFP/DEP	DEP												
3	Mis-à-jour régulière des manuels de supervision et de maintenance des infrastructures et équipements scolaires	Budget de fonctionnement	MENETFP/DEP	DEP DELC DAPS-COGES												

**PLAN D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SCOLAIRES, MINISTRE DE
L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE****Titre de l'action 3:** Diffusion des manuels

But : Editer les manuels (catalogue de plan standards et de spécifications techniques, manuel de supervision, manuel de maintenance) des infrastructures et équipements scolaires et remettre les exemplaires (copies papier et numérique) à la DGDDL.

Résultat(s) attendu(s) : La DGDDL dispose des copies des différents manuels élaborés, les publie sur son site internet et en fonction de ses besoins fait imprimer des copies des différents manuels pour les élus et les agents des collectivités territoriales.

Public ou population cible : La DGDDL, Les élus locaux, les agents des collectivités territoriales

Lieu de mise en œuvre : Côte d'Ivoire

Période : De juillet 2017 à Octobre 2017

Organisme ou service responsable : MENETFP/DEP, MEMIS/DGDDL

Collaborateurs extérieurs : MEMIS/DGDDL, ARDCI et UVICOCI

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mars
1	Edition des manuels (catalogue de plans, manuel de supervision et de maintenance des infrastructures et équipements scolaires).	Budget de fonctionnement	MENETFP/DEP MEMIS/DGDDL	DEP DGDDL												
2	Remise d'exemplaires des manuels (copies numérique et papier) à la DGDDL pour diffusion.	NEANT	MENETFP/DEP	DEP												



PLAN D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SCOLAIRES, MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Titre de l'action 4: Suivi de l'application des normes et standards de construction et de maintenance des infrastructures et équipements scolaires

But : Faire respecter les plans standards et normes de mise en place et de gestion des infrastructures et équipements scolaires par les collectivités territoriales.

Résultat(s) attendu(s) : Les élus et agents des collectivités territoriales se conforment aux normes et standards en vigueur pour toute activité de construction et de maintenance des infrastructures et équipements scolaires.

Public ou population cible : Les élus locaux, les agents des collectivités territoriales

Lieu de mise en œuvre : Côte d'Ivoire

Période : D'Avril 2017 à Mars 2018

Organisme ou service responsable : MENETFP/DEP, MENETFP/DELC, MENETFP/DAPS-COGES

Collaborateurs extérieurs : MEMIS/DGDDL, ARDCI et UVICOCI

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

N°	Activités à mener	Coût	Ressources ou source de financement	Personnes responsables	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mars
1	Suivi de proximité de l'application des normes et standards par les collectivités territoriales dans le cadre de l'exécution des projets d'infrastructures scolaires (construction & maintenance) par les bureaux déconcentrés de la DEP en collaboration avec les services déconcentrés de la DELC et la DAPS-COGES.	Budget de fonctionnement	MENETFP/DEP MENETFP/DELC MENETFP/DAPS-COGES	DEP DELC DAPS-COGES												
2	Suivi des activités de construction et de maintenance d'EPP dans la Région de Gbêkê par la Direction de la DEP.	Budget de fonctionnement	MENETFP/DEP MENETFP/DELC MENETFP/DAPS-COGES	DEP DELC DAPS-COGES												

Projet de Plan d'Action pour la promotion et la pérennisation des Modèles PCN-CI du PCN-CI

**Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement
Technique et de la Formation Professionnelle**

(MENETFP)

**Gestion participative de l'école à travers les COGES
avec la Communauté**

PLAN D'ACTIONS DE LA PARTIE IVOIRIENNE

Titre de l'action: Matrice d'actions de la DAPS-COGES

Buts: Pérennisation du Projet Centre Nord - Cote d'Ivoire (PCN-CI)

Résultats attendus:

Puplic cible ou Population cible: Communauté Educative

Lieu de mise en œuvre: Côte d'Ivoire

Période: février 2017 à avril 2018

Organisme ou Service Responsable: DAPS-COGES

Collaborateurs extérieurs: Partenaires extérieurs

Répartition de l'action, les responsables et le calendrier

Activités à mener	Cout	Ressources ou Sources de financement	Personnes/Structures Responsables	2017												2018			
				J	F	M	Av	M	J	Jt	Ao	S	O	N	D	J	F	M	Av
Formation de l'ensemble du personnel de la DAPS-COGES sur le projet PCN-CI	630,000	DAPS-COGES	DAPS-COGES																
Mise en place du pool de 30 formateurs de la DAPS-COGES dont 22 en Centrale et 8 déconcentré	-	DAPS-COGES	DAPS-COGES																
Séminaire de partage du modèle avec tous les DRENETFP de la CI	3 981 000	DAPS-COGES/DGDDL	DAPS-COGES																
Elaboration d'une grille d'évaluation des 13 régions ayant manifesté un intérêt	-		DAPS-COGES																
Mission de repérage et de sélection des 3 régions à cibler pour l'implémentation du projet dans les Directions Régionales selon les 3 axes suivants : - BOUNDIALI, KORHOGO, FERKE, ODIENNE -MAN, SEQUELA, GUIGLO, BONDOUKOU, DIMBOKRO, - ABIDJAN A2,SOUBRE, SASSANDRA, SAN PEDRO	1 500 000	DAPS-COGES/DGDDL/DRENET FP	DAPS-COGES																
Elaboration d'un chronogramme de mise en œuvre des formations dans les 3 régions	-	DAPS-COGES	DAPS-COGES																
Formation des formateurs au niveau régional-sur les modules relatifs aux Manuels PCN-CI dans les 3 DRENS et DDEN sélectionnées y compris les IEPP	1 125 000 (formateurs)5 090 910 (prise en charge des personnes formées)	DREN DDEN CT DAPS-COGES DGDDL/MEMIS	DAPS-COGES																
Missions de suivi des formations des acteurs et gestionnaires des COGES des 3 régions ciblées	1 083 500	DAPS-COGES	DAPS-COGES																
Elaboration et mise en œuvre d'un plan intégré de communication sur la nouvelle vision des COGES	-	DAPS-COGES	DAPS-COGES																
Sensibilisation des journalistes nationaux et internationaux sur la nouvelle vision des COGES	600,000																		
Développement du chronogramme de révision des textes régissant les COGES et production des avant-projets de textes	-	DAPS-COGES DGDDL/MEMIS	DAPS-COGES																

Activités à mener	Cout	Ressources ou Sources de financement	Personnes/Structures Responsables	2017												2018			
				J	F	M	Av	M	J	Jt	Ao	S	O	N	D	J	F	M	Av
Atelier de validation du projet de textes régissant les COGES	6,000,000	DAPS-COGES	CABINET/DAPS-COGES/DAJ/IGEN																
Réalisation d'un film institutionnel sur le modèle de Gestion Participative de l'Ecole (GPE) pour la promotion de la nouvelle vision du COGES	1,000,000	DAPS-COGES	DAPS-COGES																
Suivi de l'implantation du modèle de gestion participative de l'école dans les 3 régions de la Côte d'Ivoire	3,660,000	DRENETFP/CT	DAPS-COGES																
Edition et diffusion de 500 manuels de la gestion participative de l'école	4,375,000	MENETFP/MEMIS	DAPS-COGES/DGDDL																
Elaboration et mise en œuvre d'un plan de Suivi Evaluation des acquis du PCN-CI	-	DAPS-COGES	DAPS-COGES																
Réalisation d'une étude d'impact interne sur le projet	1,000,000	DAPS-COGES	DAPS-COGES																
Atelier de restitution et de partage des résultats de l'étude d'impact	2,000,000	DAPS-COGES	DAPS-COGES																

Projet de Plan d'Action pour la promotion et la pérennisation des Modèles PCN-CI du PCN-CI

Région de Gbêkê

I- OBJECTIF DU PLAN D' ACTIONS

Le présent plan d'actions vise à assurer la pérennité des activités du PCN -CI dans la Région de Gbêkê.

II- DES PARTIES PRENANTES AU PLAN D' ACTIONS

Il s'agit de :

- Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (Direction Nationale du PCN-CI),
- Ministère de l'Education Nationale (DREN 1 et 2 de la Région de Gbêkê),
- Ministère des Infrastructures Economiques (DTH de la Région de Gbêkê), et
- Région de Gbêkê (Préfectures, Collectivités Territoriales).

III- LISTES DES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE AU PLAN REGIONAL

ACTIONS	OBJECTIF RATTACHE
1- Prendre un 'acte réglementaire portant rappel et respect des engagements pris par chaque partie lors du forum sur l'Education au Primaire d'octobre 2015.	Garantir le respect par chaque partie des engagements pris au forum
2- Constituer un pool de formateurs PCN-CI	Assurer le développement de programmes de renforcement de capacités s'appuyant sur le modèle PCN-CI
3- Mettre en œuvre les programmes de formation	Développer des modules de formation du personnel fonctionnaire des administrations centrales, des agents des collectivités territoriales et des organisations à base communautaire de la Région de Gbêkê
4- Réaliser des études d'état des lieux et mettre à jour périodiquement les bases de données relatives aux infrastructures d'écoles primaires, d'hydrauliques villageoises	Mettre à jour périodiquement (chaque 2 ans) la base de données et utiliser lesdites données pour la planification du développement local
5- Diffuser les directives, manuels de procédure, guides et résolutions issus du PCN-CI	Faire connaître les acquis à tous les acteurs du développement local de la Région et les appliquer
6- Organiser des rencontres périodiques entre les différents acteurs du projet	Partager des expériences de la pérennisation des acquis du PCN-CI et renforcer les compétences
7- Instituer une coopération et une collaboration entre l'administration centrale déconcentrée et les collectivités territoriales	Sensibiliser les communautés et maintenir des relations pour une compréhension mutuelle des acquis en vue de se les approprier et améliorer l'offre de services

8- Sensibiliser les élus à appliquer la carte scolaire et les critères d'attribution des infrastructures hydrauliques	Garantir le respect de la carte scolaire et des besoins en eau potable des populations
9- Affecter une ligne budgétaire dédiée à la prise en charge des modèles développés par le PCN-CI (Etude d'Etat des lieux en vue de l'actualisation de la base de données, Appui aux COGES et CGPE pour l'entretien des bâtiments scolaires et des pompes)	Disposer de ressources pour le financement des activités
10- Conduire à terme le processus de mise en place, de redynamisation et de renforcement des capacités (COGES, CGPE) par les collectivités territoriales.	Etendre le processus de mise en place ou de redynamisation des COGES et CGPE aux autres localités restantes
11- Suivre les COGES et U-COGES	S'assurer du bon fonctionnement des COGES et U-COGES
12- Suivre les CGPE	S'assurer du bon fonctionnement des pompes

IV- TABLEAU DES TACHES ET DES RESPONSABILITES

ACTION	ACTEURS	TÂCHES	DELAIS DE MISE EN OEUVRE
1. Prendre un acte réglementaire portant rappel et respect des engagements pris par chaque partie lors du forum sur l'Education au Primaire d'octobre 2015	- DREN 1 ET 2 - SG1 de la Préfecture de Bouaké	Elaboration du projet d'acte (Arrêtés)	- 1 ^{ère} quinzaine de Mars 2017
	Préfet de Région	Signature des actes	- 1 ^{ère} quinzaine de Mars 2017
	- Préfecture de Région - Préfectures - collectivités territoriales - DREN 1 & 2	Diffusion des actes	- 2 ^{ème} quinzaine de Mars 2017

ACTION	ACTEURS	TÂCHES	DELAIS DE MISE EN OEUVRE
2- Mettre en place dans la Région de Gbékê, un pool de formateurs sur les modèles PCN-CI.	- SG1 de la Préfecture de Bouaké - DREN 1 et 2 - Sous-Prefet de Diabo - Maire de la Commune de Botro	Elaboration du projet d'arrêté portant désignation des formateurs	1 ^{ère} quinzaine de Mars 2017
	Préfet de Région	Signature du projet d'arrêté	1 ^{ère} quinzaine de Mars 2017
	- Préfecture de Région - DREN 1 & 2	Diffusion des actes	2 ^{ème} quinzaine de Mars 2017

ACTION	ACTEURS	TÂCHES	DELAIS DE MISE EN OEUVRE
3- Mettre en œuvre les programmes de formation	Préfet de Région	Coordination	-
	Formateurs désignés	Administre la formation	-
	Elus locaux	Apporte l'appui matériel et financier	-

ACTION	ACTEURS	TÂCHES	DELAIS DE MISE EN OEUVRE
4- Réaliser des études d'état des lieux et mettre à jour périodiquement les bases de données relatives aux infrastructures d'écoles primaires, d'hydrauliques villageoises	- Responsables des Services Socioculturels et de Promotion Humaines - Responsables des Services Techniques	Elaboration des TDR	- 2 ^{ème} quinzaine de Mai 2017
	- DTH - DREN 1 et 2 - Président du CR et le Conseil Régional - Maires et Conseils Municipaux	Validation des TDR et mise à disposition du budget	- 1 ^{ère} quinzaine de Juin 2017
	- Responsables des Services Socioculturels et de Promotion Humaines - Responsables des Services Techniques	Mise en œuvre de l'activité	- 2 ^{ème} quinzaine de Juin, Juillet et Août 2017

ACTION	ACTEURS	TÂCHES	DELAIS DE MISE EN OEUVRE
5- Diffuser les directives, manuels de procédure, guides et résolutions issus du PCN-CI	CSSPH (CR et Communes)	Préparer les TDR relatifs à cette activité	-
	Maires, Président du Conseil Régional et Conseils Municipaux et Régionaux	Validation des TDR et mise à disposition des ressources	-
	CSSPH (CR et Communes)	Duplication des manuels et Guides	-
	CSSPH (CR et Communes)	Diffusion	-

ACTION	ACTEURS	TÂCHES	DELAIS DE MISE EN OEUVRE
6- Organiser des rencontres périodiques entre les différents acteurs du projet	Préfecture de Région DGDDL (Direction du Développement Local)	Elaboration des TDR	
	Préfecture de Région DGDDL (Direction du Développement Local)	Convocation des parties prenantes	
	Préfecture de Région DGDDL (Direction du Développement Local)	Animation de la rencontre	

ACTION	ACTEURS	TÂCHES	DELAIS DE MISE EN OEUVRE
7- Instituer une coopération et une collaboration entre l'administration centrale déconcentrée, les collectivités territoriales et les Communautés	Corps préfectoral	Préparation des tournées	
	- Corps Préfectoral - Elus locaux - Responsables des services déconcentrés	Organisation des tournées d'information et de sensibilisation	

ACTION	ACTEURS	TÂCHES	DELAIS DE MISE EN OEUVRE
8- Sensibiliser les élus à appliquer la carte scolaire et les critères d'attribution des infrastructures hydrauliques	DTH DREN 1 et 2 PREFECTURE DE REGION	Préparation d'un arrêté rappelant la nécessité du respect de la carte scolaire	
	PREFET DE REGION	Signature de l'arrêté	
	DTH DREN 1 et 2 PREFECTURE DE REGION	Diffusion de l'arrêté signé	
	DTH DREN 1 et 2 PREFECTURES	Mise à disposition des données de la carte scolaire	
	- Elus locaux - CSSPH - CST	Prise en compte des données de la carte scolaire dans la réalisation des infrastructures scolaires	

ACTION	ACTEURS	TÂCHES	DELAIS DE MISE EN OEUVRE
9- Affecter une ligne budgétaire dédiée à la prise en charge des modèles développés par le PCN-CI (Etude d'Etat des lieux en vue de l'actualisation de la base de données, Appui aux COGES et CGPE pour l'entretien des bâtiments scolaires et des pompes)	- Elus Locaux - Conseils Municipaux - Conseil Régional	Inscription de(s) lignes dans les documents budgétaires et leur validation	
	- DGDDL (DDL et DTEF) - Préfectures de Bouake, Beoumi, Sakassou et Botro	Approbation des documents budgétaires	
	Elus Locaux	Exécution du budget	

ACTION	ACTEURS	TÂCHES	DELAIS DE MISE EN OEUVRE
10- Conduite à terme du processus de mise en place, de redynamisation et de renforcement des capacités (COGES, CGPE) par les collectivités territoriales.	Responsables des Services Socioculturels et de Promotion Humaine et Techniques	Elaboration des TDR	- Début Mars 2017 (1 semaine)
	- DTH - DREN 1 et 2 - Président du CR et le Conseil Régional - Maires et Conseils Municipaux	Validation des TDR et mise à disposition du budget	- 1 ^{ère} quinzaine de Mars 2017
	Responsables des Services Socioculturels et de Promotion Humaine et Techniques	Mise en œuvre de l'activité	- Avril 2017

ACTION	ACTEURS	TÂCHES	DELAIS DE MISE EN OEUVRE
11- Suivre les COGES et U-COGES	DREN 1 et 2 Collectivités territoriales	Des visites d'évaluation	
	DREN 1 et 2 Collectivités territoriales	Organisation et animation de réunions bilan	
	DREN 1 et 2 Collectivités territoriales	Production de rapport ou PV de rencontre	
	DREN 1 et 2 Collectivités territoriales	Partage des documents avec la DAPS-COGES et d'autres acteurs	

ACTION	ACTEURS	TÂCHES	DELAIS DE MISE EN OEUVRE
12- Suivre des CGPE	Collectivités territoriales avec appui de la DTH	Des visites d'évaluation	
	Collectivités territoriales avec appui de la DTH	Organisation et animation de réunions bilan	
	Collectivités territoriales avec appui de la DTH	Production de rapport ou PV de rencontre	
	Collectivités territoriales avec appui de la DTH	Partage des documents avec la CNC-CGPE et d'autres acteurs	

Appendice E

Apports des

Experts de la JICA

[illegible]

Appendice F

Liste des Equipements

Liste des équipements du PCN-CI

Liste des EquipementsPerdus

No.	SUJET	SPECIFICATIONS	Date d'achat	Quantité	Détenu (e)par
1	Climatiseur	2 Cheveaux Power Cool	2015/09/09	1	JET
2	Climatiseur	Midea	2014/06/25	1	JET
3	Serveur	Buffalo	2015/11/05	1	JET
4	Etagère	Frabriqué en bois	2014/03/10	4	JET
5	Etagère	Frabriqué en bois	2014.7/8	2	JET
6	Etagère	Frabriqué en bois	2015/12/02	2	JET
7	Chaise	Frabriqué en bois	2014/07/14	4	JET
8	Coffre fort	coffre fort D450	2015/09/02	1	JET
9	Conductivity measurement lid	7258070K	2014/04/09	2	DTH Bouaké
10	Conductivity measurement	CM - 31P	2014/04/09	1	DTH Bouaké
11	Conductivity measurement Box	ODA00001	2014/04/09	1	DTH Bouaké
12	Digital Caliper	Made in china	2015/03/05	13	JET
13	Appareil photo numérique	Olympus stylus	2014/04/09	2	JET
14	Appareil photo numérique, chargeur et batterie inclus	Fujifilm funijinon lens Camera	2014/12/08	3	JET
15	Drilling water-level probe 200pm	200m	2014/04/09	2	DTH Bouaké
16	Ventilateur	Campus	2014/04/28	1	JET
17	Flipchrt (small)	45cmx90cm	2014/02/20	1	JET
18	Flipchrt (small) with marker+eraser	60 cm x 45	2015/04/24	20	JET
19	GPS	GARMIN Dakota TM20	2014/12/27	1	DTH
20	GPS	GARMIN Dakota TM20	2014/12/27	1	DTH
21	GPS	GARMIN Dakota TM20	2014/12/27	1	DTH
22	GPS	GARMIN Dakota TM20	2014/12/27	1	JET
23	GPS	GARMIN Dakota TM20	2014/10/31	1	Conseil Regional
24	Casque	-	2015/07/01	19	JET
25	Casque	-	2015/07/01	2	Conseil Regional
26	Casque	-	2015/07/01	1	Brobo CM
27	Casque	-	2015/07/01	1	Botro CM
28	Casque	-	2015/07/01	1	Djébonoua CM
29	Casque	-	2015/07/01	1	Bodokro CM
30	Casque	-	2015/07/01	1	Sakassou CM
31	Casque	-	2015/07/01	1	Diabo CM
32	Casque	-	2015/07/01	1	Béoumi CM
33	Incubator	UI-50	2014/04/09	1	DTH Bouaké
34	Iron Door	100 x 201, 150x210	2014/12/24	1	JET
35	Ordinateur portable	HP 1515.6 "Pavillon core 15"	2014/11/10	1	JET
36	Ordinateur portable	HP 1515.6 "Pavillon core 15"	2014/11/10	1	JET
37	Ordinateur portable	HP 1515.6 "Pavillon core 15"	2015/07/09	1	JET
38	Ordinateur portable	HP 1515.6 "Pavillon core 15"	2014/3/4	1	Conseil régional

7	Chaise	Frabriqu� en bois	2014/07/14	4	JET
39	Liquid conductivity measurement		2014/04/09	1	DTH Bouak�
40	M�tre	5m tape measure	2014/10/16	2	JET
41	M�tre	50m tape measure	2014/10/16	1	JET
42	M�tre	galaxy II 5m x 19mm	2014/08/19	1	JET
43	M�tre	PGN 60m	2014/08/19	1	JET
44	M�tre	-	2015/07/01	10	JET
45	Microphone	-	2014/01/31	1	JET
46	Souris pour ordinateur portable		2014/01/27	1	JET
47	Syst�me d'exploitation pour ordinateur portable	Microsoft Office 2013	2014/12/19	1	JET
48	Syst�me d'exploitation pour ordinateur portable	Microsoft Office 2013	2014/12/19	1	JET
49	Syst�me d'exploitation pour ordinateur portable	Microsoft Office 2013	2015/07/08	1	JET
50	Serveur	Buffalo	2015/11/03	1	JET
51	pH measurement	HM-30P	2014/04/09	1	DTH Bouak�
52	pH meter liquid measurement (pH4,01)	10-01	2014/04/09	1	DTH Bouak�
53	pH meter liquid measurement (pH6,86)	10-02	2014/04/09	1	DTH Bouak�
54	Opointeur pour video projecteur	Smart Pointer	2013/11/29	1	JET
55	Imprimante	HP Laser Jet Pro P 1102	2014/03/04	1	Conseil r�gional
56	Imprimante	HP Laser Jet Pro P 1606dn	2014/03/04	1	JET
57	Imprimante	HP Laser Jet Pro P 1102(400)	2014/03/04	1	JET
58	Imprimante	HP Color Laser Jet CP5225 dn	2016/02/08	1	JET
59	Imprimante	HP Color Laser Jet CP5225 dn	2014/01/30	1	JET
60	Imprimante	Canon Image Runner 2520	2014/05/10	1	JET
61	Imprimante	HP OfficeJet Pro 8610	2015/10/22	1	JET
62	Imprimante	Designjet T520 Eprinter 36 inches AO	2014/12/10	1	DTH
63	Imprimante	HP 7500A Wireless Multifunction	2014/12/10	1	DTH
64	Projecteur	EPSON EB-S11	2014/02/13	1	JET
65	Projecteur	EPSON EB-X02	2013/11/29	1	JET
66	Chaussure de s�curit� (botte)	-	2015/07/01	6	JET
67	Chaussure de s�curit� (botte)	-	2015/07/01	2	Conseil Regional
68	Chargeur de batterie de appareil photo	Fujifilm	2015/11/03	1	JET
69	T�l�phone satellitaire	THURUYA	2014/02/14	2	JET
70	T�l�phone satellitaire	THURUYA	2014/02/26	1	JET
71	T�l�phone satellitaire	THURUYA	-	1	JET(JICA CI)
72	Carte m�moire	-	2014/12/09	3	JET
73	Set of chemical analysis - Amoniacal nitrogen (0 � 100ppm)	WAK-NH4	2014/04/09	2	DTH Bouak�
74	Set of chemical analysis - Bacteria	SC - 3	2014/04/09	1	DTH Bouak�
75	Set of chemical analysis - Chloride	WAK - Cl(300)	2014/04/09	2	DTH Bouak�
76	Set of chemical analysis - COD (0 � 100ppm)	WAK-COD	2014/04/09	2	DTH Bouak�
77	Set of chemical analysis - E-coli	SC - 6	2014/04/09	1	DTH Bouak�
78	Set of chemical analysis - Iron	WAK - Fe	2014/04/09	2	DTH Bouak�
79	Set of chemical analysis - Nitrate (0 � 900ppm)	WAK-NO3	2014/04/09	2	DTH Bouak�
80	Baffe pour micro	DP-297L	2014/01/31	1	JET
81	Chargeur de batterie de appareil photo	Fujifilm	2015/11/03	1	JET
82	Chargeur de batterie de appareil photo	olympus	2015/11/03	1	JET
83	Chargeur de batterie de appareil photo	olympus	2015/11/03	2	JET
84	Onduleur	UPS Nitram PB650 ELCD	2014/01/30	1	JET
85	Onduleur	UPS Nitram PB650 ELCD	2014/03/05	1	Conseil r�gional
86	UV (ultraviolet) lamp	UV-5A	2014/04/09	1	DTH Bouak�
87	Cam�ra	IVIS HF R52	2014/04/09	1	JET
88	Tableau blanc	PRT1436	2014/05/09	1	JET
89	Syst�me d'exploitation pour ordinateur portable	Microsoft Office 2013	2014/12/19	1	Conseil r�gional
90	Antivirus pour ordinateur	Kaspersky 2pc	2014/1/23	2	Installed on all PC
91	Antivirus pour ordinateur	Kaspersky 2pc	2014/2/13	3	Installed on all PC
92	Antivirus pour ordinateur	Kaspersky 2pc	2-14/3/4	3	Installed on all PC
93	Antivirus pour ordinateur	Kaspersky3pc	2014/12/10	1	Installed on all PC
94	Antivirus pour ordinateur	Kaspersky3pc	2015/1/28	6	Installed on all PC
95	Antivirus pour ordinateur	Kaspersky3pc	2015/7/8	1	Installed on all PC

7	Chaise	Frabriqu� en bois	2014/07/14	4	JET
1	Ordinateur Portable	HP 1515.6 "Pavillon core 15"	2014/1/23	1	MEMIS
2	Ordinateur Portable	HP 1515.6 "Pavillon core 15"	2014/1/23	1	DTH
3	Ordinateur Portable	HP 1515.6 "Pavillon core 15"	2014/1/23	1	Commune de Bouak�
4	Ordinateur Portable	HP 1515.6 "Pavillon core 15"	2014/1/23	1	Pr�fecture de R�gion de Gb�k�
5	Ordinateur Portable	HP 1515.6 "Pavillon core 15"	2014/3/4	1	MENETFP
6	Ordinateur Portable	HP 1515.6 "Pavillon core 15"	2015/10/22	1	MIE
7	Ordinateur Portable	HP 1515.6 "Pavillon core 15"	2015/10/22	1	Conseil r�gional
8	logiciel MS office	Microsoft Office 2013	2014/12/19	1	MEMIS
9	logiciel MS office	Microsoft Office 2013	2014/12/19	1	DTH
10	logiciel MS office	Microsoft Office 2013	2014/12/19	1	Pr�fecture de R�gion de Gb�k�
11	logiciel MS office	Microsoft Office 2013	2014/12/19	1	Commune de Bouak�
12	logiciel MS office	Microsoft Office 2013	2014/12/19	1	MENETFP
13	logiciel MS office	Microsoft Office 2013	2015/10/22	1	MIE
14	logiciel MS office	Microsoft Office 2013	2015/10/22	1	Conseil r�gional
15	V�hicule du Projet	4x4 Mitsubishi Pajero	-	1	MEMIS
16	V�hicule du Projet	4x4 Mitsubishi Pajero	-	1	Conseil r�gional
17	Backup HD (banque de donn�es)	Buffalo Drive station turbo PC fpr USB 3.0 HDLC2OU3BK	2016/09/02	2	Pr�fecture de R�gion de Gb�k� MEMIS
18	Camera Num�rique	IXY 180 SL	2016/09/05	2	Pr�fecture de R�gion de Gb�k�, MEMIS
19	GPS	Garmin Etrex 30X(English)	2016/09/02	1	ONEP
20	Ordinateur Portable	HP 15 15.6 " Pavillon core i5	2016/08/30	1	Conseil r�gional
21	logiciel MS office	Microsoft Office 2013	2016/08/30	1	Conseil r�gional
22	Banque de Stockage li�e au r�seau(HDD)	Buffalo linkstation 2TB LS210D0201C	2016/09/01	2	MEMIS
23	antivirus d'ordinateur	Kaspersky Internet Security 2PC	2016/08/30	1	Conseil r�gional
24	Pointeur	Logitech Laser Pointer (15M)	2016/08/30	1	MEMIS
25	Imprimante	HP Color Laser Jet Pro CP5225n	2016/08/30	1	Pr�fecture de R�gion de Gb�k�
26	Imprimante	HP Color Laser Jet Pro CP5225n	2016/09/02	1	Commune de Bouak�
27	Projecteur	EPSON EB-S11	2016/08/30	1	Pr�fecture de R�gion de Gb�k�
28	Scanner	Fujitsu Scansnap iX100	2016/09/02	2	Pr�fecture de R�gion de Gb�k�, MEMIS
29	Carte m�moire SD	SunDisk SDSDB 016G B35	2016/09/01	4	Pr�fecture de R�gion de Gb�k�, MEMIS
30	Etag�re en bois	en bois	2016/09/21	2	Pr�fecture de R�gion de Gb�k�
31	Petit Papier Padex	60 cm x 45	2016/10/20	1	Pr�fecture de R�gion de Gb�k�
32	UPS (onduleur)	UPS Nitram3KVA OLS/NS	2016/08/30	1	Pr�fecture de R�gion de Gb�k�
33	UPS (onduleur)	UPS Nitram3KVA OLS/NS	2016/09/02	1	MEMIS
34	Enregistreur Vid�o	canon ivis F R72	2016/09/01	2	MENETFP(DAPS COGES),MEMIS